



Une accélération puissante

Rapport annuel intégré 2018

À propos du présent rapport

Notre Rapport annuel 2018 se présente sous forme de 2 documents, également téléchargeables au format PDF :



REVUE ANNUELLE 2018

Ce rapport fait le récit de l'année écoulée chez Umicore. Il explique qui nous sommes et ce que nous faisons, le contexte dans lequel nous évoluons et passe en revue les risques et opportunités. Il décrit notre stratégie et les progrès réalisés dans la concrétisation de nos objectifs.

RAPPORT DE GOUVERNANCE ET D'ACTIVITÉ 2018

Ce rapport illustre l'approche d'Umicore en matière de gouvernance d'entreprise. Il comporte aussi les informations financières pour l'exercice ainsi que des données détaillées sur les performances environnementales, sociales et de chaîne de valeur du Groupe.

Le rapport fait l'objet d'une vérification externe et a été établi en conformité avec les normes GRI Standards : critères Essentiels. Retrouvez l'index GRI complet en pages 198-201.

CONTENU SUR INTERNET

Pour accéder à la version web du rapport complet, aux études de cas et au glossaire veuillez visiter notre centre de reporting (en anglais) via le lien ci-dessous.



VOIR.ANNUALREPORT.UMICORE.COM

Image de couverture: Umicore Capital Market Days – Powering Ahead 2018

Troisième de couverture : Publicité de recrutement

Revue annuelle 2018

Réaliser notre stratégie	1
À propos d'Umicore	2
Structure du groupe	3
Progrès Horizon 2020	4
Umicore en un coup d'oeil	6
Revue du CEO et du Président	7
Tendances globales	10
Relever les défis importants	11
Modèle d'entreprise	12
Performance économique	14
Chaîne de valeur et société	24
Eco-efficacité	29
Une entreprise où il fait bon travailler	34
Gestion des risques et contrôle interne	41
Conseil d'administration	52
Comité de direction	56
Senior Vice-Presidents	60
Chiffres clés	62

En 2018, nous avons mis en œuvre notre stratégie pour devenir le leader incontesté du recyclage et des matériaux destinés à la mobilité propre, en acquérant de nouvelles commandes qui permettront d'accélérer la croissance au cours des prochaines années, en intensifiant nos efforts en R&D et en augmentant notre capacité de production pour répondre à une demande accrue. Tout cela a été accompli en obtenant des résultats record et en concrétisant nos objectifs Horizon 2020 deux ans plus tôt que prévu. Notre capacité unique à fermer la boucle des matériaux et notre approvisionnement certifié propre et éthique sont au cœur de notre approche au développement durable. Nos investissements en cours destinés à promouvoir la croissance, associés à un flux d'innovation prometteur, nous ont placés en position idéale pour répondre à la nécessité de la mobilité propre et à la raréfaction croissante des matériaux tout en créant une valeur actionnariale à court, moyen et long terme.

Un groupe mondial spécialisé en technologies de matériaux et le recyclage de métaux

LES SOLUTIONS DURABLES DE DEMAIN POUR LA MOBILITÉ PROPRE ET LE RECYCLAGE

MOTEUR À COMBUSTION INTERNE

Umicore fournit les catalyseurs de contrôle des émissions

VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE RECHARGEABLE

Umicore fournit les matériaux pour les cathodes des batteries et catalyseurs de contrôle des émissions

Umicore bénéficie d'une position unique dans tous les aspects des matériaux destinés à la mobilité propre et dans le recyclage. Nous fournissons des solutions de mobilité propre pour tous les types de plateforme et nous recyclons ces matériaux quand ils arrivent en fin de vie utile.

Grâce à notre expertise en science des matériaux, en chimie et en métallurgie, ce modèle d'entreprise en boucle fermée est un puissant facteur de notre différenciation et restera la base sur laquelle nous menons nos activités et bâtissons notre stratégie.

Nous fournissons des catalyseurs automobiles visant à nettoyer les gaz d'échappement émis par les moteurs à combustion interne des véhicules légers et poids lourds de tous types de carburant ainsi que les matériaux pour batteries rechargeables et catalyseurs automobiles requis pour alimenter les véhicules hybrides, hybrides rechargeables et entièrement électriques. Nous produisons également des catalyseurs pour les véhicules à piles à combustible et pour des applications industrielles ou statiques.

Umicore exploite l'une des usines de recyclage de métaux précieux les plus perfectionnées au monde. À travers l'ensemble de nos activités, nous parvenons à récupérer 28 métaux précieux et non-ferreux à partir de résidus industriels, déchets électroniques, batteries, catalyseurs industriels et automobiles, et de bien d'autres sources. Nous proposons également des services de recyclage

à nos clients pour les aider à maximiser leur efficacité. Les matériaux récupérés sont ensuite transformés en métaux purs ou en nouveaux produits.

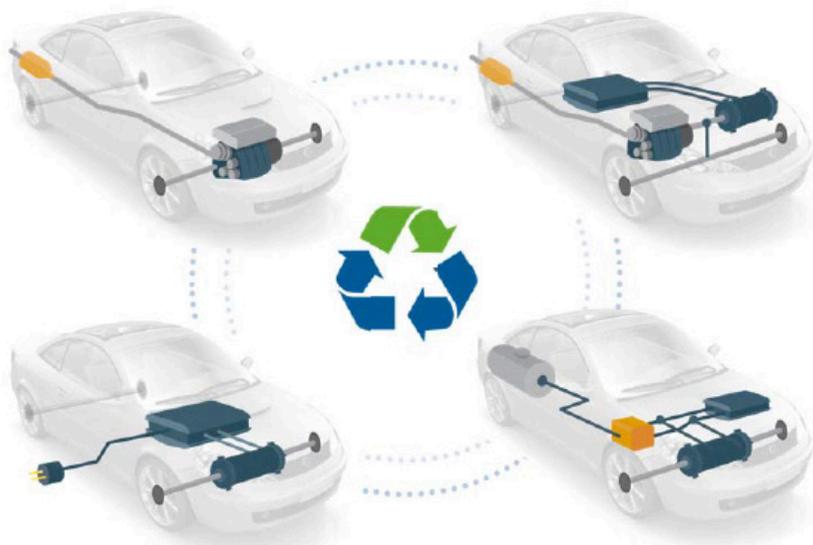
Nous mettons au point des matériaux sur mesure et veillons à ce que nos procédés tiennent compte de la santé et de la sécurité, de la recyclabilité, de la rentabilité, de la réduction des déchets et de l'efficacité énergétique, autant dans nos propres usines qu'à travers l'ensemble de la chaîne de valeur.

Nous estimons que notre succès est lié à la manière dont nous équilibrons l'impact social, environnemental et économique de nos activités.

Notre approche intégrée envers la durabilité ne concerne pas uniquement la minimisation de l'impact de nos activités industrielles : notre engagement vis-à-vis de l'approvisionnement responsable et éthique nous donne un plus grand avantage concurrentiel tout en créant de la valeur pour tous.

Umicore met tout en œuvre pour avoir un impact positif, en améliorant la qualité de vie à travers à nos produits et services, pour réduire les émissions nocives des véhicules, donner une nouvelle vie aux métaux usagés et alimenter les voitures du futur.

materials for a better life



VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Umicore fournit les matériaux pour les cathodes des batteries

PILES À COMBUSTION

Umicore fournit l'électrocatalyseur et les matériaux pour les cathodes des batteries

NOS BUSINESS GROUPS COMPLÉMENTAIRES PERMETTENT UN MONDE PLUS DURABLE ASSOCIANT DES TECHNOLOGIES DE POINTE AU RECYCLAGE POUR DONNER UNE NOUVELLE VIE AUX MÉTAUX USAGÉS



CATALYSIS

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS NOCIVES

AUTOMOTIVE CATALYSTS

Nous sommes l'un des plus grands fabricants de catalyseurs destinés au contrôle des émissions pour les applications routières et non routières fonctionnant au diesel et à l'essence, la production d'électricité et les procédés industriels afin de répondre aux normes environnementales à travers le monde.

PRECIOUS METALS CHEMISTRY

Nous sommes experts dans la catalyse à base de métaux pour des applications visant à améliorer le quotidien. Technologies de traitement des émissions, traitements du cancer, production de produits chimiques raffinés et d'électronique avancée : tout cela est possible grâce à notre savoir-faire technologique organométallique.



ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES

ALIMENTER LE FUTUR

COBALT & SPECIALTY MATERIALS

Nous sommes experts dans l'approvisionnement, la production et la distribution de produits de nickel et de cobalt. Nos matériaux sont au cœur de produits du quotidien, tels que les batteries rechargeables, les outils, les peintures et les pneus. Nos procédés de raffinage et de recyclage, y compris notre technologie brevetée concernant le recyclage des batteries rechargeables lithium-ion, donnent une nouvelle vie au cobalt et à d'autres métaux.

RECHARGEABLE BATTERY MATERIALS

Nous sommes pionniers dans les matériaux pour batteries et un important fournisseur de matériaux pour les cathodes de batteries lithium-ion rechargeables, qui confèrent une plus grande autonomie et performance aux véhicules électriques et allongent la vie des batteries pour l'électronique portable.

ELECTROPLATING

Nous sommes experts dans le développement de produits de revêtement à base de métaux appliqués sur des circuits imprimés, articles de bijouterie et composants industriels. Nos procédés et électrolytes de métaux précieux sont utilisés dans des revêtements destinés à des applications décoratives, fonctionnelles et techniques.

ELECTRO-OPTIC MATERIALS

Nous sommes un important fournisseur en solutions de matériaux pour les secteurs de l'électronique, de l'optique et de l'espace, y compris des produits pour l'imagerie thermique, des tranches pour cellules solaires spatiales, des LED de haute luminosité et des produits chimiques destinés aux fibres optiques.



RECYCLING

DONNER UNE NOUVELLE VIE AUX MÉTAUX USAGÉS

PRECIOUS METALS REFINING

Nous gérons l'une des usines de recyclage de métaux précieux les plus perfectionnées au monde et sommes experts dans le traitement des matériaux les plus complexes. Notre technologie de recyclage et de raffinage donne aux métaux usagés un nouveau souffle. Nos procédés contribuent à apporter de la valeur à l'économie circulaire.

PRECIOUS METALS MANAGEMENT

Nous fournissons et gérons tous les métaux précieux, en assurant une livraison physique grâce à la production de nos raffineries de métaux précieux et de notre réseau de banques et partenaires industriels. Nous offrons à nos clients des solutions sur mesure pour la livraison, la couverture et la négociation de métaux précieux.

JEWELRY & INDUSTRIAL METALS

Nous sommes experts dans le développement de produits et procédés à base de métaux précieux, tels que l'or, l'argent et le platine. Nos clients utilisent ces matériaux pour confectionner des bijoux raffinés, des pièces de monnaie, du verre à haute pureté et des catalyseurs industriels. Nous apportons à nos clients un approvisionnement responsable et durable de ces métaux et une solution de recyclage en boucle fermée.



Progrès Horizon 2020

NOS OBJECTIFS

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ

RENFORCER NOTRE LEADERSHIP

DOUBLER LES RÉSULTATS

RÉÉQUILIBRER LE PORTEFEUILLE

APPROVISIONNEMENT DURABLE

PRODUITS ET SERVICES DURABLES

POURQUOI ILS SONT IMPORTANTS

Pour permettre à Umicore de prospérer face à l'accélération des grandes tendances mondiales impliquant le contrôle rigoureux des émissions, l'électrification des transports et la raréfaction des ressources.

Pour assurer le succès futur et le développement durable d'Umicore en investissant constamment dans la R&D afin de développer et de commercialiser des produits et services innovants, et pour accroître la capacité en vue de répondre à la demande croissante du marché de produits et services d'Umicore.

Pour concentrer Umicore sur les initiatives ambitieuses de croissance dans le recyclage et les matériaux destinés à la mobilité propre.

Pour offrir des avantages en matière d'environnement et d'approvisionnement éthique en ce qui concerne les matières premières relativement rares afin de garantir un succès et une croissance durables.

Pour développer des produits et services qui créent de la valeur durable pour nos clients et la société et qui augmentent la sécurité des ressources.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉ

CROISSANCE ANNUELLE DES REVENUS DU GROUPE
+17%

OBJECTIF ATTEINT: REBIT PLUS QUE DOUBLÉ DE 2014 À 2018
AUGMENTATION DU REBIT 2018
+29% VS 2017

42% CATALYSIS
39% ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES
19% RECYCLING

UMICORE S'EST ALIGNÉE COMPLÈTEMENT SUR LE GUIDE OCDE SUR LE DEVOIR DE DILIGENCE POUR DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLES EN MINÉRAIS PROVENANT DE ZONES DE CONFLIT OU À HAUT RISQUE

72% DES REVENUS TOTAUX LIÉS À LA MOBILITÉ PROPRE ET AU RECYCLAGE



PLUS SUR LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE EN PAGE 14

PLUS SUR LA CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ EN PAGE 24



NOS OBJECTIFS

ECO-EFFICACITÉ

UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER

DES ACTIVITÉS
PERFORMANTES

SANTÉ

SÉCURITÉ

ENGAGEMENT
DE TOUS

POURQUOI ILS SONT IMPORTANTS

Pour faire de la durabilité un avantage concurrentiel irréfutable pour Umicore.

Pour offrir un espace de travail sécurisé et intégrer une culture de la sécurité au sein de nos effectifs.

Pour contrôler et gérer les risques d'exposition et protéger les travailleurs.

Pour assurer à Umicore un statut d'employeur de référence dans l'ensemble des régions où nous sommes actifs.
Pour gérer les talents en les considérant comme un moteur de la croissance que nous souhaitons atteindre pour notre entreprise.

NOS PRINCIPAUX ENJEUX ET NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LES PARTIES PRENANTES

La stratégie Horizon 2020 met l'accent sur les sujets ayant une importance significative pour Umicore dans les années à venir : Performance économique, Chaîne de valeur et société, Éco-efficacité et Une entreprise où il fait bon travailler. Umicore applique une approche locale à l'engagement envers les parties prenantes et gère les relations avec celles-ci conformément à notre approche décentralisée à la direction des business units.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉ

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

-29%

par rapport à la référence 2015, ajustée en termes d'intensité de production

NOMBRE D'ACCIDENTS

61

DÉPASSEMENTS*

2,8%

* basé sur les valeurs limites internes

EFFECTIF TOTAL

10.420

TAUX DE FIDÉLISATION

92,82%



PLUS SUR L'ÉCO-EFFICACITÉ
EN PAGE 29

PLUS SUR UNE ENTREPRISE OÙ IL
FAIT BON TRAVAILLER EN PAGE 34

PLUS SUR CE SUJET EN PAGES 63-72

UMICORE EN UN COUP D'ŒIL

NOUS SOMMES UN GROUPE MONDIAL AXÉ SUR LA TECHNOLOGIE DES MATÉRIAUX ET LE RECYCLAGE. NOUS AVONS POUR MISSION D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR, DE CONTRIBUER À L'ÉLECTRIFICATION DES VÉHICULES ET DE REMÉDIER À LA RARÉFACTION DES RESSOURCES

REVENUS

€ 3.271m

FRAIS DE R&D

6%
des revenus

EBIT RÉCURRENT

€ 514m

BÉNÉFICE RÉCURRENT

€ 1,36
par action

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES REVENUS

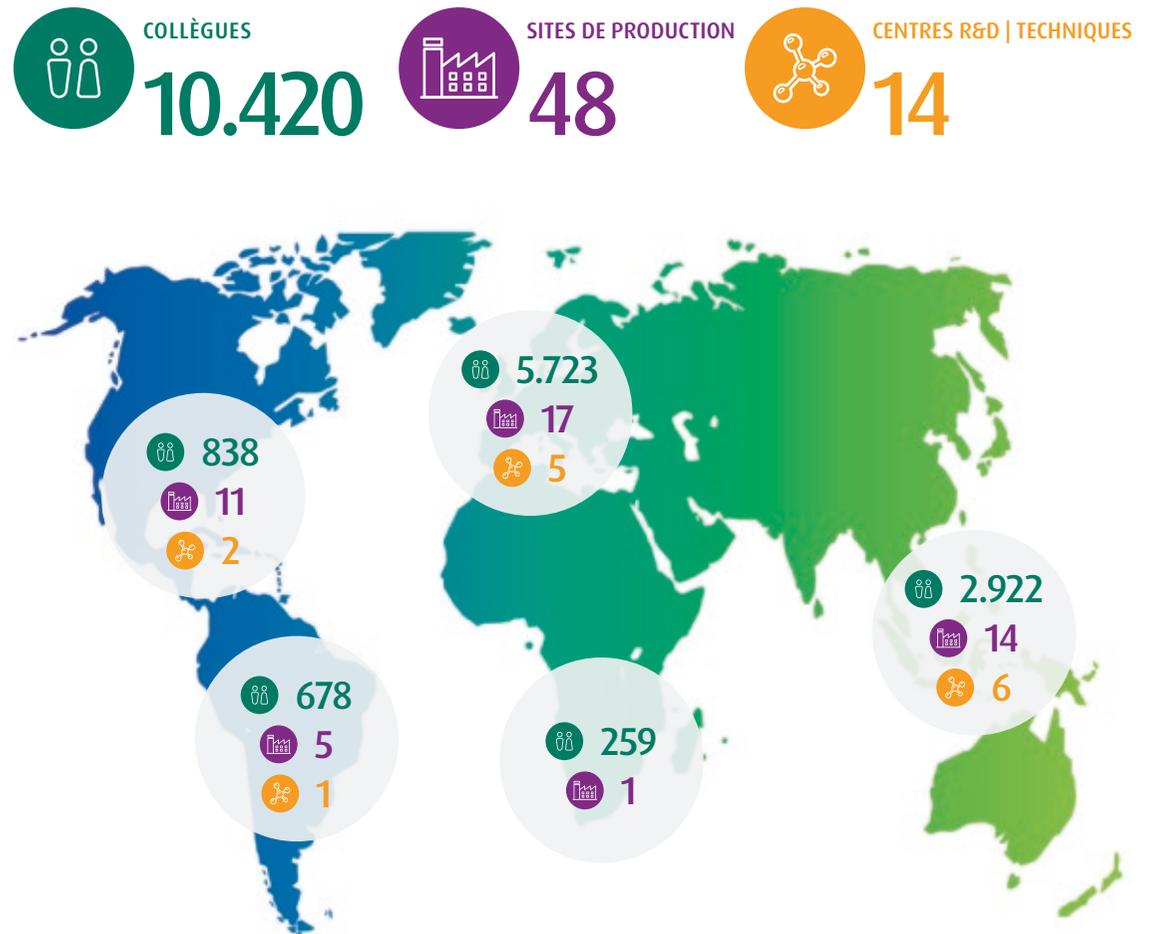


- 39,4% EUROPE
- 11,2% AMÉRIQUE DU NORD
- 3,8% AMÉRIQUE DU SUD
- 42,2% ASIE-PACIFIQUE
- 3,4% AFRIQUE

EFFICACITÉ DES RESSOURCES



- 42% MATIÈRES PRIMAIRES
- 58% MATIÈRES SECONDAIRES, MATÉRIAUX EN FIN DE VIE



Revue du CEO et du Président

MARC GRYNBERG ET THOMAS LEYSEN REVIENNENT SUR L'ANNÉE 2018 ET ÉVALUENT LES PERSPECTIVES D'AVENIR D'UMICORE

MARC GRYNBERG CEO
& **THOMAS LEYSEN** PRÉSIDENT



Une fois de plus, Umicore a réalisé une **performance record en 2018**, alors que nos récents investissements ont commencé à porter leurs fruits.

L'EBIT récurrent a augmenté de 29% pour atteindre € 514 millions, reflétant la forte croissance d'Energy & Surface Technologies. Le rendement des capitaux engagés a augmenté lui aussi, passant de 15,1% en 2017 à 15,4% en 2018, dépassant ainsi notre objectif de création de valeur à long terme.

Les quatre objectifs clés fixés en 2015 dans notre **plan stratégique Horizon 2020** (devenir un leader incontestable dans le recyclage et les matériaux de mobilité propre, doubler les bénéfices de l'entreprise, rééquilibrer la contribution de nos business groups et transformer notre leadership en développement durable en plus gros avantage concurrentiel) ont été atteints deux ans plus tôt que prévu. Lors de nos Capital Market Days en juin, nous avons annoncé que nous avons identifié une croissance potentielle de l'EBIT de 35% à 45% au-delà de notre but initial Horizon 2020 et nous restons convaincus que cela sera concrétisé en 2020.

La **contribution par business group** avait atteint un bon équilibre en 2017, mais grâce à une hausse de revenus de 44%, Energy & Surface Technologies a dépassé Catalysis en 2018 pour devenir notre plus grand secteur d'activités. Le principal contributeur était Rechargeable Battery Materials qui a continué à progresser plus vite que le marché automobile électrique, ainsi que l'association d'une forte demande et de prix favorables dans les activités de distribution et de recyclage de Cobalt and Specialty Materials au cours du premier semestre. L'EBIT a augmenté de 82%, traduisant les effets d'échelle suivant la montée en puissance d'une nouvelle capacité de production en Corée et en Chine, mise en place selon un calendrier accéléré en 2018. Les revenus de Catalysis ont augmenté de 9%, bénéficiant majoritairement de l'intégration des anciennes activités de Haldor Topsoe dans les catalyseurs diesel poids lourds et stationnaires et d'une plus forte demande concernant nos technologies de catalyseurs essence. Les revenus de Recycling ont augmenté de 6% et l'EBIT récurrent de 12%, ce qui reflète la croissance du volume et des prix de métaux plus favorables malgré les conséquences de l'incendie à l'usine de Hoboken.



Nous avons continué à réaliser d'**importants investissements** en 2018 avec des dépenses en capital s'élevant à € 478 millions, liées principalement à l'exécution des investissements dans un nouveau site en Corée et une expansion sur un site industriel réhabilité en Chine pour les activités de Rechargeable Battery Materials. D'autres investissements comprenaient des travaux pour améliorer la performance environnementale de l'usine de Hoboken en rénovant la raffinerie de plomb, ce qui a entraîné une réduction importante et immédiate des émissions.

En février 2018, nous avons réalisé avec succès une augmentation de capital de € 881 millions visant à financer des investissements dédiés à la croissance. À la fin de 2018, la dette financière nette s'élevait à € 861 millions, correspondant à 24% de capitaux propres. Nos **flux de trésorerie d'exploitation** et notre bilan solide permettent amplement le financement de nos ambitions de croissance. Le Conseil d'administration proposera un dividende brut annuel de € 0,75 par action et le soumettra pour approbation aux actionnaires lors de l'Assemblée générale ordinaire du 25 avril.

La transformation du **développement durable** en plus gros avantage concurrentiel implique en partie la poursuite des objectifs de développement durable dans des domaines tels que la sécurité et la chaîne d'approvisionnement. Les progrès accomplis ont été variables en 2018.

Malgré la priorité accordée à la **sécurité** par la direction, notre performance en 2018 a été décevante et nous avons malheureusement dû déplorer la mort tragique d'un employé de sous-traitant sur notre site d'Arab, en Alabama. Le groupe a enregistré 61 accidents avec arrêt de travail en 2018 par rapport à 51 en 2017 (en excluant l'unité Building Products,

cédée en septembre 2017). Sur la même période, le taux de fréquence est passé de 3,01 à 3,36 et le taux de gravité de 0,09 à 0,1. Nos efforts d'amélioration des performances en matière de sécurité doivent être renforcés en 2019 par des campagnes de sensibilisation spécifiques et des programmes visant à changer les mentalités durablement et à mettre en place une culture de sécurité prédominante.

Notre **éco-efficacité** est évaluée chaque année par rapport à notre objectif Horizon 2020 de réaliser une performance égale ou supérieure à celle de 2015, avec des valeurs ajustées pour les niveaux d'activité. Sur ce plan, nous continuons à nous améliorer d'une année à l'autre malgré la montée en puissance de notre production et expansion. Globalement, quand ils sont liés aux valeurs de 2015 et ajustés aux niveaux de production, les rejets de métaux dans l'eau ont baissé de 72% par rapport aux niveaux de 2015, contre 69% en 2017, principalement grâce aux réductions des émissions à Hoboken et Cheonan. Les rejets de métaux dans l'air ont chuté de 46% par rapport aux niveaux de 2015, contre 41% en 2017, principalement grâce aux travaux réalisés à Hoboken pour réduire davantage les émissions. En termes de performance énergétique, notre consommation d'énergie a baissé de 29% par rapport à 2015, comparé à une amélioration de 21% en 2017.

La plupart de nos efforts en 2018 pour faire d'Umicore **une entreprise où il fait bon travailler** se sont concentrés sur des initiatives de recrutement pour nos activités en croissance. Le nombre total des effectifs est passé à 10 419 en 2018, soit une augmentation de 7% par rapport à 2017 (9 769). Notre succès dans le recrutement d'un nombre aussi important de talents, surtout en Chine, en Corée et en Belgique, atteste de nos efforts pour faire d'Umicore un lieu de travail attractif et pour promouvoir Umicore en tant qu'employeur durable,

efforts soutenus par le déploiement d'un programme de marque d'employeur. En termes de diversité, 2018 a montré une hausse de la proportion de femmes à des postes de direction ou d'encadrement supérieur, mais également des baisses du nombre de femmes dans les activités commerciales et des non Européens dans l'encadrement supérieur. L'ambition d'atteindre 15% de femmes aux fonctions d'encadrement supérieur d'ici à 2020 est confirmée. La septième édition de notre People Survey a atteint un record de participation à 81%, l'un des principaux résultats étant de montrer une confiance accrue dans notre avenir en tant qu'entreprise.

Umicore est jusqu'à présent le premier et unique producteur de matériaux cathodiques capable d'offrir des matériaux certifiés d'origine propre et éthique aux clients dans la chaîne de valeur des batteries rechargeables.

À titre d'exemple de notre **approvisionnement durable**, notre cadre d'approvisionnement en cobalt conforme aux critères de l'OCDE est garanti par des tiers. Nous nous sommes également appuyés sur notre expertise en termes de devoir de diligence dans la chaîne d'approvisionnement du cobalt et de l'or pour mettre en place un approvisionnement responsable en métaux du groupe platine. En 2018, nous avons également obtenu la certification LBMA pour l'approvisionnement en argent. La valeur ajoutée de notre approche au développement durable est démontrée par la montée en puissance de notre modèle en boucle fermée. L'électrification de masse et l'approvisionnement des industries des catalyseurs et des piles à combustible ne sont possibles qu'en fermant la boucle et en recyclant tous les éléments de groupe motopropulseur en fin de vie, autant pour des raisons environnementales qu'à cause de



la pénurie des métaux requis par ces technologies, surtout pour les batteries rechargeables.

Les 3 **grandes tendances** identifiées comme moteurs de notre stratégie Horizon 2020 se sont avérées encore plus fortes que ce que nous attendions. L'adoption des **véhicules électrifiés** s'accélère par la baisse des ventes de véhicules particuliers diesel en Europe, et la demande augmente à toute vitesse. Notre large portefeuille de matériaux cathodiques de la plus haute qualité, pour la plupart fabriqués sur mesure, associé à la rapide montée en puissance d'une nouvelle capacité de production en Chine et en Corée et à notre approche pionnière pour garantir un approvisionnement durable, nous ont permis d'acquérir de grandes plateformes de VE. Notre plan d'investissement de € 660 millions en cours renforcera davantage notre position pour nous tailler une part importante de la croissance liée aux VE, avec de nouveaux sites de production en Chine, dont la mise en service est prévue d'ici la fin de 2019, et en Pologne, où la construction devrait démarrer au printemps 2019. La tendance vers une **mobilité plus propre** se confirme par les normes d'émission de plus en plus strictes introduites dans plusieurs régions, plus particulièrement en Europe, en Chine et en Inde, promettant une croissance de valeur de moyen à long terme sans précédent pour les catalyseurs automobiles, surtout grâce à notre position de leader dans les nouveaux moteurs essence nécessitant des filtres à particules et à notre positionnement amélioré dans le diesel poids lourds. L'activité émergente des piles à combustible confirme notre capacité unique à apporter des solutions pour l'ensemble des futures technologies de groupes motopropulseurs. La **raréfaction des ressources** constitue une préoccupation croissante, surtout concernant les métaux nécessaires aux batteries rechargeables. Nous prévoyons d'accroître

nos capacités en recyclage de batteries pour une mise en service vers le milieu des années 2020.

L'**environnement géopolitique** reste instable et nous constatons également un environnement macro-économique difficile affectant surtout le marché automobile. Nous restons engagés envers nos objectifs stratégiques que nous concrétiserons en concentrant encore plus nos efforts et en restant flexibles à travers des solutions sur mesure et la capacité de déployer de nouvelles productions avec rapidité et efficacité. L'innovation technologique demeure essentielle à notre réussite et notre augmentation de 56% dans le nombre de dépôts de familles de brevet, par rapport à 2017, témoigne de nos efforts accrus et de la solidité de notre flux d'innovation.

Ce rapport annuel confirme à nouveau notre engagement à fournir un compte-rendu intégré de nos activités. Le prix remporté par Umicore pour le meilleur rapport de développement durable belge en 2017 a encouragé nos efforts d'amélioration continue, que vous constaterez dans le rapport de cette année par la mise en pages unifiée et améliorée, par les informations supplémentaires sur l'organisation et l'entreprise, ainsi que par une nouvelle rubrique spécialement dédiée aux actionnaires, et une présence en ligne nettement améliorée. Nous espérons que vous trouverez ce rapport clair et instructif.

Pour conclure ce bilan, nous aimerions exprimer nos remerciements à toutes les parties prenantes pour leur contribution à notre succès en 2018. L'un des temps forts de cette année a été la fructueuse offre publique d'actions effectuée en février, qui a recueilli près de € 900 millions, nous permettant non seulement de satisfaire nos besoins d'investissement, mais montrant également la

confiance en notre stratégie et positionnement. Tout en reconnaissant que 2019 risque d'être difficile en termes d'environnement macro-économique, nous pouvons confirmer que nous assistons à une forte hausse de valeur de moyen à long terme dans tous les aspects du recyclage et de la mobilité propre.

Nous avons confirmé notre confiance que nous atteindrons le potentiel de croissance au-delà de nos ambitions 2020 initiales et nous avons hâte de partager notre réussite avec toutes les parties prenantes.

**MARC GRYNBERG CEO
& THOMAS LEYSEN PRÉSIDENT**

Tendances globales



Nous réduisons les émissions nocives des véhicules et industries pour garantir la qualité de l'air



CATALYSIS

Nous sommes un leader technologique dans les catalyseurs de contrôle des émissions pour les véhicules légers et poids lourds et pour tous les types de carburant

QUALITÉ DE L'AIR

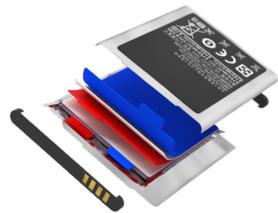
Les législations concernant les émissions automobiles et la sensibilisation publique concernant la qualité de l'air continuent d'augmenter. En Europe et en Asie, les législateurs développent des politiques de mobilité propre pour réduire les émissions de CO₂, SO_x et No_x et renforcent les normes d'émission afin d'inciter l'industrie à concevoir des systèmes innovants de contrôles des émissions, y compris des catalyseurs et des filtres catalytiques.

ÉLECTRIFICATION DES VÉHICULES

Le secteur des transports est la source de gaz à effet de serre dans le monde qui enregistre la plus forte progression, le transport routier étant responsable de la majorité de ces émissions. Le transport électrique est essentiel pour répondre aux ambitions de réduction des émissions et d'amélioration de la qualité de l'air en associant des systèmes peu énergivores à des sources d'énergie renouvelable. Les mesures d'incitation favorisant les véhicules électriques fleurissent mondialement.

RARÉFACTION DES RESSOURCES

Le développement de technologies, telles que les batteries rechargeables de plus en plus puissantes pour réduire les impacts environnementaux de la société, stimule la demande en métaux précieux et spéciaux. L'extraction de métaux à partir de sources primaires entraîne un coût environnemental important, avec une empreinte carbone élevée. Les gisements miniers faciles à exploiter sont de plus en plus rares et la richesse des minerais est toujours moindre.



Nous apportons des solutions de stockage d'énergie verte et alimentons les véhicules et technologies du futur



ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES

Nous sommes un leader innovant dans le secteur des matériaux cathodiques pour batteries lithium-ion utilisées dans le transport électrique, l'électronique portable et le stockage d'énergie



Nous contribuons au bon usage des ressources en recyclant les métaux et produits en fin de vie dans une boucle fermée



RECYCLING

Nous sommes un leader de qualité dans le recyclage des flux de déchets complexes contenant des métaux précieux et d'autres matériaux de valeur

Relever les défis importants

NOTRE MODÈLE D'ENTREPRISE ET NOTRE STRATÉGIE HORIZON 2020 VISENT À FAIRE LA DIFFÉRENCE DANS LES ENJEUX LES PLUS IMPORTANTS DU MONDE ACTUEL

SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS



Umicore met tout en œuvre pour répondre à la demande croissante de mobilité propre et de qualité de l'air. Nous sommes l'un des principaux fabricants de catalyseurs et de filtres catalytiques utilisés dans les systèmes de réduction des émissions des véhicules légers et poids lourds, tant pour les applications routières que non routières. Nos catalyseurs et filtres à particules convertissent les émissions de polluants en gaz inoffensifs et retiennent les particules, permettant ainsi à nos clients de respecter les normes environnementales d'aujourd'hui et de demain. Nos produits ont permis d'éviter l'émission dans l'air de centaines de millions de tonnes de polluants. Nous nous efforçons d'apporter des technologies écologiques garantissant la durabilité et l'efficacité des ressources dans la chaîne d'approvisionnement de l'industrie.

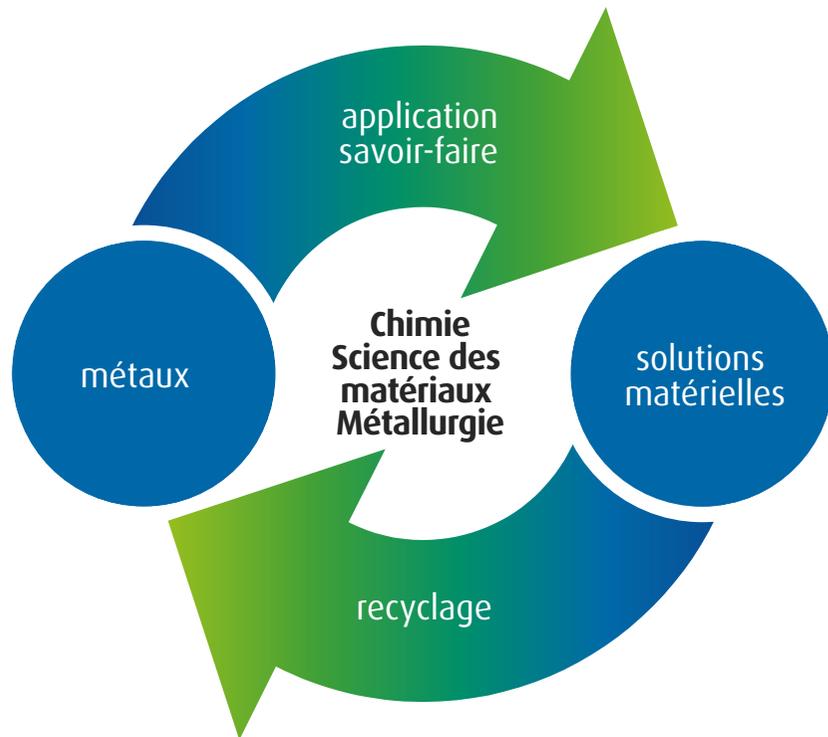
Umicore met tout en œuvre pour fournir des technologies promouvant l'efficacité énergétique, pour optimiser l'utilisation des ressources et pour réduire la pollution. Umicore est un important fabricant de matériaux cathodiques pour batteries lithium-ion, qui sont indispensables pour déterminer la puissance et la densité énergétique des batteries rechargeables, afin de maximiser les distances de trajet des véhicules électrifiés. Nos matériaux cathodiques NMC (nickel-manganèse-cobalt) sont sans pareil dans ce secteur de l'industrie. Pour répondre à la demande croissante du marché, nous avons annoncé un programme d'investissements considérables en vue d'augmenter davantage notre production de matériaux cathodiques NMC. Nous apportons des solutions visant à garantir un avenir plus propre et durable.

Umicore est déterminé à favoriser la croissance durable et à défendre notre modèle d'entreprise circulaire. Notre usine de Hoboken est la plus grande et la plus complexe installation de recyclage des métaux précieux au monde, traitant plus de 200 types de matières premières (des extractions minières et résidus industriels aux matériaux en « fin de vie », tels que les déchets électroniques et les batteries rechargeables usagées) et récupérant une vingtaine de métaux différents. Dans le cadre de notre modèle d'entreprise en boucle fermée, la plupart de nos business units recyclent les résidus industriels de leurs clients. Umicore augmente sa capacité pour répondre à la hausse de la demande. Nous offrons des avantages en matière d'approvisionnement éthique et environnemental ainsi qu'une sécurité accrue des ressources.

Umicore s'engage à promouvoir le leadership des femmes et à être un employeur attrayant partout où nous sommes présents. Nous sommes en pleine croissance avec une présence sur les marchés du monde entier et avons obtenu le statut de meilleur employeur pour nos sites en Europe et en Asie. Nous pensons que cela est dû au fait que nous nous efforçons de créer un environnement de collaboration garantissant un travail intéressant et que nous offrons, tout au long des carrières, des possibilités d'apprentissage et de perfectionnement. Cela signifie que nos employés ont une durée de service moyenne de 10 ans et que nous avons un taux de rétention supérieur à 92,8% pour l'ensemble du groupe. Nous partageons les mêmes valeurs, nous nous respectons entre nous et nous travaillons ensemble à la fabrication de matériaux pour une vie meilleure.

Faire du développement durable notre avantage concurrentiel

APPORTER LES MEILLEURES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES POUR LA MOBILITÉ PROPRE ET LE RECYCLAGE



Nous transformons les métaux en matériaux fonctionnels et les recyclons pour en faire de nouveaux matériaux. Nos produits apportent des solutions garantissant une meilleure qualité de l'air et la croissance de l'électromobilité, tandis que nous transformons les déchets métalliques en ressources. Notre approvisionnement éthique et notre approche en boucle fermée nous donnent un plus grand avantage concurrentiel.

MÉTAUX

Les métaux sont un ingrédient formidable pour la production de matériaux durables car ils peuvent être recyclés à l'infini sans perdre aucune de leurs propriétés physiques ou chimiques. C'est l'un des piliers de notre modèle d'entreprise. Un gros volume de nos métaux émane de sources recyclées : des résidus et déchets de production provenant de clients et d'autres industries ainsi que des matériaux en fin de vie obtenus à travers nos services en boucle fermée. Sur base de notre Charte d'approvisionnement durable et de notre cadre d'approvisionnement pour le cobalt, nous achetons le reste de notre approvisionnement en métaux auprès de sources primaires contrôlées sur les plans éthique et durable.

SAVOIR-FAIRE D'APPLICATION

Nous prenons les métaux et appliquons notre expertise en métallurgie, chimie, ingénierie et science des matériaux, nous ajoutons nos produits, procédés et connaissances du marché et nous offrons

des solutions permettant à nos clients de mettre au point des produits à la fois meilleurs, plus sûrs et plus sophistiqués.

SOLUTIONS DE MATÉRIAUX

Notre savoir-faire transforme les métaux en matériaux fonctionnels qui sont intégrés dans des produits par nos clients, généralement des entreprises fabriquant des produits de consommation ou à usage industriel. Nos matériaux de catalyse fournissent des solutions dans les domaines de la santé et de la qualité de l'air, tandis que nos matériaux pour batterie confèrent une plus grande autonomie et performance aux véhicules électriques et allongent la vie des batteries destinées à l'électronique portable. Nos matériaux se retrouvent également à l'intérieur des cartes mères d'ordinateurs, dans les interrupteurs domestiques et dans les satellites et fibres optiques vous permettant de rester connecté.

RECYCLAGE

Nous menons deux types d'activités de recyclage qui, ensemble, sont capables de récupérer 28 métaux. Notre activité de recyclage des métaux précieux à Hoboken en Belgique est destinée à recycler et à raffiner les matériaux les plus complexes afin de récupérer un large éventail de métaux. Nos autres activités de recyclage, en collaboration avec nos clients, récupèrent des métaux spécifiques à partir de résidus de production.



De nombreux facteurs, de l'approvisionnement en matières premières à la rétention des talents, soutiennent notre modèle d'entreprise. Nous gérons ces ressources et relations sur le long terme.

COMPÉTENCES ET EXPERTISES

Nos collaborateurs contribuent au succès d'Umicore par leur expertise et leur engagement. Les compétences en métallurgie, chimie, ingénierie et science des matériaux sont d'une importance capitale pour nos principaux domaines de croissance : le recyclage et les matériaux destinés à la mobilité propre. Le renforcement de notre présence en Asie et en Europe implique de mettre davantage l'accent sur l'attraction de talents à des postes allant d'opérateurs de production, ingénieurs et chercheurs scientifiques aux fonctions administratives et commerciales.

LA TECHNOLOGIE UMICORE

La technologie est au cœur de notre réussite. Nous sommes engagés dans l'innovation. La recherche et le développement (R&D) sont donc essentiels à notre croissance par l'innovation. Nous développons une grande partie de notre technologie en nous basant sur les découvertes du département R&D d'Umicore et investissons 6% de nos revenus en R&D. Umicore développe également sa technologie avec des partenaires académiques ou industriels et protège sa propriété intellectuelle par des brevets.

EFFICACITÉ MAXIMALE

Les matières premières telles que les combustibles et substances chimiques sont indispensables aux activités d'Umicore et sont acquises sur base de notre Charte d'approvisionnement durable. Dans la plupart des pays où nous sommes présents, et étant donné la nature spécifique d'un grand nombre de nos activités, le choix est limité en termes d'approvisionnement d'énergie. C'est pourquoi notre priorité est de maximiser l'efficacité en termes d'énergie et de matériaux auxiliaires.

LES ACTIVITÉS UMICORE

Nos activités sont menées dans des usines de recyclage, des installations de production de matériaux et produits chimiques spécialisées et dans des bureaux et centres de recherche dans 30 pays, souvent à proximité de nos clients pour soutenir la collaboration et répondre à leurs exigences spécifiques en matière de produits. Nous visons l'excellence dans la performance sociale et environnementale de toutes nos activités. Nous cherchons à minimiser l'impact des rejets de métaux, à générer des matériaux améliorés, à gérer l'énergie avec efficacité et à offrir un environnement de travail sain et sécurisé. L'excellence opérationnelle est importante à la fois pour sécuriser notre licence d'exploitation et pour contribuer à rendre Umicore plus compétitif.

INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENTS

Investir dans Umicore, c'est investir dans la production de matériaux pour une vie meilleure et soutenir notre stratégie. Umicore a un long palmarès dans le financement d'initiatives de croissance stratégiques par l'allocation de flux de trésorerie d'exploitation. L'endettement est maintenu à un niveau faible visant à conserver une cote de crédit de première qualité.

[Notre modèle d'entreprise en boucle fermée apporte une valeur environnementale, sociale et économique à toutes nos parties prenantes.](#)

PRODUITS ET SERVICES

Notre ambition est de produire des matériaux pour une vie meilleure. Les produits d'Umicore peuvent se retrouver dans des applications qui améliorent le confort du quotidien et contribuent à un monde plus efficace et plus propre. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients pour mettre au point des procédés ou matériaux sur mesure qui tiennent compte de la santé et de la sécurité, de la recyclabilité, de la rentabilité, de la réduction des déchets et de l'efficacité énergétique autant dans nos propres usines que dans la chaîne de

valeur. Nous sommes continuellement en quête de solutions innovantes pour nos clients et travaillons à répondre aux besoins d'un monde en évolution rapide et de plus en plus exigeant.

THE UMICORE WAY

Umicore s'engage envers les principes du développement durable. Nous visons l'excellence en matière d'impact social et environnemental et mettons tout en œuvre pour offrir un espace de travail sain et sécurisé. Nous apportons des solutions aux défis mondiaux : nos services de recyclage répondent à la raréfaction croissante des ressources et réduisent les rejets et déchets industriels. Nos catalyseurs aident à réduire la pollution de l'air, tandis que nos matériaux pour batteries rechargeables contribuent à faire du transport électrique une réalité. Umicore offre des emplois de haute qualité avec des salaires compétitifs, des possibilités de formation et d'évolution et des perspectives d'emploi sur le long terme. Chaque site vise à être considéré comme un employeur attractif à l'échelle locale. Umicore soutient le principe de la négociation collective et a signé l'Accord-cadre international sur le développement durable avec IndustriALL Global Union.

CROISSANCE ET RENDEMENTS SUPÉRIEURS

Umicore vise à générer un rendement des capitaux engagés de plus de 15%. L'un de nos objectifs Horizon 2020 est de doubler nos revenus, principalement par la croissance de nos activités de recyclage et de production de matériaux destinés à la mobilité propre. Si notre but principal se concentre sur la croissance organique, nous envisageons également des acquisitions si celles-ci correspondent à notre stratégie et peuvent apporter de la valeur ajoutée à nos actionnaires. Notre politique consiste également à verser un dividende stable ou en augmentation progressive. Nous avons déjà plusieurs fois rémunéré nos actionnaires avec nos excédents de trésorerie sous forme de rachats d'actions.

Performance économique

OBJECTIF 2020

RENFORCER NOTRE LEADERSHIP

Confirmer notre position forte et notre spécificité dans le domaine du recyclage et des matériaux pour la mobilité propre.

DOUBLER LES RÉSULTATS

Au moins doubler l'EBIT récurrent par rapport à 2014 et sans tenir compte des activités non-continuées.

RÉÉQUILIBRER LE PORTEFEUILLE

Assurer une meilleure répartition des contributions entre les 3 segments d'activité.

PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS

- ① Contexte réglementaire et législatif
- ② Approvisionnement durable et éthique
- ③ Technologie et substitution
- ④ Marché
- ⑤ Prix des métaux

VOIR RISQUES, P. 41



EN PRATIQUE En croissance pour une mobilité propre

Umicore a concentré ses investissements de croissance dans les domaines de la mobilité propre et du recyclage, en vue d'atteindre les objectifs de sa stratégie Horizon 2020.

Ces investissements constituent les bases d'une croissance à long-terme et créent déjà de la valeur aujourd'hui en générant des rendements attractifs.



VOIR ANNUALREPORT.UMICORE.COM

Visite du Conseil d'administration à Umicore Jiangmen, Chine 2018



Umicore Rapport annuel intégré 2018

Revue économique

NOUS AVONS ATTEINTS NOS OBJECTIFS HORIZON 2020 AVEC DEUX ANS D'AVANCE ET CONFIRONS NOTRE POTENTIEL DE CROISSANCE SUPPLÉMENTAIRE

€ 514m

EBIT RÉCURRENT

€ 478m

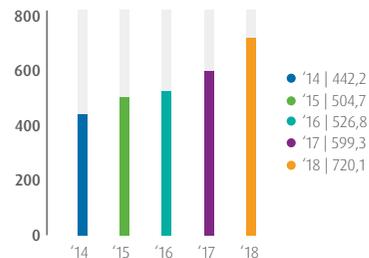
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

15,4%

ROCE

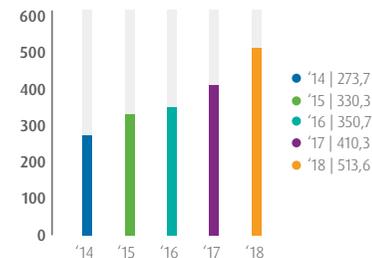
EBITDA RÉCURRENT

Millions d'euros



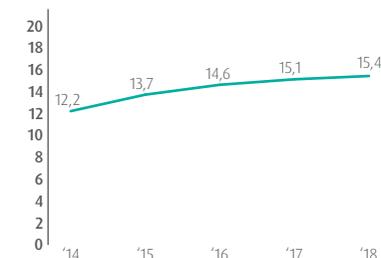
EBIT RÉCURRENT

Millions d'euros



RETOUR SUR CAPITAUX EMPLOYÉS (ROCE)

%



Nous avons sélectionné 3 indicateurs clés de performance pour mesurer notre succès dans l'exécution de notre stratégie de croissance Horizon 2020 et nos progrès vers nos objectifs à plus long terme :

- **EBITDA récurrent** : cet indicateur clé donne une information claire sur les bénéfices et la rentabilité, et est également une bonne approximation pour la génération de flux de trésorerie opérationnels (flux de trésorerie provenant des opérations avant variation du fonds de roulement en espèces).
- **EBIT récurrent** : dans le cadre de notre stratégie Horizon 2020, nous avons fixé comme objectif de doubler l'EBIT récurrent entre 2014 et 2020.
- **ROCE** : nous voulons que nos investissements créent de la valeur en générant des rendements attractifs et avons fixé un objectif pour notre ROCE au niveau du groupe d'au moins 15%.

Umicore réalise avec succès sa stratégie pour être un leader incontesté en matériaux destinés à la mobilité propre et en recyclage, grâce à son offre technologique de produits et de procédés, associée à son approche en boucle fermée et à son approvisionnement durable. Dans le cadre de sa stratégie, Umicore a gagné de nouveaux contrats de taille significative au cours du deuxième semestre 2018, qui accéléreront sa croissance dans les années à venir. Par exemple, chez Automotive Catalysts, Umicore a gagné la plus grande part des plateformes de moteurs à essence nécessitant des filtres à particules en Europe et en Chine. Chez Rechargeable Battery Materials, Umicore a continué à se qualifier pour d'importantes plateformes pour véhicules électriques à l'échelle globale.

Notre EBITDA récurrent a augmenté chaque année depuis 2014, l'année de référence pour notre stratégie Horizon 2020, malgré les cessions de 4 business units.

En 2018, l'EBITDA récurrent a augmenté de 23%, et les 3 business groups ont enregistré une croissance.

L'EBIT récurrent de € 514 millions en 2018 dépasse notre objectif initial pour 2020, et ce 2 ans à l'avance. Par rapport à l'année de référence de 2014, les rendements sur capitaux employés ont augmenté de façon significative et s'appliquent maintenant à une base beaucoup plus large de capitaux employés, ce qui est source d'une création significative de valeur pour les actionnaires.

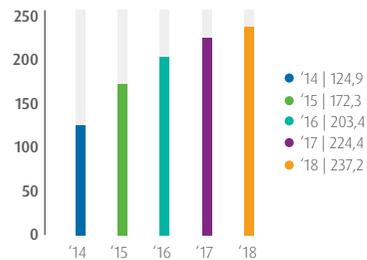
En 2018, une année marquée par des investissements intenses, le ROCE du groupe a augmenté à 15,4%, au-dessus de notre objectif, et tous les Business Groups ont continué à créer de la valeur pour les actionnaires.

De plus, nous avons continué d'accélérer nos efforts en R&D, ce qui a abouti à une croissance de 56% du nombre de dépôts de familles de brevets par rapport à l'exercice précédent.

CATALYSIS

EBITDA RÉCURRENT

Millions d'euros

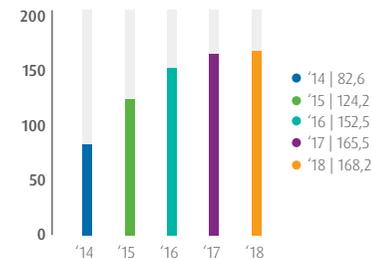


Les revenus de Catalysis ont augmenté de 9%, bénéficiant principalement de l'intégration des activités de Haldor Topsoe dans les catalyseurs diesel poids lourds et stationnaires, ainsi que d'une plus forte demande pour les technologies de catalyseurs essence d'Umicore. L'EBIT récurrent a augmenté de 2%; la croissance des volumes a été compensée en partie par un mix moteur moins favorable en Europe. Le ROCE de Catalysis inclut un effet de dilution temporaire, que nous avons anticipé, en raison des acquisitions récentes qui n'ont pas encore livré leur plein potentiel de synergies. Chez Catalysis, de nouvelles capacités seront mises en service en Chine, en Europe et en Inde vers la fin de l'année pour répondre à la demande suite aux marchés gagnés récemment pour des plateformes conformes aux nouvelles législations.

Les revenus d'**Automotive Catalysts** ont augmenté, grâce à une plus grande contribution de l'activité des catalyseurs diesel pour poids lourds et à une demande accrue pour les technologies de catalyseurs essence d'Umicore.

EBIT RÉCURRENT

Millions d'euros



Umicore a gagné la plus grande part des nouvelles plateformes essence nécessitant des filtres à particules en Europe et en Chine et devient le leader mondial dans ce segment.

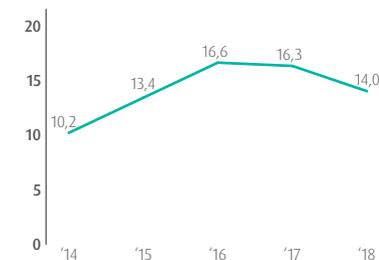
Compte tenu de la part croissante des moteurs essence dans le mix, Umicore est la mieux placée pour bénéficier de la croissance de valeur sans précédent du marché des catalyseurs automobiles.

Umicore a enregistré une hausse des volumes de vente de catalyseurs automobiles par rapport à l'an dernier, ce qui traduit sa position de force dans les applications essence, et malgré la chute rapide des ventes de voitures diesel en Europe. La production mondiale de véhicules légers a diminué de 1,1% en 2018, reflétant le ralentissement des marchés automobiles chinois et européen au second semestre de l'année.

En Europe, Umicore a rencontré une forte demande pour ses catalyseurs essence, plus particulièrement pour les moteurs à injection directe, qui nécessitent des systèmes catalytiques plus complexes sous la norme Euro 6d. Pour répondre à cette demande

RETOUR SUR CAPITAUX EMPLOYÉS (ROCE)

%



croissante, Umicore élargit la capacité de son usine de Nowa Ruda en Pologne. Les lignes de production supplémentaires devraient être mises en service au second semestre de 2019. Les revenus ont souffert de la baisse de production de voitures diesel et, dans une moindre mesure, des retards de livraison de plateformes des clients au deuxième semestre provoqués par l'introduction du nouveau cycle de test WLTP.

En Amérique du Nord, les revenus d'Umicore ont augmenté malgré un marché automobile en déclin. Umicore a bénéficié d'un bon mix de plateformes, avec une exposition accrue au segment populaire des utilitaires sport et l'acquisition de nouveaux clients. Les volumes d'Umicore étaient en nette augmentation en Amérique du Sud, conformément à la reprise du marché automobile.

Umicore a enregistré des revenus plus élevés en Chine, où sa clientèle a progressé plus vite que le marché. Ces excellents résultats sont fortement contrastés avec l'évolution du marché automobile chinois, qui a reculé au cours du deuxième semestre. En outre, Umicore a décroché des contrats supplémentaires pour ses plateformes conformes



aux normes China 6a et 6b. Pour honorer ces contrats, Umicore augmente considérablement sa capacité de production catalytique en Chine avec de nouvelles lignes dont l'exploitation est prévue à la fin de 2019. Umicore a accru avec succès sa part de marché auprès des constructeurs japonais au niveau mondial, alors qu'en Corée, les revenus sont restés stables dans un marché en léger recul. Soutenue par l'accélération de production continue dans sa nouvelle usine en Thaïlande, Umicore a surpassé le marché sud-asiatique. En Inde, Umicore a remporté de nouveaux contrats Bharat Stage 6, pour lesquels une nouvelle capacité de production sera mise en service au courant de l'année 2019.

Le segment du diesel pour poids lourds a bénéficié de l'intégration des activités de Haldor Topsoe en matière de catalyseurs diesel poids lourds et stationnaires.

Cette acquisition nous a permis d'élargir notre portefeuille technologique, d'augmenter notre clientèle en Europe et en Chine et d'accroître notre périmètre de production.

Umicore est à présent en meilleure position pour capter la croissance future du marché mondial des poids lourds, qui devrait plus que doubler de valeur d'ici 2025 (par rapport à 2017) en raison d'une législation plus stricte dans les régions clés.

Chez **Precious Metals Chemistry**, les revenus générés par les catalyseurs pour piles à combustible utilisés dans le segment du transport ont augmenté, bénéficiant d'une première adoption de la technologie des motopropulseurs à piles à combustible en tant que solution de remplacement écologique aux moteurs à combustion interne, autant pour des applications sur voitures que sur poids

lourds. Umicore possède un portefeuille complet et compétitif de technologies catalytiques pour piles à combustible et a conclu des accords de collaboration étroite avec de grands constructeurs pour des plateformes automobiles existantes ainsi que pour des programmes de développement futurs.

Afin de soutenir la croissance de sa clientèle, Umicore élargit sa capacité de production de catalyseurs pour piles à combustible en Corée, comme annoncé en décembre 2018. La nouvelle usine sera mise en service vers la fin de 2019 et la production augmentera en 2020.

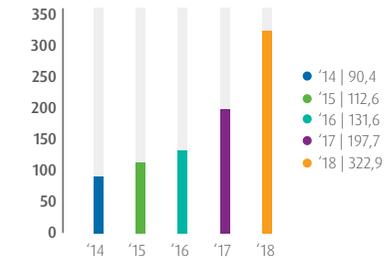
Cette expansion souligne la position inégalée d'Umicore dans les matériaux destinés à la mobilité propre en tant que seule entreprise au monde à offrir, à l'échelle commerciale, l'éventail complet des technologies de matériaux nécessaires à la transition vers une mobilité plus propre.

Parallèlement aux catalyseurs pour piles à combustible, la hausse des ventes d'ingrédients pharmaceutiques actifs et de produits utilisés dans des applications de déposition métallique chimique a contribué à la croissance globale des revenus de la business unit d'un an à l'autre.

ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES

EBITDA RÉCURRENT

Millions d'euros



Les revenus d'Energy & Surface Technologies ont considérablement augmenté (+44%), et Rechargeable Battery Materials a continué à croître plus rapidement que le marché des véhicules électriques. Le business group a également bénéficié d'une forte demande et d'un environnement tarifaire favorable dans les activités de raffinage et de distribution de Cobalt & Specialty Materials au cours du premier semestre.

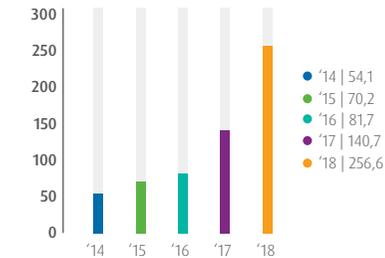
L'augmentation de l'EBIT récurrent était encore plus forte (+82%), reflétant les économies d'échelle suite à la montée en puissance de la nouvelle capacité en Corée et en Chine dans le cadre du programme d'investissement de € 460 millions, démarré en 2016. Ce programme se composait d'une part d'une expansion à un projet existant en Chine et d'autre part d'un tout nouveau site en Corée, et a été achevé en 2018, plus rapidement que prévu.

Le ROCE pour Energy & Surface Technologies a beaucoup augmenté, malgré une augmentation de 50% du capital employé d'une année à l'autre.

Les revenus d'Energy & Surface Technologies devraient continuer d'augmenter en 2019 grâce à la poursuite de la croissance de Rechargeable Battery Materials. Cette croissance devrait être

EBIT RÉCURRENT

Millions d'euros



plus prononcée au deuxième semestre, lorsque les premières lignes de production seront mises en service dans la nouvelle usine en Chine.

Les revenus et volumes de **Rechargeable Battery Materials** ont augmenté considérablement, principalement grâce à la forte demande en matériaux cathodiques brevetés NMC (nickel manganèse cobalt) Cellcore® d'Umicore utilisés dans les batteries lithium-ion destinées aux applications de transport. Cette croissance a été soutenue par l'augmentation rapide de nouvelles capacités de production en Chine et en Corée. En outre, les expéditions de matériaux cathodiques LCO (cobaltite de lithium) à haute intensité énergétique pour les batteries utilisées dans les appareils électroniques portables haut de gamme et les expéditions de matériaux cathodiques NMC pour les applications de stockage d'énergie ont également été plus élevées que l'an dernier.

Les ventes de véhicules hybrides rechargeables et entièrement électriques ont augmenté de plus de 60% d'un an à l'autre à l'échelle mondiale et ont atteint 2 millions de véhicules en 2018. La majorité des constructeurs automobiles ont commencé à élargir leur offre de modèles automobiles électriques afin

RETOUR SUR CAPITAUX EMPLOYÉS (ROCE)

%



d'anticiper l'entrée en vigueur de réglementations CO₂ plus strictes dans plusieurs régions. Le large portefeuille d'Umicore en termes de technologies de matériaux cathodiques offre aux constructeurs automobiles du monde entier des solutions de pointe permettant d'atteindre de plus longues durées d'autonomie, une plus grande rapidité de charge et une faible dégradation de la batterie, cela en plus d'une optimisation des coûts. Umicore a gagné une part importante de la croissance du segment : ses produits sont présents dans plus de 20 plateformes auprès de constructeurs automobiles dans le monde et sont en phase de qualification pour plusieurs plateformes importantes. Umicore a également la capacité d'augmenter rapidement la production. Ses lignes de production brevetées sont à même de produire la gamme complète des matériaux NMC, tous certifiés conformes aux exigences automobiles les plus strictes.

Afin de répondre à la demande croissante de ses clients, Umicore élargit sa capacité de production de matériaux cathodiques en Corée et en Chine et entamera bientôt la construction de sa première usine de production en Europe. La mise en place accélérée des nouvelles lignes en Corée et en



Chine a soutenu la croissance rapide des volumes au cours de l'année et a généré des économies d'échelle. La construction du tout nouveau site en Chine se déroule conformément au calendrier, avec une mise en service prévue aux alentours de la mi-2019. À Nysa, en Pologne, les travaux d'ingénierie sont en cours et la construction de la nouvelle usine de production de matériaux cathodiques devrait commencer au printemps 2019 avec une mise en service prévue pour la mi-2020.

Les revenus de **Cobalt & Specialty Materials** ont augmenté par rapport à l'an dernier. Les activités de raffinage, recyclage et distribution ont généré d'excellents résultats dans la première moitié de l'année en raison de la croissance élevée des volumes et des prix favorables. Les conditions de marché sont devenues plus difficiles dans la seconde moitié de l'année, en particulier à cause de la chute rapide du prix du cobalt après les niveaux record atteints en juin. Les activités produits ont enregistré une forte demande en composés de nickel utilisés dans les industries des batteries, de la galvanisation et des catalyseurs, et en carboxylates utilisés dans les applications catalytiques. Les revenus de l'activité de Tool Materials ont été légèrement inférieurs aux niveaux élevés de 2017.

Le business group Energy & Surface Technologies comprend l'activité de recyclage de batteries, conforme à l'approche en boucle fermée d'Umicore. Umicore a enregistré des niveaux d'activité supérieurs dans son usine pilote de recyclage de batteries et a remporté de nouveaux contrats pour le recyclage de batteries usagées dans le domaine de l'automobile et des appareils électroniques portables.

Face à l'augmentation rapide de la pénétration mondiale des véhicules électriques attendue dans les années à venir, le recyclage de batteries à

l'échelle industrielle sera vital pour la mobilité électrique durable. Grâce à son expertise de longue date en science des matériaux, métallurgie et chimie et à son vaste savoir-faire en matière de procédés de recyclage de métaux à grande échelle, Umicore a développé des capacités industrielles et des compétences inégalées pour récupérer des matières premières essentielles, à partir de batteries usagées et de déchets de production de batterie, de manière durable.

La raréfaction croissante des métaux et l'augmentation des pressions sociétales pour se fournir en matières premières de manière durable sur les plans environnementaux et éthiques ont entraîné un besoin accru de traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement. Un nombre croissant de constructeurs automobiles cherchent donc à adopter une approche en boucle fermée comme celle offerte par Umicore. Les alliances en recherche et technologie qu'Umicore a conclues avec BMW et Audi en 2018 soulignent les mérites de l'approche en boucle fermée d'Umicore.

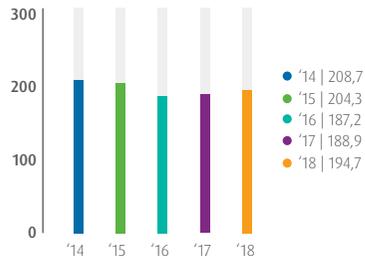
Les revenus d'**Electroplating** sont restés stables. La hausse des revenus liés aux applications décoratives et composés platinés utilisés dans des matériaux électro-catalytiques est compensée par l'impact de la pression concurrentielle sur les électrolytes à base de métaux précieux utilisés dans les appareils électroniques portables.

Les revenus d'**Electro-Optic Materials** ont été légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente, en grande partie à cause d'une plus petite contribution des activités de substrats, qui ont été affectées par la faible demande de la part des segments LED et du photovoltaïque spatial. La demande en tétrachlorure de germanium et finitions optiques infrarouges est restée stable.

RECYCLING

EBITDA RÉCURRENT

Millions d'euros



En excluant l'impact de la vente des activités européennes de Technical Materials en janvier 2018, les revenus et l'EBIT récurrent ont augmenté respectivement de 6% et 12%. Cela traduit principalement la croissance des volumes traités et des prix de métaux plutôt favorables chez Precious Metals Refining.

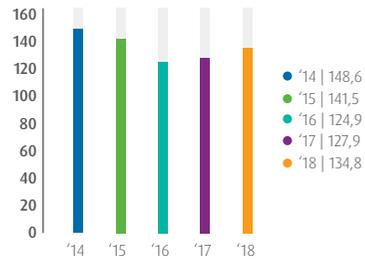
Recycling reste une activité à haut rendement grâce à son business model et à son offre de services uniques. L'augmentation du ROCE en 2018 inclut l'impact des cessions des opérations européennes de Technical Materials.

Les revenus et bénéfices de **Precious Metals Refining** ont été considérablement supérieurs, principalement grâce à l'augmentation des volumes traités, malgré l'impact de l'incendie à l'usine d'Hoboken, et à un environnement tarifaire plutôt favorable pour certains platinoïdes (métaux du groupe platine) et métaux spéciaux.

Les volumes traités sur l'ensemble de l'année ont augmenté malgré l'incendie à l'usine d'Hoboken le 12 septembre 2018. Cet incendie s'est déclaré dans l'une des stations de purification des gaz et

EBIT RÉCURRENT

Millions d'euros



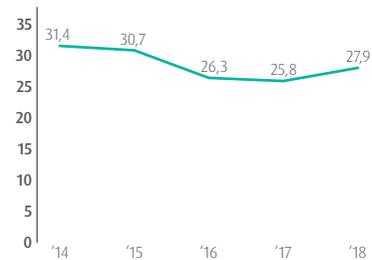
l'installation affectée a dû fermer pour des travaux de nettoyage et de réparation jusqu'à la mi-janvier 2019. Si les activités des autres parties de l'usine n'ont pas été touchées, le débit de production global de l'usine en a fait les frais. Cela a entraîné une croissance des volumes plus faible que ce qui avait été anticipé initialement ainsi qu'une augmentation temporaire du fonds de roulement à la fin de l'année. L'amélioration des performances de la fonderie a pu permettre que son arrêt pour maintenance soit reprogrammé au début de 2019, ce qui a également contribué à la croissance des volumes en 2018.

En outre, les investissements environnementaux visant à moderniser la raffinerie de plomb ont été achevés en 2018 et ont entraîné une réduction importante et immédiate des émissions.

Le mix d'approvisionnement n'a pratiquement pas changé. Si la disponibilité des sous-produits industriels et des matériaux en fin de vie a été bénéfique pour la montée en puissance, la pression concurrentielle dans certains segments a continué à avoir un impact sur les conditions commerciales.

RETOUR SUR CAPITAUX EMPLOYÉS (ROCE)

%



En excluant l'impact de la cession des activités européennes de Technical Materials au début de 2018, les revenus de **Jewelry & Industrial Metals** sont restés stables. Les résultats des activités produits sont restés bons, en particulier pour les applications industrielles, malgré la pression concurrentielle et une disponibilité moindre des déchets contenant de l'argent qui ont affecté les activités de raffinage et de recyclage. Les niveaux de commande pour les produits de bijouterie sont restés stables. En Chine, la construction de l'usine de production d'équipements utilisés dans l'industrie du verre spécial est pratiquement terminée. L'installation sera mise en service au premier trimestre de 2019.

La contribution aux bénéfices de **Precious Metals Management** a augmenté par rapport à l'année précédente, principalement en raison des conditions de négoce favorables pour la plupart des platinoïdes. La demande de livraison physique de métaux était également forte, traduisant la hausse de la demande en argent et autres métaux industriels, ainsi qu'une reprise de la demande de lingots d'or au deuxième semestre.



REVUE FINANCIÈRE

ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

Les éléments non récurrents ont eu un impact négatif de € 14 millions sur l'EBIT pour l'ensemble de la période. Les frais de restructuration représentaient € 14 millions et étaient principalement liés au plan visant à fermer les activités industrielles à Guarulhos (Brésil) et à les transférer sur le site existant d'Americana. Les dépréciations sur les stocks de métaux immobilisés en permanence représentaient une charge de € 6 millions et sont en grande partie liées à un prix inférieur du cobalt à la fin de la période. Ces charges ont été partiellement compensées par des revenus non récurrents, y compris le gain sur la vente des opérations européennes de Technical Materials. L'impact négatif des éléments non récurrents sur le résultat net (part du Groupe) s'élevait à € 9 millions.

Umicore a adopté IFRS 9 sur les Instruments Financiers à partir du 1^{er} janvier 2018. Celle-ci remplace les provisions IAS 39 en ce qui concerne la comptabilisation et la classification des actifs et dettes financières, des instruments financiers et de couverture. Par conséquent, Umicore n'applique plus IAS 39 et ne rapporte plus d'effet IAS 39.

RÉSULTATS FINANCIERS ET FISCALITÉ

Les charges financières nettes récurrentes se sont élevées à € 69 millions, soit une hausse par rapport à l'an dernier. Les charges d'intérêt nettes ont augmenté car la dette à moyen et long terme de € 690 million a été contractée pour l'ensemble de la période. L'accélération de la croissance en Asie a également eu pour conséquence une hausse des besoins de financement en devises locales et des coûts de change plus élevés.

La charge fiscale récurrente sur la période s'est élevée à € 107 millions, une augmentation en ligne avec la hausse du résultat opérationnel sous-jacent. Elle correspond à un taux d'imposition récurrent réel de 24,4%, légèrement plus bas que les 25,7% de 2017. La charge fiscale totale payée pour l'année s'est élevée à € 127 millions.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le cash-flow d'exploitation avant changement du besoin en fonds de roulement a augmenté à un niveau de record de € 800 millions.

La majorité de ce cash-flow a été utilisé pour financer une augmentation du besoin en fonds de roulement de € 707 millions. Cette augmentation provient de l'expansion des activités et de l'augmentation du prix de certains métaux, en particulier au sein du business group Energy & Surface Technologies, qui représentait plus de deux tiers des besoins en fonds de roulement d'Umicore.

Les dépenses d'investissement ont atteint € 478 millions, une augmentation par rapport aux € 362 millions de 2017, et les dépenses d'investissements du business group Energy & Surface Technologies représentant deux tiers de ce montant. En 2019, les dépenses d'investissement devaient être supérieures à celles de 2018, soutenues par l'ajout de nouvelles lignes de production qui a commencé chez Rechargeable Battery Materials, les expansions de capacité dans le segment Catalysis et les investissements à réaliser lors de l'arrêt prolongé à Hoboken.

Les acquisitions et cessions ont représenté une sortie nette de liquidité de € 95 millions. Ceci inclut l'augmentation de la participation d'Umicore dans son entité de production de matériaux cathodiques chinois à 90% et l'acquisition de catalyseurs de métathèse de Materia, en partie compensées par le produit de la vente des opérations européennes de Technical Materials, qui ont toutes eu lieu au cours de la première partie de l'année.

Dividendes versés aux actionnaires d'Umicore sur la période représentent € 175 millions et la sortie nette de liquidité pour l'achat d'actions propres dans le contexte de l'exercice des options sur actions était € 79 millions.

DETTE FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2018, la dette financière nette s'élevait à € 861 millions, en hausse par rapport aux € 840 millions au début de l'année. Ceci reflète le produit net de € 881 millions de l'augmentation de capital de février et le cash-flow net libre de la période. La majeure partie de l'encours de la dette financière se compose des € 690 millions de placements privés de dette à long terme en Europe et aux Etats-Unis.

Le ratio dette nette sur EBITDA récurrent s'élevait à 1,2x à la fin de la période, ce qui laisse une marge de bilan confortable pour exécuter la stratégie de croissance.

Les capitaux propres s'élevaient à € 2 609 millions, ce qui résulte en un gearing (dette nette / (dette nette + capitaux propres)) de 24,4%, comparé à 31% fin 2017.

Investir dans Umicore

€ 0,75

DIVIDENDE ANNUEL

€ 1,36

BÉNÉFICE RÉCURRENT

NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES

	2018
Nombre d'actions émises au 31 décembre	246.400.000
dont actions propres	5.356.583
dont actions en circulation	241.043.417
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation	239.202.537
Dilution potentielle due aux plans d'options sur actions	2.484.056
Nombre pondéré moyen ajusté d'actions ordinaires	241.686.593

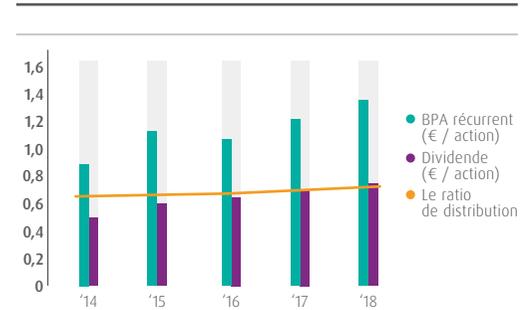
Investir dans Umicore, c'est investir dans la production de matériaux pour une vie meilleure - notre mission étant Materials for a better life - et soutenir notre stratégie.

Nous avons une structure de capital solide avec une marge de financement suffisante pour exécuter notre stratégie de croissance. L'endettement est maintenu à un niveau faible de manière à conserver l'équivalent d'un statut de crédit de première qualité.

L'ACTION UMICORE

Les actions Umicore sont cotées sur Euronext. Le 8 février 2018, Umicore a placé 22.400.000 nouvelles actions auprès d'investisseurs institutionnels, une opération qui a généré un bénéfice net de € 881 millions. Le 12 février 2018, les nouvelles actions ont été admises à la négociation sur Euronext Bruxelles, si bien que le nombre total d'actions en circulation et entièrement libérées

RETOURS AUX ACTIONNAIRES



ainsi que le nombre de droits de vote s'élevèrent à 246.400.000.

Umicore a racheté 1.958.988 de ses propres actions en 2018. Au cours de l'année, 1.037.470 actions ont été utilisées dans le contexte de l'exercice des options sur actions. Le 31 décembre 2018, Umicore détenait 5.356.583 actions propres, soit 2,17% du total des actions en circulation du Groupe.

PLUS-VALUE POUR LES ACTIONNAIRES

La politique d'Umicore consiste à payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Aucun ratio de distribution n'a été fixé. Le Conseil d'Administration proposera un dividende brut annuel de € 0,75 par action lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires. Compte tenu de l'acompte sur dividende de € 0,35 par action versé le 28 août 2018 et sous réserve d'approbation par les actionnaires, un montant brut de € 0,40 par action sera versé le 2 mai 2019.

INDICES & NOTATIONS

CARBON CLEAN 200

- 1^{er} en "Materials", 13^{eme} globalement

ECPI

- EMU Ethical Equity
- World ESG Equity
- Global Megatrend 100
- Euro ESG Equity

FORUM ETHIBEL

- Sustainability Index Excellence Europe
- Sustainability Index Excellence Global
- Ethibel PIONEER

FTSE RUSSEL

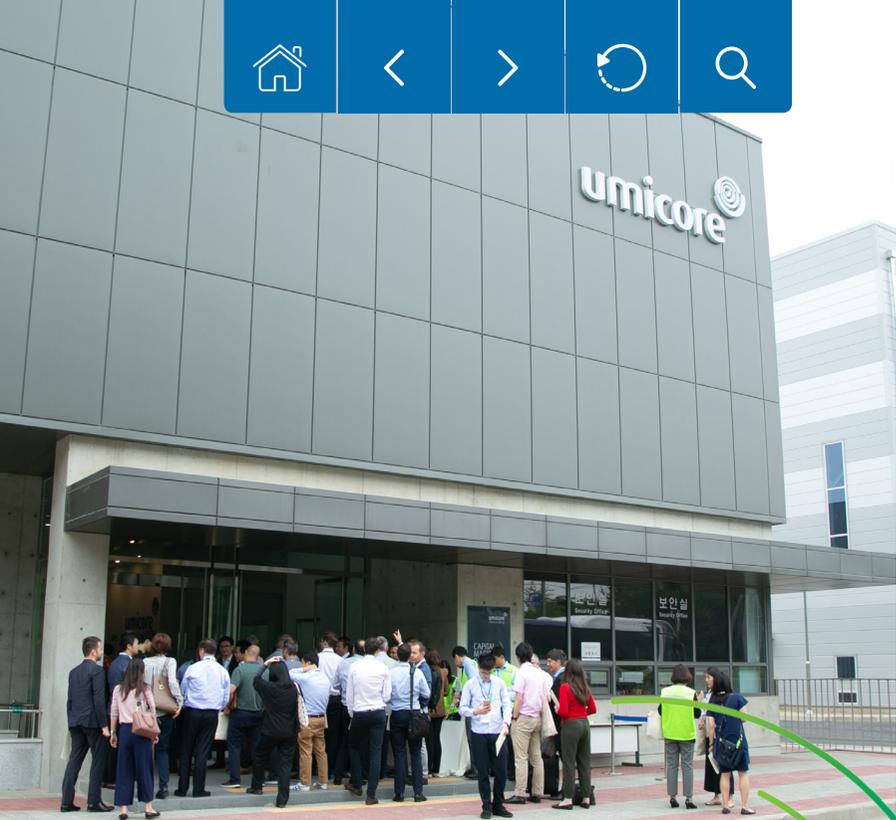
- FTSE4GOOD
- FTSE Environmental Opportunities Index Series

MSCI

- MSCI BELGIUM IMI INDEX
- ACWI Sustainable Impact Index (7^{eme})
- Global Pollution Prevention Index (1^{er})
- AAA ESG Rating (Leader)

VIGEO EIRIS

- Eurozone 120
- Benelux 20



CAPITAL MARKETS DAY **POWERING AHEAD**

SEOUL, CORÉE



VOIR INVESTOR RELATIONS ONLINE

Tous les 2 à 3 ans, Umicore organise des Capital Markets Days pour informer nos investisseurs et analystes de nos actualités par des présentations approfondies sur des sujets concernant à la stratégie d'Umicore.

Suite aux derniers Capital Markets Days en 2015, durant lesquels la stratégie de croissance Horizon 2020 a été introduite, Umicore a tenu des Capital Markets Days à Séoul les 6 et 7 juin dernier sous le thème « Powering Ahead ». Au cours de l'événement, l'équipe de direction a présenté une mise à jour stratégique d'Horizon 2020 en mettant un accent particulier sur la position unique d'Umicore sur le marché des matériaux de mobilité propre d'aujourd'hui et de demain. Plus de 70 investisseurs et analystes du monde entier ont fait le voyage jusqu'à Séoul et près de 200 personnes ont suivi le webcast, preuve du vif intérêt de la communauté financière pour la manière dont Umicore ouvre la voie de la mobilité propre.

Lors de l'événement, le CEO Marc Grynberg est revenu sur les premières étapes déjà réalisées depuis le lancement d'Horizon 2020 et a fait le point sur les mégatendances, toujours plus importantes, qui stimulent les activités principales d'Umicore.

Pascal Reymondet (EVP de Catalysis) et Kurt Vandeputte (SVP de Rechargeable Battery materials) ont donné plus de détails sur la position de leader d'Umicore dans l'industrie des catalyseurs automobiles et des matériaux pour batteries rechargeables et sur la manière dont la technologie et les réglementations environnementales favoriseront la croissance de leurs activités respectives durant les années à venir.

Denis Goffaux (ancien CTO et actuel EVP d'Energy & Surface Technologies) a, quant à lui, apporté davantage d'informations sur la feuille de route de l'innovation à long terme d'Umicore concernant les matériaux de mobilité propre. Il a également expliqué comment la flexibilité technologique d'Umicore répond aux différents défis en termes de futurs motopropulseurs.

Umicore a également invité les participants à des visites guidées de son site de production de pointe pour matériaux cathodiques à Cheonan et de son centre de développement technologique pour catalyseurs automobiles à Incheon, tous deux à proximité de Séoul.

Ces visites ont donné aux participants l'occasion unique de discuter avec l'équipe de direction et de voir concrètement comment Umicore assure son leadership en matière de mobilité propre et la réalité, sur place, de nos installations R&D et de production.

Chaîne de valeur et société

OBJECTIF 2020

APPROVISIONNEMENT DURABLE

Sécuriser nos approvisionnements et promouvoir notre offre en boucle fermée.

PRODUITS ET SERVICES DURABLES

Mettre au point des produits qui génèrent une valeur durable pour nos clients ou la société.

PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS

- 1 Contexte réglementaire et législatif
- 2 Approvisionnement durable et éthique
- 3 Technologie et substitution
- 4 Marché
- 7 Climat & Environnement

VOIR RISQUES EN P.41



EN PRATIQUE

Présenter le monde des technologies durables aux écoles

Umicore est une entreprise axée sur la technologie qui s'intéresse particulièrement à la prochaine génération d'innovateurs.

Stimuler l'intérêt scientifique et inciter les jeunes à réfléchir à l'innovation sont importants dans la construction d'un avenir durable.



VOIR [ANNUALREPORT.UMICORE.COM](https://annualreport.umicore.com)

Des élèves explorent la technologie infrarouge optique d'Umicore à Olen, Belgique

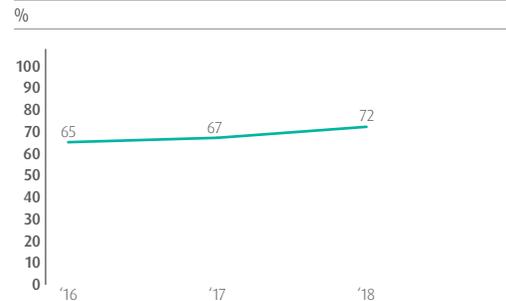


Umicore. Rapport annuel intégré 2018

Chaîne de valeur et société

NOTRE OBJECTIF EST DE METTRE A PROFIT NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA CHAÎNE DE VALEUR, AUSSI BIEN EN AMONT AVEC NOS FOURNISSEURS, QU'EN AVAL AVEC NOS CLIENTS

REVENUS EN MOBILITÉ PROPRE & RECYCLAGE



Notre succès se mesure à notre capacité à offrir des bénéfices en matière d'environnement et d'approvisionnement éthique pour les matières premières rares, et à fournir des produits et des services créant une valeur durable pour nos clients et pour la société.

Les objectifs Horizon 2020 d'Umicore reflètent une vision proactive de notre rôle dans la chaîne de valeur globale. Ils ont trait en amont à la présence et à l'impact d'Umicore, par exemple par son interaction avec les fournisseurs ou sur nos sites, ainsi qu'en aval à l'impact de nos produits et services.

En amont, nous avons mis davantage l'accent sur la gestion des principaux critères d'approvisionnement des matières premières. Nous avons également cherché à garantir que les efforts d'Umicore en matière d'approvisionnement éthique puissent générer un avantage concurrentiel pour l'entreprise.

En aval, nous disposons d'un solide portefeuille de produits et de services qui présentent des avantages spécifiques en termes de développement durable pour nos clients et pour la société.

Notre expertise de longue date, en évolution constante, en approvisionnement éthique et en gestion durable des matières premières, est utilisée afin de promouvoir de meilleures pratiques. En 2018, Umicore a joué un rôle de premier plan dans plusieurs efforts entrepris pour faire progresser les pratiques industrielles, notamment avec le Cobalt Institute, où Umicore a soutenu le développement de la Charte d'évaluation responsable dans le secteur du Cobalt (CIRAF), cadre de gestion pour l'évaluation et l'atténuation des risques, visant à garantir une production et un approvisionnement responsables du cobalt.

Au sein de la « Global Battery Alliance » du Forum économique mondial, Umicore a endossé un rôle de premier plan dans le groupe de travail consacré à l'économie circulaire qui, en 2018, a concentré ses efforts sur l'identification et l'analyse des écarts pour boucler le cycle de vie des batteries. Nous avons en outre contribué à un autre projet important au sein de la Global Battery Alliance visant à développer une norme destinée à l'activité minière artisanale et à petite échelle afin de garantir que l'industrie de l'extraction de cobalt n'exploite le travail des enfants.

Pour en savoir plus sur nos partenariats et notre travail avec la société civile, veuillez consulter notre engagement vis-à-vis des parties prenantes à la page 63.

The Umicore Way est le fondement de toutes les activités d'Umicore. Nous pensons que les matériaux ont joué un rôle clé dans les progrès réalisés par l'humanité, qu'ils sont au cœur de la vie quotidienne et qu'ils continueront à créer la prospérité future. Nous pensons aussi que les matériaux à base de métaux ont un rôle crucial à jouer, puisqu'il est possible de les recycler efficacement et indéfiniment pour qu'ils servent de base aux produits et aux services durables. Umicore vise une position de leader sur le marché par son aptitude à fournir et à créer des solutions à base de matériaux contribuant à améliorer fondamentalement la qualité de vie. Nous avons adopté des politiques afin de garantir que nos activités soient en phase avec The Umicore Way, dont le Code de conduite d'Umicore, la politique des droits de l'Homme et la Charte d'approvisionnement durable.

Umicore souscrit pleinement à la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies. Nous nous sommes engagés à défendre les droits fondamentaux de l'être humain et nous les respectons au cours nos activités partout dans le monde. Notre engagement envers le respect des droits de l'Homme et des Conditions de travail s'applique à tous les employés d'Umicore, toutes les filiales et entreprises associées dont nous avons le contrôle opérationnel, ainsi qu'à tous les sous-traitants qui travaillent sur nos sites.

Notre succès dépend de la relation de confiance et de professionnalisme que nous avons avec les employés, partenaires commerciaux, actionnaires, autorités gouvernementales et le public. Ces principes sont inscrits dans notre Code de conduite qui établit le cadre du comportement éthique et du respect de l'État de droit, y compris en matière de lutte contre la corruption et la fraude.



APPROVISIONNEMENT DURABLE & ÉTHIQUE

En tant que groupe mondial spécialisé dans le recyclage et les technologies des matériaux, nous achetons et recyclons des minerais et métaux destinés à une vaste gamme de produits et de technologies. Les matières premières, le transport, l'énergie et d'autres biens et services sont indispensables à l'exercice de nos activités. L'approvisionnement durable constitue un moteur essentiel de l'aspiration d'Umicore dans le cadre de Horizon 2020 à faire du développement durable un avantage concurrentiel.

Nous avons élaboré une Charte d'approvisionnement durable, qui s'inspire de notre vision et de nos valeurs telles que décrites dans The Umicore Way, et qui reflète notre engagement en matière de développement durable à tous les niveaux de l'approvisionnement, notamment envers des pratiques loyales, la transparence et la communication, la santé et la sécurité, et nos efforts visant à inclure, dans la mesure du possible, des fournisseurs locaux, de petite taille, dans nos processus d'approvisionnement en vue de soutenir les économies locales. En contrepartie, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'engagent à faire preuve d'intégrité commerciale, à promouvoir les principes d'approvisionnement durable au sein de leur chaîne d'approvisionnement et à respecter les lois environnementales locales ainsi que la législation internationale sur les droits de l'Homme sur leurs propres sites et ceux de leurs fournisseurs, en vue notamment d'abolir le travail forcé et le travail des enfants et de supprimer toute discrimination.

Au total, nous utilisons plus de 18.000 fournisseurs à travers le monde, à qui nous avons versé en 2018 plus de 8,5 milliards d'euros (y compris la teneur en métaux des matières premières). Dans le monde entier, les équipes Achats et Transport d'Umicore gèrent les processus d'achats indirects d'énergie et d'autres biens et services (représentant 10% de nos dépenses). Les achats de matières premières métallifères sont directement effectués par les business units (soit 90% de nos dépenses). En 2018,

EcoVadis a poursuivi son analyse des procédures d'achats indirects pour Umicore.

L'obtention d'un volume suffisant de matières premières est essentiel à nos activités et à nos services, ainsi qu'à la réalisation de nos objectifs de croissance Horizon 2020. Comme les risques et les opportunités varient considérablement d'une business unit à l'autre, nous avons une approche décentralisée de gestion des risques et opportunités.

Dans certaines régions du monde, l'exploitation de ressources naturelles est utilisée pour financer des conflits, ou associée à des violations des droits de l'homme. Nous sommes résolus à assurer de manière éthique et durable un avantage concurrentiel dans notre approche aux matières premières critiques. Au regard de notre engagement pour le soutien du respect des droits de l'homme et de l'éthique dans le monde du travail et sa contribution, nous avons élaboré une politique en matière de Chaîne d'approvisionnement mondiale responsable en minerais issus de zones de conflit ou à haut risque basée sur les lignes directrices de l'OCDE.

Umicore continue à s'assurer que les activités de production d'or soient certifiées exemptes de lien avec un conflit. Nos clients sont de plus en plus demandeurs de telles garanties et nous leur fournissons la documentation confirmant le statut « sans lien avec un conflit » de nos produits. Nos sites d'Hoboken et de Guarulhos sont certifiés en tant que fonderies n'utilisant pas de matériaux en lien avec un conflit par la London Bullion Market Association (LBMA), et notre fonderie d'Hoboken a, en 2018, réussi l'audit volontaire de la LBMA afin de confirmer le statut « sans lien avec un conflit » de l'argent utilisé pour ses activités de 2017. Pour en savoir plus, consultez l'annexe V3.

Depuis plus d'un siècle, Umicore est leader mondial des produits à base de cobalt présents dans de nombreuses applications, comme l'outillage ou les batteries rechargeables destinées aux voitures

électriques. Certaines réserves de minerai de cobalt se trouvent dans des régions présentant de nombreux défis, donnant lieu à des pratiques contraires à l'éthique telles que le travail forcé, des conditions de santé et de sécurité précaires, le travail des enfants et la corruption.

À nos yeux, l'approvisionnement durable de cobalt implique la prise en considération de la performance économique, environnementale et sociale de nos fournisseurs, et de l'impact social et environnemental de l'approvisionnement lors de l'achat des matériaux. Nous avons mis en œuvre une Charte d'approvisionnement durable du cobalt innovatrice, et avons été les premiers à obtenir une validation externe dans ce domaine.

Pour garantir la traçabilité des matériaux au sein de notre chaîne d'approvisionnement, nous procédons à des recherches détaillées et à des évaluations des risques de nos fournisseurs, notamment par des visites des sites, des vérifications de politiques et procédures et, au besoin en développant des programmes d'amélioration. En 2018, Umicore a de nouveau mené des activités de contrôle diligent pour l'ensemble des matériaux à base de cobalt achetés et utilisés dans des batteries rechargeables, des outils, des catalyseurs et plusieurs autres applications.

Pour la quatrième année consécutive, Umicore a obtenu de PwC la garantie que nos achats de cobalt en 2018 ont été réalisés conformément aux conditions énoncées dans la Charte. Notre rapport annuel sur les activités de contrôle diligent est unique et reflète un degré élevé de transparence proactive à Umicore. La part de cobalt issue du recyclage a également été examinée par PwC dans le cadre de la procédure d'assurance, et était de 6,1% en 2018.

Téléchargez le rapport de conformité pour 2018: <https://www.umicore.com/en/cases/sustainable-procurement-framework-for-cobalt/>



PRODUITS ET SERVICES DURABLES

L'objectif Horizon 2020 d'Umicore est d'augmenter son avantage compétitif par la mise au point de produits présentant des atouts particuliers en termes de développement durable. Cet engagement est étroitement lié à notre objectif d'être un leader incontesté dans le domaine de la mobilité propre et du recyclage.

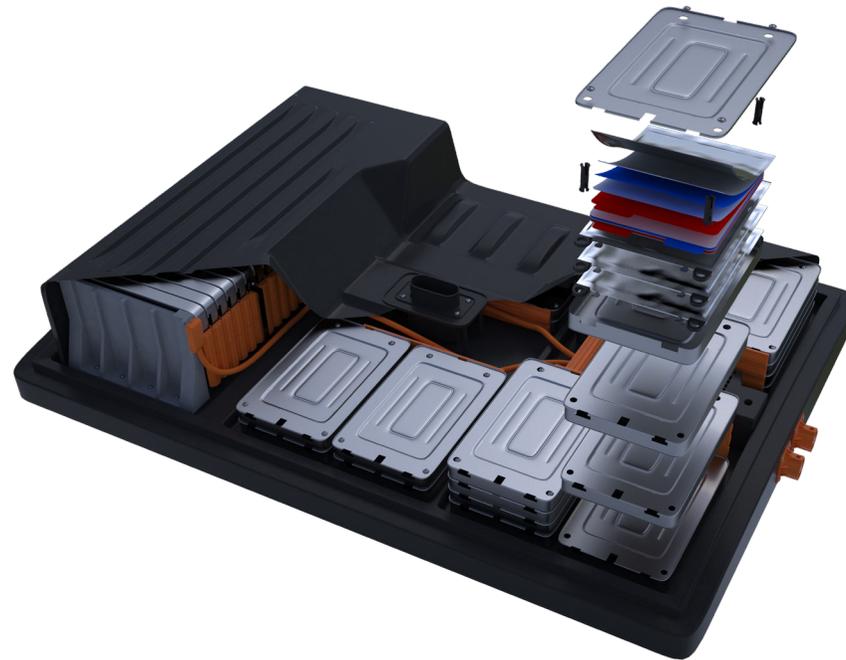
En termes de produits et services durables, nous priorisons les activités fournissant des solutions aux tendances globales de mobilité propre et de raréfaction des ressources.

Nous avons élaboré un indicateur pour souligner notre volonté de nous concentrer sur la mobilité propre et le recyclage. En 2018, la part des revenus des activités générant des produits ou des services directement liées avec l'une de ces grandes tendances s'est établie à 71,8% des revenus du Groupe pour 2018, contre 67,2% en 2017. Cette augmentation est le fruit d'un niveau d'activité supérieur en recyclage et en mobilité propre. Au fur et à mesure que nous œuvrons à la réalisation de nos objectifs Horizon 2020, nous estimons que ce pourcentage continuera d'augmenter.

De nombreux matériaux et services représentant les 28,2% restants des revenus répondent à des besoins sociétaux spécifiques tels qu'une connectivité améliorée (matériaux destinés au verre de haute qualité, écrans) ou une réduction de la consommation d'énergie (matériaux utilisés pour l'éclairage à faible consommation d'énergie comme les LED).

Nous avons développé des solutions durables spécifiques pour nos produits et leurs applications en travaillant étroitement avec les clients. De manière générale, ces développements visent à réduire les risques et dangers liés au produit et à augmenter l'efficacité des matériaux lors de la livraison ou l'utilisation de nos produits.

Pour en savoir plus, consultez l'annexe V5.



Vue éclatée de la batterie utilisée dans les véhicules électriques

Chez Umicore Rechargeable Battery Materials, nous fournissons à nos clients le meilleur matériau actif de cathode, donnant une plus grande mobilité et une source d'énergie fiable.

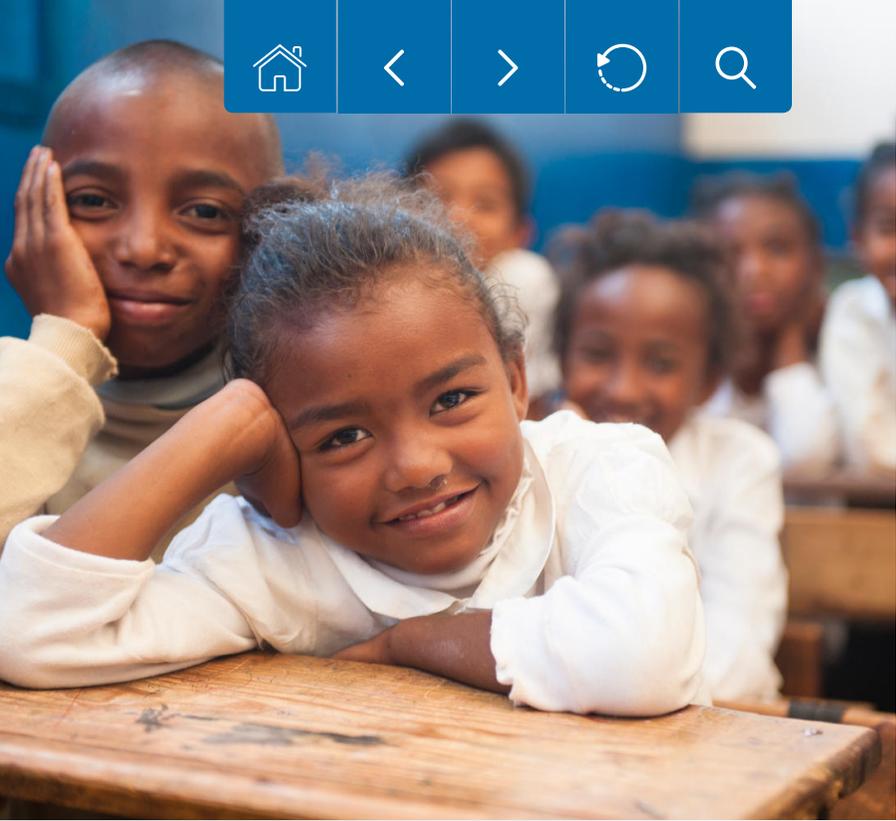
Une batterie Li-ion sur 5 produite pour un appareil électronique portables contient des matériaux Umicore. Nos matériaux sont également utilisés dans l'industrie automobile pour réduire les émissions de CO₂ et augmenter l'autonomie. Notre modèle commercial

intégré nous permet de contrôler notre produit depuis la réception de la matière première, en passant par le précurseur, jusqu'au matériau actif de la cathode finale.

Umicore propose une solution de recyclage respectueuse de l'environnement et attrayante sur le plan commercial pour les produits que nous mettons sur le marché. Notre boucle fermée unique illustre notre passion et notre engagement envers l'environnement.



[VOIR UMICORE.COM/INDUSTRIES](https://www.umicore.com/industries)



CONTRIBUTION À LA COMMUNAUTÉ



VOIR [ANNUALREPORT.UMICORE.COM](https://annualreport.umicore.com)

Umicore s'efforce de contribuer au bien-être des communautés au sein desquelles elle exerce ses activités et d'être une entreprise responsable et respectueuse des règles de bon voisinage. Dans ce contexte, Umicore soutient plusieurs causes non seulement financièrement, mais également en mettant du temps et des talents à leur disposition.

Umicore réserve une partie de ses ressources à des parrainages et donations, chaque business unit devant allouer un budget annuel de donation sur base d'un cadre interne promouvant des engagements stables et à long terme, indépendamment de la situation économique générale.

Au-delà des bénéfices directs qu'elle génère par l'emploi et les impôts locaux, Umicore croit pouvoir apporter une contribution positive aux communautés dans lesquelles elle est présente en donnant aux sites d'Umicore les moyens de prendre des initiatives de donation et de parrainage à l'échelle locale. Le soutien d'Umicore peut prendre la forme de contributions en nature ainsi que la mise à disposition de personnel sur des projets communautaires.

Si les sites déterminent le domaine spécifique de leurs propres initiatives, l'objectif général est de soutenir et de promouvoir un tissu social fort dans la communauté entourant le site, en donnant la priorité aux initiatives ayant trait à l'éducation.

Les initiatives ayant trait à l'éducation sont particulièrement pertinentes pour Umicore en tant qu'entreprise orientée vers la technologie et fournissent un excellent moyen d'entrer en contact avec les jeunes de la communauté locale et de renforcer les liens entre Umicore et son voisinage.

Au niveau de l'entreprise, l'accent est mis sur des projets à l'échelle internationale. La priorité est donnée aux initiatives présentant une composante

éducative claire et liées au développement durable (social, environnemental et/ou technologique).

NOUER DES PARTENARIATS POUR AVOIR UN IMPACT PLUS FORT

Une éducation de qualité pour tous est l'un des principaux objectifs de l'UNICEF, avec qui Umicore a noué un partenariat à long terme depuis 2011, en s'impliquant dans 2 projets spécifiques d'éducation pour enfants en Inde et à Madagascar. Malgré les avancées impressionnantes et un travail sans relâche, de gros efforts sont encore à fournir pour garantir l'accès de chaque enfant à une éducation de qualité dans ces deux pays. L'UNICEF réalise un travail remarquable en agissant sur le terrain, en collaboration avec les autorités locales. Notre partenariat se traduit par des actions très concrètes, comme la construction d'écoles ou l'amélioration des systèmes d'éducation.

En outre, Umicore est un membre fondateur d'Entrepreneurs pour Entrepreneurs/Ondernemers voor Ondernemers qui associe des entreprises donatrices à des œuvres de bienfaisance axées sur la promotion de l'entrepreneuriat dans le monde en voie de développement. Au fil des années, Umicore et Entrepreneurs pour Entrepreneurs ont soutenu des projets en Bolivie, au Cambodge, au Congo, en Équateur, en Haïti, au Mali, au Togo et dans d'autres pays.

Umicore ambitionne également de contribuer à l'aide humanitaire là où elle s'avère nécessaire, grâce à un engagement stable et à long terme sous la forme de partenariats avec l'UNICEF et Médecins sans Frontières.

Ces efforts conjugués aux quatre coins du monde nous soutiennent dans notre ambition d'être une entreprise responsable et de contribuer à la communauté.

Eco-efficacité

OBJECTIF 2020

OBJECTIF 2020
PERFORMANTES

Accroître la valeur grâce à une utilisation efficace des métaux, de l'énergie et d'autres substances.

PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS

- 1 Contexte réglementaire et législatif
- 2 Technologie et substitution



VOIR RISQUES EN P.41

EN PRATIQUE

L'innovation pour un avenir durable

Umicore joue un rôle clé dans la transition vers un avenir moins pollué par le carbone, car nos produits offrent des solutions pour un air plus pur et une mobilité électronique accrue, tout en transformant les déchets métalliques en ressource.

Conformément à notre stratégie Horizon 2020, nous axons nos efforts de recherche et de développement sur des technologies répondant aux grands défis mondiaux que sont l'air propre, le transport électrifié et la raréfaction des ressources.

VOIR ANNUALREPORT.UMICORE.COM

Des employées Umicore à Rayong, Thaïlande



Umicore Rapport annuel intégré 2018

Eco-efficacité

OPTIMISER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE NOS OPÉRATIONS, EN METTANT L'ACCENT SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- 29%

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

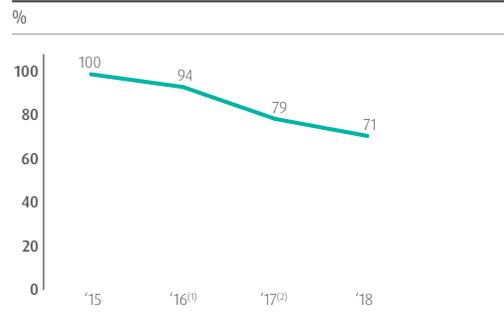
- 46%

REJETS DE MÉTAUX DANS L'AIR

- 71%

REJETS DE MÉTAUX DANS L'EAU

CONSOMMATION D'ÉNERGIE NORMALISÉE



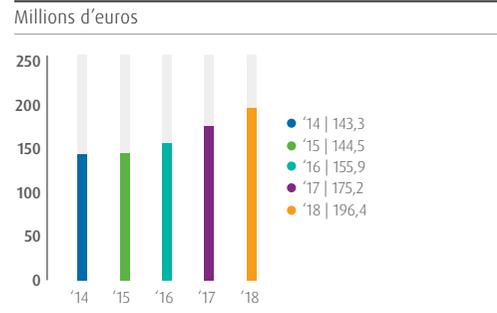
(1) et (2) voir note E4 dans le rapport d'activité Environnemental

Notre succès se mesure par notre capacité à faire du développement durable un avantage concurrentiel pour Umicore, en devenant plus efficace en termes de matériaux et d'énergie par rapport à notre référence de 2015.

Notre engagement envers le développement durable tient compte de l'impact environnemental de nos activités. Nous nous efforçons d'améliorer constamment nos résultats environnementaux, de mettre en place des stratégies de gestion des risques utilisant des données valides et des principes scientifiques éprouvés, de participer activement à la gestion et à l'assainissement des risques résultant de nos activités passées, et de faciliter et d'encourager la conception, l'utilisation, la réutilisation, le recyclage et l'élimination responsable de nos produits.

En tant qu'entreprise de technologie des matériaux, notre ambition est de favoriser une utilisation plus

DÉPENSES DE R&D



efficace des métaux, de l'énergie et d'autres matières dans le cadre de nos activités afin d'équilibrer les facteurs économiques et environnementaux et de multiplier les relations en boucle fermée avec nos clients. Umicore est un leader mondial dans le recyclage et le raffinage éco-efficace de matériaux contenant des métaux précieux, tels que les sous-produits issus d'autres industries des non-ferreux, les produits de consommation et industriels. Notre processus d'éco-efficacité maximise le recyclage physique des matériaux et du revenu généré et minimise le fardeau environnemental associé et les coûts totaux. Nous récupérons et vendons des métaux de base, secondaires, spéciaux et précieux, et notre modèle d'entreprise en boucle fermée maximise la réutilisation des matériaux.

La résolution de la raréfaction croissante des ressources mondiales et l'assurance de l'efficacité des matériaux sont des ambitions importantes de

notre stratégie. Malgré une expansion en 2018 et une augmentation de la capacité nécessitant des matières premières supplémentaires, nous sommes parvenus à assurer plus de la moitié de notre approvisionnement en matériaux à partir de sources non primaires : 58 % des matériaux utilisés étaient en fin de vie ou d'origine secondaire et seulement 42 % d'origine primaire.

Notre stratégie Horizon 2020 définit l'efficacité énergétique et la réduction des rejets de métaux comme indicateurs de performance clés pour l'éco-efficacité. Nous poursuivons des initiatives d'éco-efficacité pour générer une valeur convaincante et un avantage concurrentiel par la réduction des coûts, la minimisation de notre empreinte carbone et le renforcement de notre licence d'exploitation. En outre, nous croyons qu'il est aussi important de surveiller, contrôler et rendre compte en permanence de notre performance relative à d'autres aspects environnementaux.

Cette année, nous incluons de nouvelles informations à propos de nos efforts en recherche, développement et innovation. Nous investissons constamment pour innover en matière de mobilité propre et de développement durable. Umicore priorise la R&D qui soutient nos ambitions Horizon 2020 par le développement de solutions innovantes pour nos matériaux et nos procédés. Notre capacité à créer un flux d'innovations et de solutions est un élément important de notre performance à long terme en matière d'éco-efficacité.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

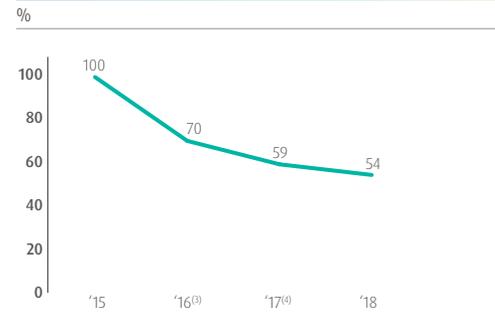
Umicore joue un rôle clé dans la transition vers une société à faible émission de carbone. Nous produisons des matériaux pour batteries rechargeables destinées aux VE, des catalyseurs pour réduire les émissions industrielles et du transport, et nous contribuons au bon usage des ressources en recyclant en boucle fermée les métaux et produits en fin de vie. Dans le cadre de nos activités propres, nous nous engageons à atteindre une plus grande efficacité énergétique par rapport à nos niveaux de 2015.

La consommation énergétique est constamment surveillée et régulée sur tous nos sites. Les principaux contributeurs sont en outre invités à développer des projets en matière d'efficacité énergétique, et sont tenus d'en rendre compte. En 2018, 28 sites représentaient 95% de la consommation énergétique du Groupe, avec un total de 42 projets d'efficacité énergétique mis en œuvre au cours de l'année. À la fin de l'année, Umicore avait réduit de 29% sa consommation énergétique par rapport à la base de référence de 2015, corrigeant pour tenir compte de l'intensité de production. Cette baisse est le résultat de gains de productivité, conjugués à la mise en œuvre de projets de performance énergétique.

Plusieurs sites d'Umicore ont mis en œuvre la norme ISO 50001 relative à l'efficacité énergétique, et les deux plus grands sites belges ont participé à la Convention en matière d'efficacité énergétique passée avec le Gouvernement flamand depuis 2004.

En raison du surcroît de capacité et de l'augmentation des niveaux d'activité à travers plusieurs sites dans les activités de Rechargeable Battery Materials, les activités de Recycling et les nouvelles acquisitions d'Automotive Catalysts, les émissions de CO₂e basées sur le marché total ont augmenté de 21 % par rapport à 2017.

PERFORMANCE EN RÉDUCTION DES REJETS DE MÉTAUX DANS L'AIR



(3) et (4) voir note E2 dans le rapport d'activité Environnemental

REJETS DE MÉTAUX

Nous assurons un suivi et prenons des mesures pour réduire l'impact des rejets de métaux sur l'environnement, aussi bien dans l'air que dans l'eau. Chaque métal que nous rejetons présente un profil de toxicité potentielle spécifique pour l'environnement et la santé humaine. Pour cette raison, nous nous concentrons sur la réduction de l'impact de nos rejets.

L'objectif pour 2020 est de réduire l'impact des rejets de métaux, tout en tenant compte de la croissance des volumes de production. Le reporting se concentre sur les sites à l'origine de 95% des rejets exprimés en impact, compte tenu de leur niveau d'activité. La surveillance se poursuit sur l'ensemble des sites. Plus de 95 % de l'impact des rejets de métaux dans l'eau et dans l'air résultent d'activités de production

PERFORMANCE EN RÉDUCTION DES REJETS DE MÉTAUX DANS L'EAU



(1) et (2) voir note E2 dans le rapport d'activité Environnemental

sur 10 sites ou moins, ce qui confirme que la plupart de nos sites n'ont pas d'impact significatif en termes de rejets de métaux.

Par rapport à 2015, après avoir corrigé pour tenir compte des niveaux d'activité, l'impact des rejets dans l'eau en 2018 a chuté de 71%, majoritairement grâce à une amélioration de l'efficacité de la station d'épuration des eaux usées sur notre site de Hoboken.

Concernant l'impact des rejets de métaux dans l'air, compte tenu des niveaux d'activité, nous avons réalisé une réduction de 46% en 2018 par rapport à 2015, principalement grâce à l'amélioration de la filtration, à la réduction de charge dans quelques sites et à l'efficacité des processus, l'accent étant mis sur les métaux ayant un impact élevé. Pour en savoir plus, consultez la note E2.



GESTION

Umicore est une entreprise internationale avec une empreinte mondiale. En termes de produits et de services, nous sommes en position unique pour répondre aux grandes tendances mondiales, à savoir le besoin de purifier l'air et la bonne gestion des ressources. L'environnement et la sécurité sont au cœur de nos conceptions de processus. Umicore fournit des technologies avancées en matière de contrôle des émissions et de matériaux destinés aux batteries, et agit pour une montée en puissance des technologies de mobilité propre et d'énergie verte. Nous mettons également en évidence les liens entre l'économie circulaire et l'approvisionnement responsable, l'efficacité des ressources, la gestion des déchets et le recyclage de haute qualité. Nous croyons pouvoir transformer le développement durable en plus grand avantage concurrentiel à travers notre modèle d'entreprise unique et notre engagement envers un approvisionnement responsable et éthique. La participation active à la gestion et à l'assainissement des risques résultant des activités fait partie intégrante de The Umicore Way. Notre programme proactif servant à évaluer la pollution des sols et de la nappe phréatique et à y remédier, si nécessaire, n'a cessé de progresser d'une année à l'autre.

Tel que défini dans The Umicore Way, notre engagement envers le développement durable vise en partie à prendre en compte l'impact environnemental de nos activités dont la capacité est en pleine expansion. Nous tenons compte de nombreux facteurs lorsque nous décidons de construire de nouveaux sites ou d'élargir des sites existants. Par exemple, notre nouveau site de Nysa, en Pologne, a été choisi pour sa proximité avec nos clients européens (réduisant l'impact du transport de nos produits), pour la compétence de son effectif technique, et pour son approvisionnement en électricité à faible émission de carbone. Le site utilisera des éoliennes, de l'énergie hydraulique et des panneaux photovoltaïques.



Employés Umicore à notre site de Pilar, Argentine.

EFFICACITÉ DES EAUX DE TRAITEMENT : UMICORE ARGENTINE A FERMÉ LA BOUCLE DE L'EAU DE REFROIDISSEMENT

En janvier 2018, notre site de Precious Metal Chemistry à Pilar, en Argentine, a achevé la construction d'un système en boucle fermé pour l'eau de refroidissement.

Auparavant, l'eau provenait directement d'un puits souterrain et alimentait les condensateurs et thermorégulateurs, ainsi que deux réservoirs de stockage de 90 m³, qui pompaient à leur tour l'eau pour refroidir d'autres condensateurs et machines. Toute l'eau était éliminée directement après son utilisation. Avec la croissance de la production, les besoins en eau se sont accrus, et le site envisageait d'augmenter le débit de la pompe du puits.

Au lieu de cela, une équipe de projet collaborative rassemblant des collègues argentins, brésiliens et allemands a travaillé à la création d'un circuit fermé pour l'eau de refroidissement à Pilar. En fermant la boucle de l'eau et en ajoutant une nouvelle tour de refroidissement et 2 nouveaux refroidisseurs, l'eau de refroidissement de l'usine est à présent approvisionnée en continu, réduisant considérablement l'utilisation et le déversement de l'eau.

Grâce à cette nouvelle boucle fermée pour l'eau de refroidissement, notre site de Pilar a réduit sa consommation d'eau de plus de 97,8 % d'une année à l'autre (passant de 226.000 m³ en 2017 à 4.800 m³ en 2018).



VOIR [UMICORE.COM/INDUSTRIES](https://www.UMICORE.COM/INDUSTRIES)



Recherche, développement & innovation

Notre viabilité et réussite futures en tant qu'entreprise de technologie des matériaux dépendent de notre capacité à mettre au point et à commercialiser des produits et services innovants. Nous nous efforçons de répondre aux besoins d'un monde en mutation rapide et nous sommes perpétuellement à la recherche de nouvelles solutions pour nos clients. Nous consacrons notre recherche et développement (R&D) à résoudre quelques-uns des plus grands défis sociaux au monde dans les domaines de la mobilité propre et de la qualité de l'air, de la raréfaction des ressources et du développement durable.

La technologie est au cœur de notre réussite. Notre engagement d'innover en matière de technologie maintiendra notre compétitivité grâce à une organisation R&D en mesure d'assurer notre croissance future. Qu'il s'agisse des technologies de production et des processus, ou de la connaissance approfondie de la métallurgie et de la science des matériaux, une partie importante de notre technologie est issue des découvertes du département R&D d'Umicore. Umicore développe également des technologies en collaboration avec des partenaires académiques ou industriels et protège sa propriété intellectuelle par des brevets, le cas échéant.

Nous avons hiérarchisé nos programmes R&D pour soutenir les ambitions de notre plan Horizon 2020, avec un accent sur le développement de solutions innovantes pour les matériaux et les processus. Chaque année, le Comité de direction sélectionne les projets d'innovation (« Top 10 ») concernant le développement de produits et de processus essentiels à la réalisation des ambitions de croissance future.

Pour répondre à la demande croissante, nous investissons constamment dans la recherche pour une mobilité propre dont l'innovation assure le succès futur et le développement durable. Notre feuille de route technologique inclut des programmes de recherche à court, moyen et long terme pour les matériaux pour les cathodes, pour les anodes composites, pour

les technologies des semi-conducteurs et pour des processus de production innovants.

Notre travail se concentre sur les matériaux catalyseurs améliorés destinés aux véhicules à moteur essence et diesel pour satisfaire aux réglementations de plus en plus strictes. Dans le domaine des batteries, nous travaillons actuellement sur des matériaux pour anodes à base de silicium, des matériaux pour cathodes destinés aux batteries Li-ion et à l'état solide et sur des catalyseurs pour piles à combustible.

En 2018, Umicore a investi € 196 millions dans la R&D, soit € 21 millions de plus qu'en 2017, grâce à un niveau supérieur de R&D chez Catalysis et chez Energy & Surface Technologies. Les dépenses R&D représentaient 6 % des revenus et des frais de développement ont été capitalisés à hauteur de € 20 millions. Des efforts R&D renforcés ont permis d'atteindre une hausse de 56 % du nombre de familles de brevet déposées par rapport à 2017. La hausse des frais de recherche & développement chez Catalysis était principalement associée aux développements de nouveaux produits pour aider les clients à se conformer aux prochaines réglementations d'émissions en Europe et en Chine, qui nécessitent une plus large gamme de catalyseurs automobiles plus avancés sur le plan technologique, tels que les filtres à particules pour moteurs à essence et les systèmes de réduction de NOx. Les efforts R&D chez Energy & Surface Technologies étaient principalement motivés par le développement de nouvelles technologies pour des produits destinés à assurer une plus haute densité d'énergie, des temps de charge plus rapides et une baisse des coûts.

Pour ce qui est de nos activités de raffinage et de recyclage, de nouveaux processus métallurgiques visant à réduire davantage l'empreinte carbone et les flux de déchets sont en cours de développement. Des processus pour gérer les filières de recyclage comme les catalyseurs automobiles usagés et les batteries en fin de vie sont en train d'être abordés.

Une entreprise où il fait bon travailler

OBJECTIF 2020

SÉCURITÉ

Objectif zéro accident.

SANTÉ

Réduire l'exposition des employés à certains métaux.

ENGAGEMENT DE TOUS

Réaliser des progrès dans l'engagement de tous en ciblant la gestion des talents, la diversité et l'employabilité.

PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS

1 Attirer les talents et les fidéliser

VOIR RISQUES EN P.41



EN PRATIQUE Les prix Umicore Awards

Les Umicore Awards ont été lancés en tant que nouvelle initiative mondiale visant à récompenser et à reconnaître les équipes et les personnes les plus performantes qui ont eu un impact réel et discernable sur le succès de notre entreprise.

Ce programme de reconnaissance a été conçu pour célébrer et renforcer la culture gagnante qui définit notre organisation dans tous les domaines et à tous les niveaux.



VOIR ANNUALREPORT.UMICORE.COM

In-Sik Choi, un gagnant des prix Umicore Awards 2018



Une entreprise où il fait bon travailler

LE SUCCÈS À LONG TERME D'UMICORE DÉPEND DE NOTRE CAPACITÉ À OFFRIR UN LIEU DE TRAVAIL VALORISANT OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ

10.420

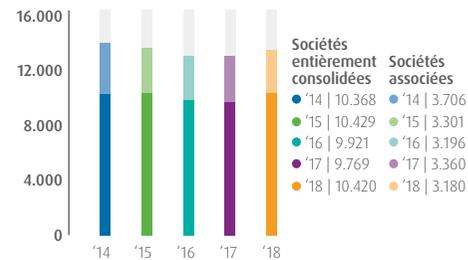
EFFECTIF TOTAL

92,8%

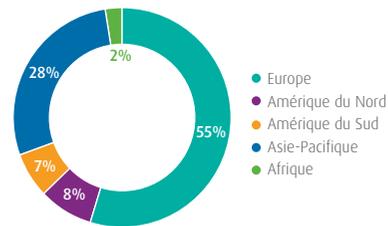
TAUX DE FIDÉLISATION

EFFECTIF TOTAL

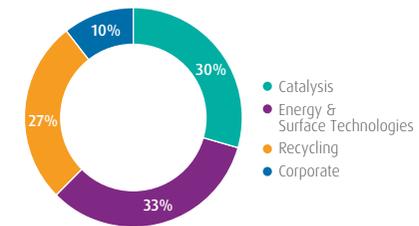
N°



EFFECTIF PAR RÉGION



EFFECTIF PAR GROUPE D'ACTIVITÉS



Notre succès est mesuré par notre capacité à offrir un espace de travail sécurisé et à ancrer une culture de sécurité au sein de nos effectifs, à surveiller, gérer et protéger nos employés des risques d'exposition, à garantir à Umicore un statut d'employeur de référence dans l'ensemble des régions où nous sommes actifs et à gérer les talents en tant que moteur de la croissance que nous souhaitons atteindre pour notre entreprise.

Nous sommes fiers de notre position de pionnier et de leader mondial dans la technologie des matériaux et dans le développement durable. Toutefois, dans une industrie aussi disruptive que la nôtre, nous savons que nous devons continuer à innover, à nous remettre en question et à nous développer, à la fois en tant qu'entreprise et en tant qu'employeur.

Nous mettons tout en œuvre pour créer un environnement dans lequel chacun de nos employés

peut réussir et qui encourage l'innovation, prospère grâce à la collaboration, récompense la contribution et donne à chaque employé la possibilité d'évoluer.

La diversité des ambitions et intérêts de nos collaborateurs et de nos nouveaux embauchés apporte à Umicore de nouvelles perspectives et de nouvelles manières de travailler ensemble, qui structurent notre avantage concurrentiel. Nos valeurs et notre respect mutuel restent constants alors que nous œuvrons tous à la même vision : créer des matériaux pour une vie meilleure (materials for a better life).

Umicore possède un profil réellement mondial, avec des activités sur chaque grand continent. 10.420 employés travaillent actuellement chez Umicore, répartis entre 48 sites de production, 14 centres de recherche et développement ainsi que dans les

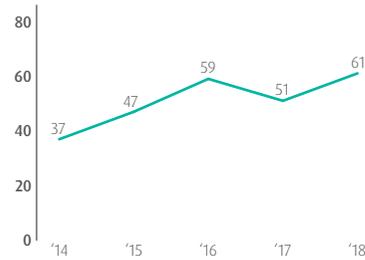
bureaux de support, y compris notre siège mondial à Bruxelles.

Notre stratégie Horizon 2020 est conçue pour examiner l'évolution d'Umicore, du marché de l'emploi et des attentes de la société. Nos objectifs se concentrent sur la santé et la sécurité, l'employabilité, la diversité et la gestion des talents, aspects qui auront la plus grande influence sur la réalisation des objectifs Horizon 2020.

Malgré des marchés concurrentiels, nous réalisons d'énormes progrès dans l'engagement des employés, la diversité et la gestion des talents. Nous continuons à poursuivre nos objectifs ambitieux d'élimination de tout accident avec arrêt de travail et de maladies professionnelles, et continuons à rechercher de nouvelles manières d'engager les collaborateurs en promouvant la sécurité et le bien-être sur le lieu de travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

ACCIDENTS AVEC ARRÊT DE TRAVAIL



ZÉRO ACCIDENT

L'un des objectifs sociaux et environnementaux du plan Horizon 2020 d'Umicore est d'être une entreprise où il fait bon travailler, à laquelle toutes les business units ont le devoir de contribuer. Nos priorités comprennent la poussée vers zéro accident sur le lieu de travail et la réalisation de l'objectif de zéro dépassement pour les valeurs limites d'exposition professionnelle aux métaux.

La sécurité de nos effectifs est une priorité majeure pour la direction. Néanmoins, les performances de 2018 en matière de sécurité ont été décevantes. Le Groupe a enregistré 61 accidents avec arrêt de travail en 2018 contre 51 en 2017 (en excluant la business unit Building Products, qui a été cédée en septembre 2017). Le taux de fréquence était de 3,36 et le taux de gravité de 0,10 (contre 3,01 et 0,09 respectivement en 2017 - en excluant Building Products).

TAUX D'EXPOSITION

'TOUS LES BIOMARQUEURS AGRÉGÉS'



Nos efforts pour améliorer nos résultats en matière de sécurité seront encore renforcés en 2019 par des campagnes de sensibilisation et des programmes spécifiques visant à changer les mentalités et à créer une culture de sécurité plus marquée.

La sécurité des processus est devenue une activité structurelle de la direction EHS du Groupe en 2017 par son intégration complète au programme d'audit de conformité EHS. Une formation HAZOP de 3 jours s'adressant aux dirigeants a approfondi les connaissances en matière de sécurité des processus au sein de notre organisation. En 2018, les activités concernant la sécurité des processus se sont concentrées sur la réalisation d'études d'évaluation des risques des processus. À la fin de l'année, plus de la moitié des processus de production avaient fait l'objet d'évaluations spécifiques des risques et dangers liés aux processus, conformes aux normes d'Umicore. Un calendrier détaillé pour l'exécution des études restantes au cours des prochaines années donne la priorité aux processus à haut risque.

EXPOSITION PROFESSIONNELLE

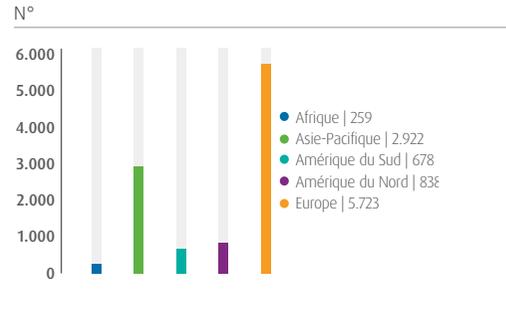
Umicore ne ménage pas ses efforts en vue d'éradiquer les problèmes de maladies professionnelles et de promouvoir le bien-être sur le lieu de travail. Les principaux risques en matière de santé au travail sont liés, d'une part, à l'exposition à des substances dangereuses et, d'autre part, à des risques physiques (en particulier les nuisances sonores).

Umicore a une place de leader dans le secteur en se fixant, sur une base volontaire et scientifique, des limites d'exposition potentiellement dangereuse plus strictes que celles qu'imposent les prescriptions légales, lorsque celles-ci existent. Tous les travailleurs présentant un risque d'exposition professionnelle à n'importe quel métal ciblé (arsenic, cadmium, cobalt, indium, nickel, plomb et sels de platine) ou à d'autres métaux font l'objet d'une surveillance dans le cadre d'un programme de santé au travail. L'objectif Horizon 2020 en matière d'exposition professionnelle est de réduire à zéro le nombre de relevés individuels indiquant une exposition supérieure aux niveaux définis en interne. S'ils ne sont pas nécessairement révélateurs d'un risque pour la personne impliquée, ces dépassements sont des indications importantes de l'exposition, récente ou à long terme, et servent à apporter de nouvelles améliorations sur les sites concernés.

En 2018, un total de 6.939 échantillons biologiques ont été prélevés chez des travailleurs exposés à au moins un des métaux susmentionnés (à l'exception des sels de platine). 195 relevés ont révélé un résultat dépassant la valeur limite interne, amenant le taux de dépassement total à 2,8%, comparable à 2,7% en 2017. Tous les travailleurs exposés professionnellement font l'objet d'un suivi régulier par un médecin du travail.

GESTION DES TALENTS

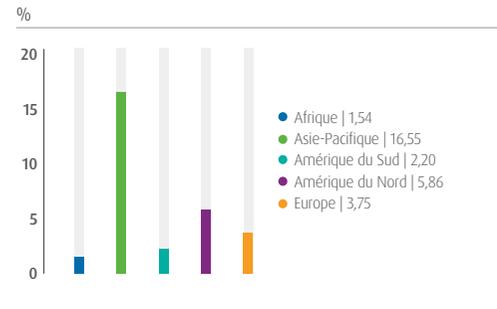
EFFECTIF PAR RÉGION



La gestion des talents consiste à trouver les bons employés et à les fidéliser, à tous les échelons de l'entreprise et dans une large variété de fonctions, y compris les opérateurs d'équipement, les analystes de laboratoire, le personnel de bureau et les ingénieurs de production. Pour Umicore, les principaux moteurs sont liés aux ambitions de croissance d'Horizon 2020 dans les secteurs et les régions où nous opérons.

Le nombre d'employés dans les entreprises entièrement consolidées a atteint 10 420 fin 2018 contre 9.769 en 2017, ce qui est en phase avec la trajectoire de croissance d'Umicore et s'explique principalement par les nouvelles recrues en Chine et en Corée. Le recrutement de nouveaux collaborateurs dans ces régions, caractérisées par une compétition féroce en termes d'attraction des talents, montre qu'Umicore est un employeur attractif et que son rôle de pionnier dans le développement durable et dans la proposition de solutions aux problèmes sociaux est largement reconnu. De nouveaux collaborateurs ont également été recrutés en Belgique pour la R&D et dans l'usine de Hoboken.

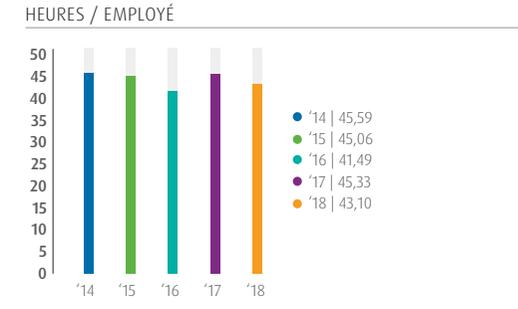
TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES PAR RÉGION



On observe toujours des différences régionales significatives en termes de taux de rotation, l'Asie-Pacifique montrant le plus haut taux de rotation à 16,55% et l'Amérique du Sud (2,20%) et l'Afrique (1,54%) étant au plus bas. Le taux de rotation élevé en Asie-Pacifique n'est pas en soi propre à Umicore et s'explique par la grande compétitivité et souplesse du marché de l'emploi dans la région. Ces dernières années, le taux des départs volontaires a augmenté, environ 39% d'entre eux se déroulant au cours des 6 premiers mois d'emploi. Ces deux facteurs sont plus prononcés sur nos sites d'Asie-Pacifique, plus récents, qui ont connu une importante croissance, soulignant davantage le défi que représentent l'attraction et la fidélisation des talents dans ces régions.

Umicore possède l'atout considérable de pouvoir attirer, former et fidéliser des leaders de forte compétence en offrant des postes de dirigeant attrayants et stimulants, soutenus par des possibilités d'évolution pertinentes.

NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR EMPLOYÉ

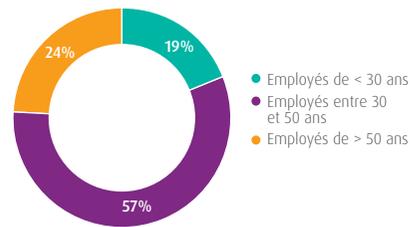


Umicore apporte aux cadres un programme de formation aligné sur toutes les régions et promeut l'évolution de carrière en utilisant un outil interne numérique, proposant les postes à pourvoir, favorisant ainsi une plus grande mobilité interne. La formation au sein d'Umicore englobe des modules de cours traditionnels, la formation en ligne ou en cours d'emploi.

En 2018, le nombre moyen d'heures de formation par travailleur a atteint 43,10 heures, soit une légère baisse par rapport à 2017. Les données indiquent que les heures de formation des cadres (37,59 heures) sont inférieures à celles des autres employés (42,94 heures).

DIVERSITÉ

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

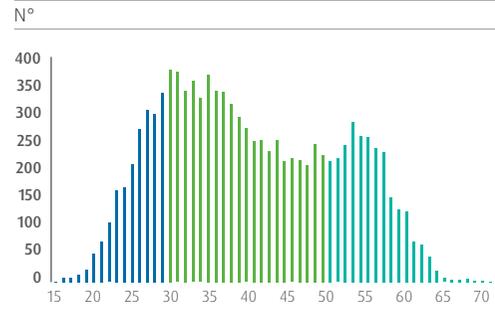


Umicore cherche à tirer le meilleur parti de la diversité, notamment en matière de genre, de culture et d'origine ethnique. Umicore est persuadée qu'une plus grande diversité au sein de ses équipes de direction améliore la qualité des processus décisionnels.

Umicore a développé une politique de groupe sur la diversité afin de soutenir une culture de travail inclusive qui offre l'égalité des chances pour tous, favorisant ainsi un haut niveau d'engagement pour tous les travailleurs, quelles que soient leurs origines. La diversité s'entend en termes de sexe, religion, race, nationalité ou origine ethnique, contexte culturel, appartenance sociale, handicap, orientation sexuelle, situation de famille, âge ou opinion politique.

Umicore prône surtout une plus grande représentation culturelle au sein de ses équipes de direction. Actuellement, 17,91% des postes de direction d'Umicore sont occupés par des citoyens non européens, soit une légère baisse par rapport à 2017.

RÉPARTITION DE L'FFECTIF (1)



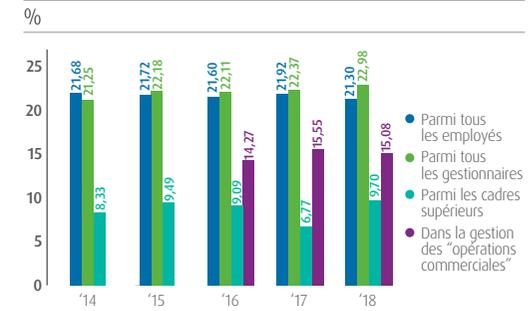
(1) Les employés de moins de 18 ans sont des stagiaires ou des apprentis. Voir l'annexe S4 pour notre engagement contre le travail des enfants.

Sachant que 60,6 % de nos revenus sont générés hors Europe et en tenant compte de notre périmètre mondial, nous avons décidé d'agir pour que les non-Européens soient mieux représentés aux postes de direction. Nous poursuivons nos efforts car une meilleure répartition dans ce domaine nous permettra de prendre des décisions commerciales plus en phase avec les marchés que nous desservons.

Il y a 71 nationalités parmi les employés d'Umicore et, en 2018, nous avons comptés 37 nationalités parmi nos nouvelles recrues.

Les femmes sont sous-représentées aux postes de direction chez Umicore. Si cette situation s'explique en partie par le fait que les entreprises chimiques attirent moins les femmes (seulement 21,3% de notre effectif total est féminin), il reste beaucoup à faire pour améliorer les perspectives de carrière de femmes talentueuses au sein d'Umicore.

LES FEMMES À UMICORE



Le nombre de femmes à des postes de direction a augmenté régulièrement, passant de 18,65% en 2010 à 22,98% en 2018, tandis que le nombre de femmes dans des fonctions opérationnelles commerciales a légèrement baissé (de 15,55% en 2017 à 15,08% en 2018). Or, la plupart des candidats à tous les postes de direction tendent à provenir de ces fonctions. Le pourcentage de femmes au sein de la direction a également augmenté, passant de 6,77% en 2017 à 9,7% en 2018. Nous nous sommes fixés un objectif de 15 % de femmes aux fonctions de direction d'ici à 2020.

Le programme de formation Coaching Circles destiné aux femmes cadres en Belgique offre une combinaison de mentorat, coaching, formation et réseautage. Ce programme a été développé par la plateforme Focus on Women, en soutien à la politique d'inclusion et de diversité d'Umicore, en vue de faire prendre conscience aux femmes de leurs capacités et de les encourager à prendre activement leur carrière en main. En 2018, 17 cadres ont participé à ce programme.



ENGAGEMENT DU PERSONNEL



Dans le cadre d'Horizon 2020, l'engagement du personnel se trouve en tête des préoccupations d'Umicore. Nous sommes convaincus que des travailleurs efficaces et engagés sont la clé de notre succès. Le sondage d'opinion est un outil important que nous utilisons pour évaluer les progrès et pour définir des plans d'action spécifiques pour atteindre notre objectif. Au printemps de cette année, nous avons mené la septième édition de notre sondage d'opinion. Cette enquête offre aux collaborateurs la possibilité de s'exprimer librement et de donner leur avis sur un ensemble de sujets importants liés à leur travail et à Umicore.

Le questionnaire est plus simple et plus efficace que les années précédentes. Umicore continue à garantir une confidentialité à 100 %, les questionnaires étant traités par le fournisseur externe Korn Ferry.

La participation globale a atteint le niveau très élevé de 81%, avec la plus haute participation en Asie-Pacifique (93%), en Amérique du Sud (89%) et en Amérique du Nord (85%), reflétant le succès de l'approche en ligne et, avant tout, la hausse du niveau d'engagement.

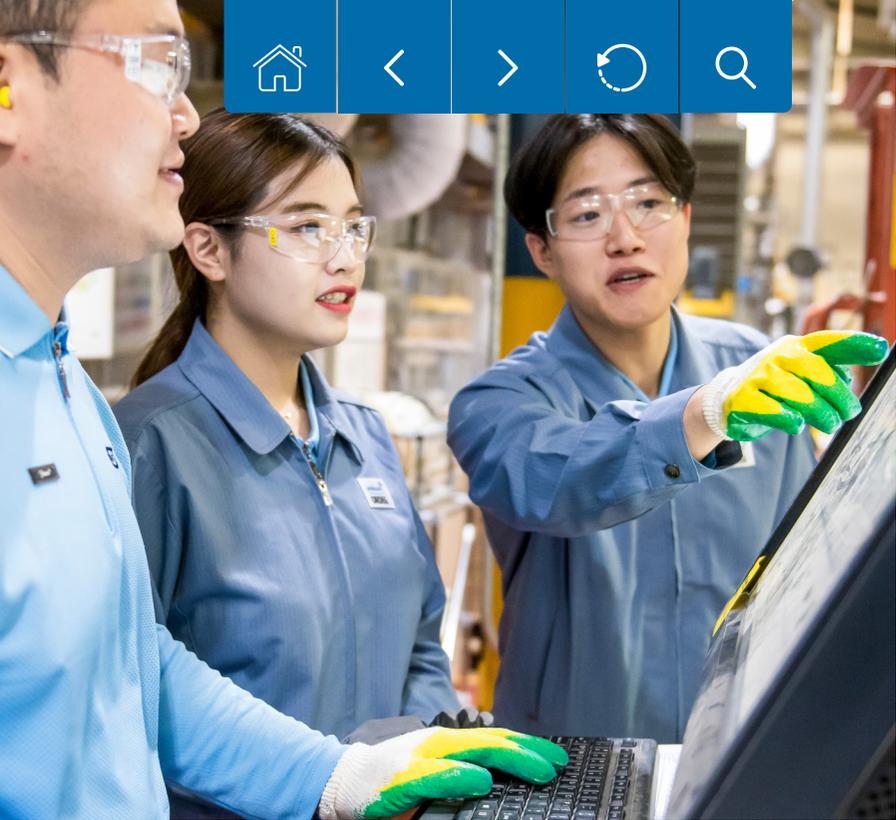
Notre moyenne globale dépasse à présent pour la première fois la norme de l'industrie chimique et approche même la norme Haute Performance, des progrès manifestes ayant été accomplis dans plusieurs domaines depuis notre dernière enquête en 2014. L'une des tendances les plus fortes est la hausse de confiance dans l'avenir de notre entreprise.

L'enquête a également démontré que nos Employer Brand Pillars (les piliers de notre image d'employeur) sont parfaitement représentatifs de la réalité quotidienne d'Umicore. L'une des tendances générales qui est ressortie du sondage est la diversité des réponses en fonction du groupe d'âge. Nous devons étudier comment tenir compte au mieux de toutes les aspirations.

Le travail d'analyse des résultats locaux a été partagé avec les équipes de chaque site en vue de mener à des plans d'action locaux. Une première approche a été le lancement très attendu de notre nouvel outil intranet, Umicore Connect. De manière plus générale, Umicore tirera de plus en plus de bénéfices du lieu de travail numérique au cours de 2019.

Employés Umicore Electro-Optic Materials à Olen, Belgique.

L'enquête d'opinion de 2014 a révélé des avancées sur plusieurs plans dans la business unit Electro-Optic Materials (EOM), sauf en ce qui concerne la collaboration. Pour aborder ce sujet, le programme iTeam a été lancé afin de renforcer la collaboration au sein des équipes. En se focalisant sur la communication et sur une approche ascendante, EOM a obtenu des résultats de premier plan dans tous les domaines examinés en 2018. S'appuyant sur cette réussite, EOM a lancé une plateforme de suivi, « Let's connect », à travers laquelle tous les employés sont liés à la stratégie d'EOM par la traduction dans les usines des objectifs et résultats environnementaux, commerciaux, liés au personnel et aux clients.



Travailler chez Umicore



VOIR [UMICORE.COM/CAREERS](https://www.UMICORE.COM/CAREERS)

UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER

40

Notre entreprise est en pleine croissance dans plusieurs marchés à travers le monde. L'ampleur de notre travail s'agrandit avec le développement de nos activités, et la palette des talents recherchés se diversifie.

Notre objectif est de montrer l'exemple à nos clients et à nos employés. Nous nous efforçons de créer un environnement de travail collaboratif et de partage d'idées, en développant les expertises et en proposant des évolutions de carrière, en travaillant ensemble sur des technologies qui seront bénéfiques aux futures générations et en instaurant de nouvelles normes dans l'une des industries les plus dynamiques et révolutionnaires au monde.

Dans le cadre de notre production de pointe, nos opérateurs techniques, superviseurs et ingénieurs utilisent leur savoir-faire et leurs idées au bénéfice des générations futures. Nos équipes de support jouent un rôle crucial dans la croissance de notre activité en rendant nos décisions commercialement viables, en renforçant notre réputation, en construisant de nouvelles relations avec nos clients ou en trouvant les bonnes personnes capables de consolider nos acquis.

Chez Umicore, les cadres travaillent sur des projets aussi passionnants qu'exigeants. Nos experts en R&D développent des technologies pour résoudre des enjeux incluant la mobilité propre et la raréfaction des ressources.

Nous offrons à nos employés des possibilités d'apprentissage et de développement tout au long de leur carrière et nous encourageons le transfert des compétences et du savoir à travers Umicore.

Le Junior Management Program (JUMP) est proposé à des jeunes managers sélectionnés, sous forme d'un « twin-coaching », regroupant deux participants issus de régions et business units différentes mais appartenant à la même famille de fonctions, pour leur permettre de développer une réflexion internationale, d'observer les meilleures pratiques et d'être exposés à d'autres business units.

Leading for Excellence (L4E) est proposé à des cadres sélectionnés en Asie-Pacifique pour stimuler la performance dans la région en favorisant la collaboration et l'engagement dans l'ensemble des sites et en perfectionnant les compétences de leadership.

Entrepreneurs for Tomorrow (E4T) s'adresse à un groupe de cadres sélectionnés occupant des postes intermédiaires à supérieurs. Son objectif est de développer une culture d'entreprise avec des cadres très compétents et de promouvoir une intégration interfonctionnelle au sein d'Umicore.

Le Strategic Leadership Program est proposé à un groupe sélectionné de cadres supérieurs et est organisé en collaboration avec l'INSEAD. Les sujets abordés incluent l'exploration du macro-environnement économique, les défis de la création d'une stratégie agile et d'une organisation alignée, le développement d'un style de leadership propre, et la pratique des affaires en Asie.

Les salariés travaillent plus longtemps avant la retraite, surtout en Europe. Umicore veut offrir aux personnes qui poursuivent leur carrière après 60 ans un travail adapté, motivant et enrichissant et leur permettre de transmettre leurs compétences et leurs connaissances à la jeune génération. Elle réalise cet objectif en assurant leur formation, en les aidant à conserver une flexibilité d'esprit pour effectuer de nouvelles tâches, en conciliant travail et vie privée et en les soutenant dans le processus de transition de salarié à retraité.



"Top 100 Best Business Company" Corée



Umicore Rapport annuel intégré 2018

Gérer les risques efficacement

NOUS ADOPTONS UNE APPROCHE RAISONNÉE POUR GÉRER LES RISQUES ET SAISIR LES OPPORTUNITÉS

	1	2	3	4	5	6	7
RISQUE & OPPORTUNITÉ	CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF	APPROVISIONNEMENT DURABLE ET ÉTHIQUE	TECHNOLOGIE & SUBSTITUTION	MARCHÉ	PRIX DES MÉTAUX	ATTIRER LES TALENTS ET LES FIDÉLISER	CLIMAT & ENVIRONNEMENT
DOMAINE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE	PERFORMANCE ÉCONOMIQUE CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ ÉCO-EFFICACITÉ	PERFORMANCE ÉCONOMIQUE CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ	PERFORMANCE ÉCONOMIQUE CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ ÉCO-EFFICACITÉ	PERFORMANCE ÉCONOMIQUE CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ	PERFORMANCE ÉCONOMIQUE	UNE ENTREPRISE OU IL FAIT BON TRAVAILLER	CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ ÉCO-EFFICACITÉ
CHANGEMENT DE PROFIL DE RISQUE	↑	↑	→	→	→	↑	↑
CHANGEMENT DU PROFIL D'OPPORTUNITÉ	↑	↑	↑	↑	→	↑	↑
PLUS D'INFORMATION	CONSULTEZ P.44	CONSULTEZ P. 45	CONSULTEZ P. 46	CONSULTEZ P.47	CONSULTEZ P. 48	CONSULTEZ P. 49	CONSULTEZ P. 50

Clé:  En Hausse  Stable

Notre système de gestion des risques permet à l'entreprise d'identifier les risques de manière à la fois proactive et dynamique et de gérer ou d'atténuer les risques vers un niveau acceptable, partout où cela est possible.



BUSINESS UNITS

Réaliser une analyse en vue d'identifier tous les risques significatifs (financiers et non financiers)

Décrire de façon détaillée chaque risque sur une « feuille d'incertitude » mentionnant l'impact potentiel, la probabilité, l'état d'avancement des mesures de gestion ou d'atténuation et les responsabilités

Rendre compte de manière ascendante au membre du comité de direction responsable de la business unit



MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION

Identifier, évaluer et atténuer les risques



COMITÉ DE DIRECTION

Exploiter efficacement les opportunités commerciales

Évaluer l'impact de la conjoncture, du positionnement des concurrents, des évolutions technologiques ou des changements dans la réglementation sur la réalisation de la stratégie commerciale

Gérer les risques commerciaux et les atténuer



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Évaluer le profil de risque de l'entreprise dans le cadre de la stratégie de l'entreprise et de facteurs externes

S'assurer qu'une gestion adéquate des risques et que des procédures de contrôle interne sont en place

COMITÉ D'AUDIT (AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION)

Superviser et évaluer le système de contrôle interne et de gestion des risques, en examinant certains aspects de manière continue

AUDIT EXTERNE

Vérification indépendante



Chaque business unit évolue dans un environnement présentant des perspectives de croissance spécifiques et différents degrés d'incertitudes économiques et technologiques susceptibles d'influencer nos objectifs stratégiques. Dès lors, le premier niveau d'identification des risques et opportunités est du ressort des business units.

Chaque business unit est également responsable de l'atténuation de ses propres risques. Les mesures d'atténuation font systématiquement l'objet d'un rapport en fonction des objectifs stratégiques respectifs et des risques identifiés. Certains départements du Groupe sont également chargés de gérer et d'atténuer certains risques sous les auspices du comité de direction. Ces risques, concernant des aspects relatifs à l'ensemble du Groupe et qui sortent du cadre des business units, comprennent les risques environnementaux et financiers ainsi que d'autres risques.

NOTRE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Umicore s'est également dotée de mécanismes de contrôle interne afin d'offrir au management une confiance raisonnable en ce qui concerne notre capacité d'atteindre nos objectifs. Ils concernent les aspects suivants :

- Efficacité et efficacité des activités
- Fiabilité des processus financiers et des rapports
- Respect des lois et règlements
- Atténuation des erreurs et des risques de fraude

Umicore a adopté le référentiel COSO pour sa gestion des risques et en a adapté les divers éléments de contrôle à sa structure organisationnelle et ses processus. Le « Umicore Way » et le « Code de conduite » sont les pierres angulaires du contrôle interne. Avec le concept de gestion par objectifs et la mise en place de rôles et responsabilités clairement définis, ils constituent le cadre opérationnel de l'entreprise.

Les mécanismes spécifiques de contrôle interne ont été élaborés par les business units, au niveau de leurs activités, tandis que les fonctions opérationnelles communes et les services corporate donnent des orientations et établissent des contrôles pour les activités transversales de l'entreprise. Ils ont abouti à des politiques, des procédures et des chartes spécifiques dans des domaines comme la gestion de la chaîne d'approvisionnement, les ressources humaines, les systèmes d'information, la santé et la

sécurité au travail, le droit, la sécurité interne, ainsi que la recherche et le développement.

Umicore dispose d'un système de Conditions minimales de contrôle interne (MICR) visant à réduire les risques financiers et à améliorer la fiabilité des rapports financiers. Dans le cadre des MICR d'Umicore, toutes les entités du Groupe doivent se conformer à un ensemble commun de contrôles internes couvrant 12 processus. Dans le cadre des contrôles internes, une attention particulière est accordée à la séparation des tâches et à une définition claire des rôles et responsabilités. La conformité aux MICR est surveillée au moyen d'auto-évaluations validées par le senior management. Les résultats sont communiqués au comité de direction ainsi qu'au comité d'audit.

Sur un total de 12 processus, 2 (clôture financière et reporting, ressources humaines) ont été évalués en 2018, pour les 100 entités de contrôle actuellement couvertes. L'évaluation des risques et les mesures prises par le management local pour atténuer les faiblesses potentielles au niveau du contrôle interne identifiées lors d'évaluations antérieures sont surveillées en permanence. Le département d'audit interne vérifie les évaluations de conformité dans le cadre de ses missions.

Les principaux risques pouvant avoir un impact sur notre activité

NOUS COMPRENONS QUE CES RISQUES PEUVENT ÉGALEMENT NOUS OFFRIR DES OPPORTUNITÉS UNIQUES DE CROISSANCE ET DE CRÉATION DE VALEUR

1 CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF

DOMAINES DE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

- PERFORMANCE ÉCONOMIQUE
- CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ
- ÉCO-EFFICACITÉ

CHANGEMENT DU PROFIL DE RISQUE



En hausse

CHANGEMENT DU PROFIL D'OPPORTUNITÉ



En hausse

INFLUENCE POTENTIELLE

Umicore est exposée à des changements dans l'environnement réglementaire des pays ou régions où elle est présente. Les activités d'Umicore peuvent tirer parti de certaines tendances législatives, notamment celles relatives aux contrôles plus rigoureux des émissions pour les véhicules, à la mobilité à faible émission de carbone et au recyclage obligatoire des produits en fin de vie.

Certaines législations, telles que les lois environnementales ou relatives aux produits, peuvent entraîner des défis opérationnels, une augmentation des coûts et un contexte concurrentiel potentiellement inégal.

La propriété intellectuelle et les questions relatives à sa protection ont un impact sur les entreprises axées sur la technologie.

ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE

Partout dans le monde, les changements apportés aux législations existantes concernant les produits ainsi que l'entrée en vigueur de nouvelles lois, sont susceptibles d'avoir un impact sur nos activités. Bien que la législation européenne REACH soit toujours la plus pertinente pour Umicore, le REACH coréen gagne en importance. Pour plus d'informations, voir l'annexe V5.

La tendance vers la législation et des objectifs plus stricts en matière d'émission a continué, tandis que les nouvelles mesures concernant les émissions de véhicules poussent l'industrie à innover dans la conception de systèmes de contrôle des émissions, y compris de catalyseurs et filtres catalytiques, et font augmenter la demande en véhicules électriques.

La hausse du nombre des réglementations de commerce dans le contexte géopolitique de 2018 reste un facteur dans l'empreinte mondiale d'Umicore.

MESURES PRISES PAR UMICORE

Pour assurer la conformité permanente aux lois environnementales de ses sites industriels, Umicore dispose d'un programme d'audit de conformité EHS bien établi et surveille constamment les modifications apportées aux exigences légales dans les régions où elle est active. Pour plus d'informations, voir l'annexe E8.

Umicore continue de jouer un rôle actif dans l'information des législateurs européens sur les diverses technologies de contrôle des émissions pour les véhicules diesel ou essence, afin de les aider à prendre des décisions avisées sur les futures normes d'émissions et d'essais.

Umicore continue à garantir sa capacité à répondre à la forte demande exponentielle en matériaux cathodiques pour batteries rechargeables utilisées dans le transport électrique. Notre programme d'investissement visant à élargir la capacité de production des matériaux cathodiques en Chine et en Corée est en bonne voie.

Umicore a réussi à respecter le troisième et dernier délai d'enregistrement REACH en mai 2018. Au total, nous avons soumis 216 enregistrements pour cette échéance, y compris 112 soumissions antérieures. L'enregistrement de substances supplémentaires est toujours nécessaire en raison du développement de nouvelles activités.

Umicore a soumis 4 enregistrements pour la réglementation REACH coréenne pour le délai de juin 2018 concernant les substances chimiques prioritaires, et a soumis 2 enregistrements de nouvelles substances. 3 autres procédures d'enregistrement sont en cours.

Nous veillons à ce que nos produits aient le droit d'être exploités et gérons proactivement notre portefeuille de brevets. La conformité commerciale d'Umicore répond aux conditions commerciales mondiales.

2 APPROVISIONNEMENT DURABLE ET ÉTHIQUE

DOMAINES DE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ

CHANGEMENT DU PROFIL DE RISQUE



En hausse

CHANGEMENT DU PROFIL D'OPPORTUNITÉ



En hausse

INFLUENCE POTENTIELLE

Umicore a besoin de certains métaux ou matières premières contenant des métaux pour fabriquer ses produits et pour alimenter ses activités de recyclage. Certaines de ces matières premières sont comparativement rares et exigent des stratégies d'approvisionnement très spécifiques. La sécurisation d'un approvisionnement suffisant de ces matériaux est importante pour garantir la continuité du succès et la croissance de notre activité.

Certains métaux se trouvent également dans des régions confrontées à des défis sociaux. Le négoce en minerais et métaux précieux peut être utilisé pour financer des conflits armés, commettre des violations des droits de l'homme, s'appuyer sur le travail forcé ou d'enfants et soutenir la corruption et le blanchiment d'argent. Nous veillons à ce que l'approvisionnement en minerais issus de zones à haut risque et affectées par des conflits soit en phase avec les valeurs d'Umicore, tout en procurant un avantage à nos clients.

ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE

Les lois existantes et à venir visant à promouvoir l'approvisionnement responsable en minerais de conflit (étain, tantale, tungstène et or) ont renforcé la visibilité et les inquiétudes dans le discours public concernant les conditions de l'approvisionnement en minéraux provenant de zones de conflit.

MESURES PRISES PAR UMICORE

Umicore a mis en place des politiques et mesures couvrant les droits de l'homme, le droit des travailleurs à s'organiser, la négociation collective, l'égalité des chances et la non-discrimination, interdisant le travail des enfants ainsi que le travail forcé et conformes aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ces engagements sont soutenus par un accord-cadre mondial sur le développement durable conclu avec IndustriALL Global Union.

En plus des politiques et chartes existantes telles que le code de conduite d'Umicore, la politique des droits de l'homme et la charte d'approvisionnement durable, Umicore dispose également d'une politique spécifique en matière de « Chaîne d'approvisionnement responsable mondiale des minerais issus de zones de conflit ou à haut risque ».

En 2018, Umicore a de nouveau fait l'objet d'une validation tierce pour l'application de son cadre d'approvisionnement durable pour le cobalt, qui s'aligne sur le « Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque ».

Umicore étant déjà conforme aux réglementations en matière de minerais à haut risque et issus de zones de conflit, notre chaîne d'approvisionnement durable est devenue un avantage concurrentiel encore plus important.

Nous mettons à profit notre longue expérience croissante en approvisionnement durable pour prôner un approvisionnement plus responsable. Pour en savoir plus sur certains de nos actions de plaidoyer, voir l'engagement des parties prenantes p.63

3 TECHNOLOGIE ET SUBSTITUTION

DOMAINES DE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

- PERFORMANCE ÉCONOMIQUE
- CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ
- ÉCO-EFFICACITÉ

CHANGEMENT DU PROFIL DE RISQUE



Stable

CHANGEMENT DU PROFIL D'OPPORTUNITÉ



En hausse

INFLUENCE POTENTIELLE

Umicore est un groupe de technologie des matériaux qui met l'accent sur le développement de matériaux et de procédés innovants. Le choix et le développement de ces technologies représentent à la fois la principale opportunité et le principal risque pour Umicore.

Obtenir le meilleur rapport coût / performance pour les matériaux est une priorité pour Umicore et ses clients. Il existe un risque permanent de voir les clients rechercher des matériaux de substitution pour leurs produits, au cas où Umicore n'offrirait plus cet équilibre idéal. Ce risque est particulièrement présent dans les activités produisant des matériaux à base de métaux onéreux (en particulier ceux soumis à une volatilité historique des prix).

ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE

Les tendances observées dans le domaine des matériaux pour batteries rechargeables dans les applications automobiles indiquent que les matériaux NMC présentant une teneur augmentée en nickel sont la technologie privilégiée par les clients sur les plateformes automobiles électrifiées actuelles et futures. Outre l'accent mis sur les matériaux pour batteries à haute performance, de nouveaux procédés sont en cours de mise au point pour réduire les coûts et l'impact environnemental à travers l'ensemble de la chaîne de valeur des batteries.

En ce qui concerne le contrôle des émissions de véhicules, les débats réglementaires rappellent la nécessité de disposer d'un large éventail de technologies pour les applications essence et diesel.

MESURES PRISES PAR UMICORE

Chaque année, le Comité de direction sélectionne les projets d'innovation (« Top 10 ») qui sont essentiels à la réalisation des ambitions de croissance d'Horizon 2020 (et au-delà) et qui concernent le développement de produits et de procédés. Une sélection de ces projets est analysée en cours d'année, soit dans le cadre d'études technologiques dédiées, soit lors de revues stratégiques d'activités.

Les investissements réalisés au cours des dernières années dans la recherche et le développement (R&D) ont donné d'excellents résultats et ont créé l'espace nécessaire pour repositionner la R&D. Umicore a investi de manière sélective dans de nouveaux domaines pertinents pour ses activités principales en 2018. Les dépenses globales ont représenté 6,1 % des revenus.

Umicore fait breveter des technologies de rupture. En 2018, elle a déposé 75 nouvelles familles de brevets.

Pour plus d'informations sur l'approche d'Umicore en matière de gestion de son portefeuille d'innovation et de technologie, voir p.73.

4 MARCHÉ

DOMAINES DE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ

CHANGEMENT DU PROFIL DE RISQUE



Changement du périmètre (cf. Évolutions du contexte)

CHANGEMENT DU PROFIL D'OPPORTUNITÉ



En hausse

INFLUENCE POTENTIELLE

Les principaux secteurs desservis par Umicore sont l'automobile (matériaux pour la mobilité propre, recyclage), l'électronique grand public (matériaux pour batteries rechargeables, recyclage, solutions de galvanoplastie et revêtement,) ainsi que l'exploitation minière de métaux non-ferreux et le raffinage (activités de recyclage). Umicore est tributaire de toute forte croissance ou réduction des niveaux d'activité ou perturbations de marché dans ces secteurs.

ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE

Les perspectives économiques mondiales ont démarré sur une note positive au premier semestre 2018, soutenues par une forte croissance dans le commerce et la fabrication à l'échelle internationale. Le commerce et la confiance des consommateurs ont commencé à décliner au cours de l'été en raison de tensions géopolitiques et commerciales, de l'incertitude à propos du Brexit et des mises en vigueur de nouveaux tarifs.

Après avoir connu une croissance modeste au premier semestre 2018, l'industrie automobile mondiale a commencé à diminuer, avec un ralentissement sur les marchés automobiles chinois et européens. Il est prévu que l'environnement macro-économique moins favorable observé début 2019 continue à affecter la demande dans le secteur automobile.

Bien que les perspectives à court terme prévoient une demande plus modérée dans les régions clés, le renforcement de la législation concernant les émissions de véhicules qui entrera en vigueur sur les principaux marchés dans les années à venir devrait entraîner une amélioration importante à plus long terme.

Le profil de risque d'Umicore reflète une exposition croissante au secteur automobile et à l'Asie, entraînée dans les deux cas par la croissance rapide des ventes de matériaux pour cathodes destinés aux véhicules électriques.

Grâce à son vaste portefeuille de technologies de matériaux pour cathodes certifiées conformes aux exigences automobiles les plus strictes, à ses capacités de production à l'échelle industrielle et à ses qualifications sur plus de 20 plateformes, Umicore devrait continuer à bénéficier disproportionnellement de la pénétration accélérée des véhicules électriques.

Dans le secteur de l'électronique grand public, la demande en matériaux pour cathodes pour batteries rechargeables est tributaire de l'environnement macro-économique. Notre large portefeuille d'autres produits utilisés dans l'électronique grand public tend à compenser les fluctuations du marché.

Concernant le recyclage, notre processus unique nous donne des perspectives stables dans ce marché à haute valeur.

MESURES PRISES PAR UMICORE

Umicore met en œuvre sa stratégie de croissance et devient le leader incontesté des matériaux destinés à la mobilité propre et du recyclage. Par conséquent, Umicore a à nouveau obtenu des résultats records en 2018 et a atteint ses objectifs Horizon 2020 deux ans plus tôt que prévu. Umicore a acquis au cours du second semestre 2018 des commandes supplémentaires qui accéléreront davantage sa croissance dans les années à venir.

Le Comité de direction a entamé une analyse des tendances potentiellement perturbatrices pour le marché et la technologie dans le secteur automobile et a débattu de ses constats avec le Conseil d'administration.

Dans le domaine du recyclage, un programme continu de nouveaux investissements vise à optimiser les performances futures et à améliorer les performances environnementales.



5

PRIX DES MÉTAUX

DOMAINES DE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

CHANGEMENT DU PROFIL DE RISQUE



Changement du périmètre
(cf. Évolutions du contexte)

CHANGE IN OPPORTUNITY PROFILE



Stable

INFLUENCE POTENTIELLE

Le résultat d'Umicore est exposé à des risques liés aux prix des métaux que nous traitons ou recyclons. Ces risques sont principalement liés à l'impact que les prix des métaux ont sur les bonis de métaux issus de matériaux fournis pour des fins de recyclage. Il s'agit du platine, du palladium, du rhodium, de l'or, de l'argent et d'un large éventail de métaux de base et spéciaux. Pour certains métaux cotés sur les marchés à terme, Umicore couvre une partie de son exposition future aux métaux afin de se prémunir en partie des risques de prix à l'avenir.

Umicore fait également face à des risques de prix de transaction sur les métaux. La majorité de ses transactions basées sur les métaux utilisent les références du marché des métaux mondial. Si les prix sous-jacents des métaux étaient constants, le prix qu'Umicore paye pour le métal contenu dans les matières premières achetées serait transféré au client en partie du prix facturé pour le produit. Cependant, en raison du laps de temps entre la transformation des matières premières achetées en produits et la vente de ces produits, la fluctuation du prix de référence des métaux crée des différences entre le prix payé pour le métal contenu et le prix reçu. Ainsi, il existe une exposition transactionnelle à toute fluctuation de prix survenant entre le moment de l'achat des matières (quand on fixe un « prix d'entrée » pour le métal) et le moment de la vente des produits (quand on fixe un « prix de sortie » pour le métal). La politique du groupe est de couvrir le risque transactionnel au maximum possible, principalement à travers des contrats à terme.

L'accélération de la croissance en matériaux pour batteries augmente rapidement l'exposition à des métaux connexes spécifiques, tels que le cobalt ou le nickel. La hausse des volumes, la vulnérabilité à la fluctuation de ces prix et, dans le cas de certains métaux comme le cobalt, l'absence d'un marché liquide à terme entraînent une hausse des risques liés au prix des métaux.

Pour plus d'informations sur le risque structurel, les risques transactionnelles et les risques liés aux stocks en relation avec les prix des métaux, voir l'annexe F3.

ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE

Les prix des métaux précieux ont augmenté en 2018. Les prix de l'or, du palladium et du rhodium ont augmenté, tandis que les prix du platine et de l'argent étaient confrontés à un environnement instable dans lequel les gains étaient entièrement compensés par des pertes consécutives, résultant en une légère hausse sur l'ensemble de l'année.

La poursuite de la croissance rapide en matériaux pour batteries a sensiblement renforcé la demande mondiale et l'utilisation de métaux spécifiques tels que le cobalt ou le nickel. Dans le cas du cobalt, la hausse de la demande et la raréfaction perçue de l'approvisionnement ont entraîné une montée significative des prix du marché au cours des six premiers mois. La récente commande d'approvisionnement et l'anticipation d'une demande mondiale plus modérée ont provoqué une correction des prix au cours du second semestre. Umicore a donc été confrontée à une importante instabilité du prix du cobalt en 2018.

MESURES PRISES PAR UMICORE

Au cours de l'année 2018, Umicore a conclu des contrats à terme sécurisant une partie de son exposition structurelle aux prix pour certains métaux précieux et de base en 2019 et 2020, ce qui lui a procuré une meilleure prévisibilité des résultats.

Pour le cobalt, la politique de couverture des transactions d'Umicore vise à aligner dans la mesure du possible le prix d'entrée et le prix de sortie des métaux sous contrat. Cette couverture par le biais d'opérations réciproques (« back-to-back ») en 2018 a permis de gérer les risques transactionnels relatifs au cobalt sur un marché instable.

6 ATTIRER LES TALENTS ET LES FIDÉLISER

DOMAINES DE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER

CHANGEMENT DU PROFIL DE RISQUE



En hausse

CHANGEMENT DU PROFIL D'OPPORTUNITÉ



En hausse

INFLUENCE POTENTIELLE

Notre capacité à attirer et à fidéliser des personnes compétentes est essentielle à la réalisation de nos ambitions stratégiques et au développement de notre expertise, de nos connaissances et de nos capacités. Une incapacité à ce faire compromettrait notre aptitude à atteindre nos objectifs.

Horizon 2020 table sur une croissance disproportionnée pour Umicore en Asie, une région caractérisée par des marchés de l'emploi très compétitifs et fluides. Pour Umicore, le défi consiste à attirer et garder les talents dans cette région à une échelle suffisante et à un rythme approprié.

ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE

L'accélération de notre expansion conjuguée à la compétitivité des marchés de l'emploi ont renforcé nos besoins de recrutement.

MESURES PRISES PAR UMICORE

Nous avons recruté un nombre record d'employés en 2018. Pour soutenir notre recrutement, nous avons déployé mondialement notre nouvelle marque d'employeur, principalement axée sur les marchés difficiles de l'emploi en Europe et en Asie.

Pour attirer de nouveaux employés, nous participons à des salons de l'emploi, à des événements organisés sur des campus universitaires et tirons le meilleur parti du recrutement professionnel et des réseaux sociaux. Nous nous sommes également concentrés sur l'amélioration de l'expérience du personnel au cours du processus de recrutement et sur l'optimisation du processus d'intégration des nouvelles recrues.

Nous abordons le problème de la fidélisation, particulièrement complexe en Asie, avec des initiatives visant à promouvoir le bien-être de nos employés, par l'évaluation et l'amélioration de notre positionnement en matière d'indemnités et de bénéfices et en offrant des possibilités de formation et d'évolution à nos employés.

Nous assurons également le développement du leadership et accordons une attention particulière au développement des meilleurs talents repérés à travers différentes initiatives. Nous sommes bien positionnés en termes d'engagement et de développement des employés.

7 CLIMAT & ENVIRONNEMENT

DOMAINES DE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ

ÉCO-EFFICACITÉ

CHANGEMENT DU PROFIL DE RISQUE



En hausse

CHANGEMENT DU PROFIL D'OPPORTUNITÉ



En hausse

INFLUENCE POTENTIELLE

Umicore a besoin de certains métaux ou matières premières contenant des métaux pour fabriquer ses produits et pour alimenter ses activités de recyclage. Certaines de ces matières premières sont comparativement rares et exigent des stratégies d'approvisionnement très spécifiques.

Les incidences sur l'environnement et le climat sont principalement liées à notre approvisionnement en matières premières primaires ou à l'extraction de ces matières premières primaires par nos fournisseurs. Les gisements miniers faciles à exploiter se raréfient et la richesse des minerais est toujours moindre. De nombreux métaux spéciaux indispensables aux nouvelles technologies respectueuses de l'environnement ne peuvent être produits qu'en tant que sous-produits d'autres métaux. Il est de plus en plus important de traiter des matériaux complexes issus de mines urbaines, telles que les résidus industriels et matériaux en fin de vie.

Le changement climatique provoque des catastrophes naturelles extrêmes, des fluctuations chroniques des températures moyennes et des régimes de précipitations, et l'élévation du niveau de la mer. Cela pourrait impacter nos sites ou notre chaîne d'approvisionnement.

Les activités industrielles du passé ont besoin d'être activement gérées et réhabilitées. Le renforcement des réglementations concernant la consommation énergétique et les émissions peuvent entraîner une hausse des coûts opérationnels.

ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE

Le discours politique et de la société civile demandent de plus en plus que l'entreprise joue un rôle actif dans l'atténuation du changement climatique.

L'accélération de notre expansion conjuguée à la hausse de la demande pour nos produits ont renforcé l'exposition d'Umicore à des risques environnementaux ou climatiques potentiels et lui donnent en même temps l'opportunité de croissance d'une manière qui peut atténuer ou traiter ces risques.

MESURES PRISES PAR UMICORE

Umicore joue un rôle clé dans la transition vers un futur à faible émission de carbone, nos matériaux répondant aux tendances mondiales en faveur de la qualité de l'air et de la mobilité électrique et notre modèle d'entreprise en boucle fermée assurant une bonne gestion des ressources.

Notre usine de Hoboken est l'installation de recyclage des métaux précieux la plus grande et la plus complexe au monde. Elle traite plus de 200 types de matières premières et valorise une vingtaine de métaux différents. Nous veillons à ce qu'un volume élevé de nos métaux provienne de sources secondaires : déchets de production, résidus et matériaux en fin de vie. Nous récupérons 28 métaux grâce à nos activités en boucle fermée. En 2018, Umicore s'est engagée avec ses clients à fermer la boucle des principaux matériaux pour batteries, tels que le cobalt.

Les matériaux intrants essentiels, tels que les combustibles et produits chimiques, sont achetés conformément à notre charte d'approvisionnement durable. Le reste de nos approvisionnements en métaux provient de sources primaires, pour lesquelles Umicore dispose d'arrangements d'approvisionnement sur le long terme et à plus court terme.

Umicore gère son héritage environnemental historique, en s'assurant que des provisions financières adéquates soient renouvelées deux fois par an. Pour plus d'informations, voir les annexes E7 et F29.

Nous veillons à ce que nos activités actuelles respectent les normes environnementales les plus strictes en matière de qualité de l'air et de l'eau et travaillons chaque année à l'amélioration de notre efficacité énergétique malgré notre croissance et l'augmentation de notre production.

Notre empreinte mondiale et les localisations de nos divers sites réduisent notre exposition aux risques physiques. Les nouveaux sites ont été choisis en tenant compte de leur proximité aux clients, de l'accès à des effectifs compétents, de l'excellence de la logistique, de l'infrastructure et de l'énergie verte.



La gestion

Conseil d'administration



DIVERSITÉ DU CONSEIL

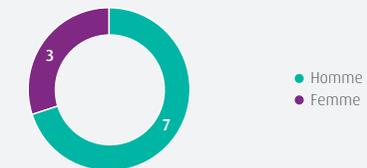
Mandat



Indépendance



Genre



Nationalités



Debout de gauche à droite: Liat Ben-Zur, Eric Meurice, Gérard Lamarche, Marc Grynberg, Mark Garrett, Colin Hall, Ines Kolmsee, Koenraad Debackere, Géraldine Nolens (Board Secretary)

Assis de gauche à droite: Françoise Chombar, Thomas Leysen, Marc van Sande (Board Advisor)

Ne figure pas: Karel Vinck (Honorary Chairman)

**THOMAS LEYSEN**

PRÉSIDENT

Belge, 58

**DATE DE NOMINATION AU CONSEIL**

10 mai 2000 (date de nomination, Président:
19 novembre 2008)

ÉDUCATION

Droit – KU Leuven, Belgique

EXPÉRIENCE

Thomas Leysen est devenu Président d'Umicore en novembre 2008 après avoir été Chief Executive Officer d'Umicore depuis 2000. Au cours de son mandat, il a transformé l'ancienne Union Minière d'une société non ferreuse en un groupe international de technologie des matériaux appelé Umicore. Il rejoint Umicore en 1993 en tant que membre du comité exécutif et dirige successivement plusieurs divisions industrielles. Depuis octobre 2011, il est Président du Conseil d'administration de KBC Group, un groupe de bancassurance.

AUTRES MANDATS

Président, Conseil d'administration, KBC Group

Président, Corelio, un groupe de médias belge

Président, Fondation Roi Baudouin, Belgique

Président, Rubenianum Fund, Belgique

Membre, Conseil consultatif mondial de Toyota Motor Corporation, Japon

Membre, Commission Trilatérale

Membre, European Round Table of Industrialists

MARC GRYNBERGCHIEF EXECUTIVE OFFICER,
ADMINISTRATEUR EXÉCUTIF

Belge, 53

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL

19 novembre 2008

ÉDUCATION

Ingénieur Commercial - École de Commerce Solvay,
Belgique

EXPÉRIENCE

Marc Grynberg a été nommé Chief Executive Officer d'Umicore en novembre 2008 après avoir été responsable de la business unit Automotive Catalysts entre 2006 et 2008 et CFO d'Umicore de 2000 à 2006. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur du Groupe. Avant cela, Marc a travaillé pour DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève.

AUTRES MANDATS

Administrateur non-exécutif, Nexans SA, France

LIAT BEN-ZURADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF
INDÉPENDANT

Américaine, 42

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL

25 avril 2017

ÉDUCATION

Ingénieur électrique – UC Davis, USA
Business Administration – UCLA Anderson, USA

EXPÉRIENCE

Liat Bent-Zur est Corporate Vice President for Modern Life and Devices Product Marketing Management chez Microsoft, depuis Septembre 2018. Avant de rejoindre Microsoft, elle était SVP Digital Technology Leader chez Royal Philips où elle fut responsable de la mise en place de la stratégie Connectivité et Numérique depuis 2014. Elle a occupé plusieurs postes de direction chez Qualcomm, l'entreprise de télécommunications américaine et a été co-fondatrice et présidente d'AllSeen Alliance, un consortium intersectoriel chargé de développer un langage commun pour « l'Internet des objets » à source ouverte.

FRANÇOISE CHOMBARADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF
INDÉPENDANT

Belge, 56

**DATE DE NOMINATION AU CONSEIL**

26 avril 2016

ÉDUCATION

Interprétariat en anglais, espagnol et néerlandais & Ambassadrice honoraire d'études de linguistique appliquée - Université de Gand, Belgique

EXPÉRIENCE

Françoise Chombar est co-fondatrice, Chief Executive Officer et Managing Director de Melexis, un fabricant de capteurs semi-conducteurs intégrés, de systèmes de commande et de circuits de communication pour automobiles. Avant cela, elle fut Planning Manager à Elmos GmbH, ainsi que Operations Manager et directrice de plusieurs sociétés du groupe Elex. Françoise a été mentor dans réseau pour femmes belges Sofia pendant 17 ans et prône l'égalité des sexes et les matières STEM. En 2018, elle a reçu le titre de Science Fellow à la VUB, Université de Bruxelles.

AUTRES MANDATS

CEO et Managing Director, Melexis, Belgique

Présidente, plateforme flamande STEM, un comité consultatif pour le gouvernement flamand

Légende : Comité de nomination & rémunération (Président)

Comité de nomination & rémunération (Membre)

Comité d'audit (Président)

Comité d'audit (Membre)

KOENRAAD DEBACKERE

ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF
INDÉPENDANT

Belge, 57



DATE DE NOMINATION AU CONSEIL

26 avril 2018

ÉDUCATION

Ingénierie - Université de Gand, Belgique
Gestion - Université de Gand, Belgique
Gestion - MIT Sloan School of Management, USA

EXPÉRIENCE

Prof. Dr. Ir. Koenraad Debackere travaille à la KU Leuven depuis 1995 où il enseigne les technologies et la gestion de l'innovation. Il a remporté de nombreux prix pour ses recherches et son excellence scientifique. En 2010, il a reçu une chaire Francqui Lecture Chair en économie et en affaires.

MARK GARRETT

ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF
INDÉPENDANT

Australien/Suisse, 56



DATE DE NOMINATION AU CONSEIL

28 avril 2015

ÉDUCATION

Économie - University of Melbourne, Australie
Informatique appliquée - Royal Melbourne Institute of Technology, Australie

EXPÉRIENCE

Mark Garrett est Chief Executive Officer à Marquard & Bahls AG, une société indépendante basée à Hambourg, spécialisée dans l'approvisionnement, le commerce et la logistique dans le secteur de l'énergie, depuis août 2018. Avant Marquard & Bahls AG, il était CEO à Borealis AG, en Autriche depuis 2007. Avant cela, il a fait carrière dans l'industrie chimique, notamment chez Ciba-Geigy et DuPont.

AUTRES MANDATS

CEO, Conseil Exécutif, Marquard & Bahls AG, Autriche
Membre, Conseil d'administration, NOVA Chemicals, Canada
Membre, Conseil d'administration, Axalta Coating Systems, États-Unis

COLIN HALL

ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF

Américain, 48



DATE DE NOMINATION AU CONSEIL

26 avril 2016

ÉDUCATION

Business Administration - Stanford Graduate School of Business, USA

EXPÉRIENCE

Colin Hall est Directeur des Participations du Groupe Bruxelles Lambert (GBL) depuis 2016. Il a commencé sa carrière chez Morgan Stanley, puis chez Rhône Group, un fonds de placement privé, à New York et Londres. Il a également été co-fondateur d'un fonds d'investissement sponsorisé par Tiger Management. En 2012, il est devenu CEO de Sienna Capital, société filiale à 100% de GBL, qui gère des placements alternatifs (souscriptions privées, crédits et fonds thématiques spécifiques).

AUTRES MANDATS

Administrateur et membre, Comité d'audit, Imerys SA, France
Président, Conseil de surveillance, Kartesia Management, Luxembourg
Administrateur, Ergon Capital Partners, Belgique
Administrateur, Parques Reunidos, Espagne

INES KOLMSEE

ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF
INDÉPENDANT

Allemande, 48



DATE DE NOMINATION AU CONSEIL

26 avril 2011

ÉDUCATION

Ingénierie procédés énergie - Technische Universität Berlin, Allemagne

Ingénierie Industrielle - École nationale supérieure des Mines de Saint-Étienne, France
Business Administration - INSEAD, France

EXPÉRIENCE

Ines Kolmsee est Chief Executive Officer Services & Solutions chez Aperam depuis octobre 2017. Elle fut précédemment CEO de SKW Stahl-Metallurgie Group, un spécialiste chimique déployant des activités dans le monde entier, COO et CTO d'EWE AG, une entreprise de services publics allemande, et CFO d'Arques Industries AG.

Légende : Comité de nomination & rémunération (Président)

Comité de nomination & rémunération (Membre)

Comité d'audit (Président)

Comité d'audit (Membre)

**GÉRARD LAMARCHE**

ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF

Belge, 57

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL

25 avril 2017

ÉDUCATION

Sciences économiques - Université de Louvain-la-Neuve, Belgique

Business Administration - INSEAD, France

EXPÉRIENCE

Gérard Lamarche est co-Chief Executive Officer du Groupe Bruxelles Lambert (GBL) depuis 2012, et a présidé à la transformation de la stratégie d'investissements et du portefeuille. Il a entamé sa carrière au sein de Deloitte Haskins & Sells en Belgique, et l'a poursuivie chez Société Générale de Belgique en qualité d'Investment Manager, contrôleur et conseiller auprès du département planning et opérations stratégiques, avant de rejoindre Suez en tant que secrétaire du Comité de Direction, puis SVP de Planning, Contrôle et de Comptabilité, puis CFO.

AUTRES MANDATS

Administrateur non exécutif de LafargeHolcim, Suisse

Administrateur non exécutif de Total, France

Administrateur non exécutif de SGS, France

on-Executive Director, Finance and Audit Committee, LafargeHolcim, Suisse

Non-Executive Director, Audit Committee and Chairman of the Remuneration Committee, Total, France

Non-Executive Director, Audit Committee, SGS, Suisse

ERIC MEURICE

INDEPENDENT NON-EXECUTIVE DIRECTOR

Français, 62

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL

28 avril 2015

ÉDUCATION

Sciences économiques - Paris-Sorbonne, France

Génie mécanique - École Centrale Paris, France

Business Administration - Stanford Graduate School of Business, USA

EXPÉRIENCE

Eric Meurice a été Président et Chief Executive Officer de la société hollandaise ASML Holding, un important fournisseur de des systèmes de technologie de pointe pour l'industrie du semi-conducteur. Avant cela, Eric était EVP de la division télévision de Thomson Multimédia. Il a occupé plusieurs postes de direction dans le secteur Technologies tels que chez Intel, ITT et Dell Computer.

AUTRES MANDATS

Administrateur non exécutif, NXP Semiconductors, Pays-Bas

Administrateur non exécutif, IPG Photonics, Etats-Unis

Administrateur non exécutif, Meyer Burger, Suisse

Administrateur non exécutif, Soitec, France

KAREL VINCK

PRÉSIDENT HONORAIRE

Belge

GÉRALDINE NOLENS

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Belge, 47

MARC VAN SANDE

CONSEILLER DU CONSEIL

Auparavant, EVP Energy & Surface Technologies

Belge, 67

À PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'expérience sectorielle cumulée du conseil d'administration est large et couvre les secteurs de l'automobile, de l'électronique, de la chimie, des métaux, de l'énergie, de la finance ainsi que les domaines académiques et scientifiques.

L'expérience dans les secteurs public et privé et dans les régions où Umicore est active est aussi bien représentée.

Dans son ensemble le conseil d'administration possède une solide expérience dans le domaine de la gestion d'opérations industrielles et compte 9 CEO, dont 5 sont toujours en fonction.

Le conseil d'administration dispose aussi d'une expérience collective dans des thématiques directement reliées aux objectifs non financiers d'Horizon 2020 telles que santé-sécurité, attraction et fidélisation des talents et approvisionnement durable.

CONSULTEZ RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN P.76

Légende :  Comité de nomination & rémunération (Président) Comité de nomination & rémunération (Membre) Comité d'audit (Président) Comité d'audit (Membre)

Comité de direction



Assis, de gauche à droite: Pascal Reymondet, An Steegen, Denis Goffaux, Marc Grynberg, Géraldine Nolens, Stephan Csoma, Filip Platteeuw

**MARC GRYNBERG**

CHIEF EXECUTIVE OFFICER

53

ÉDUCATION

Ingénieur Commercial - École de Commerce Solvay, Belgique

EXPÉRIENCE

Marc Grynberg a été nommé Chief Executive Officer d'Umicore en novembre 2008 après avoir été responsable de la business unit Automotive Catalysts entre 2006 et 2008 et CFO d'Umicore de 2000 à 2006. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur du Groupe. Avant cela, Marc a travaillé pour DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève.

FILIP PLATTEEUW

CHIEF FINANCIAL OFFICER

46

ÉDUCATION

Sciences Économiques – Université de Gand, Belgique

Financial Management – Vlerick Management School, Belgique

EXPÉRIENCE

Filip Platteeuw a été nommé en qualité de Chief Financial Officer en novembre 2012 après avoir été Vice-President du département Corporate Development de 2010 à 2012. Il a rejoint Umicore en 2004 et a contribué à la scission de Cumerio en 2005. Il a ensuite dirigé l'équipe en charge de la création de Nyrstar et de son introduction réussie en bourse en 2007. Filip possède une vaste expérience financière, dans la banque d'investissement, la banque d'entreprise et l'equity research acquise au sein de KBC Banque.

AN STEEGEN

CHIEF TECHNOLOGY OFFICER

48

ÉDUCATION

Science des matériaux et Ingénierie électrique - KU Leuven, Belgique

EXPÉRIENCE

An Steegen a rejoint Umicore et a été nommée Chief Technology Officer en octobre 2018, après avoir occupé le poste de Executive Vice President Semiconductor Technology and System R&D chez imec, un centre de recherche axé sur la nanoélectronique et l'innovation en technologie numérique. Avant de rejoindre imec en 2010, An travaillait au Semiconductor Research & Development Center chez IBM Semiconductor à Fishkill, dans l'État de New York. Au cours des dernières années, elle était responsable du développement en bloc de technologie CMOS.

GÉRALDINE NOLENSEXECUTIVE VICE-PRESIDENT
CHIEF COUNSEL

47

ÉDUCATION

Droit - University of Chicago Law School, USA

Droit économique européen - Julius Maximilians Universität Würzburg, Allemagne

Droit - KU Leuven, Belgique

EXPÉRIENCE

Géraldine Nolens a rejoint Umicore en tant que Chief Counsel en 2009 et est entrée au comité de direction d'Umicore en 2015. Elle a entamé sa carrière au cabinet d'avocats international Cleary Gottlieb Steen & Hamilton, avant de rejoindre GDF Suez (désormais Engie) en 2001 où elle était Chief Legal Officer d'Electrabel pour l'Europe du Sud, la France et les nouveaux marchés européens. Au cours de sa carrière, Géraldine a vécu et travaillé aux États-Unis, en Allemagne, en Italie et en Belgique.

DENIS GOFFAUX

EXECUTIVE VICE-PRESIDENT
ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES

50

ÉDUCATION

Ingénieur des mines - Université de Liège, Belgique

EXPÉRIENCE

Denis Goffaux a été nommé Chief Technology Officer en juillet 2010, après avoir été à la tête de la business line Rechargeable Battery Materials et a développé l'activité avec succès au point de devenir leader dans les matériaux pour cathodes de batteries rechargeables lithium-ion. En tant que Country Manager Japan, il a jeté les bases afin qu'Umicore augmente sa présence industrielle et ses activités commerciales au Japon. Denis a rejoint Umicore Research en 1995 et a vécu et travaillé en Belgique, au Chili, en Chine, au Japon et en Corée.

STEPHEN CSOMA

EXECUTIVE VICE-PRESIDENT
RECYCLING

54

ÉDUCATION

Sciences économiques - UC Louvain, Belgique

Mandarin - Fudan University Shanghai, Chine

EXPÉRIENCE

Stephan Csoma a été nommé Executive Vice President Recycling en 2015 après avoir été Executive Vice-President de l'ancien business group Performance Materials de 2012 à 2015, Senior Vice-President du département Government Affairs entre 2009 et 2012 et Senior Vice-President d'Umicore Amérique du Sud de 2005 à 2009. Stephan a rejoint Umicore en 1992 et a géré la mise en place des premiers sites industriels d'Umicore en Chine au milieu des années 1990. Il a ensuite dirigé la business unit Zinc Chemicals.

PASCAL REYMONDET

EXECUTIVE VICE-PRESIDENT
CATALYSIS

59

ÉDUCATION

Sciences - Stanford University, USA

Ingénierie - École Centrale Paris, France

EXPÉRIENCE

Pascal Reymondet est devenu Executive Vice-President Catalysis après avoir dirigé les business groups Performance Materials de 2010 à 2012 et Zinc Specialties entre 2007 et 2010. Il est entré au comité de direction d'Umicore en 2003 en tant que responsable de l'activité Precious Metals Products. Avant de rejoindre Umicore, Pascal a occupé différents postes de direction au sein du groupe Degussa.

CONSULTEZ NOTRE APPROCHE
MANAGÉRIALE EN P.72

AN STEEGEN
CHIEF TECHNOLOGY OFFICER
 Group Research & Development
 Electro-Optic Materials



DENIS GOFFAUX
EXECUTIVE VICE-PRESIDENT ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES
 Cobalt & Specialty Materials
 Rechargeable Battery Materials
 Electroplating
 Japan



FILIP PLATTEEUW
CHIEF FINANCIAL OFFICER
 Finance
 Corporate Development
 Procurement & Transportation



MARC GRYNBERG
CHIEF EXECUTIVE OFFICER
 Président du Conseil d'administration
 Human Resources
 Information Systems
 Group Communications



PASCAL REYMONDET
EXECUTIVE VICE-PRESIDENT CATALYSIS
 Automotive Catalysts
 Precious Metals Chemistry
 India
 North America



GÉRALDINE NOLENS
EXECUTIVE VICE-PRESIDENT CHIEF COUNSEL
 Legal
 Environment, Health & Safety
 Corporate Security
 Internal Audit



STEPHAN CSOMA
EXECUTIVE VICE-PRESIDENT RECYCLING
 Precious Metals Refining
 Precious Metals Management
 Jewelry & Industrial Metals
 Government Affairs
 Umicore Marketing Services
 China
 South America



Senior Vice-Presidents



MARC GRYNBERG
CHIEF EXECUTIVE OFFICER



PATRICK VERMEULEN
SVP INFORMATION SYSTEMS



PIERRE VAN DE BRUAENE
SVP ENVIRONMENT,
HEALTH & SAFETY



GÉRALDINE NOLENS
EXECUTIVE VICE-PRESIDENT,
CHIEF COUNSEL



IGNACE DE RUIJTER
SVP HUMAN RESOURCES



JOHAN RAMHARTER
SVP ELECTRO-OPTIC MATERIALS



AN STEEGEN
CHIEF TECHNOLOGY OFFICER



GUY BEKE
SVP STRATEGIC PROJECTS



SYBOLT BROUWER
SVP GROUP R&D

Les principaux domaines d'activité sont pris en charge par un Executive Vice-President, comme indiqué ici. Les autres divisions, dont Audit, Corporate Development, Corporate Security, Finance, Group Communications, Legal, Purchasing & Transportation et la supervision régionale pour le Japon, relèvent directement d'un membre du Comité de direction, comme décrit en p.59.





Chiffres clés

	2014	2015	2016	2017	2018
PERFORMANCE ÉCONOMIQUE (en millions d'euros sauf mention contraire)					
Revenus (hors métal)	2.366,5	2.629,0	2.667,5	2.915,6	3.271
EBIT récurrent	273,7	330,3	350,7	410,3	514
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	12,2	13,7	14,6	15,1	15,4
Frais de recherche & développement	143,3	144,5	155,9	175,2	196
Investissements	202,4	240,3	287,3	365,3	478
Bénéfice par action récurrent (en €)	0,89	1,13	1,07	1,22	1,36
Dividende brut (en €/action)	0,50	0,60	0,65	0,70	0,75
PERFORMANCE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE					
Revenus issus des activités liées à la mobilité propre et au recyclage (en %)	-	-	65	67	72
Revenus issus des activités liées à la mobilité propre et au recyclage (en %)	1.409,35	1.219,38	1.289,68	1.299,34	1.431,66
Émissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2) - méthode basée sur le marché (en tonnes)	664.568	710.143	662.059	633.704	765.756
Émissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2) - méthode basée sur la localisation (en tonnes)	-	-	735.065	663.307	783.843
Consommation d'énergie (en térajoules)	7.304	7.742	6.737	6.532	7.447
Effectif (entreprises consolidées)	10.368	10.429	9.921	9.769	10.420
Accidents avec arrêt de travail	37	47	59	51	61
Taux de fréquence	2,16	2,66	3,34	3,01	3,36
Taux de sévérité	0,94	0,12	0,56	0,09	0,10
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' (en %)	1,8	2,3	3,2	2,7	2,8
Nombre moyen d'heures de formation par employé	45,59	45,06	41,49	45,33	43,10
Taux de départs volontaires	3,42	3,35	4,10	5,03	7,18



SI NOTRE
APPROCHE
INNOVANTE
PEUT FAIRE
DE NOUS UN
LEADER EN
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



**IMAGINEZ
VOTRE
IMPACT**



CALENDRIER FINANCIER¹

25 AVRIL 2019

Assemblée générale ordinaire
des actionnaires (exercice 2018)

29 AVRIL 2019

Ex-date (dividende)

30 AVRIL 2019

Record date (dividende)

2 MAI 2019

Mise en paiement du dividende

31 JUILLET 2019

Résultats semestriels 2019

7 FÉVRIER 2020

Résultats annuels 2019

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

COTATION EN BOURSE

Euronext Brussels

À PROPOS DE CE RAPPORT

Natalia Agüeros-Macario
+32 2 227 71 02
natalia.agueros@eu.unicore.com

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Evelien Goovaerts
+32 2 227 78 38
evelien.goovaerts@eu.unicore.com

INFORMATIONS RESSOURCES HUMAINES

Céline Van Haute
+32 2 227 72 67
celine.vanhaute@eu.unicore.com

INFORMATIONS ENVIRONNEMENT, SANTÉ & SÉCURITÉ

Bert Swennen
+32 2 227 74 45
bert.swennen@eu.unicore.com

INFORMATIONS CHAÎNE DE VALEUR

Wouter Ghyoot
+32 2 227 75 41
wouter.ghyoot@eu.unicore.com

LANGUES

Ce rapport est également disponible
en Anglais et Néerlandais.

INTERNET

Telechargez ce rapport:
<http://annualreport.unicore.com/>

SIÈGE SOCIAL

Umicore
Rue du Marais 31 Broekstraat
B-1000 Bruxelles
Belgique
Téléphone: +32 2 227 71 11
Fax: +32 2 227 79 00
Internet: unicore.com
Numéro d'entreprise : 0401574852
Numéro de TVA : BE 0401 574 852

ÉDITEUR RESPONSABLE

Umicore Group Communications
Christopher Smith
Phone: +32 2 227 72 21
christopher.smith@eu.unicore.com

CONCEPTION & RÉALISATION

Radley Yeldar – ry.com

PHOTOS

Jean-Michel Byl; Umicore

Pour toute demande ou information
complémentaire veuillez contacter

Umicore

Rue du Marais 31 Broekstraat
B-1000 Bruxelles
Belgique

Téléphone : +32 2 227 71 11
www.unicore.com/en/contact

FEEDBACK

Donnez-nous votre avis sur ce rapport.
Envoyez-nous un e-mail à annualreport@eu.unicore.com

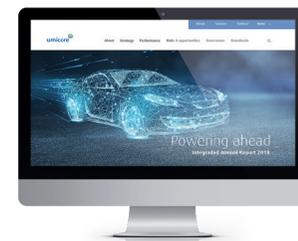
¹ Dates sous réserve de modification. Pour les mises à jour, veuillez consulter le site internet d'Umicore unicore.com

Rapport de gouvernance et d'activité

Rapport annuel intégré 2018

Rapport de gouvernance et d'activité

Engagement envers les parties prenantes	63
Matérialité	69
Approche managériale	73
Rapport sur la gouvernance d'entreprise	78
Rapport de rémunération	85
Rapport d'activité économique	92
États financiers	97
Rapport d'activité environnemental	163
Rapport d'activité social	173
Rapport d'activité sur la chaîne de valeur	185
Déclarations d'assurance	192
Index du contenu GRI	198
Références & liens clés	202
À propos du rapport	203



À propos du présent rapport

Notre Rapport annuel 2018 se présente sous forme de 2 documents, également téléchargeables au format PDF :

REVUE ANNUELLE 2018

Ce rapport fait le récit de l'année écoulée chez Umicore. Il explique qui nous sommes et ce que nous faisons, le contexte dans lequel nous évoluons et passe en revue les risques et opportunités. Il décrit notre stratégie et les progrès réalisés dans la concrétisation de nos objectifs.

RAPPORT DE GOUVERNANCE ET D'ACTIVITÉ 2018

Ce rapport illustre l'approche d'Umicore en matière de gouvernance d'entreprise. Il comporte aussi les informations financières pour l'exercice ainsi que des données détaillées sur les performances environnementales, sociales et de chaîne de valeur du Groupe.

Le rapport fait l'objet d'une vérification externe et a été établi en conformité avec les normes GRI Standards : critères Essentiels. Retrouvez l'index GRI complet en pages 198-201

CONTENU SUR INTERNET

Pour accéder à la version web du rapport complet, aux études de cas et au glossaire veuillez visiter notre centre de reporting (en anglais) via le lien ci-dessous.

 VOIR.ANNUALREPORT.UMICORE.COM

Engagement envers les parties prenantes

Umicore est une société cotée en Bourse. À ce titre, nous avons des relations avec plusieurs parties prenantes s'intéressant à la façon dont nous exerçons notre activité. La relation que nous nourrissons avec ces parties prenantes influence directement notre succès.

L'implication des parties prenantes se fait selon une approche locale où chaque site est tenu d'identifier ses parties prenantes et d'établir des initiatives de dialogue appropriées. Dans de nombreux cas, dont le dialogue avec les clients et les fournisseurs, les relations avec nos parties prenantes sont gérées par les business units, conformément à notre approche décentralisée en matière de gestion. Le comité de direction reçoit multiples retours d'informations de nos parties prenantes, dont les retours directs lors de visites de clients, de fournisseurs, d'employés ou d'investisseurs, et les informations fournies par les business units, départements ou délégués syndicaux lors de leurs réunions régulières avec la direction générale. Les résultats des enquêtes internes périodiques auprès du personnel sont aussi une source d'informations pour le comité de direction.

La stratégie Horizon 2020 met l'accent sur tout ce qui a une importance significative pour Umicore dans les années à venir. Le développement de la stratégie a inclus une approche spécifique vers les parties prenantes, décrite dans le processus d'évaluation de matérialité dans le chapitre suivant.

Umicore est un membre actif de plusieurs associations sectorielles par lesquelles nous dialoguons avec des décideurs politiques afin de les sensibiliser aux enjeux du secteur. Ces associations sont des plateformes essentielles qui nous permettent de mener une action plus élargie, à l'échelle du secteur, en faveur du développement durable. Par ailleurs, et de manière moins formelle, les membres notre direction sont régulièrement sollicités, ou se portent volontaires, pour participer à des débats publics sur notre performance et notre approche en matière de développement durable. Ces occasions nous mettent en relation avec différents intervenants, dont des chefs d'entreprise, des universitaires et des membres de la société civile.

Les principales parties prenantes d'Umicore sont reprises ci-dessous et ont été regroupées de façon générale, sur base de catégories s'appliquant à la plupart des organisations industrielles. Nous avons aussi indiqué la nature des échanges et avons brièvement décrit le dialogue existant entre Umicore et ses parties prenantes.

FOURNISSEURS



Umicore comprend trois Business Groups, actifs sur 5 continents. Ces derniers ont non seulement besoin de matériaux, mais aussi d'énergie, de transport et d'un ensemble d'autres services. Umicore compte plus de 18.000 fournisseurs dans le monde. Ils tirent profit de notre présence parmi leurs clients : en 2018, Umicore a payé ces fournisseurs € 8,5 milliards (dont la valeur des métaux dans les matières premières).

Umicore entretient un dialogue permanent avec ses fournisseurs pour définir les spécifications techniques et pour convenir des conditions contractuelles des partenariats, afin d'assurer des livraisons de matières premières, des prestations promptes et ininterrompues et des paiements ponctuels. Les business units sont responsables des achats de matières premières, tandis que le département Purchasing and Transportation s'occupe des besoins en matière de transport, d'énergie et d'autres provisions.

Notre approche est liée à notre Charte d'Approvisionnement Durable. Pour certaines matières premières critiques, cette charte est complétée par des approches ou des dispositifs spécifiques. Notre stratégie Horizon 2020 comprend un objectif en rapport avec l'approvisionnement durable fondé sur l'expérience acquise dans le cadre de notre objectif préalable dans ce domaine. Pour plus de détails sur le niveau de réalisation de l'objectif voir Chaîne de valeur et société p.24.

CLIENTS



Notre ambition est de produire des matériaux pour une vie meilleure ("Materials for a better life"). Nos matériaux sont présents dans une large gamme d'applications apportant davantage de confort à la vie quotidienne tout en contribuant à un environnement plus propre.

Umicore à une clientèle internationale. En 2018, 60,6% des revenus furent générés en dehors de l'Europe.

Les business units ont la responsabilité d'aider leurs clients à mieux comprendre les dangers et les risques liés aux produits sur le marché ou en cours de développement. L'interaction avec les clients est continue et prise en charge par les business units qui ont un système de retour d'information leur permettant d'évaluer régulièrement le niveau de satisfaction des clients par rapport aux produits et services fournis. Dans les domaines d'activité impliquant les technologies les plus avancées, la relation avec le client est souvent fortement intégrée. En effet, la mise au point de produits de haute technologie demande en général des années de recherche et de développement en collaboration directe avec les clients en question.

TRAVAILLEURS



Umicore emploie 10.420 personnes dans le monde. Nous investissons des ressources considérables pour nous assurer un statut d'employeur de référence dans l'ensemble des régions où nous sommes présents. En 2018, Umicore a versé € 731 millions en salaires et autres prestations au personnel des sociétés consolidées par intégration globale. Les cotisations de sécurité sociale se sont chiffrées à € 101 millions.

Umicore s'engage à offrir non seulement un niveau de rémunération compétitif et des conditions de travail optimales à notre personnel, mais aussi des possibilités de formation pratique et professionnelle. Le personnel est tenu d'adhérer aux principes et aux politiques formulées dans "The Umicore Way" et dans notre Code de conduite. Nous promovons un dialogue ouvert avec notre personnel, entre autres par un sondage trisannuel des employées.

Umicore respecte le principe de la négociation collective là où elle est demandée. Pratique courante en Europe, ailleurs ces mécanismes de négociation collective ou la présence même de syndicats ne constituent pas toujours la norme ou font l'objet de restrictions juridiques. Umicore a un accord de développement durable avec le syndicat international IndustriALL portant sur la mise en œuvre des politiques d'Umicore en matière de droits de l'Homme, d'égalité des chances, de conditions de travail, de comportement éthique et de protection de l'environnement. Cet accord permet aux syndicats de participer de manière constructive à la poursuite de ces objectifs. Un comité mixte de suivi veille au déploiement de cet accord.

D'autres canaux de communication sont également utilisés dont l'intranet et les bulletins publiés par les départements, sites, ou les business units. Umicore utilise une plateforme de gestion des formations pour l'ensemble du Groupe appelée "MyCampus". Cette plateforme comprend un outil social destiné à faciliter le partage des connaissances au sein du Groupe.

ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS



Umicore s'efforce de proposer à ses différents actionnaires et investisseurs des informations ponctuelles et précises. Les tournées de présentation, les visites sur le terrain, la participation aux conférences et aux salons d'investissement, les webcasts ainsi que les téléconférences par la direction et l'équipe relations investisseurs font tous partie de nos efforts de communication.

Umicore a un flottant élevé et une vaste base d'actionnaires internationaux qui, à fin 2018, étaient principalement situés en Europe et en Amérique du Nord. La vue d'ensemble des actionnaires détenant des droits de vote supérieurs ou égaux à 3% se situe sur notre site internet. 22 sociétés de courtage couvrent et publient des notes de recherche sur Umicore, ce qui reflète l'intérêt des investisseurs au niveau mondial pour l'equity story d'Umicore et ses opportunités de croissance.

Le 8 février 2018, Umicore a placé, par le biais d'une procédure accélérée de construction du livre d'ordres, 22.400.000 nouvelles actions ordinaires auprès d'investisseurs institutionnels, représentant 10% des actions alors en circulation. Le 12 février 2018, les nouvelles actions ont été admises à la négociation sur Euronext Brussels. En conséquence, à partir de ce jour-là, le nombre total d'actions en circulation et entièrement libérés et le nombre de droits de vote s'élève à 246.400.000.

80% de la dette nette d'Umicore se compose de billets à taux fixe à moyen et long terme, émis avec des investisseurs en dette privés en Europe et en Amérique du Nord. En plus de ceci, Umicore dispose également de lignes de crédit auprès de nombreuses banques en Belgique et ailleurs. Le dialogue avec les banques incombe principalement au département corporate finance, bien que chaque entité juridique d'Umicore entretient des relations avec sa communauté bancaire locale.

SOCIÉTÉ


Par le biais de son personnel, Umicore participe à la création de valeur ajoutée dans les zones où nous opérons. Bien que la création de valeur ajoutée constitue indubitablement un bénéfice, la façon dont celle-ci est créée revêt une grande importance. En fin de compte, Umicore ne peut poursuivre ses activités qu'avec l'autorisation de la société. Pour conserver cette autorisation, Umicore tente, dans la mesure du possible, de mener ses activités dans un souci de développement durable. Cela va bien au-delà du respect des dispositions légales adoptées pour l'ensemble des entreprises. Nous déterminons nos propres normes, souvent plus strictes que les réglementations en vigueur dans les zones où nous exerçons nos activités, applicables à l'ensemble du Groupe. Outre cet engagement envers le respect de pratiques opérationnelles rigoureuses, Umicore s'efforce aussi de mettre au point des matériaux qui améliorent la qualité de vie et, plus particulièrement, de relever le défi face aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Le contact avec les communautés où nous exerçons nos activités est la façon la plus directe pour Umicore d'interagir avec la société. Un dialogue franc et transparent avec ces communautés fait partie intégrante de notre engagement envers nos parties prenantes. De même, certaines ONG déclarent périodiquement être partie prenante à nos activités et s'intéressent à la façon dont nous les gérons. Nous nous félicitons de cet intérêt et nous efforçons de dialoguer avec ces groupes de façon constructive et ouverte.

Sur ses sites et à toute l'échelle du Groupe, Umicore fait des dons à plusieurs associations caritatives, conformes aux directives et politiques internes. Ces participations sont gérées par le « Group Donations Committee » qui a pour mission de nouer le dialogue avec les groupes issus de la société civile et de fixer la portée des partenariats à l'échelle du Groupe. Pour plus de détails sur ces initiatives voir p. 28.

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET COENTREPRISES


Umicore investit dans de nombreuses activités où elle ne gère pas un contrôle à 100%. Les sociétés associées sont celles où Umicore exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Sa participation y varie généralement de 20% à 50%, tandis que les co-entreprises impliquent généralement une répartition 50/50 de la participation et du contrôle. Ces partenariats permettent d'accélérer les avancées technologiques ou de nous positionner sur des marchés spécifiques. Umicore exerce un contrôle effectif sur la gestion de la moitié des quatre sociétés liées et co-entreprises dans lesquelles nous détenons une participation. Quand Umicore ne gère pas le contrôle, notre présence au conseil d'administration nous permet de guider la direction et de suivre l'évolution des activités. Bien que nous ne puissions imposer nos politiques et procédures aux sociétés associées (ou à toute co-entreprise où nous ne détenons pas la majorité des droits de vote), nous affirmons clairement notre volonté de voir les activités menées conformément aux principes de "The Umicore Way".

Umicore tient à préserver toute propriété intellectuelle que nous partageons avec nos partenaires, qu'il s'agisse de sociétés associées ou de co-entreprises. Pour la liste complète de ces sociétés voir l'annexe F5.

SECTEUR PUBLIC ET AUTORITÉS



En 2018, Umicore a versé un montant total de € 133 millions d'impôts dans le cadre de ses activités. Umicore et notre personnel se sont acquittés de € 101 millions de cotisations sociales. Périodiquement, Umicore conclut des partenariats avec des institutions publiques, telles que des universités, en vue d'approfondir certains projets de recherche. Occasionnellement, Umicore conclut également des partenariats avec des services publics. En 2018, € 7,7 millions en subventions ont contribué au EBIT. Umicore a pour principe d'exclure tout don aux partis ou aux organisations politiques.

En 2018, nous avons poursuivi nos efforts en vue d'informer les politiques publiques et d'améliorer les contacts avec les pouvoirs publics à travers le monde. Ces efforts sont coordonnés par le département Government Affairs et se concentrent surtout sur l'Europe, l'Amérique du Nord et la Chine. Umicore vise à accroître la visibilité et la compréhension de nos technologies, et à participer au débat concernant les problématiques des matériaux. En Europe, cela concerne trois sujets principaux : l'efficacité des ressources et les politiques de gestion des déchets et des matières premières, ainsi que l'Économie Circulaire dans l'UE, les matériaux avancés parmi les technologies clés faibles en carbone et les technologies à base de matériaux destinés à la purification des gaz d'échappement des voitures et poids lourds munis de moteurs à combustion interne. Nos initiatives incluent aussi l'accès à un financement public et à des réseaux d'innovation aux niveaux européen et national, surtout dans le contexte de programmes favorisant le développement des avancées technologiques ayant des avantages environnementaux.

Les experts d'Umicore sont régulièrement invités à participer à des groupes de travail ou des séances de discussion sous l'égide des autorités européennes ou nationales. Nous faisons partie, entre autres, du Partenariat Européen pour l'Innovation (EIP) matières premières, du B20-G20, du Groupe d'experts de haut niveau sur les technologies clés génériques, du comité de direction de l'Initiative industrielle de recherche sur les ressources énergétiques (EMIRI) et du réseau ERA-MIN sur la gestion industrielle des matières premières pour l'industrie européenne, pour n'en citer que quelques-uns. De plus, Umicore fait partie de la communauté de connaissance et d'innovation (KIC) sur les matières premières, un consortium de plus de 100 partenaires au sein de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), visant à étudier l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation efficace des matières premières en Europe.

Lorsque qu'il s'agit de certains sujets d'intérêt commun, nous communiquons notre opinion par l'intermédiaire des associations industrielles dont nous sommes membre. Umicore est consciente de la sensibilité que peut revêtir une prise de position sur certaines questions d'intérêt public et a donc développé des directives pour gérer de telles situations de façon responsable. Umicore est actuellement affiliée (soit au niveau du Groupe, soit au niveau des business units) aux organisations suivantes. Cette année nous incluons plus de détails sur notre participations au sein de ces organisations.

CORPORATE

La Global Battery Alliance du World Economic Forum a été lancé en septembre 2017. Ce partenariat public-privé mondial comprenant plus de 40 organisations internationales vise à établir une chaîne de valeur durable pour les batteries afin de permettre la décarbonation des systèmes d'énergie et de transport du monde. Umicore préside le comité directeur. En collaboration avec nos partenaires en 2018, nous avons travaillé vers l'absence de travail des enfants dans l'industrie de l'extraction du cobalt et la mise à disposition de moyens de subsistance alternatifs pour les ménages dépendant du cobalt, et à évaluer la viabilité d'une économie circulaire pour les batteries. Ce travail s'est porté sur un marché pour les batteries de seconde vie, des passeports de matériaux pour permettre le recyclage de batteries grâce à des réglementations facilitant le transport transfrontalier de batteries usagées, la collecte d'appareils électroniques portables en fin de vie pour augmenter le recyclage des batteries et la création d'une valeur économique pour les projets innovants soutenant les communautés minières.

D'autres adhésions au niveau du Groupe comprennent: A3M (L'Alliance des Minerais, Minéraux et Métaux); Agoria (Belgian multi-sector federation for the technology industry); American European Community Association (AECA); Bebat; Belgian Indian Chamber of Commerce and Industry (BICC&I); Belgian industrial Research and Development (BiR&D); Belgium-Japan Association & Chamber of Commerce (BJA); Eurométaux (European Non-Ferrous Metals Association); European Industrial Research Management Association (EIRMA); European Round Table of Industrialists (ERT); ETION; Federation of Belgian Industrial Energy Consumers (FEBELIEC); Flemish Aerospace Group (FLAG); Flemish Network of Enterprises (Voka); Flanders-China Chamber of Commerce; Metalle pro Klima (a WirtschaftsVereinigung Metalle initiative); TransAtlantic Business Council; Vlamse Technische Kring (VTK); World Economic Forum



CATALYSIS

Face à la croissance continue des craintes vis-à-vis de la qualité de l'air, surtout dans les villes, la législation visant à minimiser l'impact des transports utilisant des moteurs à combustion interne sur la qualité de l'air devient de plus en plus stricte. En tant que producteur de composants clés pour des systèmes catalytiques de contrôle des émissions, Umicore fait partie de diverses associations industrielles réparties dans le monde à travers lesquelles, en collaboration étroite avec des entreprises d'ingénierie automobile, nous visons à enrichir notre portefeuille d'une option de transport ultra propre du futur en utilisant les toutes dernières technologies de contrôle des émissions.

D'autres adhésions sur ce thème comprennent: Associacao dos Fabricantes de Equipamentos para Controle de Emissões Veiculares da América do Sul (AFEEVAS); Association for Emissions Control by Catalyst (AECC); Catalyst Manufacturers Association, Japan (CMAJ); Committee of Vehicle Emission Control in China (CVEC); Emission Controls Manufacturers Association, India (ECMA); European Precious Metals Association (EPMF); German Automotive Industry Association (VDA); German Chemical Federation (VCI); International Platinum Group Metals Association (IPA); Manufacturers of Emission Controls Association (MECA); Verband der Automobilindustrie (VDA); Verband der Chemischen Industrie e.V. (VCI)

ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES

L'accélération de la transition vers une société à faible émission de carbone nécessite une accélération des technologies de la mobilité propre et de l'énergie verte. Les matériaux avancés représentent une part considérable des coûts de ces technologies propres et sont les moteurs principaux leviers pour une société à faible émission de carbone. La procédure de production des matériaux avancés du laboratoire à leur commercialisation est longue, risquée et à forte intensité de capital. L'industrie accueille donc favorablement les initiatives de partage des risques soutenant le leadership industriel européen. Fondée en 2012 par Umicore et d'autres organismes industriels et de recherche, l'EMIRI (initiative de recherche industrielle sur les matières énergétiques) œuvre à faire connaître davantage le rôle des matériaux avancés dans le quotidien et dans l'économie européenne et agit pour que l'innovation bénéficie d'un plus grand soutien au niveau de l'UE

D'autres adhésions sur ce thème comprennent: Cobalt Development Institute; Cobalt REACH consortium; Deutsche Gesellschaft für Galvano- und Oberflächentechnik (DGO); Energy Materials Industrial Research Initiative (EMIRI); European Association for Battery, Hybrid and Fuel Cell Electric Vehicles (AVERE); Nickel Institute; Nickel REACH consortium

RECYCLING

L'Union européenne met tout en œuvre pour établir une économie circulaire. En tant que précurseur avec son modèle économique en « boucle fermée », Umicore contribue à de nombreuses conférences et groupes de travail d'experts. Plus précisément, nous mettons en évidence les liens entre l'économie circulaire et l'approvisionnement responsable, l'efficacité des ressources, la gestion des déchets et le recyclage de haute qualité. Nous utilisons notre expérience pour promouvoir l'électromobilité comme voie d'accès à l'économie circulaire en Europe.

D'autres adhésions sur ce thème comprennent: European Battery Recycling Association (EBRA); European Electronics Recyclers Association (EERA); European Precious Metals Federation; Fachvereinigung Edelmetalle (German Precious Metals Association); International Platinum Group Metals Association; International Precious Metals Institute; Minor Metals Trade Association; Responsible Jewellery Council (RJC); The European Association of Advanced Rechargeable Batteries (RECHARGE); The International Platinum Group Metals Association (IPA); The London Bullion Market Association (LBMA); The London Platinum and Palladium Market (LPPM); Vereniging Nederlandse Metallurgische Industrie (VNMI)

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

La majeure partie du chiffre d'affaires total d'Umicore a été utilisée pour obtenir la partie métallique des matières premières (dont les coûts sont imputés aux clients). Après déduction des autres frais relatifs aux matières premières, les coûts relatifs à l'énergie et les amortissements, le bénéfice à répartir était de € 1.277 millions.

La majeure partie (€ 731 millions) a été distribuée aux travailleurs. La plupart des avantages sociaux ont été attribuée sous forme de salaires, le solde étant constitué de cotisations sociales et de retraite, ainsi que d'autres avantages.

Les intérêts nets payés aux créiteurs se sont élevés à € 33 millions, tandis que les impôts aux administrations et pouvoirs publics des lieux où nous exerçons nos activités ont atteint € 133 millions. Les bénéfices attribués aux actionnaires minoritaires se sont élevés à € 10,86 millions.

Sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale en avril 2019, un dividende brut de € 0,75 par action sera distribué pour l'année 2018. Une partie de ce montant a déjà été versée en août 2018 sous la forme d'un acompte sur dividende de € 0,35. Le solde de € 0,40 sera payé le 2 mai 2019. Ceci est conforme à la politique d'Umicore, qui consiste à payer un dividende stable ou en augmentation progressive.

Umicore a versé € 1,35 millions en dons à des œuvres caritatives.

Milliers d'euros	2018
Valeur économique distribuée (contribution des sociétés associées incluse)	13.825,02
Coûts des matières premières (sauf eau, gaz & électricité)	11.759,48
Frais d'eau, de gaz et d'électricité	95,80
Amortissements & réductions de valeur	227,16
Autres charges (nettes)	515,57
Valeur économique directement générée	1.227,00
Milliers d'euros	2018
Valeur économique directement générée	1.227,00
Impôts totaux	133,44
Créiteurs	33,20
Intérêts minoritaires	10,86
Actionnaires (dividendes seuls)	180,78
Allocations à l'entreprise	136,20
Dons	1,35
Rémunérations et avantages	731,05

Matérialité

Umicore s'attache à se préparer pour le meilleur avenir possible en maintenant une position saine et compétitive tenant compte des grandes tendances économiques, sociales et environnementales à l'échelon de la planète. Notre stratégie Vision 2015 se fonde sur nos compétences existantes, nos positions sur le marché et notre longue tradition d'expertise en métallurgie, science des matériaux, savoir-faire d'application et recyclage. Elle réunit tous ces éléments avec notre modèle d'entreprise en boucle fermée afin de générer un potentiel de croissance conséquent en qualité de l'air, énergie verte, électrification des véhicules et gestion de la rareté des ressources.

Notre Vision 2015 englobait les ambitions et objectifs de performances suivants :

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES	UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER	ÉCO-EFFICACITÉ	ENGAGEMENT ENVERS LES PARTIES PRENANTES
Croissance des revenus à deux chiffres	Zéro accident avec arrêt de travail Devenir un employeur de choix	Réduire nos émissions de CO ₂ de 20% (par rapport au niveau d'activité industriel 2006)	Mettre en place notre nouvelle Charte d'approvisionnement durable
Rendement moyen des capitaux de 15-20% à long terme	Réduire les concentrations en métaux spécifiques (Cd, Pb, Co, Ni, As, Pt) auxquels nos travailleurs sont exposés Évaluer et discuter annuellement du développement personnel des employés	Réduire les rejets de métaux dans l'eau et dans l'air de 20% (par rapport au niveau d'activité industriel 2009) Investir dans des outils pour comprendre et mesurer les cycles de vie et répercussions de nos produits	Identifier les parties prenantes clés et nous engager auprès de la collectivité locale sur tous nos sites

Le plan Horizon 2020, lancé en 2015, incarne la continuité des orientations stratégiques adoptées par Umicore au cours des dix dernières années et expose de nouveaux défis économiques, environnementaux, de la chaîne de valeur et sociaux. La définition des objectifs environnementaux, de la chaîne de valeur et sociaux dans le cadre de la stratégie Horizon 2020 incluait une analyse de matérialité en vue d'identifier les pistes susceptibles de transformer le développement durable en un avantage compétitif accru, à savoir :



1. CONFIRMATION DES GRANDES TENDANCES MONDIALES ET ANALYSE DES RÉALISATIONS ET DES LACUNES AU SEIN DE VISION 2015

A. CONFIRMATION DES GRANDES TENDANCES MONDIALES

En 2014-2015, le comité de direction a analysé en détail les quatre grandes tendances qui sous-tendent les ambitions de croissance d'Umicore. Les résultats de cette analyse ont clairement montré un renforcement de trois de ces quatre grandes tendances : la rareté des ressources, la qualité de l'air et l'électrification des véhicules (voir pages 10-11 pour de plus amples informations sur ces grandes tendances). Le contexte s'est complètement métamorphosé pour le photovoltaïque. Pour cette quatrième grande tendance, l'ensemble des orientations économiques et technologiques a rendu le marché moins favorable aux solutions haut de gamme d'Umicore. Sur base de ces résultats, le comité Exécutif a choisi d'axer les ambitions de croissance Horizon 2020 d'Umicore sur les activités liées à la qualité de l'air (catalyseurs automobiles), à l'électrification des véhicules (matériaux pour batteries rechargeables) et à l'utilisation efficace des ressources, en assurant le recyclage des métaux précieux et spéciaux grâce à notre modèle d'entreprise en boucle fermée. Ces activités s'inscrivent par conséquent au cœur de notre ambition, à savoir doubler les bénéfices d'Umicore d'ici 2020.

B. ANALYSE DES RÉALISATIONS ET DES LACUNES DE VISION 2015

En matière de développement durable, Vision 2015 a donné de bons résultats. Sur le plan environnemental, nous avons enregistré une réduction significative des émissions de CO₂ et des rejets de métaux dans l'eau et dans l'air. Dans les trois cas, nous avons même dépassé nos objectifs.

Nous avons également réalisé des progrès appréciables en matière de développement du personnel et d'engagement envers les parties prenantes. En 2015, la grande majorité des travailleurs d'Umicore avait bénéficié d'un plan d'évaluation et de développement annuel, tandis que nous avons également réduit davantage l'exposition de nos collaborateurs à divers métaux. Notre prochaine enquête auprès du personnel est programmée pour 2018.

En matière d'approvisionnement durable, nous avons continué à faire honneur à notre réputation de pionnier du secteur par le biais de la mise en œuvre de notre Charte d'approvisionnement durable et la recherche de certification 'sans conflit' de nos fonderies.

La sécurité est le seul domaine où les performances n'ont pas répondu aux attentes. Nous avons adopté pour objectif d'accéder au rang d'entreprise « zéro-accident » en 2015. Même si nos résultats en matière de sécurité se sont améliorés, nous n'avons pas réussi à atteindre cet objectif.

Le défi pour Horizon 2020 est de pérenniser les progrès réalisés, de continuer à nous focaliser sur des thèmes tels que la sécurité où nous n'avons pas atteint nos objectifs, et de fixer de nouveaux objectifs visant à améliorer la compétitivité d'Umicore, à savoir :

PÉRENNISER NOS RÉALISATIONS en matière d'émissions de carbone, d'émissions de métaux, d'employeur attrayant et d'engagement envers les parties prenantes. Alors que nous ne fixons pas d'autres objectifs pour ces thèmes, nous continuerons à mesurer et à rendre compte des répercussions et performances lorsque cela s'avère pertinent du point de vue de la matérialité.

AMÉLIORER la sécurité et réduire l'exposition professionnelle. Nous continuerons à viser les objectifs zéro accident et zéro dépassement.

GARANTIR L'AVANTAGE COMPÉTITIF par l'approvisionnement durable. Grâce à la mise en œuvre de la Charte d'approvisionnement durable d'Umicore, nous nous sommes acquis une réputation en matière d'approvisionnement éthique. Cette approche s'inscrit dans le droit fil des valeurs et de l'éthique d'Umicore, mais implique un coût économique que les clients n'acceptent que progressivement. Horizon 2020 cherche à tirer parti de cette approche d'approvisionnement durable en vue de générer un avantage compétitif accru.



2. IDENTIFICATION ET SÉLECTION DES THÉMATIQUES DE MATÉRIALITÉ PERTINENTES POUR HORIZON 2020

A. ANALYSE DES ENJEUX DE MATÉRIALITÉ

Après avoir adopté les activités liées à la qualité de l'air, l'électrification des véhicules et le recyclage comme principaux leviers de la croissance d'Umicore, nous avons circonscrit un ensemble d'autres enjeux de première importance pour nos business units et nos principales parties prenantes (p.63).

Outre l'élaboration de la liste initiale des thématiques de matérialité pertinentes, sur la base des enseignements tirés de Vision 2015, d'autres enjeux potentiels ont été identifiés grâce au retour d'information direct des parties prenantes, y compris les conclusions de l'évaluation annuelle des risques internes, les résultats de l'enquête Personnel 2014 auprès de l'ensemble du personnel, les données collectées suite au déploiement de l'outil APS d'Umicore (Assessment of Product and services Sustainability) entre 2012 et 2015, ainsi que les questions directes soumises à Umicore ou à ses business units par les clients.

Au niveau du groupe, nous avons passé en revue les enjeux de matérialité identifiés par des pairs et des clients, ainsi que des thématiques potentiellement pertinentes pointées par des groupements industriels, des groupes de recherche et des media sur la scène internationale.

B. CRÉATION DE LA MATRICE ET MISE À L'ESSAI

Toutes les thématiques identifiées au cours de la phase d'analyse des enjeux ont servi à générer une matrice de matérialité. La pertinence de ces thématiques pour Umicore a été évaluée par une équipe de projet et discutée avec les équipes Corporate EHS et HR. La matrice de départ, riche de quelque 65 thématiques, a été soumise aux équipes de management des business units pour un affinage supplémentaire.

Suite au retour d'information reçu, une version révisée de la matrice de matérialité du Groupe Umicore a été compilée, qui regroupe les thématiques du quartile supérieur. Ces 25 thématiques ont servi de base à la mise à l'essai de la matérialité et, pour simplifier leur référencement, ont été regroupées en cinq catégories : Approvisionnement, Produits, Excellence opérationnelle, Ressources humaines, Santé et Sécurité.

La liste des thématiques a ensuite été testée dans le cadre d'un sondage en ligne adressé à 48 parties prenantes. Ces dernières, investisseurs, clients et travailleurs, ont contribué à établir un classement des thématiques.

3. DÉFINITION DES OBJECTIFS ET DE LA PORTÉE DU RAPPORT

Sur base des résultats de ces deux premières phases, nous avons défini le périmètre des objectifs Horizon 2020, réunis autour de quatre thèmes principaux. Trois des thèmes de Vision 2015 ont été conservés (Performance économique, Éco-efficacité et Une entreprise où il fait bon travailler), mais « Engagement envers les parties prenantes » a été remplacé par « Chaîne de valeur et société » afin de souligner ainsi notre ambition d'adopter une vision plus globale de la présence d'Umicore dans la chaîne de valeur et l'impact que l'entreprise lui porte dans son ensemble. Il s'agit de la grande priorité d'Umicore d'ici 2020.

Le processus de définition des objectifs environnementaux, de la chaîne de valeur et sociétaux de Horizon 2020 a impliqué un dialogue structuré avec la direction de chaque business unit afin de déterminer les thématiques sociales et environnementales susceptibles de générer un meilleur avantage compétitif. Afin de rencontrer les attentes externes, nous avons aussi mené une enquête en ligne auprès des parties prenantes. Les objectifs ont été débattus et ratifiés par le comité exécutif en février 2016.

Nous avons également identifié une série d'enjeux considérés par Umicore et nos parties prenantes comme importants en matière de management et qui devraient rester partie intégrante du rapport, même s'ils ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un objectif Horizon 2020 spécifique. Prenons l'exemple des émissions de CO₂ : au cours de notre analyse de Vision 2015, nous avons évalué que le niveau absolu de nos émissions de CO₂ dépendait entièrement du mix énergétique des pays où nous exerçons nos activités, ce qui fait obstacle à la réalisation d'un objectif spécifique de réduction des émissions de CO₂. Nous avons donc choisi de nous concentrer plutôt sur la performance énergétique et opérationnelle et sur l'efficacité matérielle. Nombre de parties prenantes attendent toutefois d'Umicore un compte-rendu des émissions de CO₂. Ces données seront donc maintenues dans le périmètre du rapport.

Nos objectifs Horizon 2020 sont les suivants :

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

RENFORCER LE LEADERSHIP

Confirmer notre bon positionnement et notre offre exceptionnelle en matériaux destinés à la mobilité propre et en processus de recyclage

DOUBLER LE RÉSULTAT NET

Au moins doubler l'EBIT récurrent par rapport à 2014 en excluant les activités non continuées

RÉÉQUILIBRER NOTRE PORTEFEUILLE

Assurer une répartition plus équilibrée des revenus parmi les trois business groups

CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ

APPROVISIONNEMENT DURABLE

Sécuriser nos approvisionnements et promouvoir notre offre en boucle fermée

Principaux aspects pertinents: *Criticité des matières premières, Recyclage et capacité à boucler la boucle, Utilisation d'intrants recyclés, Raréfaction des ressources, Sélection des fournisseurs, Interruptions de l'approvisionnement, Durabilité de la chaîne d'approvisionnement / approvisionnement responsable*

PRODUITS ET SERVICES DURABLES

Mettre au point des produits qui génèrent une valeur durable pour nos clients ou la société

Principaux aspects pertinents: *Pensée cycle de vie, Opportunités et risques associés aux technologies et aux produits, Gestion responsable des produits, Santé publique et sécurité, Produits et production économes en Ressources, Substances toxiques et élimination progressive ou interdiction*

Principales parties prenantes: *Clients, Investisseurs et bailleurs de fonds, Secteur public et autorités, Société, Fournisseurs*

ECO-EFFICACITÉ

DES ACTIVITÉS PERFORMANTES

Accroître la valeur par une utilisation efficace des métaux, de l'énergie et d'autres substances

Principaux aspects pertinents: *Consommation et performance Énergétiques, Opportunités et risques associés aux technologies et aux produits, Produits et production économes en ressources*

Principales parties prenantes: *Clients, Investisseurs et bailleurs de fonds, Secteur public et autorités, Société, Fournisseurs,*

UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER

SÉCURITÉ

Objectif zéro accident

Principaux aspects pertinents: *Sécurité au travail, Sécurité des procédés*

SANTÉ

Réduire l'exposition des employés à certains métaux

Principaux aspects pertinents: *Santé au travail*

ENGAGEMENT DE TOUS

Réaliser des progrès dans l'engagement de tous en ciblant la gestion des talents, la diversité et l'employabilité

Principaux aspects pertinents: *Diversité et inclusion, Formation et développement du personnel, Attirer les talents et les fidéliser*

Principales parties prenantes: *Clients, Travailleurs, Investisseurs et bailleurs de fonds, Secteur public et autorités, Société, Fournisseurs*

D'autres thématiques définies comme pertinentes par au moins une partie prenante au cours de l'évaluation de la matérialité mais qui ne constituent pas un objectif Horizon 2020 spécifique (p. ex. les émissions de CO₂ ou rejets de métaux) sont reprises dans le rapport d'activité.

4. VALIDATION PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF

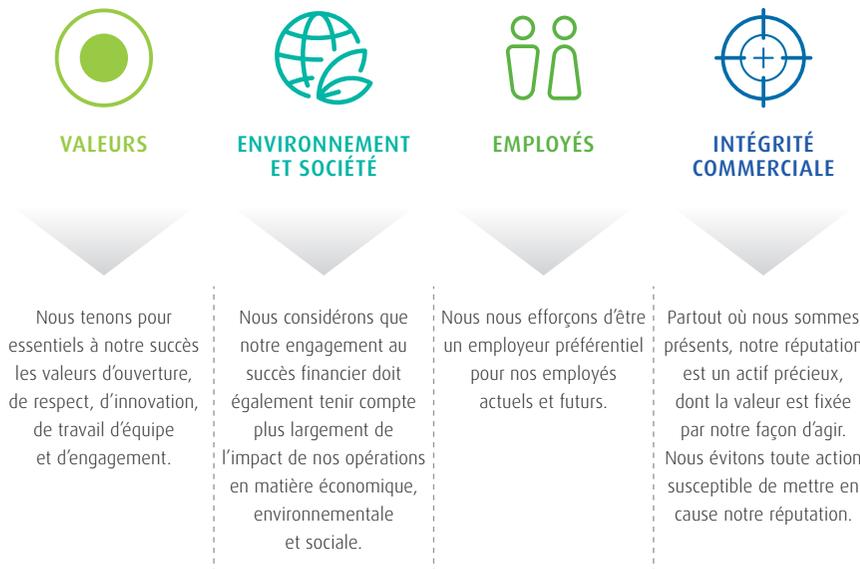
Le comité exécutif a validé la matrice et sa transposition en objectifs environnementaux, de la chaîne de valeur et sociétaux spécifiques en février 2016. Les objectifs économiques et ambitions de croissance avaient déjà été validés en 2015. Par conséquent, nous estimons que nos objectifs Horizon 2020 et les informations reprises dans le présent document dressent un tableau équilibré des exigences externes et de nos besoins internes, et autorisent dès lors une évaluation pertinente de nos performances.

5. MISES À JOUR 2018

Suite au rapport 2018, le conseil d'administration a confirmé que l'Excellence opérationnelle, l'Approvisionnement, les Produits, les Ressources humaines et la Santé et la Sécurité demeurent les thématiques de matérialité prioritaires d'Umicore. Le contenu et les déclarations du présent rapport s'articulent autour de nos objectifs Horizon 2020 et de la matérialité y afférente.

Approche managériale

The Umicore Way est la pierre angulaire de toutes les activités d’Umicore. Nous croyons que les matériaux ont toujours été un élément clé dans les progrès de l’humanité, qu’ils sont au cœur de notre quotidien et qu’ils continueront à l’avenir de permettre la création de richesse. Nous sommes convaincus que les matériaux à base de métaux ont un rôle vital à jouer, car ils peuvent être recyclés de manière efficace et à l’infini, permettant leur utilisation en conception de produits et de services durables. Nous souhaitons qu’Umicore soit leader de la fourniture et de la création de solutions à base de matériaux afin de contribuer à améliorer fondamentalement la qualité de vie. Notre mission « Des matériaux pour une vie meilleure » (Materials for a better life) repose sur les principes généraux suivants :



OBJECTIFS ET PERFORMANCE 2016-2020

The Umicore Way décrit nos valeurs, la manière dont nous souhaitons réaliser nos objectifs stratégiques et notre engagement global envers les principes du développement durable. Les ambitions de croissance économique de notre plan Horizon 2020 sont liées aux grandes tendances de raréfaction des ressources, de qualité de l’air et d’électrification des véhicules. Nos objectifs sociaux et environnementaux sont regroupés en trois thèmes : Une entreprise où il fait bon travailler, Éco-efficacité et Chaîne de valeur et société. Ces objectifs reflètent notre excellence opérationnelle et les aspects de nos produits et services que nous pouvons encore améliorer pour transformer le développement durable en avantage concurrentiel plus marqué.

Les éléments d’appui de notre stratégie Horizon 2020 (voir. Matérialité, p.69) décrits dans ce chapitre, y compris les politiques, les responsabilités et l’évaluation, sont garantes d’une surveillance étroite de nos performances économiques, environnementales et sociales.

POLITIQUES

The Umicore Way est complété par des chartes d’entreprise détaillées, parmi lesquels figurent :

- Le Code de conduite, un cadre complet pour des pratiques commerciales éthiques ;
- La Charte de gouvernance d’entreprise, qui expose notre philosophie en matière de management et nos principes de gouvernance ;
- La Charte d’approvisionnement durable, qui décrit notre engagement d’aligner notre chaîne d’approvisionnement sur nos propres valeurs et pratiques ;
- Différentes politiques internes élaborées pour soutenir notre vision et nos valeurs, telles que la Sécurité, les Droits de l’Homme et les Conditions de travail, la Formation et le Développement, les Dons et le Mécénat.

RESPONSABILITÉS

C’est au comité de direction qu’incombe la responsabilité ultime de tous les aspects des activités d’Umicore. Une équipe interdépartementale composée des représentants des départements Environment, Health and Safety (EHS), Human Resources (HR), Finance et Procurement & Transportation orchestre l’approche en matière de développement durable au sens large. Cette équipe est chargée de formuler les objectifs de développement durable et de les faire adopter. Elle épaulé aussi les business units dans la réalisation de ces objectifs. Au niveau des business groups, la performance économique, financière, environnementale et sociale relève de l’Executive Vice-President de l’entité en question. Au niveau des business units, ces aspects incombent à leur responsable. Au niveau des sites, chaque directeur est responsable de la performance économique, sociale et environnementale de son propre site.



SUIVI, ÉVALUATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Les départements Corporate EHS et HR ont formulé des notes d'orientation technique détaillées pour faire en sorte que les business units et les sites aient une compréhension collective des concepts, des définitions, des rôles et des responsabilités. Des ateliers et des réunions régulières ont lieu chaque année à différents échelons de l'entreprise pour partager les meilleures pratiques.

L'état d'avancement de nos objectifs est comparé chaque année à un ensemble d'indicateurs de performance clés (KPI) à l'aide d'un système informatique de gestion des données du groupe. Les données sont collectées et communiquées au niveau de l'entité concernée : site, business unit ou business group. Les indicateurs de performance sociale et environnementale pertinents et significatifs pour les activités d'Umicore sont également mesurés et rapportés. Corporate EHS, Corporate HR et Corporate Finance consolident les performances des business units pour évaluer l'état d'avancement des objectifs Horizon 2020.

La vérification des données sur le terrain en ce qui concerne la performance sociale et environnementale et l'avancement par rapport aux objectifs est effectuée en interne. En outre, Umicore fait appel à un certificateur tiers pour contrôler ses données sociales et environnementales. Cette certification est assurée par PricewaterhouseCoopers (PwC) depuis 2011. PwC évalue l'exhaustivité et la fiabilité des données ainsi que la robustesse du système de gestion informatique utilisée. Le cas échéant, les indicateurs de performance et les processus d'établissement de rapports sont revus et actualisés après chaque cycle de certification, dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

APPROCHE MANAGÉRIALE EN MATIÈRE DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

OBJECTIFS ET PERFORMANCE 2016-2020

Sur base de l'analyse de la validité des grandes tendances pertinentes pour la stratégie Vision 2015 d'Umicore, nous avons identifié des domaines de croissance spécifiques dans lesquels Umicore peut contribuer à résoudre certains problèmes sociétaux et environnementaux. Ces domaines de croissance constituent la base de la stratégie Horizon 2020 et ont pour objectif de permettre à Umicore de doubler son EBIT récurrent entre 2014 et 2020.

RENDEMENTS OPÉRATIONNELS

Umicore s'attelle à générer de la valeur économique par le biais de ses entités existantes et toutes les acquisitions ou initiatives de croissance interne que nous engageons en vertu de notre stratégie Horizon 2020. Cette démarche suppose de générer un rendement des capitaux engagés (résultat d'exploitation avant impôts / moyenne des capitaux engagés sur la période) supérieur au coût global de notre capital avant impôts. Ce coût du capital peut varier au fil du temps en fonction de notre profil de risque et de l'état de la dette mondiale et des marchés boursiers. Le rendement des capitaux engagés (ROCE) visé par notre stratégie Horizon 2020 est de plus de 15%.

Les investissements sont évalués au cas par cas : les acquisitions sont supposées doper le résultat net au début de leur intégration et améliorer la valorisation par la suite. Des critères similaires s'appliquent pour les investissements internes, même si la réalisation de projets de croissance à plus longue échéance exige systématiquement une prévision à plus long terme des rendements escomptés.

En termes de performance opérationnelle, l'accent est mis sur le ROCE. Puisque nous traitons des métaux précieux et d'autres métaux rares, nous disposons d'un fonds de roulement relativement élevé. La direction est donc invitée à optimiser la performance tant du point de vue du résultat que de la limitation au strict minimum des capitaux engagés.

PLUS-VALUE POUR LES ACTIONNAIRES

Umicore entend créer de la valeur pour ses actionnaires. Cela implique le développement d'une stratégie convaincante et d'un palmarès démontrant que nous sommes capables d'atteindre un rendement solide par rapport aux objectifs stratégiques. Nous nous employons à développer nos activités existantes tout en maintenant ou renforçant notre position de leader compte tenu des technologies innovantes (voir page suivante). Les plus-values pour les actionnaires dépendent de l'évaluation des actions d'Umicore et sont soutenues par le versement de dividendes. Umicore prône une politique de paiement d'un dividende stable ou en augmentation progressive (pour en savoir plus sur le versement des dividendes, cliquez ici). Nous pouvons également, de temps à autre, restituer du cash aux actionnaires par d'autres moyens, par exemple par des rachats ou des annulations d'actions.

SANTÉ FINANCIÈRE

Umicore a pour but de protéger ses activités grâce à une gestion financière saine et au maintien d'un bilan solide. Si nous n'avons pas d'objectif défini concernant le niveau d'endettement, nous nous attelons en permanence à conserver une note de solvabilité de première qualité. Nous nous efforçons également de maintenir un équilibre sain entre les dettes à court et à long terme, ainsi qu'entre les dettes à taux d'intérêt fixe et celles à taux variable. Cette approche, associée à une forte génération de flux de trésorerie, nous permet de financer nous-mêmes la majorité de nos initiatives de croissance.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Notre viabilité et notre réussite en tant qu'entreprise de technologie des matériaux dépendent de notre capacité à mettre au point et à commercialiser des produits et services innovants. Nous investissons donc constamment dans la recherche et le développement (R&D) et y consacrons chaque année entre 5% et 7% de nos revenus.



PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ

Dans le cadre de sa stratégie Horizon 2020, Umicore s'emploie à maintenir ses positions de leader sur le marché du recyclage et des matériaux pour la mobilité propre. La nature de nos activités, qui misent sur des produits destinés à des applications très pointues, signifie que nous n'avons pas une présence dans un pays ou une région qui représente une part importante de l'économie de ce pays ou de cette région. Notre entreprise est par nature multinationale, avec 48 sites de production dans 22 pays.

POLITIQUE DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Notre approche de la gestion financière et économique découle de notre vision, de nos valeurs et de nos principes organisationnels, décrits dans The Umicore Way. Nous avons formulé des politiques internes spéciales pour cadrer l'approche de l'entreprise sur certains aspects financiers et économiques, dont : Dividende, Financement, Tarification de transfert, Gestion de la solvabilité, Couverture, Dépenses d'investissement et Fusions et acquisitions.

RESPONSABILITÉ DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

La responsabilité de la performance économique et financière générale d'Umicore incombe à l'Administrateur délégué, tandis que chaque Executive Vice-President est responsable de la performance financière de son business group. Le Chief Technology Officer et ses collaborateurs supervisent le portefeuille technologique du groupe et l'ensemble des activités de recherche et de développement. Au niveau des business units, c'est le directeur qui assume la responsabilité de la performance opérationnelle et financière de sa propre business unit. Le Chief Financial Officer supervise l'ensemble de la performance financière et économique d'Umicore. Il / elle est épaulé(e) dans sa tâche par une équipe Corporate Finance composée de centres d'expertise spécifiques couvrant des aspects tels que la fiscalité, la trésorerie, la comptabilité et l'audit, ainsi que le contrôle interne. Au niveau des business units, les contrôleurs financiers sont responsables de la gestion des aspects liés aux finances et au reporting de la business unit.

APPROCHE MANAGÉRIALE EN MATIÈRE DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIFS ET PERFORMANCE 2016-2020

Dans The Umicore Way, Umicore s'engage à améliorer en permanence sa performance environnementale. En tant qu'entreprise de technologie des matériaux, nous avons défini la performance énergétique et la réduction des rejets de métaux comme principaux objectifs environnementaux de notre stratégie Horizon 2020. Ces objectifs constituent selon nous l'aspect environnemental le plus pertinent de nos activités et ceux qui revêtent la plus grande importance aux yeux de nos diverses parties prenantes (voir Matérialité, page 69). L'analyse de la performance énergétique est présentée au chapitre Éco-efficacité en page 29.

Si les objectifs environnementaux d'Umicore pour 2020 se concentrent sur la performance énergétique et la réduction des rejets de métaux, nous estimons qu'il est tout aussi important de constamment surveiller, maîtriser et rendre compte des performances de notre entreprise sur d'autres aspects environnementaux. Pour ce faire, nous avons recours aux mêmes instruments de mesure que ceux énoncés dans notre Approche générale en matière de management. Ces indicateurs surveillent l'évolution en termes de performance environnementale en corrélation avec les réalisations de Vision 2015. Ces indicateurs de performance sous-jacents détaillés dans le Rapport d'activités environnemental comprennent :

- Les rejets dans l'air et dans l'eau, annexe E2 ;
- Les gaz à effet de serre, annexe E3 ;
- La consommation d'eau, annexe E5 ;
- Les volumes de déchets, annexe E6 ;
- La maîtrise et l'assainissement de la pollution liée aux activités du passé, annexe E7 ;
- Le respect de la réglementation et des systèmes de management, annexe E8.

L'approche managériale spécifique suivante s'applique à la fois aux thèmes pertinents et aux indicateurs de performance sous-jacents.

POLITIQUE DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Notre approche managériale en matière d'environnement s'appuie sur la vision, les valeurs et les principes organisationnels exposés dans The Umicore Way. Une note d'orientation interne EHS pour le Groupe détaille l'approche à adopter pour mesurer chaque indicateur environnemental pertinent et en rendre compte. Une politique interne spécifique en matière de performance énergétique a été mise en œuvre dans l'ensemble du groupe de 2011 à 2015 et s'est traduite par un niveau élevé de conscientisation et de volonté des sites et au sein des business units d'améliorer continuellement la performance énergétique. En outre, Umicore a encouragé toutes les initiatives des business units visant à renforcer le potentiel de recyclage. À l'échelle mondiale, le recyclage des métaux réduit l'empreinte écologique de l'acquisition et de la transformation des métaux en produits.



RESPONSABILITÉ DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

La responsabilité de la performance environnementale et de l'empreinte écologique d'Umicore incombe au comité de direction. Au sein du comité de direction, le Chief Counsel (directeur juridique) assume le rôle de l'Executive Vice-President for Environment, Health and Safety, Corporate Security and Internal Audit. Il / elle est chargé(e) de toutes les affaires environnementales et est épaulé(e) dans sa tâche par le Senior Vice-President Environment, Health & Safety. Les Executive Vice-Presidents sont responsables de la performance environnementale globale de leur propre business group. Au niveau des business units, chaque responsable assume la responsabilité de la performance environnementale globale de sa propre business unit. Le directeur général de chaque site a une responsabilité similaire au niveau du site.

PORTÉE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

La performance énergétique et les indicateurs de performance sous-jacents contribuent à réduire notre empreinte écologique, par exemple en allégeant notre empreinte carbone ou en limitant l'impact ou les rejets de métaux dans l'air et dans l'eau.

APPROCHE MANAGÉRIALE EN MATIÈRE DE PERFORMANCE SOCIALE

OBJECTIFS ET PERFORMANCE 2016-2020

Comme énoncé dans The Umicore Way, nous nous efforçons d'être un employeur attrayant, pour nos employés tant actuels que potentiels, et d'agir conformément aux attentes de la société. Nous avons défini trois objectifs sociaux dans le cadre de notre stratégie Horizon 2020 : atteindre zéro accident avec arrêt de travail, limiter davantage l'exposition professionnelle à certains métaux et renforcer notre diversité, notre capacité à attirer et fidéliser les talents ainsi que notre employabilité. Nous avons également formulé des objectifs qui ont trait à notre impact social élargi. Ceux-ci sont exposés dans notre approche managériale de la Chaîne de valeur et société plus loin dans ce chapitre.

Ces objectifs ont été définis comme des thèmes pertinents dans l'analyse de matérialité, par les parties prenantes internes et externes. La gestion des talents est essentielle pour réaliser nos ambitions de croissance. La capacité à attirer, développer et conserver les talents sur des marchés de l'emploi compétitifs soutient les business units dans leurs plans de croissance. En outre, renforcer la diversité de notre main-d'œuvre ne répond pas seulement aux attentes de la société, mais augmente aussi nos chances de réussite. Compte tenu du vieillissement de la population et du recul de l'âge de la retraite, nous mettons également en place des programmes d'amélioration de l'employabilité de notre main-d'œuvre. L'analyse de la performance sur ces thématiques pertinentes, y compris l'objectif zéro accident et la réduction de l'exposition professionnelle, est présentée dans la section « Une entreprise où il fait bon travailler », p.34.

Si les objectifs sociaux d'Umicore constituent une priorité à l'horizon 2020, nous estimons tout aussi important de continuellement surveiller, maîtriser et rendre compte de nos performances sociales dans d'autres domaines. Pour ce faire, nous avons recours aux mêmes instruments de mesure que ceux énoncés dans notre Approche générale en matière de management. Ces indicateurs de performance sous-jacents détaillés dans la section Rapport d'activités social comprennent :

- Le suivi de l'évolution démographique des effectifs, annexe S2 ;
- La surveillance des droits de l'Homme, de la conformité et des risques, annexe S4 ;
- La surveillance de la santé des travailleurs (autre l'exposition aux métaux), annexes S5-S6 ;
- La surveillance de la sécurité des sous-traitants, annexe S7.

L'approche managériale spécifique décrite ci-dessous s'applique à la fois aux thèmes pertinents et aux indicateurs de performance sous-jacents.

POLITIQUE DE PERFORMANCE SOCIALE

Notre approche de la performance sociale découle de notre vision, de nos valeurs et de nos principes organisationnels, exposés dans The Umicore Way. Un memorandum interne intitulé « Reporting social pour le Groupe » fournit des orientations détaillées sur les processus de mesure et d'établissement de rapports concernant la performance sociale. Des politiques internes spécifiques ont été élaborées pour cadrer certains éléments de notre approche en matière de management social, dont la Sécurité, les Droits de l'Homme, les Conditions de travail, ainsi que la Formation et le Développement. Parallèlement, Umicore a mis en place un Accord-cadre international sur le développement durable avec des syndicats internationaux.

RESPONSABILITÉ DE LA PERFORMANCE SOCIALE

La responsabilité de la performance et de l'impact sociaux d'Umicore incombe au comité de direction. Au sein du comité de direction, l'Administrateur délégué supervise les questions liées aux ressources humaines d'Umicore et est épaulé(e) dans sa tâche par le Senior Vice President Human Resources. Les Executive Vice-Presidents sont responsables des aspects sociaux de leur propre business group. Au niveau des business units, chaque directeur assume la responsabilité de la performance sociale globale de sa propre business unit. Le directeur général de chaque site a une responsabilité similaire au niveau du site. Une structure Ressources humaines existe au niveau régional pour gérer les aspects sociaux à l'échelon régional et national et pour apporter un soutien structurel aux business units, dans tous les aspects de la gestion des ressources humaines.



PORTÉE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

La performance sociale et les indicateurs de performance sous-jacents ont des conséquences directes sur la main-d'œuvre d'Umicore (amélioration de la motivation et du bien-être à tous les niveaux de l'organisation et attraction et fidélisation des bonnes compétences).

APPROCHE MANAGÉRIALE RELATIVE À LA CHAÎNE DE VALEUR ET À LA SOCIÉTÉ

OBJECTIFS ET PERFORMANCE 2016-2020

La relation entre les clients et les fournisseurs est un élément essentiel de la création de valeur économique et financière. Elle joue également un rôle clé dans la promotion des pratiques d'excellence dans les domaines sociaux et environnementaux. The Umicore Way couvre aussi les relations avec nos parties prenantes.

Les objectifs relatifs à la chaîne de valeur et à la société ont trait à la présence et à l'impact d'Umicore, en amont avec les fournisseurs et en aval par la contribution de nos produits et services à une vie meilleure. L'analyse de la performance sur ces thématiques pertinentes est présentée à la section Chaîne de valeur et société, p.24.

Si les objectifs d'Umicore concernant la chaîne de valeur et la société constituent une priorité à l'horizon 2020, nous estimons qu'il est tout aussi important de continuellement surveiller, maîtriser et rendre compte de nos relations avec toutes les autres parties prenantes. De plus amples informations sur nos groupes de parties prenantes se trouvent dans la section Engagement envers les parties prenantes, p.63. Le Rapport d'activités sur la Chaîne de valeur rend également compte des sujets suivants :

- Le suivi de l'évaluation des fournisseurs pour les achats indirects, annexe V4 ;
- La conformité des produits aux réglementations, annexe V5;
- Le suivi des dons, annexe V6.

L'approche managériale spécifique décrite ci-dessous s'applique à la fois aux thèmes pertinents et aux indicateurs de performance sous-jacents.

POLITIQUE DE PERFORMANCE EN MATIÈRE DE CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ

Notre approche de l'engagement envers les parties prenantes découle de notre vision, de nos valeurs et de nos principes organisationnels, exposés dans The Umicore Way. Des chartes / politiques particulières ont été élaborées pour cadrer des éléments spécifiques de notre approche en matière d'engagement envers les parties prenantes, notamment la Charte d'approvisionnement durable, la Politique en matière de chaîne de valeur responsable et minéraux issus des zones de conflit et à haut risque, la Politique en matière de droits de l'Homme et de conditions de travail et la Politique de communication externe.

RESPONSABILITÉ DE LA PERFORMANCE EN MATIÈRE DE CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ

Notre présence et notre impact en amont et en aval reposent sur une approche métier spécifique dans laquelle toutes les business units sont tenues d'identifier leurs fournisseurs, clients et parties prenantes respectifs et d'engager le dialogue avec eux. En outre, une équipe regroupant des membres de divers départements, dont Corporate EHS, Corporate HR, Group Communications, Corporate Finance et Procurement & Transportation, se réunit régulièrement pour cerner les attentes générales des parties prenantes et organiser, si nécessaire, des sessions de discussion interne ou externe.

PORTÉE DE LA PERFORMANCE EN MATIÈRE DE CHAÎNE DE VALEUR ET SOCIÉTÉ

La thématique Chaîne de valeur et société se concentre sur les conséquences potentielles qu'entraînent nos activités, produits et services sur la société. Toutes les entités sont prises en compte pour le reporting. Alors que nous nous concentrons sur nos activités directement liées à la mobilité propre et au recyclage, d'autres initiatives ciblant les fournisseurs, les clients ou la société dans son ensemble sont suivies et rapportées de manière appropriée, soit par des communications telles que ce rapport annuel, soit au travers d'autres canaux de communication spécifiques.

**RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**

G1	Contexte de gouvernance d'entreprise	79
G2	Structure organisationnelle	79
G3	Actionnaires	79
G4	Conseil d'administration	80
G5	Comité de direction	82
G6	Informations pertinentes en cas d'offre publique d'acquisition	82
G7	Conflits d'intérêts (articles 523-524ter du Code des sociétés)	83
G8	Commissaire	84
G9	Code de conduite	84
G10	Délit d'initié et manipulation boursière	84
G11	Mise en conformité avec le Code Belge de gouvernance d'entreprise 2009	84

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

G12	Rémunération du conseil d'administration	85
G13	Rémunération CEO et du comité de direction	87
G14	Transactions et détention d'actions et d'options sur actions en 2017	90
G15	Modification relative à la rémunération depuis la fin de l'année 2017	90



G1 CONTEXTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Umicore a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 comme code de référence.

Ce code est disponible en anglais, en français et en néerlandais sur le site Internet de la Commission Corporate Governance (www.corporategovernancecommittee.be).

La Charte de gouvernance d'entreprise décrit de manière détaillée la structure de gouvernance de l'entreprise, ainsi que les politiques et les procédures du groupe Umicore. Cette Charte peut être consultée sur le site internet d'Umicore (<https://www.umicore.com/storage/main/20180426corpgovcharterfr.pdf>) ou obtenue auprès de son département Group Communications.

Umicore a exposé sa mission, ses valeurs et les fondements de sa philosophie organisationnelle dans un document intitulé "The Umicore Way". Ce document décrit la façon dont Umicore envisage sa relation avec ses clients, ses actionnaires, ses collaborateurs et la société en général. L'Umicore Way est étayé par des codes et politiques d'entreprise détaillés, dont la plus importante est la Charte de Conduite (voir l'annexe G9).

En termes de philosophie organisationnelle, Umicore opte pour la décentralisation et pour l'octroi d'une large autonomie à chacune de ses business units. Celles-ci veillent à leur tour à contribuer à la création de valeur pour le groupe et à adhérer aux stratégies, aux politiques, et aux normes de celui-ci, ainsi qu'à sa démarche en faveur du développement durable.

Dans ce contexte, Umicore estime qu'une structure appropriée de gouvernance d'entreprise est une condition essentielle dans une optique de succès à long terme. Ceci suppose un processus décisionnel efficace, basé sur une répartition claire des responsabilités. Ce système doit permettre un équilibre optimal entre la culture d'entrepreneuriat au niveau des business units et des procédés efficaces de pilotage et de contrôle. La Charte de gouvernance d'entreprise définit de manière plus détaillée les responsabilités des actionnaires, du conseil d'administration, du CEO et du comité de direction ainsi que le rôle spécifique du comité d'audit et du comité de nomination et de rémunération. Le présent rapport fournit des informations sur les enjeux de la gouvernance concernant pour l'essentiel l'exercice 2018.

G2 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le conseil d'administration est l'organe décisionnel suprême d'Umicore, sauf pour les questions que le Code des sociétés ou les statuts d'Umicore réservent spécifiquement à l'assemblée générale des actionnaires. Le conseil d'administration est assisté dans ses missions par un comité d'audit et un comité de nomination et de rémunération. La gestion journalière d'Umicore a été déléguée au CEO, qui est également président du comité de direction. Le comité de direction est chargé d'élaborer la stratégie globale pour la Société et de la soumettre à l'analyse et à l'aval du conseil d'administration. Il est également responsable de la mise en œuvre de

la stratégie et doit assurer la supervision efficace des business units ainsi que des fonctions centralisées. Le comité de direction a ensuite la responsabilité d'analyser les différents risques et opportunités que pourrait rencontrer Umicore à court, moyen ou long terme (voir section sur la gestion des risques) et de faire en sorte que des systèmes soient mis en place afin de les gérer. Le comité de direction est collégialement responsable de la définition et de la mise en œuvre de l'approche d'Umicore en matière de développement durable.

Umicore est organisée en business groups, qui comprennent à leur tour des business units partageant des caractéristiques communes en termes de produits, de technologies et de marchés d'utilisateurs finaux. Certaines business units sont subdivisées en business lines, orientées vers leur marché. Afin d'apporter une structure d'assistance à l'échelle du groupe, Umicore dispose de plates-formes de gestion régionale en Chine, en Amérique du Nord, au Japon et en Amérique du Sud. Le siège du groupe est établi en Belgique. Il remplit, pour l'ensemble du groupe, une série de fonctions de support, comme les finances, les ressources humaines, l'audit interne, les questions juridiques, la fiscalité et les relations avec le public et les investisseurs.

G3 ACTIONNAIRES

3.1 ACTIONS ÉMISES – STRUCTURE DU CAPITAL

Au 31 décembre 2018, 246.400.000 d'actions Umicore étaient en circulation, comparé à 224.000.000 au 31 décembre 2017. Cette augmentation résulte de l'augmentation de capital du 12 février 2018. Suite à cette augmentation de capital, le capital de la Société a été augmenté de € 50.000.000 par l'émission de 22.400.000 nouvelles actions. Ces actions ont été intégralement souscrites et libérées en capital et prime d'émission pour un montant total de € 891.520.000. L'augmentation de capital a eu lieu dans le cadre du capital autorisé et a été réalisée par un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels dans le cadre d'une procédure de constitution accélérée du livre d'ordres (« accelerated bookbuilding »). L'augmentation de capital a été réalisée avec suppression du droit de préférence des actionnaires existants.

L'identité des actionnaires ayant déclaré une participation égale ou supérieure à 3% au 31 décembre 2018 est consultable sous la rubrique "Comptes annuels abrégés de la société mère" (p. 161).

Au 31 décembre 2018, Umicore détenait 5.356.583 actions propres, soit 2,17% de son capital. Les informations concernant l'autorisation des actionnaires pour le rachat d'actions par Umicore et la situation actuelle des rachats sont respectivement consultables dans la Charte de gouvernance d'entreprise et sur le site internet d'Umicore.

Pendant l'exercice, 1.037.470 actions propres ont été affectées à l'exercice d'options sur actions du personnel et 70.502 ont servi à l'octroi d'actions, dont 10.002 aux membres du conseil



d'administration, 54.800 aux membres du comité de direction et 5.700 dans le cadre de la conversion partielle en actions du bonus du CEO.

3.2 POLITIQUE ET PAIEMENT DES DIVIDENDES

Umicore s'efforce de payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Il n'existe pas de ratio fixe pour la distribution de dividendes. Le dividende est proposé par le conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire (ou annuelle) des actionnaires. Il ne sera payé aucun dividende si celui-ci est susceptible de nuire à la stabilité financière d'Umicore.

En 2018, Umicore a payé un dividende brut de € 0,70 par action pour l'exercice 2017, soit une augmentation de € 0,05 par rapport au dividende brut relatif à l'exercice 2016.

En juillet 2018, conformément à la politique d'Umicore en matière de dividende, le conseil d'administration a décidé de payer un acompte sur dividende correspondant à la moitié du dividende total versé l'année précédente. Par conséquent, un acompte sur dividende brut de € 0,35 par action a été versé le 28 août 2018.

3.3 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ACTIONNAIRES EN 2017

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 26 avril 2018. Lors de cette assemblée, les actionnaires ont adopté les résolutions classiques concernant les comptes annuels, l'affectation des résultats et la décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats respectifs en 2017. A la même assemblée, Monsieur Koenraad Debackere a été nommé administrateur indépendant pour une durée de 3 ans. Par ailleurs les mandats d'administrateur indépendant de Messieurs Thomas Leysen et Marc Grynberg, ainsi que les mandats d'administrateur de Messieurs Mark Garrett et Eric Meurice ont été renouvelés pour 3 ans. L'assemblée générale annuelle des actionnaires a également approuvé la rémunération du conseil d'administration pour 2018. Les informations détaillées concernant la rémunération des administrateurs en 2018 peuvent être consultées dans le rapport de rémunération.

Également en date du 26 avril 2018, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires a approuvé le renouvellement de l'autorisation conférée à la Société et ses filiales directes en vue d'acquiescer sur un marché réglementé des actions de la Société, de même que celle conférée au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital de la Société (capital autorisé). Ces autorisations renouvelées sont respectivement valables jusqu'au 31 mai 2022 inclus et au 28 mai 2023.

G4 CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 COMPOSITION

Le conseil d'administration, dont les membres sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires à majorité simple, sans quorum de présence, doit être composé d'au moins six membres. Le mandat des administrateurs ne peut pas dépasser quatre ans. Dans la pratique, ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles.

Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires, décidant à la majorité simple. Aucun quorum de présence n'est requis pour la révocation d'administrateurs. Les statuts permettent au conseil d'administration de coopter des administrateurs en cas de poste vacant. L'assemblée générale suivante doit ensuite décider de la nomination définitive de l'administrateur en question. Ce dernier termine le mandat de son prédécesseur.

Au 31 décembre 2018, le conseil d'administration était composé de dix membres : neuf administrateurs non exécutifs et un administrateur exécutif.

À la même date, six administrateurs étaient indépendants, au sens de l'article 526ter du Code des sociétés et de la disposition 2.3 du Code belge de gouvernance d'entreprise 2009.

Le conseil d'administration compte trois femmes et six nationalités parmi ses dix membres. La diversité se marque aussi en termes de formations universitaires : ingénierie, droit, économie, finance, et langues appliquées. L'expérience sectorielle cumulée du conseil d'administration est large et couvre les secteurs de l'automobile, de l'électronique, de la chimie, des métaux, de l'énergie, de la finance et du secteur académique/scientifique. L'expérience dans les secteurs public et privé et dans les régions où Umicore est active est aussi bien représentée. Dans son ensemble le conseil d'administration possède une solide expérience dans le domaine de la gestion d'opérations industrielles et compte neuf CEO, dont cinq sont toujours en fonction. Le conseil d'administration dispose aussi d'une expérience collective dans des thématiques directement reliées aux objectifs non financiers d'Horizon 2020 telles que santé-sécurité, attraction et fidélisation des talents et approvisionnement durable.

En 2018, la composition du conseil d'administration a connu les modifications suivantes :

- Monsieur Koenraad Debackere a été nommé administrateur indépendant pour un terme de trois ans à l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 26 avril 2018 ;
- Le mandat d'administrateur de Monsieur Rudi Thomaes a pris fin le 26 avril 2018.

Par ailleurs, les mandats des administrateurs suivants ont été renouvelés pour une durée de trois ans en 2018 :

- Messieurs Thomas Leysen et Marc Grynberg, en qualité d'administrateurs ;
- Messieurs Mark Garrett et Eric Meurice, en qualité d'administrateurs indépendants.



4.2 RÉUNIONS ET THÈMES

Le conseil d'administration a tenu cinq réunions ordinaires en 2018. À une occasion, il a également pris des décisions par consentement unanime exprimé par écrit.

En 2018, le conseil d'administration a entre autres abordé les thèmes suivants :

- prestations financières du groupe Umicore ;
- approbation des états financiers annuels et semestriels ;
- arrêté des comptes annuels statutaires et consolidés, et approbation des rapports annuels statutaires et consolidés (y compris le rapport de rémunération) ;
- approbation de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire, spéciale et extraordinaire des actionnaires et convocation de celles-ci ;
- augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé ;
- valeurs au sein d'Umicore et fonctionnement du conseil d'administration ;
- projets d'investissement et de désinvestissement ;
- évaluation en matière d'ESS, y compris concernant le développement durable ;
- rapports du comité d'audit ;
- opportunités stratégiques et défis opérationnels ;
- évaluation des risques d'entreprise ;
- évolutions des affaires et mise à jour du marché ;
- projets M&A ;
- évaluation annuelle des performances du CEO et des autres membres du comité de direction ;
- plan de relève du conseil d'administration et du comité de direction ;
- évaluation de litiges en cours ;
- distribution d'un acompte sur dividende.

Le conseil d'administration a également visité les sites Automotive Catalysts d'Umicore à Suzhou (Chine) et l'usine de production de matériaux cathodiques à Jiangmen (Chine).

4.3 ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

Le président organise régulièrement des évaluations de la performance du conseil d'administration et de ses comités.

La dernière évaluation a eu lieu en 2018 sur base d'une discussion ouverte lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 septembre 2018. L'évaluation incluait entre autres les points suivants : sélection et nomination des administrateurs, fonctionnement du conseil d'administration, qualité de l'information et des débats, culture au sein du conseil, performance du conseil, rapports avec le comité de direction, ainsi que le comité d'audit et le comité de nomination et de rémunération.

4.4 COMITÉ D'AUDIT

La composition du comité d'audit ainsi que les qualifications de ses membres sont totalement en accord avec les exigences de l'article 526bis du Code des sociétés et du Code de gouvernance d'entreprise 2009.

Le comité d'audit est composé de trois administrateurs non exécutifs, dont deux sont indépendants. Madame Ines Kolmsee assume les fonctions de président de ce comité.

La composition du comité d'audit a été modifiée une fois en 2018 : Monsieur Rudi Thomaes a été remplacé par Monsieur Koenraad Debackere comme membre du comité à dater du 26 avril 2018.

Tous les membres du comité d'audit ont une expérience significative en matière de comptabilité et d'audit comme le prouve leur curriculum vitae.

Le comité s'est réuni à cinq reprises en 2018. En marge de l'analyse des comptes 2017 et de ceux du premier semestre de 2018, le comité a également abordé divers rapports et thèmes en matière de contrôle interne et de gestion des risques, y compris l'efficacité des contrôles et des plans d'atténuation de risques. Une attention particulière a été donnée à la gestion des risques au niveau du business group Energy & Surface Materials, en considération de la croissance rapide de ce dernier. Le plan d'audit interne pour 2019 a été approuvé. Le comité s'est réuni avec le commissaire du groupe. Enfin, le comité d'audit a également traité de la rotation au niveau du mandat du commissaire.



4.5 COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

Le comité de nomination et de rémunération est composé de trois administrateurs non exécutifs, dont deux sont indépendants. Il est présidé par le président du conseil d'administration.

La composition du comité a connu une modification en 2018 : Monsieur Rudi Thomaes a été remplacé par Madame Françoise Chombar comme membre du comité à dater du 26 avril 2018.

En 2018, le comité de nomination et rémunération s'est réuni à deux reprises. Durant la même période, le comité a examiné la politique de rémunération pour les membres du conseil d'administration, ceux des comités du conseil d'administration, et ceux du comité de direction. Il a également discuté du règlement des plans d'octroi d'actions et d'options sur actions proposés en 2018. Le comité a également discuté du plan de succession au niveau du conseil d'administration et du comité de direction.

G5 COMITÉ DE DIRECTION

5.1 COMPOSITION

Le comité de direction est conforme à la notion définie par l'article 524bis du Code des sociétés.

Il est composé d'au moins quatre membres. Il est présidé par le CEO, qui est désigné par le conseil d'administration. Les membres du comité de direction sont nommés par le conseil d'administration, sur proposition du CEO et sur recommandation du comité de nomination et de rémunération.

La composition du comité de direction a connu les modifications suivantes en 2018 :

- Mr Marc Van Sande a pris sa retraite et a quitté le comité de direction au 31 Mars 2018;
- Madame An Steegen a été nommée Chief Technology Officer et membre du comité de direction en date du 1er octobre 2018.

Au 31 décembre 2018, le comité de direction était constitué de sept membres, y compris le CEO.

5.2 EVALUATION

Une évaluation de la performance de chaque membre du comité de direction est menée annuellement par le CEO, puis discutée au niveau du comité de nomination et de rémunération. Les conclusions de ces évaluations sont soumises au conseil d'administration, qui en discute.

Chaque année, le conseil d'administration se réunit également en séance non exécutive (c'est à dire sans le CEO) en vue d'évoquer et d'évaluer la performance du CEO.

Ces évaluations ont eu lieu le 8 février 2018.

G6 INFORMATIONS PERTINENTES EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

6.1. RESTRICTIONS RELATIVES AUX TRANSFERTS DE TITRES

Les statuts d'Umicore n'imposent aucune restriction en ce qui concerne le transfert d'actions ou d'autres titres.

En outre, la Société n'a connaissance d'aucune restriction imposée par la loi, sauf dans le cadre de la législation en matière d'abus de marché et des obligations de lock-up imposées par le Code des sociétés en ce qui concerne certaines attributions d'actions.

Les options sur actions Umicore qui sont octroyées au CEO, aux membres du comité de direction et à certains employés d'Umicore en vertu de plans d'intéressement ne peuvent pas être transférées entre vifs.

6.2 DÉTENEURS DE TITRES CONFÉRANT DES DROITS DE CONTRÔLE SPÉCIAUX

Il n'y a pas de détenteurs de titres conférant des droits de contrôle spéciaux.

6.3 RESTRICTIONS RELATIVES AU DROIT DE VOTE

Les statuts d'Umicore n'imposent aucune restriction concernant l'exercice des droits de vote par les actionnaires, pour autant que les actionnaires concernés soient admis à l'assemblée générale des actionnaires et qu'ils ne soient pas déchus de leurs droits. Les conditions d'admission aux assemblées générales sont mentionnées dans l'article 17 des statuts de la Société. Conformément à l'article 7 des statuts, si un titre fait l'objet de droits concurrents, l'exercice des droits y afférents est suspendu jusqu'à la désignation d'une seule personne comme étant, à l'égard de la Société, propriétaire du titre.

À la connaissance du conseil d'administration, aucun des droits de vote afférents aux actions émises par la Société n'était suspendu au 31 décembre 2018 en vertu de la loi, à l'exception des 5.356.583 actions détenues par la Société elle-même à cette date (article 622, §1 du Code des sociétés).

6.4 PLANS D'ACTIONNARIAT SALARIÉ OÙ LES DROITS DE CONTRÔLE NE SONT PAS EXERCÉS DIRECTEMENT PAR LES EMPLOYÉS

Umicore n'a pas lancé de tels plans d'actionnariat salarié.

6.5 CONVENTIONS ENTRE ACTIONNAIRES

À la connaissance du conseil d'administration, il n'existe pas de convention(s) entre actionnaires de nature à restreindre le transfert de titres et/ou l'exercice de droits de vote.



6.6 MODIFICATIONS DES STATUTS

Excepté pour les augmentations de capital décidées par le conseil d'administration dans les limites du capital autorisé, seule une assemblée générale extraordinaire des actionnaires est habilitée à modifier les statuts d'Umicore. Une assemblée générale des actionnaires peut seulement délibérer sur des modifications statutaires (y compris les augmentations ou réductions du capital, ainsi que les fusions, les scissions et une mise en liquidation) si au moins 50% du capital souscrit est représenté. Si ce quorum de présence n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale extraordinaire doit être convoquée. Celle-ci délibérera quelle que soit la part du capital souscrit représentée. En règle générale, les modifications des statuts de la Société ne sont adoptées que si elles recueillent 75% des votes. Le Code des sociétés impose une majorité supérieure dans des cas spécifiques, comme la modification de l'objet social ou de la forme juridique de la Société.

Les statuts d'Umicore ont été modifiés à une reprise en 2018, suite au renouvellement du capital autorisé, approuvé par l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 26 avril 2018.

6.7 CAPITAL AUTORISÉ – RACHAT D' ACTIONS

La Société peut procéder à une augmentation de capital sur décision du conseil d'administration dans les limites du capital autorisé. L'autorisation doit être accordée par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Le montant et la durée de l'augmentation sont limités. Par ailleurs, l'augmentation est soumise à des restrictions spécifiques en termes de justification et de finalités. Sous le capital autorisé précédant (approuvé par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 26 avril 2016 dont les résolutions ont été publiées le 13 mai 2016), le conseil était autorisé à augmenter le capital de la Société d'un montant maximum de 50.000.000 EUR.

Le 12 février 2018 le conseil d'administration a utilisé cette autorisation en vue d'augmenter le capital de la Société de 50.000.000 EUR par l'émission de 22.400.000 nouvelles actions. Les nouvelles actions ont été intégralement souscrites et libérées en capital et prime d'émission pour un montant total de 891.520.000 EUR. L'augmentation de capital a eu lieu dans le cadre du capital autorisé et a été réalisée par un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels dans le cadre d'une procédure de constitution accélérée du livre d'ordres (« accelerated bookbuilding »). L'augmentation de capital a été réalisée avec suppression du droit de préférence des actionnaires existants.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 26 avril 2018 (résolutions publiées le 29 mai 2018) a renouvelé l'autorisation au Conseil d'administration d'augmenter le capital du groupe, en une ou plusieurs fois, d'un montant maximum de € 55.000.000. Au 31 décembre 2018, cette autorisation n'avait pas encore été utilisée. Elle est valable jusqu'au 28 mai 2023 inclus.

En vertu d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2018, la Société peut acquérir ses actions dans les limites de 10% du capital souscrit, à un prix par action compris entre € 4,00 et € 100,00. Cette autorisation est valable jusqu'au 31 mai 2022 inclus. La même autorisation a été accordée aux filiales directes de la Société. En 2018 la Société a racheté 1.958.988 actions propres en vertu de cette autorisation.

6.8 ACCORDS PASSÉS ENTRE LA SOCIÉTÉ ET LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU EMPLOYÉS, AYANT POUR BUT D'INDEMNISER CES DERNIERS EN CAS DE DÉMISSION OU DE LICENCIEMENT SANS RAISON VALABLE, OU S'ILS PERDENT LEUR EMPLOI À LA SUITE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

En cas de destitution dans les douze mois suivant une prise de contrôle de la Société, tous les vice-présidents du groupe Umicore ont droit à une indemnité équivalant à 36 mois de leur salaire de base. En ce qui concerne les membres du comité de direction, il est renvoyé au rapport de rémunération (p.85).

G7 CONFLITS D'INTÉRÊTS (ARTICLES 523-524TER DU CODE DES SOCIÉTÉS)

Le 8 février 2018, préalablement à toute délibération ou décision à ce sujet, Marc Grynberg a déclaré qu'il avait un conflit d'intérêts direct de nature patrimoniale dans la mise en œuvre des décisions prises par le conseil d'administration au sujet de l'évaluation de sa performance et de sa rémunération (y compris l'octroi d'actions et d'options). En vertu de l'article 523 du Code des sociétés, Marc Grynberg n'a pris part ni aux délibérations ni au vote du conseil d'administration concernant cette décision.

Ces décisions ont eu/auront les conséquences patrimoniales suivantes :

A) RÉMUNÉRATION EN ESPÈCES :

Le CEO a perçu une rémunération fixe de 700.000 EUR en 2018. Également en 2018 il a reçu une rémunération variable en espèces de 220.000 EUR (partie non-différée de sa rémunération variable en espèces pour l'année de référence 2017).

Par ailleurs il a perçu en 2018 un montant brut de 130.950 EUR à titre de première moitié du paiement différé de sa rémunération variable en espèces pour l'année de référence 2016 basée sur (1) le critère de rentabilité retenu au niveau du groupe Umicore, c'est à dire la moyenne de deux ans du rendement des capitaux investis (ROCE) pour les années de référence 2016 et 2017 (soit 14,9% donnant lieu à un paiement de 74%) et (2) la moyenne de croissance de l'EBIT sur une période de deux ans pour les mêmes années de référence 2016 et 2017 multipliée par deux (c'est-à-dire 11,6% donnant lieu à un paiement de 23%). Également en 2018 il a perçu un montant brut de 133.650 EUR à titre de deuxième moitié du paiement différé de sa rémunération variable en espèces pour l'année de référence 2015 basée sur (1) la moyenne de trois ans du ROCE du groupe Umicore pour les années de référence 2015, 2016 et 2017 (soit



14,5% donnant lieu à un paiement de 70%) et (2) la moyenne de croissance de l'EBIT sur une période de trois ans pour les mêmes années de référence 2015, 2016 et 2017 multipliée par deux (c'est-à-dire 14,5% donnant lieu à un paiement de 29%).

La fourchette du ROCE est fixée entre 7,5% (= paiement de 0%) et 17,5% au maximum (= paiement de 100% si tous les objectifs sont atteints). Si le ROCE se situe entre l'un des pourcentages susmentionnés, le montant à verser sera calculé au prorata. L'impact de la croissance moyenne de l'EBIT est calculé en multipliant par deux le pourcentage moyen de croissance de l'EBIT sur les années de référence.

En 2019 il recevra la première moitié de sa rémunération variable en espèces différée pour l'année de référence 2017 basée sur (1) la moyenne de deux ans du ROCE du groupe Umicore pour les années de référence 2017 et 2018 et (2) la croissance moyenne de l'EBIT pour les mêmes années de référence 2017 et 2018. Également en 2019 il recevra la deuxième partie de sa rémunération variable en espèces différée pour l'année de référence 2016, sur base (1) de la moyenne de trois ans du ROCE du groupe Umicore pour les années de référence 2016, 2017 et 2018, et (2) de la croissance moyenne de l'EBIT pour les mêmes années de référence 2016, 2017 et 2018.

Sur recommandation du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration a décidé le 8 février 2018 d'appliquer une période différée de trois ans, à partir de l'année de référence 2017 avec un paiement différé de trois ans pour chaque année de référence, sur base de la moyenne de croissance du ROCE et de l'EBIT récurrent sur une période de trois ans. En ce qui concerne la moyenne de croissance de l'EBIT récurrent sur trois ans, le seuil a été fixé à minimum de 10% de moyenne de croissance de l'EBIT récurrent au lieu de 2%.

B) OCTROI D' ACTIONS ET D' OPTIONS SUR ACTIONS :

Les conséquences patrimoniales pour Umicore sont : 1) soit, aussi longtemps qu'Umicore décide de garder les actions qu'elle détient aujourd'hui : le coût de financement et la possibilité de maintenir ces titres dans son portefeuille jusqu'à la date de livraison des actions attribuées ou la date d'exercice des options; ou, 2) si, et dans la mesure où Umicore déciderait de vendre ces actions à une date ultérieure, la différence entre le prix d'exercice des options et la valeur de marché des actions qu'Umicore devrait racheter à cette date.

En 2017, aucune transaction spécifique ou engagement contractuel n'a été établi entre, d'une part, un membre du conseil d'administration ou du comité de direction et, d'autre part, Umicore ou une de ses filiales.

G8 COMMISSAIRE

L'assemblée générale annuelle du 25 avril 2017 a renouvelé le mandat de commissaire de PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BCVBA/SCCRL pour une durée de trois ans. Le commissaire est représenté pour l'exercice de son mandat par Monsieur Kurt Cappoen.

Suite à la nouvelle législation en matière de services d'audit, le mandat du commissaire actuel, dont la nomination initiale date de 1993, ne pourra être reconduit qu'une seule fois, c.à.d. en 2020 (cette dernière pour autant qu'elle intervienne avant le 17 juin 2020).

Les critères d'indépendance du commissaire peuvent être obtenus auprès d'Umicore.

G9 CODE DE CONDUITE

Umicore applique un Code de conduite à tous ses employés, représentants et membres du conseil d'administration. Ce Code de conduite est indispensable si Umicore entend créer et maintenir une relation de confiance et de professionnalisme avec ses principaux partenaires, à savoir ses employés, ses partenaires commerciaux, ses actionnaires, les autorités et le public.

Le principal objectif du Code de conduite d'Umicore est de veiller à ce que toutes les personnes agissant pour le compte d'Umicore exercent leurs activités dans le respect de la déontologie, des lois et règlements, ainsi que des normes fixées par Umicore à travers ses politiques, directives et règles présentes et futures. Le Code de conduite contient une section spécifique consacrée aux plaintes et aux inquiétudes des travailleurs et des dénonciateurs.

Le Code de conduite se trouve à l'Annexe 4 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore.

G10 DÉLIT D'INITIÉ ET MANIPULATION BOURSIÈRE

La politique d'Umicore en matière d'abus de marché y compris de délit d'initié est décrite dans l'Umicore Dealing Code, qui peut être consulté dans l'Annexe 5 de la Charte de gouvernance d'entreprise.

G11 MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE 2009

Les systèmes et procédures de gouvernance d'entreprise d'Umicore sont conformes au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009.



G12 RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En principe, la rémunération des membres non exécutifs du conseil d'administration doit être suffisante pour attirer, retenir et motiver les personnes ayant le profil déterminé par ledit conseil. Le niveau de rémunération doit tenir compte des responsabilités et de l'engagement des membres du conseil ainsi que des conditions en vigueur sur le marché international. Le conseil d'administration adopte la politique de rémunération des administrateurs non exécutifs sur recommandation du comité de nomination et de rémunération quant à la forme et la structure de cette rémunération. Le comité de nomination et de rémunération établit ses propositions sur base d'un examen des conditions de marché en vigueur dans les entreprises cotées en Bourse et faisant partie de l'indice BEL20, ainsi que d'autres entreprises européennes de taille similaire dans le secteur de la chimie, des métaux et des matériaux. Les résultats de cette étude sont examinés en comité de nomination et de rémunération et le conseil détermine la rémunération à proposer pour les administrateurs non exécutifs et les membres des comités du conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS

Afin de déterminer un niveau de rémunération adéquat pour les membres non exécutifs de son conseil d'administration, Umicore a réalisé fin 2017 une étude de marché en vue de comparer la rémunération de ses administrateurs non exécutifs par rapport à celle des entreprises cotées en Bourse et faisant partie de l'indice BEL20, ainsi que d'autres entreprises européennes de taille similaire opérant dans le secteur de la chimie, des métaux et des matériaux. Les résultats de cette étude ont été examinés au sein du comité de nomination et de rémunération du 7 février 2018.

Après examen de la rémunération globale des membres du conseil d'administration et de chaque composante de cette rémunération, le comité de nomination et de rémunération a conclu qu'il était nécessaire d'adapter le montant des émoluments fixes annuels du président du conseil. Le comité de nomination et de rémunération a proposé au conseil d'augmenter les émoluments fixes annuels du président du conseil d'administration de 20.000 €, les émoluments fixes annuels des autres membres du conseil restant inchangés.

Le conseil d'administration du 8 février 2018 a suivi cette recommandation et l'assemblée générale annuelle des actionnaires a approuvé la rémunération des membres non exécutifs en date du 26 avril 2018.

En 2018 la rémunération des membres non exécutifs du conseil d'administration était composée des éléments suivants:

- **Président** : émoluments fixes annuels : € 60.000 + € 5.000 par présence à chaque réunion + 2.000 actions Umicore.
- **Administrateur** : émoluments fixes annuels : € 27.000 + € 2.500 par présence à chaque réunion + € 1.000 par présence à chaque réunion pour les administrateurs résidant à l'étranger + 1.000 actions Umicore.

La rémunération des membres des comités du conseil d'administration se présentait comme suit en 2018 :

COMITÉ D'AUDIT

- **Président** : émoluments fixes annuels : € 10.000 + € 5.000 par présence à chaque réunion.
- **Membre** : émoluments fixes annuels : € 5.000 + € 3.000 par présence à chaque réunion.

COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

- **Président** : € 5.000 par présence à chaque réunion.
- **Membre** : € 3.000 par présence à chaque réunion.

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2017

		PARTICIPATION AUX (EN EUROS) RÉUNIONS	
Thomas Leysen (Président) (Administrateur non exécutif)	Conseil d'administration		
	Rémunération fixe annuelle	60.000	
	Jetons de présence	5.000	5/5
	Valeur des 2.000 actions octroyées	99.680	
	Comité de nomination et de rémunération		
	Jetons de présence	5.000	5/5
	Rémunération totale	209.680	
	Avantage en nature voiture de société	2.563	
Marc Grynberg (Administrateur exécutif)	Conseil d'administration		
	Aucune rémunération en tant qu'administrateur (cf. ci-dessous rémunération du CEO en 2017)		5/5
Liat Ben-Zur (Administrateur non exécutif, indépendant)	Conseil d'administration		
	Rémunération fixe annuelle	27.000	
	Jetons de présence	3.500	4/5
	Valeur des 688 actions octroyées	49.840	
	Rémunération totale	90.840	
Françoise Chombar (Administrateur non exécutif, indépendant)	Conseil d'administration		
	Rémunération fixe annuelle	27.000	
	Jetons de présence	2.500	5/5
	Valeur des 1.000 actions octroyées	49.840	
	Comité de nomination et de rémunération		
Jetons de présence	3.000	4/4	
	Rémunération totale	101.340	
Koeraad Debackere (Administrateur non exécutif, indépendant) Nommé lors de l'AG annuelle du 25 avril 2018	Conseil d'administration		
	Rémunération fixe annuelle	18.493	
	Jetons de présence	2.500	3/3
	Valeur des 684 actions octroyées	34.091	
	Comité d'audit		
	Rémunération fixe annuelle	3.425	
	Jetons de présence	3.000	3/3
	Rémunération totale	72.508	

		PARTICIPATION AUX (EN EUROS) RÉUNIONS	
Mark Garrett (Administrateur non exécutif, indépendant)	Conseil d'administration		
	Rémunération fixe annuelle	27.000	
	Jetons de présence	3.500	4/5
	Valeur des 1.000 actions octroyées	49.840	
	Rémunération fixe annuelle		
	Jetons de présence	3.000	5/5
	Rémunération totale	105.840	
Colin Hall (Administrateur non exécutif)	Conseil d'administration		
	Rémunération fixe annuelle	27.000	
	Jetons de présence	3.500	4/5
	Valeur des 1.000 actions octroyées et rétrocédées à GBL	49.840	
	Comité d'audit		
Rémunération fixe annuelle	5.000		
Jetons de présence	3.000	3/5	
	Rémunération totale	104.840	
Ines Kolmsee (Administrateur non exécutif, indépendant)	Conseil d'administration		
	Rémunération fixe annuelle	27.000	
	Jetons de présence	3.500	4/5
	Valeur des 1.000 actions octroyées	49.840	
	Comité d'audit		
Rémunération fixe annuelle	10.000		
Jetons de présence	5.000	5/5	
	Rémunération totale	125.840	
Gérard Lamarche (Administrateur non exécutif)	Conseil d'administration		
	Rémunération fixe annuelle	27.000	
	Jetons de présence	3.500	5/5
	Valeur des 688 actions octroyées et rétrocédées à GBL	49.840	
		Rémunération totale	94.340
Eric Meurice (Administrateur non exécutif, indépendant) Nommé lors de l'AG annuelle du 25 avril 2017	Conseil d'administration		
	Rémunération fixe annuelle	27.000	
	Jetons de présence	3.500	4/5
	Valeur des 1.000 actions octroyées	49.840	
		Rémunération totale	90.840

		(EN EUROS)	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS
Rudi Thomaes			
(Administrateur non exécutif, indépendant)			
Conseil d'administration			
Rémunération fixe annuelle		8.581	
Jetons de présence		2.500	1/2
Valeur des 1.000 actions octroyées		15.849	
Comité d'audit			
Rémunération fixe annuelle		1.589	
Jetons de présence		3.000	2/2
Comité de nomination et de rémunération			
Jetons de présence		3.000	1/1
Rémunération totale		37.519	

G13 RÉMUNÉRATION DU CEO ET DU COMITÉ DE DIRECTION POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION S'APPLIQUANT AU CEO ET AU COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de nomination et de rémunération définit les principes de la politique de rémunération du CEO et des membres du comité de direction, et les soumet à l'approbation du conseil d'administration. Il s'efforce d'avoir une rémunération fixe reflétant le degré de responsabilité et en ligne avec les pratiques du marché, ainsi qu'une rémunération variable attrayante qui récompense la performance de la Société en fonction de critères financiers et de développement durable.

L'enveloppe de rémunération et des avantages du CEO et des membres du comité de direction comprend les éléments suivants : rémunération fixe, rémunération variable, intéressements liés aux actions (octroi d'actions gratuites soumises à une période de blocage de trois ans et plans d'options sur actions ne pouvant être exercées qu'après trois ans), plans de pension et autres avantages.

Le fait d'inclure des actions Umicore et des options sur actions dans l'enveloppe de rémunération du CEO et des membres du comité de direction reflète l'engagement de la Société de créer de la valeur pour ses actionnaires. Chaque année des actions sont octroyées au CEO et aux membres du comité de direction pour le compte de l'année précédente; ces actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Vu qu'en droit belge les options sur actions sont irrévocablement taxées à la date de l'octroi, elles sont acquises à la date de l'octroi et par conséquent ne sont pas liées à des critères de performance individuelle ou de la Société. Dès lors ces intéressements liés aux actions ne doivent pas être considérés comme de la rémunération variable au sens de la loi belge du 6 avril 2010 relative à la gouvernance d'entreprise et sont acquis au moment de l'octroi.

La rémunération du CEO et des membres du comité de direction est revue une fois par an par le comité de nomination et de rémunération. Chaque année, une étude est réalisée pour évaluer la compétitivité des enveloppes de rémunération. Umicore compare l'ensemble des rémunérations du CEO et des membres du comité de direction par rapport aux sociétés cotées du BEL20 et à des entreprises européennes comparables.

En conformité avec la loi belge du 6 avril 2010 relative à la gouvernance d'entreprise, le paiement de la moitié de la rémunération variable est différé et conditionné à des objectifs ou des critères établis sur plusieurs années. À compter de l'année de référence 2017, un paiement différé de trois ans est applicable, avec un paiement différé après trois ans en ligne avec les critères de performance (moyenne sur trois ans du ROCE et moyenne sur trois de la croissance de l'EBIT récurrent).

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE LA RÉMUNÉRATION DU CEO ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION DÉLAI DE CONVERSION EN CASH

Année de référence (a)	Fixe	Révision annuelle sur base des pratiques de marché du BEL20 et d'entreprises européennes comparables
15 mois	Variable non différée 50%	Fixée de manière discrétionnaire sur base d'objectifs individuels
3 ans	Actions	Octroi en reconnaissance de services rendus pendant l'année de référence – non lié à des critères de performance individuelle ou au niveau du groupe – soumis à une période de blocage de 3 ans
39 mois	Variable différée 25%	Sur base du ROCE du groupe et de la croissance EBIT récurrent du groupe sur une période de 3 ans (a, a-1, a-2)
3 à 7 ans	Options sur actions	Octroi immédiat pour l'année de référence – non lié à des critères de performance individuelle ou au niveau du groupe – soumis à une période de blocage de 3 ans

Les composantes de la rémunération reprises ci-dessus sont définies et évaluées par le comité de nomination et de rémunération sous réserve d'approbation par le conseil d'administration.



RÉMUNÉRATION DU CEO

RÉMUNÉRATION FIXE

La rémunération fixe du CEO est revue chaque année par le comité de nomination et de rémunération.

SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION VARIABLE – RÉTRIBUTION EN ESPÈCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

La rémunération annuelle variable potentielle du CEO, rétribuée en espèces, s'élève actuellement à € 540.000, dont la moitié fait l'objet d'un paiement non-différé basé sur la performance individuelle annuelle, ainsi que la performance financière globale annuelle du groupe, la réalisation des objectifs stratégiques ainsi que des objectifs de développement durable du groupe et le respect de ses valeurs. Les critères financiers incluent le ROCE, l'EBIT récurrent et l'EBITDA avec le budget et l'évolution d'année en année comme références. Les objectifs d'ordre stratégique et en matière de durabilité sont liés à l'Horizon 2020 couvrant la performance économique, la chaîne de valeur et société, l'éco-efficacité et entreprise où il fait bon travailler.

Sur proposition du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration du 9 février 2017 a approuvé un nouveau concept de rémunération variable différée applicable à partir des paiements effectués en 2018. Le nouveau concept vise à récompenser en fonction de la qualité des résultats (critère du ROCE au niveau du groupe) et de stimuler la croissance (critère de la croissance de l'EBIT récurrent au niveau du groupe).

Sur recommandation du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration en date du 8 février 2018 a décidé qu'à partir de l'année de référence 2017, un paiement retardé de trois ans sera applicable avec un paiement après trois ans pour chaque année de référence, sur base de la moyenne sur trois ans du ROCE et de la croissance de l'EBIT récurrent. En ce qui concerne la moyenne sur trois ans de la croissance de l'EBIT récurrent, le seuil minimum a été porté à 10% de moyenne de croissance de l'EBIT récurrent au lieu de 2%.

La fourchette du ROCE est fixée entre 7,5% (= versement de 0%) et un maximum de 17,5% (= versement de 100%). Lorsque le pourcentage de ROCE se situe entre le seuil minimum et l'objectif maximum, le montant à verser est calculé au prorata. Si le seuil de 10% de moyenne de croissance de l'EBIT récurrent est atteint, le pourcentage de croissance de l'EBIT récurrents est multiplié par deux et sera rajouté au pourcentage de paiement du ROCE. Aucun ajustement ne sera appliqué si le seuil prémentionné de 10% n'est pas atteint.

Dans l'hypothèse d'un changement structurel pertinent, le comité de nomination et de rémunération se réserve le droit de revoir et, au besoin, d'ajuster la rémunération variable.

Au début de chaque année de référence, les objectifs individuels du CEO sont examinés lors d'une séance du comité de nomination et de rémunération. Ils sont présentés par le président lors d'une réunion du conseil d'administration, puis discutés et approuvés par le conseil d'administration.

La performance annuelle du CEO est évaluée par le comité de nomination et de rémunération. Les résultats de l'évaluation sont présentés par le président et discutés en séance du conseil d'administration, en l'absence du CEO.

La rémunération variable en espèces peut être convertie, en tout ou en partie, en actions Umicore, au libre choix du CEO. Aucune disposition quelconque n'autorise la Société à recouvrer quelque partie de la rémunération variable du CEO.

INTÉRESSEMENTS LIÉS AUX ACTIONS (OCTROI D'ACTIONS ET OPTIONS SUR ACTIONS)

Des actions Umicore sont octroyées au CEO sur décision discrétionnaire du conseil d'administration en reconnaissance des services rendus l'année précédente. Le nombre d'actions octroyées au CEO pour l'année 2018 s'élève à 10.400. Les actions sont bloquées pendant trois ans et ne sont pas soumises à quelque droit de déchéance.

Des options sur actions sont octroyées au CEO dans le cadre du plan annuel « Umicore Incentive Stock Option Plan » approuvé par le conseil d'administration. Le nombre d'options sur actions octroyées au CEO en 2018 s'élève à 150.000. Vu qu'en droit belge les options sur actions sont irrévocablement taxées à la date d'octroi, il n'y a pas de période d'acquisition de droits. Les options ne peuvent être exercées qu'après trois ans. Les options sur actions permettent à leur bénéficiaire d'acquérir un nombre donné d'actions Umicore à un prix déterminé (le prix d'exercice), dans un délai défini.

PENSION ET AUTRES AVANTAGES

Les plans de pension comprennent à la fois des plans à cotisations définies et à prestations définies (coût des services). Les autres avantages incluent les frais de représentation, les avantages en nature (voiture de société) et les avantages en matière d'assurances.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

RÉMUNÉRATION FIXE

La rémunération fixe des membres du comité de direction est revue chaque année par le comité de nomination et de rémunération. La rémunération fixe peut différer pour chaque membre du comité de direction, en fonction de critères comme l'expérience et les responsabilités.

SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION VARIABLE – RÉTRIBUTION EN ESPÈCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Umicore a adopté un régime de rémunération variable en espèces qui entend faire en sorte que tous les membres du comité de direction soient rétribués en fonction de leurs performances individuelles annuelles ainsi que des résultats globaux du groupe Umicore. Tous les membres du comité de direction ont droit au même potentiel de rémunération annuelle variable en espèces s'élevant actuellement à € 300.000, dont la moitié est octroyée sous la forme d'un paiement non différé basé sur la performance individuelle annuelle (en ce compris le respect des valeurs du groupe, la performance environnementale et sociale).



Sur proposition du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration du 9 février 2017 a approuvé un nouveau concept de rémunération variable différée applicable à partir des paiements effectués en 2018. Le nouveau concept vise à récompenser en fonction de la qualité des résultats (critère du ROCE au niveau du groupe) et de stimuler la croissance (critère de la croissance de l'EBIT récurrent au niveau du groupe).

Sur recommandation du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration en date du 8 février 2018 a décidé qu'à partir de l'année de référence 2017, un paiement retardé de trois ans sera applicable avec un paiement après trois ans pour chaque année de référence, sur base de la moyenne sur trois ans du ROCE et de la croissance de l'EBIT récurrent. En ce qui concerne la moyenne sur trois ans de la croissance de l'EBIT récurrent, le seuil minimum a été porté à 10% de moyenne de croissance de l'EBIT récurrent au lieu de 2%.

La fourchette du ROCE est fixée entre 7,5% (= versement de 0%) et un maximum de 17,5% (= versement de 100%). Lorsque le pourcentage du ROCE se situe entre le seuil minimum et l'objectif maximum, le montant à verser est calculé au prorata. Si le seuil de 10% de moyenne de croissance de l'EBIT récurrent est atteint, le pourcentage de croissance de l'EBIT récurrent sera multiplié par deux et sera rajouté au pourcentage de paiement du ROCE. Aucun ajustement ne sera appliqué si le seuil prémentionné de 10% n'est pas atteint.

Dans l'hypothèse d'un changement structurel pertinent, le comité de nomination et de rémunération se réserve le droit de revoir et, au besoin, d'ajuster la rémunération variable.

Au début de chaque année de référence, le CEO fixe les objectifs individuels annuels de chaque membre du comité de direction sur la base de ses domaines de responsabilité. Les objectifs individuels annuels sont spécifiques, mesurables, acceptés, réalistes, définis dans le temps et tiennent compte de la performance financière globale annuelle du groupe, de la réalisation des objectifs stratégiques ainsi que des objectifs de développement durable du groupe et du respect de ses valeurs. Les critères financiers incluent le ROCE, l'EBIT récurrent et l'EBITDA avec le budget et l'évolution d'année en année comme références. Les objectifs d'ordre stratégique et en matière de durabilité sont liés à l'Horizon 2020 couvrant la performance économique, la chaîne de valeur et société, l'éco-efficacité et entreprise où il fait bon travailler.

La performance annuelle de chaque membre du comité de direction est initialement évaluée par le CEO. Les résultats des évaluations et les propositions de rémunération variable en espèces sont présentés par le CEO au comité de nomination et de rémunération avant d'être approuvés par le conseil d'administration.

Aucune disposition quelconque n'autorise la Société à recouvrir quelque partie de la rémunération variable des membres du comité de direction.

INTÉRESSEMENTS LIÉS AUX ACTIONS (OCTROI D' ACTIONS ET OPTIONS SUR ACTIONS)

Des actions Umicore sont octroyées aux membres du comité de direction sur décision discrétionnaire du conseil d'administration en reconnaissance des services rendus l'année précédente. Le nombre d'actions octroyées à chaque membre du comité de direction pour l'année 2018 s'élève à 7.400. Ces actions sont bloquées pendant trois ans et ne sont pas soumises à quelque droit de déchéance.

Des options sur actions sont octroyées aux membres du comité de direction dans le cadre du plan annuel « Umicore Incentive Stock Option Plan » approuvé par le conseil d'administration. Le nombre d'options sur actions attribuées à chaque membre du comité de direction en 2018 s'élève à 35.000. Vu qu'en droit belge les options sur actions sont irrévocablement taxées à la date d'octroi, il n'y a pas de période d'acquisition de droits. Les options ne peuvent être exercées qu'après une période de trois ans. Les options sur actions permettent à leur bénéficiaire d'acquérir un nombre donné d'actions Umicore à un prix déterminé (le prix d'exercice), dans un délai défini.

PENSION ET AUTRES AVANTAGES

Les plans de pension comprennent à la fois des plans à cotisations définies et à prestations définies (coût des services). Les autres avantages incluent les frais de représentation, les voitures de société et avantages en matière d'assurances.

TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION DU CEO ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION POUR 2018

Le tableau ci-dessous détaille toutes les composantes de la rémunération perçue par le CEO et les membres du comité de direction pour l'exercice visé :



(EN €)	CEO	COMITÉ DE DIRECTION (GLOBALEMENT)
Statut	Indépendant	
Rémunération fixe	700.000	2.306.250
«Variable non différée 50% (année de référence 2018 - paiement 2019)»	220.000	662.500
«Variable différée 25% (année de référence 2016 - paiement 2019)»	144.450	481.500
Actions (année de référence 2018 - attribution 2019)	354.432	1.381.284
Options sur actions (année de référence 2018 - attribution 2018)	1.033.500	1.266.038
Plans de pension:		
Plan à cotisations définies	51.156	149.452
Plan à prestations définies (coût des services)	117.241	512.156
«Autres avantages: Frais de représentation, avantage en nature voiture de société, avantages assurances ...»	51.631	123.293
Total	2.672.410	6.882.473

G14 TRANSACTIONS ET DÉTENTION D' ACTIONS ET D' OPTIONS SUR ACTIONS EN 2018

TRANSACTIONS ET DÉTENTION D' OPTIONS SUR ACTIONS DU COMITÉ DE DIRECTION EN 2018*

	OPTIONS DÉTENUES AU 31/12/2017**	OPTIONS OCTROYÉES EN 2018	NOMBRE D' OPTIONS EXERCÉES EN 2018	PRIX MOYEN D' EXERCICE (EN EUROS)	ANNÉE D' OCTROI DES OPTIONS EXERCÉES	NOMBRE D' OPTION EXPIRÉES	OPTIONS DÉTENUES AU 31/12/2018
Marc Grynberg	750.000	150.000	30.000	18,187	2013	-	870.000
Stephan Csoma	140.000	35.000	70.000	16,716	2014/2015	-	105.000
Denis Goffaux	140.000	35.000	35.000	16,143	2014	-	140.000
Géraldine Nolens	94.000	35.000	-	-	-	-	129.000
Filip Platteeuw	128.000	35.000	23.000	16,143	2014	-	140.000
Pascal Reymondet	105.000	35.000	17.500	17,289	2015	-	122.500
An Steegen	-	-	-	-	-	-	-

* Le nombre d' options et le prix d' exercice tiennent compte de la division de l' action du 16 octobre 2017. Les détails des options exercées ou autres opérations sur actions du comité de direction ou des membres du conseil d' administration sont disponibles sur [le site de la FSMA](#).

DÉTENTION D' ACTIONS DU COMITÉ DE DIRECTION EN 2018

(LE 31 DÉCEMBRE 2018)	ACTIONS DÉTENUES AU 31/12/2017	ACTIONS DÉTENUES AU 31/12/2018
Marc Grynberg	767.600	813.700
Stephan Csoma	29.200	36.600
Denis Goffaux	42.200	49.600
Géraldine Nolens	12.100	19.500
Filip Platteeuw	30.200	37.600
Pascal Reymondet	57.700	65.100
An Steegen		0
Total	939.000	1.022.100

DÉTENTION D' ACTIONS DU CONSEIL D' ADMINISTRATION EN 2018

(LE 31 DÉCEMBRE 2018)	ACTIONS DÉTENUES AU 31/12/2017	ACTIONS DÉTENUES AU 31/12/2018
Thomas Leysen	883.960	806.000
Liat Ben-Zur	688	1.688
Françoise Chombar	1.684	2.684
Mark Garrett	2.666	3.666
Colin Hall	-	-
Ines Kolmsee	5.610	6.610
Gérard Lamarche	3.000	3.000
Eric Meurice	2.666	3.666
Debackere Koenraad	-	684
Total	900.274	827.998

RELATIONS CONTRACTUELLES

CONTRAT ENTRE UMICORE ET MARC GRYNBERG, CEO

Compte tenu de l' ancienneté de Marc Grynberg au sein du groupe Umicore, le conseil d' administration a pris les décisions suivantes en 2008 :

- En cas de résiliation du contrat par Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de son salaire annuel de base lui sera versée.
- Une indemnité totale équivalant à trois ans du salaire de base annuel sera versée au CEO en guise d' indemnité minimale s' il est mis un terme à son mandat dans un délai de 12 mois suivant une prise de contrôle à la suite d' une offre d' achat (non cumulable avec la disposition précédente).
- Le conseil d' administration est libre de juger si la rémunération variable en espèces est censée faire partie de l' indemnité finale.

DISPOSITIONS INDIVIDUELLES EN CAS DE RUPTURE DE CONTRAT PAR UMICORE

Les contrats avec les membres du comité de direction nommés avant le 1er juillet 2018 comprennent une indemnité équivalant à 18 mois de la rémunération fixe annuelle en cas de résiliation du contrat. Dans le cadre de la loi belge du 6 avril 2010 relative à la gouvernance d'entreprise, ces dispositions ont été approuvées par le conseil d'administration le 1er juin 2010 (pour Denis Goffaux), le 18 septembre 2012 (pour Stephan Csoma et Filip Platteeuw) et le 28 avril 2015 (pour Géraldine Nolens), sur recommandation du comité de nomination et de rémunération respectivement.

Pascal Reymonet a un contrat de travail allemand signé le 1er mars 1989. Il n'existe aucune disposition contractuelle en cas de résiliation. Le droit allemand sera d'application.

En ce qui concerne les membres du comité de direction qui ont été nommés après le 1er juillet 2018, une indemnité équivalant à 12 mois de la rémunération fixe annuelle sera applicable en cas de résiliation du contrat.

Le conseil d'administration est libre de juger si la rémunération variable en espèces de tous les membres du comité de direction est censée faire partie de l'indemnité finale.

G15 MODIFICATION RELATIVE À LA RÉMUNÉRATION DEPUIS LA FIN DE L'ANNÉE 2018

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS

Après examen de la rémunération globale des membres du conseil d'administration et de chaque composante de la rémunération, le comité de nomination et de rémunération a conclu que la rémunération était appropriée.

RÉMUNÉRATION DU CEO

Le comité de nomination et de rémunération du 6 février 2019 a revu la rémunération du CEO et des membres du comité de direction sur base d'une étude comparative avec des entreprises européennes de taille similaire et de l'indice BEL 20.

Sur proposition du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration du 7 février 2019 a décidé d'augmenter la rémunération annuelle variable potentielle en espèces du CEO de € 160.000 en la portant à € 700.000 à partir du 1er janvier 2019, dont la moitié est différée sur une période de trois ans. Le nombre d'intéressements liés aux actions (options sur actions) sera réduit de 150.000 à 140.000. La rémunération fixe n'a pas été ajustée et reste fixée à € 700.000.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de nomination et de rémunération du 6 février 2019 a revu la rémunération des membres du comité de direction. Sur proposition du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration du 7 février 2019 a décidé d'augmenter la rémunération fixe annuelle des membres du comité de direction de € 20.000 pour la porter à € 420.000 et d'augmenter leur rémunération annuelle variable potentielle en espèces de € 80.000 pour la porter à € 380.000 à dater du 1er janvier 2019, dont la moitié est différée sur une période de 3 ans. Le nombre d'intéressements liés aux actions (options sur actions) sera réduit de 35.000 à 30.000.

Sur recommandation du comité de nomination et de rémunération du 6 février 2019, le conseil d'administration du 7 février 2019 a décidé que, de manière similaire au CEO, les membres du comité de direction auront également la possibilité de percevoir leur rémunération variable en espèces entièrement ou partiellement en actions d'Umicore, à leur libre choix.



GROUPE

CHIFFRES CLÉS

(en millions d'euros sauf mention contraire)	ANNEXE	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires*		8.828,5	10.441,9	11.085,9	12.277,2	13.716,7
Revenus (hors métal)		2.366,5	2.629,0	2.667,5	2.915,6	3.271,1
EBITDA récurrent	F9	442,2	504,7	526,8	599,3	720,1
EBIT récurrent	F9	273,7	330,3	350,7	410,3	513,6
dont sociétés associées	F9	28,3	14,3	18,3	29,6	5,4
EBIT non récurrent	F9	(21,6)	(74,9)	(110,2)	(46,2)	(13,6)
Effet IAS 39 sur l'EBIT	F9	(2,7)	(2,7)	(9,0)	(20,7)	0,0
EBIT total	F9	249,3	252,7	231,6	343,3	500,0
Marge opérationnelle récurrente (en %)		10,4	12,0	12,5	13,1	15,5
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	F31	12,2	13,7	14,6	15,1	15,4
Taux d'imposition récurrent (en %)	F13	21,8	21,4	25,0	25,7	24,4
Résultat net récurrent, part du Groupe	F9	193,1	246,0	232,9	266,8	326,4
Résultat des activités non continuées, part du Groupe		14,4	16,4	(50,3)	(2,9)	0,0
Résultat net, part du Groupe	F9	170,6	169,2	130,7	211,9	317,0
Frais de recherche & développement	F9	143,3	144,5	155,9	175,2	196,4
Investissements	F34	202,4	240,3	287,3	365,3	477,6
Cash-flow net avant financement	F34	139,9	119,0	141,9	(381,0)	(604,0)
Total des actifs des activités continuées, fin de période		3.851,4	4.030,1	4.145,7	5.115,7	6.053,3
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période		1.704,6	1.731,6	1.789,6	1.803,0	2.609,4
Dettes financières nettes consolidées des activités continuées, fin de période	F24	298,3	321,3	296,3	839,9	861,0
Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période (en %)	F24	14,6	15,3	13,8	31,1	24,4
Dettes nettes moyenne/EBITDA récurrent (en %)		67,0	64,0	56,0	140,0	119,0
Capitaux engagés, fin de période	F31	2.335,3	2.414,5	2.397,4	3.003,5	3.802,4
Capitaux engagés, moyenne	F31	2.240,1	2.402,2	2.398,7	2.710,0	3.344,2

* y compris l'élimination des transactions entre activités continuées et non-continuées.

Les comptes consolidés d'Umicore pour l'année 2018 incluent certains ajustements par rapport à l'information financière consolidée préliminaire (« comptes préliminaires ») qui faisait partie du communiqué de presse relatif aux résultats annuels 2018 publié le 8 février 2019. Aucun de ces ajustements n'a un impact sur les indicateurs clés de performance (les revenus (hors métal), les bénéfices, les marges ou les flux de trésorerie) ni sur aucun des rapports d'activité pour 2018 tels que publiés le 8 février 2019. Ces ajustements reflètent une correction de certaines éliminations « intra-company », effectuée dans le cadre de la finalisation du processus de clôture comptable de l'exercice 2018 d'Umicore.

Par rapport aux comptes préliminaires inclus dans le communiqué de presse des résultats annuels 2018 publié le 8 février 2019, les ajustements sont les suivants :

- Au niveau du compte de résultats consolidé pour 2018: les éliminations « intra-company » entraînent une diminution à la fois des coûts d'approvisionnements et matières premières et du chiffre d'affaires de € 1.070 millions par rapport aux comptes préliminaires. Par conséquent, les charges d'exploitation et les produits d'exploitation sont diminués du même montant.
- Au niveau du bilan consolidé pour 2018 : les éliminations « intra-company » entraînent une diminution à la fois des « créances commerciales et autres créances » et des « dettes commerciales et autres dettes » de € 352 millions par rapport aux comptes préliminaires. Par conséquent, les actifs court terme et les passifs court terme, ainsi que l'actif total et le passif total, sont diminués du même montant.

DONNÉES PAR ACTION

(en euros/action)

	ANNEXE	2014	2015	2016	2017	2018
Bénéfice par action						
Bénéfice par action récurrent	F39	0,89	1,13	1,07	1,22	1,36
Bénéfice par action, de base	F39	0,79	0,78	0,60	0,97	1,33
Bénéfice par action, dilué	F39	0,79	0,78	0,60	0,96	1,31
Dividende brut		0,50	0,60	0,65	0,70	0,75
Cash-flow net avant financement, de base	F34	0,65	0,55	0,65	(1,74)	(2,53)
Total des actifs des activités continuées, fin de période		17,82	18,65	18,96	23,31	25,11
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période		7,89	8,01	8,18	8,21	10,83
Cours de l'action						
Plafond		19,11	22,78	29,36	39,88	53,14
Plancher		15,21	15,91	16,19	24,28	34,17
Moyen		17,16	19,56	23,89	31,45	45,01
Clôture		16,66	19,34	27,08	39,46	34,86

Tous les indicateurs clés du Groupe incluent les activités non-continuées, sauf mention contraire. En 2016, Zinc Chemicals a contribué pendant 6 mois et Building Products jusqu'à la fin septembre 2017 aux indicateurs clés des activités non-continuées, sauf mention contraire.

Le 16 octobre 2017, chaque action d'Umicore a été scindée en deux actions nouvelles. Par conséquent, à dater de ce jour, le capital d'Umicore sera représenté par 224.000.000 d'actions entièrement libérées, sans valeur nominale et représentant chacune 1/224.000.000 du capital. Les données ont été adaptées en conséquence.

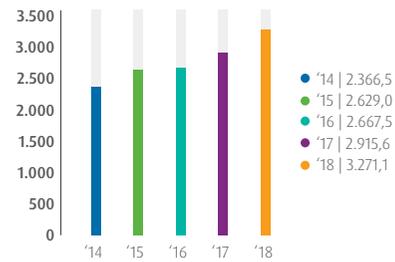
NOMBRE D' ACTIONS

	ANNEXE	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre total d'actions émises, fin de période						
dont actions en circulation	F39	224.000.000	224.000.000	224.000.000	224.000.000	246.400.000
dont actions propres	F39	7.828.544	7.855.068	5.346.300	4.505.567	5.356.583
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation, de base	F39	216.124.170	216.890.256	217.775.656	219.079.587	239.202.537
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation, dilué	F39	216.903.694	217.854.490	219.370.320	221.148.890	241.686.593



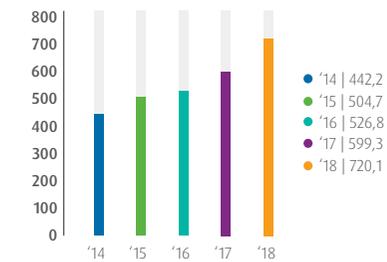
REVENUS (HORS MÉTAL)

Millions d'euros



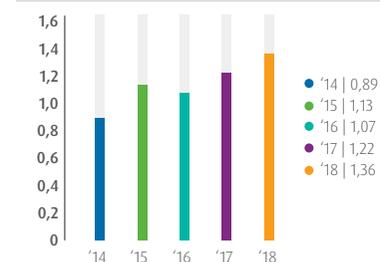
EBITDA RÉCURRENT

Millions d'euros



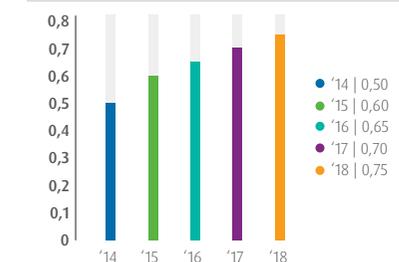
BÉNÉFICE PAR ACTION RÉCURRENT

Euros



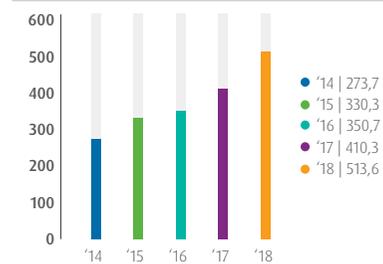
DIVIDENDE BRUT

Euros



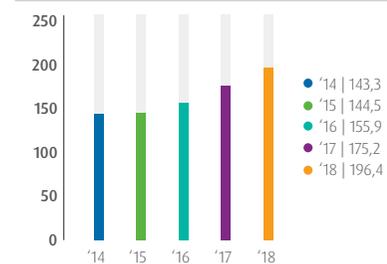
EBIT RÉCURRENT

Millions d'euros



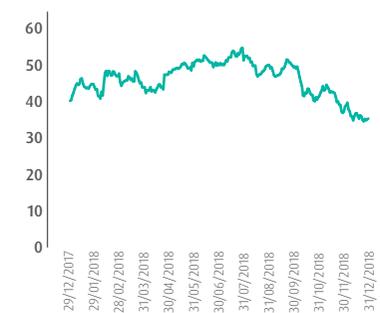
FRAIS DE R&D

Millions d'euros



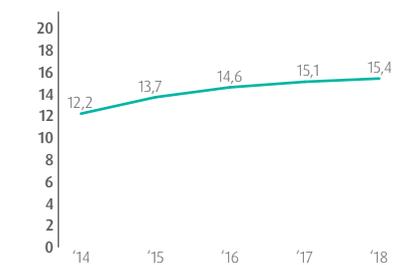
COURS DE L'ACTION

Euros



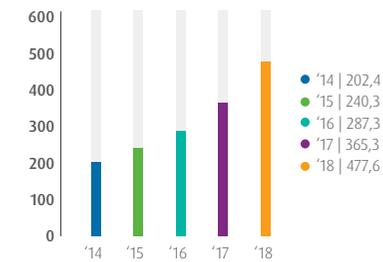
RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)

%



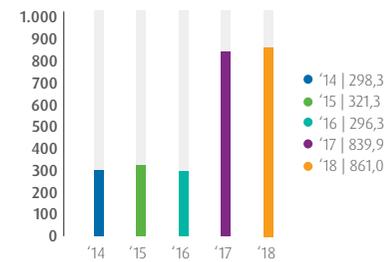
INVESTISSEMENTS

Millions d'euros



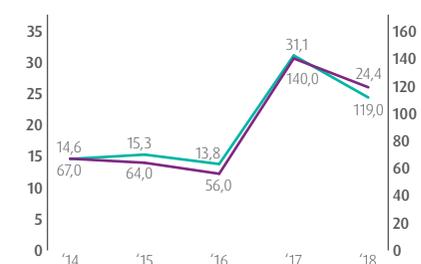
DETTES FINANCIÈRES NETTES

Millions d'euros



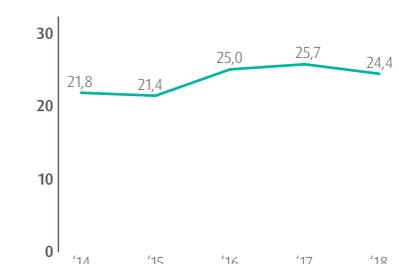
RATIO D'ENDETTEMENT & DETTE NETTE MOYENNE/EBITDA RÉCURRENT

%



TAUX D'IMPOSITION RÉCURRENT

%



— Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période
— Nette moyenne / EBITDA récurrent



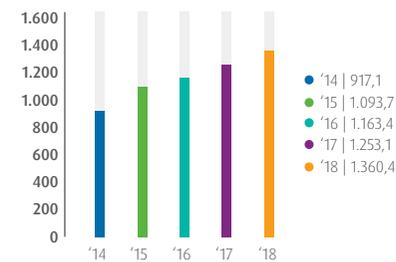
CATALYSIS

(en millions d'euros sauf mention contraire)

	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires total	2.181,3	2.749,3	2.779,1	3.090,6	3.311,0
Revenus totaux (hors métal)	917,1	1.093,7	1.163,4	1.253,1	1.360,4
EBITDA récurrent	124,9	172,3	203,4	224,4	237,2
EBIT récurrent	82,6	124,2	152,5	165,5	168,2
dont sociétés associées	7,0	8,8	9,2	0,4	0,0
EBIT total	79,9	115,9	125,6	161,2	162,3
Marge opérationnelle récurrente (en %)	8,2	10,6	12,3	13,2	12,4
Frais de recherche & développement	83,2	91,1	102,0	119,8	135,5
Investissements	59,8	78,7	46,5	45,0	78,8
Capitaux engagés, fin de période	851,4	968,2	911,2	1.149,6	1.264,9
Capitaux engagés, moyenne	811,4	929,6	917,7	1.014,3	1.200,2
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	10,2	13,4	16,6	16,3	14,0
Effectifs, fin de période (entreprises globalement consolidées)	2.290	2.443	2.464	2.952	3.070
Effectifs, fin de période (entreprises associées)	167	168	177	-	-

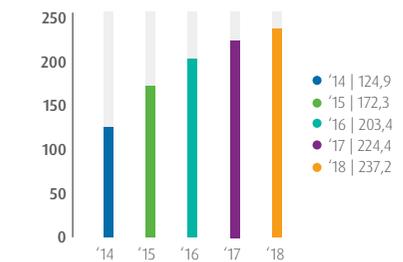
REVENUS (HORS MÉTAL)

Millions d'euros



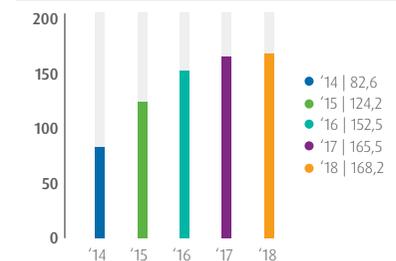
EBITDA RÉCURRENT

Millions d'euros



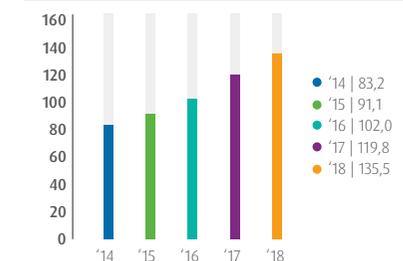
EBIT RÉCURRENT

Millions d'euros



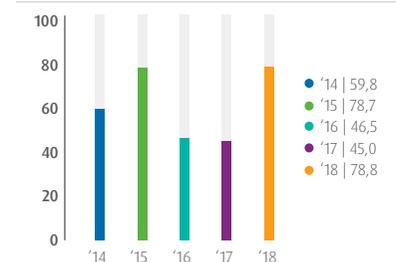
FRAIS DE R&D

Millions d'euros



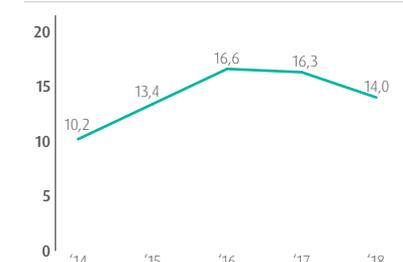
INVESTISSEMENTS

Millions d'euros



RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)

%





ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES*

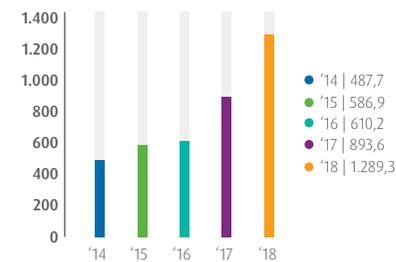
(en millions d'euros sauf mention contraire)

	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires total	1.191,6	1.475,1	1.469,0	2.392,4	3.650,2
Revenus totaux (hors métal)	487,7	586,9	610,2	893,6	1.289,3
EBITDA récurrent	90,4	112,6	131,6	197,7	322,9
EBIT récurrent	54,1	70,2	81,7	140,7	256,6
dont sociétés associées	4,7	(3,5)	1,0	10,5	0,9
EBIT total	53,4	37,3	74,2	109,7	251,3
Marge opérationnelle récurrente (en %)	10,1	12,6	13,2	14,6	19,8
Frais de recherche & développement	19,9	20,3	20,2	30,4	38,8
Investissements	46,6	42,5	144,3	225,5	316,1
Capitaux engagés, fin de période	618,6	633,4	752,0	1.205,8	1.769,1
Capitaux engagés, moyenne	535,8	640,0	695,3	977,9	1.469,4
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	10,1	11,0	11,7	14,4	17,5
Effectifs, fin de période	2.181	2.258	2.357	2.716	3.447
(entreprises globalement consolidées)					
Effectifs, fin de période (entreprises associées)	930	936	847	917	782

* Chiffre d'affaires ajusté pour 2018 comparé à l'information financière préliminaire qui faisait partie du communiqué de presse du 8 février 2019, tel qu'expliqué dans la note page 92.

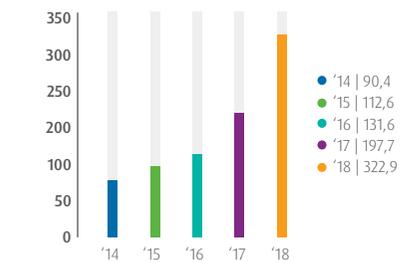
REVENUS (HORS MÉTAL)

Millions d'euros



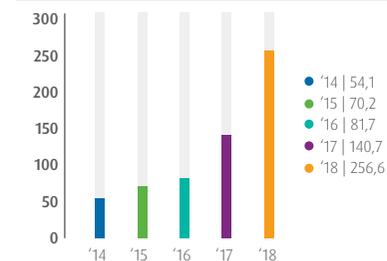
EBITDA RÉCURRENT

Millions d'euros



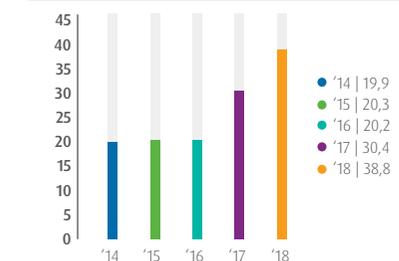
EBIT RÉCURRENT

Millions d'euros



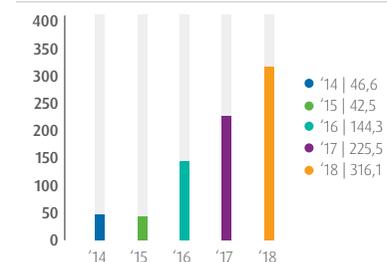
FRAIS DE R&D

Millions d'euros



INVESTISSEMENTS

Millions d'euros



RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)

%





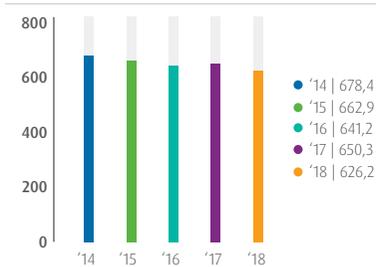
RECYCLING

(en millions d'euros sauf mention contraire)

	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires total	5.326,2	6.252,1	6.886,4	7.326,7	7.625,4
Revenus totaux (hors métal)	678,4	662,9	641,2	650,3	626,2
EBITDA récurrent	208,7	204,3	187,2	188,9	194,7
EBIT récurrent	148,6	141,5	124,9	127,9	134,8
EBIT total	141,2	132,5	115,5	121,3	125,8
Marge opérationnelle récurrente (en %)	21,9	21,3	19,5	19,7	21,5
Frais de recherche & développement	24,3	21,2	23,0	18,6	15,2
Investissements	63,8	83,0	72,3	79,5	68,4
Capitaux engagés, fin de période	411,7	465,9	498,1	474,5	546,4
Capitaux engagés, moyenne	472,6	460,2	474,5	494,9	483,1
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	31,4	30,7	26,3	25,8	27,9
Effectifs, fin de période (entreprises globalement consolidées)	3.302	3.211	3.170	3.092	2.832
Effectifs, fin de période (entreprises associées)	-	-	-	-	-

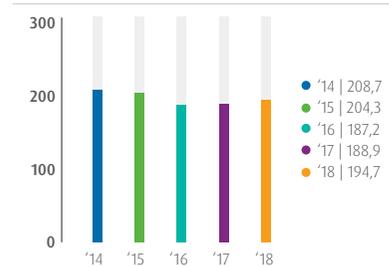
REVENUS (HORS MÉTAL)

Millions d'euros



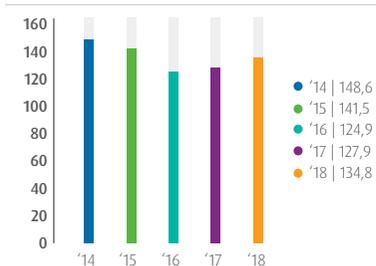
EBITDA RÉCURRENT

Millions d'euros



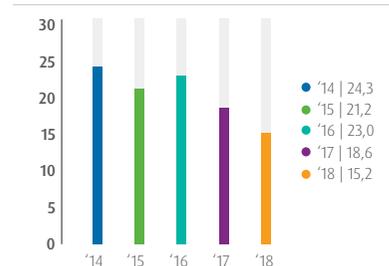
EBIT RÉCURRENT

Millions d'euros



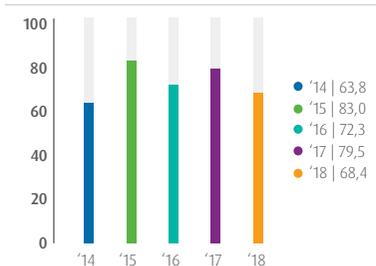
FRAIS DE R&D

Millions d'euros



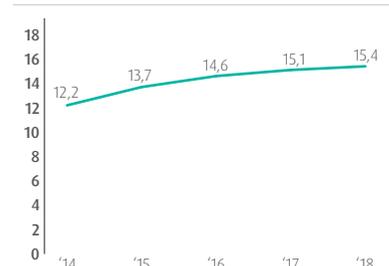
INVESTISSEMENTS

Millions d'euros



RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)

%





COMPTES CONSOLIDÉS

Compte de résultats consolidé	98
État consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres	98
Bilan consolidé	99
État consolidé de l'évolution des capitaux propres	100
Tableau de financement consolidé	101

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

F1 Base de la préparation	102
F2 Principes comptables	102
F3 Gestion des risques financiers	112
F4 Hypothèses clés et estimations comptables	115
F5 Entreprises du Groupe	116
F6 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères	117
F7 Information sectorielle	118
F8 Regroupements d'entreprises	122
F9 Résultat d'exploitation	123
F10 Rémunérations et avantages sociaux	125
F11 Coûts financiers nets	126
F12 Produits des investissements financiers	126
F13 Impôts sur le résultat	127
F14 Immobilisations incorporelles autres que goodwill	128
F15 Goodwill	129
F16 Immobilisations corporelles	130
F17 Participations mises en équivalence	131
F18 Actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres et prêts octroyés	132
F19 Stocks	132
F20 Créances commerciales et autres créances	133
F21 Impôts différés	134
F22 Liquidités et quasi-liquidités	135
F23 Écarts de conversion et autres réserves	136
F24 Dettes financières	137
F25 Dettes commerciales et autres dettes	138

F26 Liquidité des dettes financières	138
F27 Provisions pour avantages sociaux	139
F28 Plans d'options sur actions accordés par la société	144
F29 Provisions environnementales	145
F30 Provisions pour autres risques et charges	145
F31 Capitaux engagés	146
F32 Instruments financiers par catégorie	147
F33 Juste valeur des instruments financiers	152
F34 Annexes au tableau de financement consolidé	155
F35 Droits et engagements	156
F36 Passifs latents	157
F37 Parties liées	157
F38 Événements importants survenus après la clôture	158
F39 Bénéfice par action	158
F40 Évolution des normes IFRS	159
F41 Rémunération du commissaire réviseur	159

COMPTES ANNUELS ABRÉGÉS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE 160

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION 162

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Milliers d'euros	ANNEXES	2017	2018
Chiffre d'affaires	F9	11.947.264	13.716.737
Autres produits d'exploitation	F9	71.965	101.559
Produits d'exploitation		12.019.229	13.818.296
Approvisionnements et matières premières	F9	(10.324.428)	(11.855.284)
Rémunérations et avantages sociaux	F10	(700.706)	(731.054)
Amortissements et réductions de valeur	F9	(203.703)	(227.162)
Autres charges d'exploitation	F9	(470.015)	(516.593)
Charges d'exploitation		(11.698.853)	(13.330.094)
Produits / pertes des investissements financiers	F12	(8.286)	5.044
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		312.090	493.246
Produits financiers	F11	4.354	5.805
Charges financières	F11	(34.813)	(47.847)
Résultat de change	F11	(6.864)	(26.840)
Résultat des sociétés mises en équivalence	F17	29.555	6.720
Résultat avant impôts		304.322	431.083
Impôts sur le résultat	F13	(75.178)	(103.240)
Résultat des activités continuées		229.143	327.843
Résultat des activités non-continuées*		(2.893)	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		226.251	327.843
dont part des minoritaires		14.308	10.860
dont part du Groupe		211.943	316.984
Euros			
Bénéfice par action, de base, pour activités continuées	F39	0,98	1,33
Bénéfice par action, de base, total	F39	0,97	1,33
Bénéfice par action, dilué, pour activités continuées	F39	0,97	1,31
Bénéfice par action, dilué, total	F39	0,96	1,31
Dividende par action		0,70	0,75

* Attribuable aux actionnaires de ces sociétés. Les détails du résultat des activités non-continuées 2017 se trouvent dans les comptes consolidés de 2017.

Les comptes consolidés d'Umicore pour l'année 2018 incluent certains ajustements par rapport à l'information financière consolidée préliminaire (« comptes préliminaires ») qui faisait partie du communiqué de presse relatif aux résultats annuels 2018 publié le 8 février 2019. Aucun de ces ajustements n'a un impact sur les indicateurs clés de performance (les revenus (hors métal), les bénéfices, les marges ou les flux de trésorerie) ni sur aucun des rapports d'activité pour 2018 tels que publiés le 8 février 2019. Ces ajustements reflètent une correction de certaines éliminations « intra-company », effectuée dans le cadre de la finalisation du processus de clôture comptable de l'exercice 2018 d'Umicore.

Par rapport aux comptes préliminaires inclus dans le communiqué de presse des résultats annuels 2018 publié le 8 février 2019, les ajustements sont les suivants :

- Au niveau du compte de résultats consolidé pour 2018: les éliminations « intra-company » entraînent une diminution à la fois des coûts d'approvisionnements et matières premières et du chiffre d'affaires de € 1.070 millions par rapport aux comptes préliminaires. Par conséquent, les charges d'exploitation et les produits d'exploitation sont diminués du même montant.
- Au niveau du bilan consolidé pour 2018 : les éliminations « intra-company » entraînent une diminution à la fois des « créances commerciales et autres créances » et des « dettes commerciales et autres dettes » de € 352 millions par rapport aux comptes préliminaires. Par conséquent, les actifs court terme et les passifs court terme, ainsi que l'actif total et le passif total, sont diminués du même montant.

Les annexes en pages 102 à 161 font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES PROFITS ET PERTES RECONNUS DIRECTEMENT DANS LES CAPITAUX PROPRES

Milliers d'euros	ANNEXES	2017	2018
Résultat des activités continuées		229.143	327.843
Autres éléments du résultat global non reclassifiables par le résultat			
Mouvements des avantages postérieurs à l'emploi, découlant de changements d'hypothèses actuarielles		6.464	(7.611)
Mouvements des impôts différés reconnus directement dans les autres éléments du résultat global dans les capitaux propres		(4.167)	583
Autres éléments du résultat global potentiellement reclassifiables par le résultat			
Mouvements des réserves pour actifs financiers à juste valeur		3.738	(2.699)
Mouvements des réserves de couvertures stratégiques		15.278	(30.180)
Mouvements des impôts différés reconnus directement dans les autres éléments du résultat global dans les capitaux propres		(2.286)	10.169
Mouvements des écarts de conversion		(83.661)	(4.129)
Autres éléments du résultat global des activités continuées	F23	(64.635)	(33.868)
Résultat global provenant d'activités non-continuées		(3.421)	-
Résultat global de la période		161.087	293.975
dont part du Groupe		148.903	283.454
dont part des minoritaires		12.184	10.521

Les impôts différés reconnus directement en capitaux propres sont dus aux réserves pour couvertures stratégiques pour € 10,2 millions et aux avantages postérieurs à l'emploi pour € 0,6 millions.

Les annexes en pages 102 à 161 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**BILAN CONSOLIDÉ***

Milliers d'euros	ANNEXES	31/12/2017	31/12/2018
Actifs long terme		1.945.675	2.246.215
Immobilisations incorporelles	F14, F15	328.808	337.305
Immobilisations corporelles	F16	1.301.411	1.601.892
Participations mises en équivalence	F17	153.008	151.372
Actifs financiers disponibles à la vente	F18	22.331	-
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres	F18	-	8.028
Prêts octroyés	F18	11.285	2.627
Créances commerciales et autres créances	F20	14.146	12.134
Impôts différés actifs	F21	114.686	132.855
Actifs court terme		3.169.985	3.807.095
Prêts octroyés	F18	1.750	6.270
Stocks	F19	1.628.423	2.308.094
Créances commerciales et autres créances	F20	1.335.660	1.145.980
Impôts à récupérer		36.036	61.672
Liquidités et quasi-liquidités	F22	168.115	285.079

Milliers d'euros	ANNEXES	31/12/2017	31/12/2018
TOTAL DE L'ACTIF		5.115.661	6.053.310
Capitaux propres		1.862.638	2.659.336
Capitaux propres – Part du Groupe		1.803.033	2.609.408
Capital et primes d'émission		502.862	1.384.273
Résultats reportés et réserves		1.584.442	1.610.882
Ecart de conversion et autres réserves	F23	(202.517)	(227.644)
Actions détenues en propre		(81.754)	(158.103)
Intérêts minoritaires		59.603	49.927
Passifs long terme		1.168.752	1.185.381
Provisions pour avantages sociaux	F27	342.813	333.791
Dettes financières	F24	694.104	708.846
Dettes commerciales et autres dettes	F25	40.442	24.391
Impôts différés passifs	F21	3.540	6.225
Provisions	F29, F30	87.852	112.128
Passifs court terme		2.084.272	2.208.593
Dettes financières	F24	313.868	436.760
Dettes commerciales et autres dettes	F25	1.639.817	1.589.360
Impôts à payer		62.830	74.500
Provisions	F29, F30	67.759	107.973
TOTAL PASSIF		5.115.661	6.053.310

* Les chiffres ajustés pour 2018 comparé à l'information financière préliminaire qui faisait partie du communiqué de presse du 8 février 2019, tel qu'expliqué dans la note en bas de page à la page 98.

Les annexes en pages 102 à 161 font partie intégrante des états financiers consolidés.



ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Milliers d'euros	CAPITAL & PRIMES D'ÉMISSION	RÉSULTATS REPORTÉS	ECARTS DE CONVERSION & AUTRES RÉSERVES	ACTION DÉTENUES EN PROPRE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL DES ACTIVITÉS CONTINUÉES	ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT GLOBAL DES ACTIVITÉS NON- CONTINUÉES	TOTAL DES FONDS PROPRES
Solde à la fin de la période 2017	502.862	1.559.969	(144.200)	(89.616)	58.446	1.887.460	(39.416)	1.848.045
Résultat de la période	-	214.836	-	-	14.308	229.143	(2.893)	226.251
Autres éléments du résultat global	-	-	(62.511)	-	(2.124)	(64.635)	(528)	(65.163)
Résultat global de la période	-	214.836	(62.511)	-	12.183	164.509	(3.421)	161.087
Mouvements des réserves pour paiements en actions	-	-	6.418	-	-	6.418	-	6.418
Dividendes	-	(147.796)	-	-	(5.640)	(153.436)	-	(153.436)
Transferts	-	4.512	(6.402)	1.890	-	-	-	-
Mouvements sur actions détenues en propre	-	-	-	5.972	-	5.972	-	5.972
Variation de périmètre	-	(47.079)	4.178	-	(5.386)	(48.287)	42.837	(5.450)
Solde à la fin de la période 2017	502.862	1.584.442	(202.517)	(81.754)	59.603	1.862.636	(0)	1.862.636
Modifications des règles comptables	-	(2.369)	-	-	144	(2.225)	-	(2.225)
Solde retraité au début de la période 2018	502.862	1.582.073	(202.517)	(81.754)	59.747	1.860.411	(0)	1.860.411
Résultat de la période	-	316.984	-	-	10.860	327.844	-	327.844
Autres éléments du résultat global	-	-	(33.529)	-	(339)	(33.868)	-	(33.868)
Résultat global de la période	-	316.984	(33.529)	-	10.521	293.976	-	293.976
Mouvements des réserves pour paiements en actions	-	-	11.150	-	-	11.150	-	11.150
Augmentation de capital	881.410	-	-	-	10.874	892.284	-	892.284
Dividendes	-	(175.337)	-	-	(20.110)	(195.447)	-	(195.447)
Transferts	-	(20)	(2.981)	3.001	-	-	-	-
Mouvements sur actions détenues en propre	-	-	-	(79.350)	-	(79.350)	-	(79.350)
Variation de périmètre	-	(112.811)	233	-	(11.104)	(123.682)	-	(123.682)
Solde à la fin de la période 2018	1.384.273	1.610.882	(227.644)	(158.103)	49.927	2.659.343	(0)	2.659.336

La réserve légale de € 55,0 millions, incluse dans les résultats reportés, n'est pas distribuable.

Le capital social du Groupe au 31 décembre 2018 était composé de 246.400.000 actions sans valeur nominale.

L'augmentation de capital social opérée pendant le premier semestre est le résultat d'une opération d'appel de fonds accélérée « bookbuild » pour un montant brut de € 891,5 millions (€ 881 millions net des coûts de transactions).

Les variations de périmètre de € 123,7 millions sont liées à l'augmentation du pourcentage d'intérêt de 70% à 90% dans l'entité chinoise de production de matériaux cathodiques.

Les annexes en pages 102 à 161 font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

Milliers d'euros		2017	2018
Résultat des activités continuées		229.144	327.844
Ajustement pour résultat des sociétés mises en équivalence		(29.554)	(6.720)
Ajustement pour transactions non-cash	F34	190.714	348.280
Ajustement pour éléments à présenter séparément ou à reclasser en trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement	F34	98.274	130.369
Variation du besoin en fonds de roulement	F34	(275.509)	(708.017)
Cash-flow d'exploitation		213.070	91.756
Dividendes reçus		15.333	8.392
Taxes payées durant la période		(74.449)	(127.446)
Subsides perçus		(642)	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE D'EXPLOITATION NETTE	F34	153.313	(27.299)
Acquisition d'immobilisations corporelles	F16	(351.056)	(465.989)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	F14	(25.621)	(31.758)
Acquisition de participations consolidées, net des liquidités acquises	F8	(211.508)	(24.188)
Prises de participation complémentaires dans les sociétés du Groupe		-	(123.384)
Acquisition d'immobilisations financières	F18	(119)	(2.480)
Nouveaux prêts accordés	F18	(9.889)	(2.524)
Sous-total des acquisitions		(598.194)	(650.324)
Cession d'immobilisations corporelles		5.414	6.182
Cession d'immobilisations incorporelles		1.438	12.071
Cession des participations consolidées et sociétés associées (net des liquidités cédées)		74.189	35.701
Cession d'immobilisations financières		443	17.398
Remboursement de prêts	F18	20.033	3.634
Transferts internes		-	(1.620)
Sous-total des cessions		101.516	73.366
VARIATION DE LA TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	F34	(496.678)	(576.958)

Milliers d'euros		2017	2018
Augmentation de capital		-	881.364
Changement de capital des minoritaires		416	10.794
Ventes (achats) d'actions détenues en propre		5.972	(79.350)
Intérêts reçus		4.027	5.936
Intérêts payés		(18.398)	(37.615)
Nouveaux emprunts et remboursements		562.072	120.310
Dividendes versés aux actionnaires Umicore		(150.682)	(175.347)
Dividendes versés aux minoritaires		(5.640)	(20.110)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	F34	397.768	705.982
Impact des variations de change		13.997	(508)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		68.400	101.217
Situation nette de trésorerie à l'ouverture des activités continuées	F22	71.275	155.898
Impact du financement final pour les sociétés non continuées		16.223	-
Situation nette de trésorerie à la clôture des activités continuées	F22	155.898	257.114
dont liquidités et quasi-liquidités		168.115	285.079
dont découverts bancaires		(12.217)	(27.965)

Les annexes en pages 102 à 161 font partie intégrante des états financiers consolidés.



La publication des comptes annuels consolidés, ainsi que du rapport de gestion préparé conformément à l'article 119 du code des sociétés et repris aux pages 1-62 et 92-162, pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2018 a été autorisée par le conseil d'administration d'Umicore le 8 mars 2019. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux réglementations et aux lois applicables aux états financiers consolidés des sociétés belges. Ils comprennent les états financiers de la société consolidante et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les sociétés mises en équivalence.

F1 BASE DE LA PRÉPARATION

Le Groupe présente ses états financiers conformément à tous les IFRS adoptés par l'Union Européenne (UE).

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique, à l'exception de ce qui est mesuré à la juste valeur.

F2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET DE SEGMENTATION

2.1.1 FILIALES

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités structurées) pour lesquelles le groupe détient le contrôle. Le Groupe détient le contrôle lorsque celui-ci est exposé à, ou a droit à, des rendements variables en raison de son implication dans l'entité et a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. Les filiales sont consolidées par intégration globale dès la date de transfert du contrôle au Groupe. Celles-ci sont déconsolidées dès que le contrôle cesse.

Une liste des principales filiales du Groupe à la date de clôture est fournie à l'annexe F5.

Le Groupe applique la méthode de l'acquisition lors de regroupements d'entreprises. La contrepartie transférée pour l'acquisition d'une filiale est la juste valeur des actifs transférés, des dettes contractées à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par le Groupe. La contrepartie transférée inclut la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie conditionnel. Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le Groupe reconnaît tout intérêt minoritaire dans l'entreprise acquise au cas par cas, soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle de la participation minoritaire des montants comptabilisés des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la valeur comptable à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue de l'acquéreur dans l'entreprise acquise est réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition ; les gains ou pertes résultant de cette réévaluation sont comptabilisés en résultat.

Toute contrepartie éventuelle transférée par le Groupe est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui est un actif ou un passif sont comptabilisées en résultat. Une contrepartie éventuelle qui est classée en fonds propres n'est pas réévaluée et son règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres.

Les transactions intra-groupe, soldes et gains non réalisés sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sont aussi éliminées. Au besoin, les règles comptables des filiales ont été adaptées pour assurer la cohérence avec celles du Groupe Umicore.

IFRS 5 (Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non-continues) ne spécifie pas le traitement relatif à l'élimination des transactions intra-groupe entre les opérations continues et non-continues. Umicore a adopté comme principe comptable de ne pas éliminer les transactions intra-groupe dans le compte de résultats entre les opérations continues et non-continues. En ce qui concerne le bilan cependant, IFRS 10 (Etats financiers consolidés) contourne IFRS 5 et requiert que toutes les transactions intra-groupe soient éliminées, y compris entre les activités continues et non-continues.

2.1.2 MODIFICATION DU POURCENTAGE D'INTÉRÊTS DANS DES FILIALES SANS CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Les transactions avec des intérêts minoritaires qui ne résultent pas en perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions en fonds propres c'est-à-dire comme des transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires. La différence entre la juste valeur de la contrepartie payée et la part correspondante acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est enregistrée dans les capitaux propres. Les gains ou pertes sur cessions d'intérêts minoritaires sont également comptabilisés en capitaux propres.

2.1.3 CESSION DE FILIALES

Lorsque le Groupe cesse d'avoir le contrôle, toute participation résiduelle est réévaluée à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle, avec le changement de la valeur comptable reconnu en résultats. La juste valeur est la valeur comptable initiale pour une comptabilisation future des intérêts résiduels comme société associée, coentreprise ou actif financier. En outre, les montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global à l'égard de cette entité sont comptabilisés comme si le Groupe avait directement vendu les actifs ou passifs correspondants. Cela pourrait signifier que des montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global soient reclassés dans le compte de résultats.



2.1.4 ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées concernent toutes les entités sur lesquelles le Groupe a une influence notable mais pas le contrôle. C'est en général le cas si la société détient entre 20 et 50% des droits de vote. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon la méthode de mise en équivalence, l'investissement est initialement reconnu à son coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour reconnaître la part de l'investisseur dans le résultat net de l'entreprise associée après la date d'acquisition. L'investissement du Groupe dans une entreprise associée inclut le goodwill identifié lors de l'acquisition. Si le pourcentage d'intérêt dans une entreprise associée est réduit mais que l'influence notable est maintenue, seule une quote-part des montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global est reclassée dans le compte de résultats si approprié. La part du Groupe dans les résultats après acquisition est comptabilisée dans le compte de résultats, et la part des mouvements après acquisition dans les autres éléments du résultat global est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global avec un ajustement correspondant de la valeur comptable de l'investissement. Lorsque la part du Groupe dans les pertes d'une société associée est égale ou supérieure à sa participation dans l'entreprise associée, y compris les autres créances non garanties, le Groupe ne reconnaît pas d'autres pertes, sauf s'il a contracté des obligations juridiques ou implicites ou effectué des paiements au nom de l'associé. Le groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe une preuve objective que l'investissement dans l'entreprise associée est réduit de valeur. Si c'est le cas, le groupe calcule le montant de la réduction de valeur comme étant la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable et reconnaît le montant dans la part du Groupe du résultat des sociétés associées dans le compte de résultats.

Les profits et pertes résultant des transactions upstream et downstream entre le Groupe et ses entreprises associées sont comptabilisés dans les états financiers du groupe que pour la partie des intérêts de l'investisseur indépendants des entreprises associées. Les pertes non réalisées sont éliminées sauf si la transaction indique une réduction de valeur de l'actif transféré. Les règles comptables des entreprises associées ont été adaptées si nécessaire pour assurer la cohérence avec les règles adoptées par le Groupe. Les gains et pertes de dilution découlant des investissements dans des entreprises associées sont comptabilisés dans le compte de résultats.

2.1.5 PARTENARIATS

Le Groupe applique IFRS 11 pour tous ses partenariats. Selon IFRS 11, les partenariats sont classifiés soit en activités communes soit en coentreprises. Le Groupe a évalué la nature de ses partenariats et conclut que ceux-ci sont uniquement des coentreprises. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon la méthode de mise en équivalence, les intérêts dans des coentreprises sont initialement comptabilisés au coût et ajustés par après pour reconnaître la part du Groupe dans le résultat après acquisition et les mouvements dans les autres éléments du résultat global.

Lorsque la part du Groupe dans les pertes d'une coentreprise est égale ou supérieure à ses intérêts dans les coentreprises (qui comprend les intérêts à long terme qui, en substance, font partie de l'investissement net du groupe dans les coentreprises), le Groupe ne reconnaît pas de nouvelles pertes, sauf si elle a contracté des obligations ou effectué des paiements au nom des coentreprises. Les gains non réalisés sur les transactions entre le Groupe et ses coentreprises sont éliminés à hauteur de la participation du groupe dans les coentreprises. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une réduction de valeur de l'actif transféré. Les règles comptables des coentreprises ont été adaptées si nécessaire pour assurer la cohérence avec les règles adoptées par le Groupe.

2.1.6 INFORMATION SECTORIELLE

L'annexe F7 présente l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Umicore est organisé en business units.

Les secteurs d'activités sous IFRS 8 chez Umicore sont différenciés selon des facteurs de croissance dans les activités de Catalysis, Energy & Surface Technologies et Recycling.

Le secteur d'activités Catalysis fournit des catalyseurs automobiles pour les applications essence et diesel, y compris pour les moteurs diesel routiers et non-routiers. Le business group propose également des catalyseurs stationnaires pour le contrôle des émissions industrielles et fabrique des composés et des catalyseurs à base de métaux précieux, destinés aux industries de la pharmaceutique et de la chimie fine. Le secteur d'activités Energy & Surface Technologies se focalise sur des produits qui sont mis en œuvre dans des applications utilisées pour la production et le stockage d'énergie propre, et dans une gamme d'applications pour les technologies de traitement des surfaces qui confèrent des propriétés et des fonctionnalités spécifiques aux produits finis. Toutes les activités de ce business group proposent un service en boucle fermée aux clients. Le secteur d'activités Recycling traite des déchets complexes contenant des métaux précieux et autres métaux spéciaux. Recycling est capable de récupérer 20 de ces métaux à partir d'un large éventail de matériaux, allant des résidus industriels aux matériaux en fin de vie. Les autres activités comprennent la production de matériaux à base de métaux précieux, matériaux qui sont essentiels pour des applications aussi diverses que la production de verre de haute technologie, l'électricité et l'électronique.

Corporate couvre les activités corporate, les fonctions opérationnelles partagées ainsi que les activités Recherche et Développement du Groupe. Les parts minoritaires du Groupe dans Element Six Abrasives et Ieqsa font aussi partie de Corporate.

Les secteurs d'activités rapportés sont cohérents avec ceux utilisés dans le reporting interne fourni au conseil d'administration et au comité de direction.

Les résultats, actifs et passifs d'un secteur d'activités incluent des éléments directement attribuables au secteur ainsi que des éléments qui peuvent être raisonnablement alloués à celui-ci. La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

2.2 COMPTABILITÉ D'INFLATION

Pour l'exercice en cours, le Groupe Umicore comprend une filiale en Argentine dont les comptes sont établis dans la devise d'une économie hyper-inflationniste. Cependant, au vu de la matérialité pour le Groupe, IAS 29 n'a pas été appliqué.

2.3 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Devise fonctionnelle : les états financiers de chaque entité du Groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la société mère. Pour les besoins de la consolidation du Groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit :

- les actifs et passifs au taux de clôture, publié par la Banque Centrale Européenne;
- les produits et les charges au taux moyen de l'année ;
- les éléments des capitaux propres au taux de change historique.

Les différences de change résultant de la conversion des investissements nets dans les filiales, joint-ventures et entreprises associées étrangères au taux de clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres, sous la rubrique "Écarts de conversion".

Lorsqu'une entité est liquidée ou vendue, les différences de change qui étaient enregistrées dans les capitaux propres sont reconnues dans le compte de résultats comme faisant partie du gain ou de la perte sur la vente.

Le goodwill et la mise à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité concernée et sont convertis au taux de clôture.

2.4 TRANSACTIONS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères sont d'abord comptabilisées dans la devise fonctionnelle de chaque entité au taux de change en vigueur à la date de la transaction. La date de transaction est la date à laquelle la transaction peut être reconnue. Pour des raisons pratiques, un taux qui s'approche du taux actuel à la date de la transaction est utilisé pour certaines opérations, par exemple un taux moyen pour la semaine ou le mois dans lequel la transaction se déroule.

Ensuite, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes résultant des transactions en devises étrangères et de la conversion des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont comptabilisés comme résultats financiers dans le compte de résultats.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, la société a conclu certains contrats à terme et options (voir point 2.21. Instruments de couverture).

2.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur.

Les coûts comprennent tous les coûts directs ainsi qu'une part adéquate des coûts indirects encourus pour mettre l'actif en état de remplir la fonction qui lui est impartie.

Conformément à l'IAS 23, les coûts d'emprunt directement associés à des investissements sont capitalisés avec l'actif concerné. Les coûts d'emprunt qui ne peuvent être liés directement à un investissement sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

Les coûts de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs des actifs sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Dans le cas contraire, ils sont incorporés comme éléments séparés dans les immobilisations corporelles. Les éléments qui sont régulièrement remplacés sont comptabilisés séparément vu que leur durée de vie est différente de celle des autres rubriques reprises dans les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les installations d'Umicore étant des installations industrielles très complexes et très spécifiques, elles ne possèdent pas de valeur résiduelle de vente en tant qu'équipement isolé. Pour cette raison, les montants d'amortissement sont déterminés en se basant sur une valeur résiduelle en fin de vie nulle.

La méthode de l’amortissement linéaire est appliquée pendant la durée de vie utile estimée des actifs. La durée de vie est la période de temps pendant laquelle l’entreprise s’attend à utiliser l’actif. Les durées de vie utilisées sont définies pour chaque type d’immobilisation comme suit :

Dans le cas d’acquisition ou de construction de nouveaux actifs, la durée de vie résiduelle est évaluée séparément au moment de la demande d’investissement et peut être différente des valeurs standard reprises ci-dessus.

La direction détermine la durée de vie résiduelle estimée des immobilisations corporelles et par conséquent, le niveau des charges d’amortissements. Elle utilise des estimations standard, basées sur une combinaison de durabilité physique et de cycle de vie des produits. La durée de vie résiduelle peut varier de manière importante en fonction d’innovations technologiques, d’évolutions du marché ou d’actions des concurrents. La direction augmente la charge d’amortissement des actifs dont la durée de vie a été réduite et réduit la valeur des actifs techniquement obsolètes ou non stratégiques qui ont été abandonnés ou vendus.

Les droits d’usage de terrains sont inclus dans les immobilisations corporelles et amortis linéairement sur la durée du contrat.

	ANS
Terrains	Non amortissables
Bâtiments	
Bâtiments industriels	20
Améliorations aux Bâtiments	10
Autres Bâtiments, tels que bureaux et laboratoires	40
Maisons et immeubles d’habitation	40
Installations, machines et outillage	10
Fours	7
Petit outillage	5
Mobilier et matériel roulant	
Matériel roulant	5
Matériel de maintenance mobile	7
Matériel informatique	3-5
Mobilier et Matériel de bureau	5-10

2.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET COÛTS DES TRANSACTIONS EN CAPITAL

2.6.1 COÛTS DES TRANSACTIONS EN CAPITAL

Les frais de constitution et d’augmentation de capital sont déduits des fonds propres.

2.6.2 GOODWILL

Le goodwill représente l’excédent du coût d’acquisition d’une filiale, entreprise associée ou entité contrôlée conjointement par rapport à la part du Groupe dans la juste valeur de l’actif et du passif identifiables de celle-ci à la date d’acquisition. Les goodwills sont reconnus à leur valeur historique déduction faite d’éventuelles réductions de valeur cumulées.

Dans le bilan, le goodwill sur entreprises associées et joint-ventures figure au poste “Participations mises en équivalence”, avec l’investissement lui-même.

Pour l’évaluation de la réduction de valeur, le goodwill est alloué à une unité génératrice de trésorerie. À chaque clôture du bilan, les unités génératrices de trésorerie sont examinées pour y détecter des indices de réductions de valeur potentielles. Cela signifie qu’une analyse est faite pour déterminer si la valeur comptable du goodwill alloué à une unité génératrice de trésorerie est entièrement récupérable. Si tel n’est pas le cas, une réduction de valeur sera prise et reconnue en compte de résultats. Ces réductions de valeur ne sont jamais extournées.

L’excédent de la part de l’acquéreur dans la juste valeur de l’actif net acquis sur le coût d’acquisition est reconnu immédiatement dans le compte de résultats.

2.6.3 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les coûts de recherche exposés dans le but d’acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou technologiques sont comptabilisés en charges, dans la période où ils sont encourus.

Les coûts de développement représentent le coût de la conception de produits nouveaux ou substantiellement améliorés ainsi que des procédés préalables à la production ou l’utilisation commerciale. Ils sont portés au bilan si, entre autres choses, les conditions suivantes sont remplies:

- l’immobilisation incorporelle est à même de générer des bénéfices économiques futurs, ou, en d’autres termes, son potentiel commercial est clairement démontré ;
- les coûts liés au procédé ou au produit sont clairement identifiables et mesurables de façon fiable.

S’il est difficile de distinguer clairement les coûts de recherche et de développement, ils sont considérés comme coûts de recherche. Si les coûts de développement sont immobilisés, ils font l’objet d’un amortissement linéaire sur la période de bénéfice escomptée, généralement 5 ans.



2.6.4 DROIT D'ÉMISSION DE CO₂

Dans le cadre du protocole de Kyoto, une troisième période relative aux droits d'émission a débuté, couvrant la période 2013-2020. De ce fait, le gouvernement flamand a octroyé des droits d'émissions aux sites flamands de certaines sociétés, dont Umicore. Chaque année, fin février, un cinquième de ces droits d'émission est enregistré dans un registre officiel. Les mouvements sur ces droits d'émission sont enregistrés en immobilisations incorporelles suivant une procédure émise par la commission des normes comptables belges. Les gains enregistrés lors de la reconnaissance de ces droits d'émission à leur juste valeur sont différés et maintenus au bilan jusqu'à ce que les certificats soient utilisés ou vendus. Si, à la date de clôture, la valeur de marché des droits est inférieure à la valeur nette comptable, une réduction de valeur est comptabilisée. A chaque clôture, le groupe évalue l'utilisation réelle de droits et enregistre une provision en conséquence. Les charges relatives à ces réductions de valeurs et/ou provisions sont compensées par la reconnaissance en parallèle d'une partie du produit différé lors de l'enregistrement original des droits d'émission. Umicore dispose historiquement des droits d'émissions nécessaires à la continuité de ses activités opérationnelles.

2.6.5 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles reprises ci-dessous sont enregistrées à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur :

- brevets et licences : amortis sur la période de protection légale avec un minimum de 5% (en général en 5 ans) ;
- portefeuille clients : généralement amortis en 5 ans;
- logiciels ERP : amortis en 10 ans;
- petits logiciels: amortis en 5 ans ;

Dans le cas d'un complément de prix variable (earn-out), une réévaluation est prévue, ajustant la valeur brute de l'actif et les amortissements.

Umicore n'a actuellement aucune immobilisation incorporelle avec une durée de vie infinie.

2.7 LEASING

2.7.1 LEASING FINANCIER

Le leasing, dans le cadre duquel la société assume l'essentiel des risques et des avantages inhérents à la propriété est considéré comme un leasing financier. Les leasings financiers sont repris à la valeur actuelle des paiements sous-jacents estimée au moment de la conclusion du leasing, ou à la valeur de marché estimée des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés.

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur le solde de la dette. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont reprises en dettes financières long terme au passif du bilan. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge au compte de résultats sur la durée du leasing. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée du contrat de location ou sur leur durée d'utilité si celle-ci est plus courte.

2.7.2 LEASING OPÉRATIONNEL

Le leasing dans le cadre duquel l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien reste entre les mains du bailleur, est considéré comme un leasing opérationnel. Les paiements et reçus effectués à ce titre sont reconnus comme une charge opérationnelle ou un revenu dans le compte de résultats en utilisant la méthode linéaire.

Le groupe met et prend en leasing des métaux auprès de tiers pour des périodes spécifiques. Le groupe reçoit et paye des primes liées à ses transactions.

Les contrats de leasing de métaux sont conclus pour des périodes toujours inférieures à un an. Ces contrats sont repris dans les droits et engagements hors bilan.

2.8 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES PROFITS ET PERTES RECONNUS DIRECTEMENT DANS LES CAPITAUX PROPRES, EMPRUNTS ET CRÉANCES LONG TERME

Tous les mouvements dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres, les emprunts et les créances long terme sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres sont enregistrés à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés dus aux changements de juste valeur sont reconnus dans les capitaux propres en autres réserves (Profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres). Lorsque ces actifs sont vendus ou réduits de valeur, le cumul des changements de juste valeur comptabilisés en capitaux propres est également reconnu dans les fonds propres. Les actifs financiers sont déreconnus lorsque les droits de recevoir des flux de liquidités des investissements ont expiré ou ont été transférés et que le Groupe a transféré tous les risques et rétributions liés à la propriété.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'éventuelles réductions de valeur.

Les réductions de valeur sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la valeur de l'actif.

Les actions propres sont déduites des capitaux propres.

2.9 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés au plus faible de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition comprend les coûts directs d'achat ou de fabrication et une allocation appropriée des frais généraux.

Les stocks se divisent en :

1. Produits de base éligibles à des couvertures métaux
2. Produits de base sans couverture métaux
3. Consommables
4. Acomptes payés
5. Commandes en cours d'exécution.

Les produits de base éligibles à des couvertures métaux sont des produits contenant des métaux sujets à des risques de fluctuations de prix et pour lesquels Umicore applique une politique de couverture de risques active afin de minimiser les effets négatifs potentiels sur la performance financière du Groupe. Le contenu métal est classé dans des catégories qui reflètent leur nature spécifique et leur utilité commerciale entre autres les stocks permanents et les stocks de métaux disponibles à la vente. Selon la catégorie, des mécanismes de couverture appropriés sont appliqués. La méthode du coût moyen pondéré est appliquée par catégorie de stocks.

Les produits de base sans couverture métaux et les consommables sont également valorisés au coût moyen pondéré.

Des réductions de valeur sur stock sont reconnues quand la rotation est lente ou quand la valeur comptable dépasse la valeur nette réalisable, ce qui signifie le prix de vente estimé moins les coûts estimés d'exécution et les coûts estimés pour réaliser la vente. Les réductions de valeur sont présentées séparément.

Les acomptes payés sont des paiements aux fournisseurs sur des transactions pour lesquelles la livraison physique des biens n'a pas encore eu lieu. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées selon l'état d'avancement des travaux.

2.10 CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES

Les créances commerciales et autres créances sont valorisées au coût amorti c'est-à-dire à la valeur actualisée nette du montant à recevoir. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique. Les créances non recouvrables sont réduites de valeur. Les réductions de valeurs sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la créance.

Les créances commerciales pour lesquelles substantiellement tous les risques et bénéfices ont été transférés ne sont pas reconnues au bilan. Cette rubrique comprend également la juste valeur positive des produits financiers dérivés.

Les créances commerciales et autres créances sont visées par la nouvelle méthodologie de réduction de valeur, à savoir le modèle des pertes sur créances attendues (Expected Credit Loss model). Ce modèle mesure les pertes de crédit attendues sur les créances en cours en fonction de caractéristiques de risque de crédit partagées. Umicore a établi une matrice de provisions basée sur des cotations de clients et de secteurs, sur des balances âgées, sur des facteurs macro-économiques et régionaux et des évolution historiques de pertes.

2.11 LIQUIDITÉS ET QUASI-LIQUIDITÉS

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les quasi-liquidités sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de cash, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur.

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou au coût amorti. Les découverts bancaires sont inclus dans le passif court terme du bilan.

2.12 RÉDUCTIONS DE VALEUR DES ACTIFS

Les immobilisations corporelles, ainsi que les autres actifs à long terme, y compris les actifs financiers non détenus à des fins de transaction et les immobilisations incorporelles, sont revus afin de déterminer la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement récupérée. En présence d'une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable est le prix de vente net de l'actif ou sa valeur d'usage si celle-ci est plus élevée. Pour estimer le montant récupérable d'un actif individuel, la société détermine souvent le montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une réduction de valeur est immédiatement prise en charge lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable.

Une reprise de réduction de valeur est comptabilisée lorsqu'il apparaît que la réduction de valeur de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie n'est plus justifiée ou a diminué. Une réduction de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas le montant tel qu'il serait apparu, après amortissements, si la réduction de valeur n'avait pas été prise en compte.

2.13 CAPITAL SOCIAL ET BÉNÉFICE REPORTÉ

A. Rachat de capital

Lorsqu'une des sociétés du groupe rachète des actions de la société (actions détenues en propre), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts marginaux directement attribuables nets d'impôt sur le résultat, est déduit des fonds propres dans la rubrique "actions détenues en propre". Aucun résultat n'est reconnu lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

B. Les coûts marginaux attribuables à l'émission de nouvelles actions sont enregistrés nets d'impôts dans les capitaux propres en déduction de la valeur d'émission.

C. Les dividendes de la société mère ne sont reconnus en dettes qu'après approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

2.14 INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part des tiers dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale et attribuables à un tiers, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes ultérieurs.

Dans le compte de résultats, la participation minoritaire dans le bénéfice ou la perte de la société figure séparément de la part du Groupe dans le résultat consolidé.

2.15 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque :

- une obligation (légale ou implicite) résulte d'un événement passé ;
- il est probable que des ressources devront être affectées à l'exécution de cette obligation ;
- il est possible de procéder à une estimation fiable du montant de l'obligation.

Une obligation implicite est une obligation qui résulte des actes de l'entreprise qui, sur base d'un modèle établi de pratiques passées ou de politiques affichées, a manifesté son intention d'accepter certaines responsabilités, suscitant en conséquence l'attente de la voir assumer ces responsabilités.

Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, à la clôture du bilan, en tenant compte de la probabilité de survenance de l'événement. Lorsque l'effet de la valeur temporelle de l'argent est matériel, le montant de la provision est égal à la valeur actualisée de la dépense considérée comme nécessaire pour éteindre l'obligation. Le résultat de l'actualisation annuelle éventuelle de la provision est comptabilisé en résultat financier.

Les principaux types de provision comprennent:

1. Provisions pour avantages sociaux (voir point 2.16 Avantages sociaux)
2. Obligations environnementales

Les provisions environnementales sont établies sur base des obligations légales et implicites résultant d'événements passés, conformément à la politique environnementale affichée par la société et la législation en vigueur. Le montant total de la provision est comptabilisé au moment où l'événement sous-jacent surgit. Lorsque l'obligation est liée à la production/activité, la provision est reconnue progressivement en fonction de l'usage normal ou du niveau de production.

3. Autres provisions

Il s'agit ici des provisions pour litiges, contrats déficitaires, garanties, risques sur investissements en titres, et restructurations. Une provision pour restructuration est constituée lorsque la société a approuvé un plan de restructuration formel et détaillé, et que la restructuration a commencé ou a été annoncée publiquement avant la clôture du bilan. Toute provision pour restructuration comprend uniquement les coûts directement liés à la restructuration, nécessairement occasionnés par la restructuration et non liés à l'activité poursuivie par l'entreprise.

2.16 AVANTAGES SOCIAUX

2.16.1 AVANTAGES À COURT TERME

Il s'agit ici des rémunérations et charges sociales, des vacances annuelles payées et des congés de maladie, des bonus et des avantages non financiers, pris en charge dans l'exercice. Les bonus sont octroyés à tous les cadres de la société, en fonction de la performance personnelle et d'indicateurs clés de performance financière. Le montant du bonus est comptabilisé en tant que charge, suivant une estimation à la clôture du bilan.

2.16.2 AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À LA PENSION (PENSIONS, SOINS MÉDICAUX)

La société a mis en place plusieurs plans de pension et de soins médicaux, conformément aux conditions et pratiques des pays où elle opère. Ces régimes sont généralement financés par des paiements à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds de pension.

2.16.2.1 RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La société a pris en compte toutes ses obligations légales et implicites, tant dans le cadre des régimes à prestations définies que des pratiques informelles de la société.

Le montant inscrit au bilan est le résultat de calculs actuariels (en appliquant la méthode dite "projected unit credit"). Il représente la valeur actualisée des obligations liées aux régimes à prestations définies et diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Le coût des prestations passées est directement enregistré dans le compte de résultats depuis IAS 19 révisée.

Toutes les réévaluations relatives à des changements d'hypothèses actuarielles de régimes à prestations définies postérieurs à la pension, sont enregistrées dans l'état consolidé des profits et pertes reconnus directement en capitaux propres.

2.16.2.2 RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La société paie des cotisations dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Les cotisations sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues et sont incluses dans les frais de personnel.

2.16.3 AUTRES AVANTAGES À LONG TERME OCTROYÉS AU PERSONNEL (PRIMES D'ANCIENNETÉ)

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Les obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Toutes les réévaluations relatives à des changements d'hypothèses actuarielles sont immédiatement inscrites au compte de résultats.

2.16.4 AVANTAGES EN CAS DE DÉPART (PLANS DE PRÉRETRAITE, AUTRES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE FIN DE CONTRAT)

Ces avantages naissent lorsque la société décide de mettre fin au contrat d'un membre du personnel avant la date normale de sa retraite, ou lorsque l'employé accepte volontairement de partir en échange de ces avantages. Lorsqu'elles sont raisonnablement prévisibles suivant les conditions et pratiques des pays où la société opère, les obligations futures sont également comptabilisées.

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Ces obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Toutes les réévaluations relatives à des changements d'hypothèses actuarielles sont immédiatement inscrites au compte de résultats.

2.16.5 RÉMUNÉRATIONS EN ACTIONS OU LIÉES AUX ACTIONS (PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS IFRS 2)

Différents programmes d'options sur actions et de plans d'actions permettent au personnel de la société et à ses cadres supérieurs d'acquérir ou d'obtenir des parts de la société.

Le prix d'exercice des options ou des actions est égal à la valeur de marché des actions (sous-jacentes) à la date d'octroi des options. Lorsque des options sont exercées, des actions détenues en propre sont délivrées au bénéficiaire. Pour les plans d'actions, les actions sont données au bénéficiaire à partir d'actions détenues en propre existantes. Dans les deux cas, les fonds propres sont augmentés à concurrence des montants reçus correspondant au prix d'exercice.

Les options et actions sont irrévocablement acquises dès leur date d'octroi. Leur juste valeur est reconnue comme une charge sociale avec une augmentation correspondante de la réserve pour paiements fondés sur des actions. Pour les options, la charge à reconnaître est calculée par un actuaire suivant un modèle tenant compte de toutes les caractéristiques des options, de la volatilité de l'action sous-jacente et d'une estimation du calendrier d'exercice.

Tant que les options octroyées n'ont pas été exercées, la juste valeur est reconnue dans "l'état de l'évolution des Fonds Propres" sous la ligne "Réserve pour paiements en actions". La valeur des options exercées pendant la période est transférée en réserves.

2.16.6 PRÉSENTATION

L'impact des avantages du personnel sur le résultat est comptabilisé en résultat opérationnel sauf les intérêts et les effets de l'actualisation qui sont repris en résultats financiers.

2.17 DETTES FINANCIÈRES

Tous les mouvements dans les dettes financières sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les emprunts sont initialement enregistrés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Ensuite, ils sont valorisés à leur coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte des frais d'émission éventuels, ristournes et primes d'émission. Toute différence entre le coût et la valeur de rachat est inscrite au compte de résultats à partir du remboursement.

2.18 DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et autres dettes sont valorisées au coût amorti c'est-à-dire à la valeur actualisée nette du montant à payer. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique.

Cette rubrique comprend également la juste valeur négative des produits financiers dérivés.

2.19 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt courant et différé. Ces impôts sont calculés conformément aux règles fiscales en vigueur dans chaque pays où la société opère.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés (ou à récupérer) relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

Les impôts à payer sont déterminés sur base des lois et règlements fiscaux en vigueur dans chaque juridiction dans laquelle le Groupe opère. Les positions fiscales prises sont considérées comme supportables par le Groupe et sont conçues pour résister aux défis des autorités fiscales. Toutefois, il est clair que certaines positions fiscales peuvent être incertaines et peuvent inclure des interprétations de lois fiscales complexes. De plus, certaines filiales du Groupe peuvent subir des contrôles fiscaux relatifs aux années précédentes et qui peuvent prendre un certain temps. Le Groupe évalue sa position fiscale individuellement et régulièrement et si les impôts à payer diffèrent des montants estimés initialement, la différence est corrigée l'année pendant laquelle elle est déterminée.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (liability method) sur les différences temporaires entre la base fiscale de l'actif et du passif et leur valeur comptable telle qu'elle figure dans les états financiers. Ces impôts sont déterminés suivant les taux d'imposition en vigueur à la date de clôture ou au taux futur annoncé formellement par le gouvernement.

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que des produits futurs imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporaires.

Les impôts différés actifs et passifs sont soldés et présentés nets uniquement lorsqu'ils concernent des sommes exigées par les mêmes autorités fiscales de la même entité taxable.

2.20 PRODUITS

2.20.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Malgré la complexité de certains processus dans chaque secteur d'activités, les différentes obligations de performance sont relativement claires :

- Catalysis : la livraison des produits selon les spécifications du contrat. Ces spécifications sont prédéfinies et validées par des échantillons. Ces derniers ne sont pas considérés comme flux significatif et n'ont pas engendré d'analyses plus détaillées selon IFRS 15.

- Recycling : le retour du métal raffiné chez le client selon le contrat soit comme métal pur soit comme partie d'un produit (semi)fini et la vente de métal (incluant les bonis) vers les clients.
- Energy and Surface Technologies : la livraison du produit selon les spécifications du bon de commande reçu.

Umicore a attentivement considéré la satisfaction des obligations de performance et en a conclu que pour les ventes chez Catalysis, le produit était reconnu à une date donnée dans le temps lors du transfert du contrôle du produit au client (at a point in time). Malgré la personnalisation des produits, les considérations de la reconnaissance de manière continue (over time) n'ont pas été rencontrées étant donné que le client ne contrôle pas le processus de production et le Groupe n'a pas le droit d'être payé avant la livraison des marchandises. Le contrôle est donc transféré sur base des conditions de livraisons habituelles (incoterms) et lorsque le client accepte les marchandises livrées.

Pour les ventes chez Recycling, le produit de la vente est reconnu à une date donnée (point in time) lorsque le contrôle du produit raffiné est transféré au client ou lorsque le métal est à nouveau entre les mains du client (rafinage) ou dans les mains des clients (vente de métal y compris bonis), à la livraison.

Pour les ventes chez Energy and Surface Technologies, le produit est reconnu à une date donnée (point in time) lorsque le contrôle est transféré au client, c'est-à-dire au moment de la livraison des produits selon les incoterms.

Certains contrats contiennent des remises commerciales et rabais mais leur fréquence est faible et leur montant est négligeable. Si applicable, ceux-ci sont comptabilisés en même temps que l'établissement de la vente. Il n'existe pas de contrats de garantie supplémentaires vendus aux clients et par conséquent, ceux-ci ne sont pas considérés comme une obligation de performance distincte. Par conséquent, le prix de transaction identifié dans le contrat est intégralement alloué à l'obligation de performance. Il n'existe pas de solde de contrat significatif pour lequel le Groupe a réalisé une obligation de performance pour laquelle aucune facturation n'a encore été faite ou pour lequel à contrario le Groupe a reçu des avances pour lesquelles l'obligation de performance n'a pas été satisfaite.

Les produits des contrats avec les clients sont détaillés dans la note F9. L'évaluation des réductions de valeur est considérée dans le modèle des pertes sur créances attendues, comme indiqué en note F20.

2.20.2 SUBSIDES

Un subside est d'abord comptabilisé au bilan comme revenu à recevoir lorsque l'on est raisonnablement sûr de le percevoir et de remplir les conditions y afférant. Les subsides

sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la période correspondant aux coûts qu'ils doivent compenser.

2.21 INSTRUMENTS DE COUVERTURE

La société utilise des produits dérivés dans le but de réduire l'exposition aux fluctuations des taux de change, des prix des métaux, des taux d'intérêts et des autres risques du marché. La société utilise principalement des contrats au comptant et à terme pour couvrir les risques liés aux métaux et aux devises, tandis que des swaps couvrent les risques liés aux taux d'intérêts. Les opérations effectuées sur les marchés à terme ne sont pas de nature spéculative.

2.21.1 RISQUES TRANSACTIONNELS – COUVERTURE EN JUSTE VALEUR

Les produits dérivés utilisés afin de protéger la juste valeur des éléments qu'ils couvrent (actifs, passifs et engagements fermes), sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de l'opération.

Les éléments couverts (essentiellement les engagements physiques et les stock commerciaux) sont valorisés à la juste valeur lorsque la comptabilité de couverture peut être documentée conformément aux critères définis par IFRS 9. L'approche par le bas (bottom layer approach) est appliquée pour la couverture de juste valeur sur des groupes de portefeuilles fermés comportant des expositions au risque de change et au risque relatif aux matières premières. Selon cette approche, les couches inférieures représentant le montant nominal d'une exposition historiquement présente de façon constante et continue sont définies. Une couche inférieure fait partie d'un groupe de positions devises et matières premières bilan et hors-bilan qui sont soit des dettes commerciales, du stock et des engagements d'achat soit des créances commerciales et des engagements de vente exposés à la variabilité des devises et des prix des matières premières.

Pour les expositions au risque de matières premières, la comptabilité de couverture de juste valeur basée sur la couche inférieure selon IFRS 9 est appliquée pour autant que des dérivés soient disponibles sur le marché pour cette matière première. En l'absence de tels dérivés sur le marché et de l'obtention d'une comptabilité de couverture de juste valeur à la création selon IFRS 9, les éléments couverts sont maintenus au coût historique et restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires : le plus bas du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37).

Lorsqu'une filiale ou une unité génératrice de trésorerie du Groupe acquière des matières premières via un contrat dans le but de les revendre dans un délai très court, après la livraison, pour tirer profit de la fluctuation des prix des métaux, le stock est alors revalorisé à sa juste valeur via le compte de résultats et les engagements physiques ou papiers associés sont

considérés comme produits dérivés et également revalorisés à leur juste valeur via le compte de résultats.

2.21.2 RISQUES STRUCTURELS – COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les instruments financiers et produits dérivés destinés à la protection de flux de trésorerie futurs, sont désignés comme "cash flow hedges" dans la comptabilité de couverture.

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments financiers satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les capitaux propres. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en compte de résultats au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Si l'occurrence de la transaction couverte n'est plus probable ou si la couverture devient inefficace, l'instrument de couverture correspondant est immédiatement clôturé. Tous les profits et pertes y afférant, en ce compris ceux qui étaient jusque-là maintenus en capitaux propres, sont enregistrés immédiatement au compte de résultats.

En l'absence de l'obtention de la comptabilisation de la couverture des flux de trésorerie à la création telle que définie par IFRS 9, la juste valeur des instruments de couverture sous-jacent est reconnue dans le compte de résultat au lieu des capitaux propres et cela avant la réalisation de l'opération sous-jacente prévue ou engagée.

2.21.3 DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les contrats exécutoires (le "contrat hôte") peuvent parfois contenir des dérivés incorporés. Les dérivés incorporés peuvent avoir pour conséquence de modifier les flux de trésorerie initialement prévus dans le contrat hôte en fonction du taux d'intérêt, du prix de l'instrument financier, du prix des matières, des taux de change ou de toute autre variable. Si le dérivé incorporé n'est pas fermement lié au contrat hôte, il est extrait du contrat hôte et comptabilisé séparément selon IFRS 9. Le contrat hôte est comptabilisé selon la règle applicable au contrat exécutoire, ce qui signifie qu'il n'est reconnu au bilan ou au compte de résultats qu'au moment de la réalisation du contrat.

2.22 RÉSULTATS NON RÉCURRENTS

Les résultats non récurrents résultent principalement de mesures de restructuration, de réductions de valeur d'actifs et d'autres profits ou pertes provenant d'activités ou d'événement ne faisant résolument pas partie de l'activité ordinaire de la société.

2.23 IMPACTS DE CHANGEMENT DE RÈGLES COMPTABLES SUR L'OUVERTURE DES ÉTATS FINANCIERS

2.23.1 IMPACT D'IFRS 9

IFRS 9 remplace les provisions IAS 39 relatives à la comptabilisation et à la classification des actifs et passifs financiers, des instruments financiers et de couverture.

Umicore a adopté IFRS 9 depuis le 1er janvier 2018, résultant en un certain nombre de changements des règles comptables et ajustements dans les états financiers. Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités.

L'impact total sur les réserves du Groupe au 1er janvier 2018 s'élève à € 2,4 millions :

Les réserves à la clôture au 31 décembre 2017 relatives à IAS 39 : € 1.584,4 millions.

- Augmentation de la provision pour créances commerciales et autres créances sur base du modèle des pertes sur créances attendues : € -8,4 millions (impact net après impôts) (voir ci-dessus les règles comptables)
- Application de la comptabilité de couverture à juste valeur : € +6,0 millions (impact net après impôts) (voir ci-dessus les règles comptables)

Les réserves d'ouverture au 1er janvier 2018 sous IFRS 9 : € 1.582,1 millions.

La perte sur créance attendues supplémentaire prise dans le résultat en 2018 est de € 3,0 millions avant taxes.

2.23.2 IMPACT D'IFRS 15

A partir du 1er janvier 2018, IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients" remplace IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits d'activités ordinaires. Umicore a analysé l'ensemble des flux de produits de chaque secteur d'activités en utilisant le modèle à 5 étapes d'IFRS 15 et en a conclu que cette nouvelle norme n'avait pas d'impact matériel sur la manière dont elle reconnaît actuellement ses produits. En conséquence, le Groupe n'a pas dû adapter ses règles comptables ni ajuster rétrospectivement ses chiffres.

F3 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Toutes les activités du Groupe sont exposées à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des métaux, les taux de change, certaines conditions commerciales dictées par le marché et les taux d'intérêts, ainsi que les risques de crédit et les risques de liquidités. Le programme général de gestion des risques du Groupe vise à minimiser les effets de ces facteurs sur la performance financière de l'entreprise. A cet effet, des instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques.

3.1 RISQUES LIÉS AUX DEVICES

Pour Umicore, les risques liés aux devises sont de trois types distincts : structurel, transactionnel et de conversion.

3.1.1 RISQUE STRUCTUREL

Une partie des revenus d'Umicore est structurellement liée au dollar américain (USD) alors que la majorité des opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (en particulier en Europe et en Asie). Tout changement dans le taux de change entre le dollar américain et l'euro ou toute autre devise non liée au dollar américain a un impact sur les résultats de la société.

La grande partie de cette exposition structurelle provient du fait que le prix des métaux, relatifs aux opérations de raffinage et de recyclage, est fixé en dollars américain .

Une autre partie de plus en plus importante de cette exposition provient de revenus non liés au prix des métaux fixés en USD, tels que le raffinage et les primes produits. Cette augmentation est principalement liée à la croissance des activités « Battery Materials » en Asie.

A côté de la sensibilité USD par rapport à l'EUR, il existe également une certaine sensibilité structurelle et grandissante pour d'autres couples de devises, notamment l'USD et l'EUR par rapport au KRW, au CNY, au CAD et au ZAR.

Couverture structurelle des devises

Umicore a pour politique de couvrir son exposition structurelle au risque de change, soit en combinaison avec la couverture du risque métal, soit isolément, lorsque les taux de change ou le prix des métaux exprimés en euro sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées.

En ce qui concerne le risque structurel, le Groupe évalue l'efficacité de la couverture en appliquant une concordance critique entre l'élément couvert (flux de trésorerie futurs probables) et l'instrument de couverture, en autres du montant et de l'échéance. Le Groupe adopte une approche prudente dans l'application de la couverture structurelle, jamais jusqu'à 100%, évitant ainsi l'inefficacité résultant de la différence de maturité entre l'élément couvert et l'instrument de couverture ou de la variation du montant de l'exposition.

A fin décembre 2018, Umicore a certaines couvertures structurelles en place concernant la sensibilité devises non liée au prix des métaux pour notamment les paires de devises suivantes : EUR/USD, USD/KRW, USD/CNY, EUR/CNY, EUR/ZAR et USD/CAD.

3.1.2 RISQUE TRANSACTIONNEL

L'entreprise est par ailleurs sujette à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client ou un fournisseur et celui du règlement de la transaction. La politique du Groupe est de couvrir le

risque transactionnel de la manière la plus étendue possible, principalement par le biais de contrats à terme.

En ce qui concerne le risque transactionnel, le Groupe évalue l'efficacité de la couverture en appliquant une concordance critique entre l'élément couvert (éléments du bilan et engagements) et l'instrument de couverture, en autres du montant et de l'échéance. Le Groupe couvre au maximum les risques transactionnels jusqu'au maximum de 100%. L'inefficacité peut résulter de la différence de maturité entre l'élément couvert et l'instrument de couverture ou de la variation du montant de l'exposition, mais ne sera jamais significative.

3.1.3 RISQUE DE CONVERSION

Umicore, entreprise internationale, possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en euro. Lorsque les résultats et les bilans de ces entités sont consolidés dans les comptes du Groupe Umicore, la conversion de ces montants est exposée aux variations dans la valeur des devises locales contre l'EUR, principalement le KRW, le CNY, l'USD, le BRL et le ZAR. Bien qu'Umicore ne couvre pas systématiquement ces risques de conversion, il pourrait conclure des couvertures de façon ad hoc.

3.2 RISQUES LIÉS AUX PRIX DES MÉTAUX

Les risques liés aux prix des métaux peuvent être répartis en trois catégories distinctes : structurels, transactionnels et les risques liés aux stocks.

3.2.1 RISQUE STRUCTUREL

Umicore encourt des risques structurels liés aux prix des métaux. Ces risques résultent principalement de l'impact qu'exercent les prix des métaux sur les frais de traitement ou tout autre composant du revenu qui fluctue avec le prix des métaux. La politique d'Umicore permet de couvrir son exposition au risque métal lorsque les prix des métaux exprimés dans la devise fonctionnelle des secteurs concernés sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées. L'ampleur de la couverture dépend de la liquidité des marchés concernés.

Le segment Recycling recycle du platine, palladium, rhodium, or et argent, mais également une série d'autres métaux spéciaux et de base. Dans ce segment, la sensibilité à court terme des revenus et du résultat opérationnel au prix des métaux précieux est matérielle. Cependant, étant donné la variabilité de l'approvisionnement en matières premières dans le temps et la durée variable des contrats de livraison négociés, il n'est pas approprié de fournir une sensibilité fixe à un métal en particulier. De manière générale, un prix des métaux plus élevé tend à améliorer les revenus du secteur d'activité Recycling. Umicore rencontre également une sensibilité au prix des métaux dans ses autres secteurs d'activités (Catalysis, Energy & Surface Technologies) liée principalement aux composants revenu liés au prix des métaux et dépendant des métaux utilisés dans ces segments. Aussi dans les cas où un prix des métaux plus élevé

apporte des bénéfices à court terme au profit de chacune des activités. Cependant, d'autres conditions commerciales, largement indépendantes du prix des métaux tels que les marges sur les produits, sont également d'importants et d'indépendants générateurs de revenus et de rentabilité.

Couverture structurelle des métaux

Pour certains métaux cotés sur les marchés de produits dérivés, Umicore couvre une partie de son exposition métal future. Cette couverture est basée sur une documentation démontrant une grande probabilité des flux de trésorerie futurs basés sur le prix des métaux et découlant des contrats commerciaux conclus. Umicore a couvert une partie de son exposition métal future. A fin 2018, Umicore avait toujours des couvertures afin de couvrir les risques de prix futurs. Les contrats en cours sont principalement liés à la couverture de métaux précieux (l'or, le palladium et le platine) et des métaux de base (nickel, cuivre et plomb).

En ce qui concerne le risque structurel, le Groupe évalue l'efficacité de la couverture en appliquant une concordance critique entre l'élément couvert (flux de trésorerie futurs probables) et l'instrument de couverture, en autres du montant et de l'échéance. Le Groupe adopte une approche prudente dans l'application de la couverture structurelle, jamais jusqu'à 100%, évitant ainsi l'inefficacité résultant de la différence de maturité entre l'élément couvert et l'instrument de couverture ou de la variation du montant de l'exposition.

3.2.2 RISQUE TRANSACTIONNEL

Le Groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des métaux. La majorité de transactions liées aux métaux utilise des références globales du marché des métaux comme le London Metal Exchange. Si le prix sous-jacent des métaux était constant, le prix payé par Umicore pour les métaux contenus dans les matières premières serait imputé au client comme faisant partie du prix du produit. Cependant, suite au délai entre la conversion de matières premières achetées en produits et la vente de ces produits, la volatilité dans le prix de référence du métal crée des différences entre le prix payé pour le métal contenu et le prix reçu. Par conséquent, un risque transactionnel existe pour toutes variations du prix entre le moment où la matière première est achetée (le métal est "priced in") et le moment où le produit est vendu (le métal est "priced out").

Le Groupe a pour politique de couvrir le plus largement possible le risque transactionnel, essentiellement par des contrats à terme.

En ce qui concerne le risque transactionnel, le Groupe évalue l'efficacité de la couverture en appliquant une concordance critique entre l'élément couvert (éléments du bilan et engagements) et l'instrument de couverture, en autres du montant et de l'échéance. Le Groupe couvre au maximum les risques transactionnels jusqu'au maximum de 100%. L'inefficacité peut

résulter de la différence de maturité entre l'élément couvert et l'instrument de couverture ou de la variation du montant de l'exposition, mais ne sera jamais significative.

La croissance importante des matériaux pour batteries augmente la volatilité associée des prix et, dans le cas de certains métaux tels que le cobalt, l'absence de marché de contrats à terme liquide entraîne une augmentation des risques liés aux métaux. Pour le cobalt, la politique de couverture transactionnelle d'Umicore vise à aligner au maximum les prix d'achat et de vente du métal. Une telle couverture physique back-to-back permet de gérer les risques transactionnels liés au cobalt dans un marché volatil.

3.2.3 RISQUE LIÉ AUX STOCKS MÉTAL

Le Groupe fait face à des risques liés aux prix des métaux sur ses stocks permanents de métaux. Ce risque est lié à la valeur de marché du métal qui pourrait être devenir inférieure à la valeur comptable de ces stocks. Umicore ne se couvre pas contre ces risques.

3.3 RISQUES LIÉS AUX TAUX D'INTÉRÊTS

L'exposition du Groupe aux changements de taux d'intérêt concerne sa dette financière. Fin décembre 2018, la dette financière brute du Groupe se chiffrait à € 1.146 millions, dont € 650 millions à taux fixe. Les contrats de swap d'intérêts ouverts totalisent € 64 millions à la fin de la période et incluent un contrat de € 40 millions qui expire en 2023. Le contrat de swap d'intérêt sur 5 ans commencé en 2013 pour un montant de € 150 millions a expiré en janvier 2018.

3.4 RISQUE DE CRÉDIT

Risque de crédit et concentration du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de non paiement par une quelconque contrepartie suite à la vente de produits ou d'opérations de prêts de métaux. Pour la gestion de ce type de risque, Umicore a mis en place une politique de crédit basé sur des demandes de limites de crédit, des procédures d'approbation, un monitoring permanent de l'exposition et des procédures de rappel en cas de retard de paiement.

Le risque de crédit provenant des ventes est en partie couvert par une assurance crédit, par des lettres de crédit ou par des moyens de paiement sécurisés similaires. Deux politiques de crédit ont été contractées avec deux assureurs différents. Un contrat d'assurance crédit global mondial a été mis en place. Ce contrat protège les activités concernées contre les risques d'insolvabilité, les risques politiques et commerciaux avec une franchise individuelle de 5% par facture et prévoit une limite globale de décaissement établie par région ou par pays. Une seconde politique couvre un ensemble plus sélectif de créances commerciales et prévoit un déductible global annuel de € 5 millions et une indemnité maximum par année de € 70 millions.

Umicore a déterminé que, dans un certain nombre de cas où le coût de l'assurance crédit était disproportionné par rapport au risque couvert, aucune couverture par assurance crédit ne devait être prévue. Pour les activités caractérisées par un niveau de concentration des clients significatif ou par une relation avec le client proche et particulière, certains contrats d'assurance pourraient être mis en place pour une période déterminée.

Il faut également noter que certaines transactions importantes, notamment les ventes de métaux précieux par la division Recycling, ont un risque de crédit limité puisque le paiement avant livraison est une pratique très répandue.

Concernant le risque lié aux institutions financières comme les banques et les brokers, Umicore utilise également des lignes de crédits internes. Des limites spécifiques sont établies par instrument financier, de manière à couvrir les différents risques auquel le Groupe est exposé lors des transactions avec ces institutions financières.

3.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est géré en maintenant un degré suffisant de diversification des sources de financement. Ces sources incluent des lignes de crédit bancaire engagées et non-engagées à court terme, deux facilités bancaires syndiquées engagées à moyen terme, deux placements privés engagés à long terme et un programme de papiers commerciaux.

3.6 RISQUE LIÉ À LA FISCALITÉ

La charge fiscale figurant dans les comptes annuels (états financiers) est la meilleure estimation de la dette fiscale du Groupe. Il existe toutefois un degré d'incertitude relative à la charge fiscale définitive pour la période aussi longtemps que les autorités fiscales n'ont pas terminé leurs contrôles. La politique du Groupe est de déposer les déclarations fiscales dans les délais et de discuter ouvertement avec les autorités fiscales afin de s'assurer que les problèmes fiscaux sont traités d'une manière aussi sereine que possible et que toute différence dans l'interprétation de la législation et de la réglementation fiscales est résolue le plus vite possible. Tout comme pour d'autres groupes internationaux, la TVA, les sales tax et les prix de transfert intra-Groupe sont des risques fiscaux inhérents au caractère international du Groupe. Des changements de lois fiscales ou de leur interprétation en matière de prix de transfert, de TVA, de dividendes d'origine étrangère, de soutiens fiscaux à la Recherche et Développement et d'autres déductions fiscales, pourraient augmenter le taux effectif d'imposition du Groupe et avoir un impact négatif sur son résultat net. Sur base de ces risques fiscaux, le management a réalisé une évaluation détaillée des incertitudes relatives aux traitements fiscaux et des provisions ont été enregistrées pour faire face à ces incertitudes.



3.7 RISQUE LIÉ AU CAPITAL

L'objectif du Groupe dans sa gestion du capital est de protéger la continuité des activités, d'octroyer un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que de maintenir une structure optimale du capital afin de réduire les coûts du capital.

Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut par exemple ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, leur restituer du capital, racheter des actions propres ou émettre de nouvelles actions.

Le Groupe contrôle sa structure du capital sur base du ratio d'endettement et du ratio de la dette financière nette sur l'EBITDA récurrent. Le ratio d'endettement est calculé en divisant la dette financière nette par la somme de la dette financière nette et des fonds propres totaux du Groupe. La dette financière nette est calculée en ajoutant aux dettes financières long terme, les dettes financières court terme et en y soustrayant les liquidités et quasi-liquidités. Le détail chiffré pour les périodes concernées est présenté dans la note F24 relatif aux dettes financières.

Dans un environnement opérationnel normal, le Groupe vise à maintenir une structure du capital équivalente au statut de l' "Investment Grade".

Le Groupe pourrait considérer de dépasser temporairement ce niveau de l'endettement équivalent si un évènement exceptionnel tel qu'une acquisition majeure survenait.

3.8 RISQUE STRATÉGIQUE ET TRANSACTIONNEL

Le groupe Umicore est confronté à un certain nombre de risques stratégiques et transactionnels qui ne sont pas nécessairement de nature financière mais qui peuvent influencer la performance financière du Groupe. Cela inclut les risques d'approvisionnement, les risques technologiques et les risques de substitution de produits par les clients. Veuillez vous reporter à la section relative aux risques (pages 41-50) pour une description de ces risques ainsi qu'une description générale de l'approche d'Umicore dans la gestion des risques.

Umicore ne s'attend pas à un impact financier direct matériel suite au Brexit.

F4 HYPOTHÈSES CLÉS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les hypothèses et estimations utilisées afin de préparer les états financiers consolidés sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience et sur d'autres facteurs, dont, certaines prévisions raisonnables d'évènements futurs qui auraient un impact financier sur l'entité. Les estimations comptables en découlant seront, par définition, rarement égales au résultat réel.

Des hypothèses sont posées et des estimations sont faites dans les cas suivants :

- estimation de la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur et estimation de son montant ;

- comptabilisation de provisions pour pensions ;

- comptabilisation de provisions pour taxes, environnement, garanties et litiges, retour de produits et restructurations ;

- estimation d'éventuelles réductions de valeur sur stocks ;

- évaluation du caractère recouvrable des impôts différés actifs ;

- évaluation de la durée de vie résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des goodwill.

Les hypothèses et estimations comptables susceptibles d'engendrer un risque significatif d'ajustement de la valeur comptable d'actifs et de passifs dans les périodes futures sont détaillées ci-dessous.

4.1 RÉDUCTION DE VALEUR DU GOODWILL

La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est déterminée en prenant le maximum de la juste valeur de l'actif moins les coûts liés à la vente et de sa valeur d'usage selon les règles comptables du Groupe. Ces calculs, appelés "tests de réduction de valeur", nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sur les taux d'actualisation, les taux de change, le prix des matières, les besoins futurs en capital ainsi que sur les performances opérationnelles futures. Les estimations des performances futures sont basées sur l'analyse de différents facteurs dont les projections de croissance des marchés, les estimations de parts de marché, le paysage concurrentiel et l'évolution des coûts et des prix. Cette analyse combine des estimations d'éléments internes et des données de sources externes. En date du 31 décembre 2018, la valeur comptable du goodwill des entités consolidées globalement était de € 142,5 millions (€ 142,7 millions en 2017).

4.2 PROVISIONS POUR RÉHABILITATION DE SITES

Des provisions sont prises afin d'anticiper les coûts liés à la réhabilitation future de sites de production et de leurs environs, dans la mesure où des obligations légales et constructives existent selon le principe comptable 2.15. Ces provisions incluent des estimations des coûts futurs engendrés par le drainage des sols, des fermetures d'usines, le suivi, la démolition, la décontamination, la purification de l'eau et le stockage des résidus du passé. Ces estimations de coûts sont actualisées. Le calcul de ces provisions est basé sur des hypothèses telles que l'application de lois environnementales, les dates de fermeture d'usine, les technologies disponibles et les estimations de coûts de mise en œuvre. Une modification des hypothèses de base pourrait avoir un impact matériel sur la valeur comptable des provisions pour réhabilitation. En date du 31 décembre 2018, la valeur comptable des provisions pour réhabilitation était de € 60,8 millions (€ 66,1 millions en 2017).



4.3 RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Un actif ou un passif lié à des régimes à prestations définies est reconnu au bilan selon le principe comptable 2.16. La valeur actualisée de ces obligations à prestations définies dépend d'un certain nombre de facteurs déterminés par un actuaire. Le Groupe détermine le taux d'actualisation à utiliser au terme de chaque année comptable. Les provisions pour avantages sociaux du Groupe sont détaillées à l'annexe F27. En date du 31 décembre 2018, une provision pour avantages sociaux de € 333,8 millions a été reconnue (€ 342,8 millions en 2017).

4.4 RECONNAISSANCE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

Des impôts différés actifs sont reconnus pour les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales non utilisées lorsqu'il est probable que des profits taxables futurs (basés sur les plans opérationnels du Groupe) soient réalisés permettant l'utilisation de ces actifs. Les résultats fiscaux futurs pourraient être différents des estimations effectuées lors de la reconnaissance des impôts différés.

D'autres hypothèses et estimations sont expliquées dans les annexes relatives aux éléments auxquels elles se rapportent.

4.5 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Comme indiqué dans les annexes 2.21.1 et 3.2.2, la politique d'Umicore est de couvrir un maximum le risque transactionnel lié aux métaux, en appliquant la comptabilité de couverture en juste valeur d'IFRS 9 pour autant qu'il existe des instruments dérivés sur le marché. En l'absence de tels dérivés, les éléments couverts (en autres des engagements physiques de métal) sont comptabilisés au coût historique et sont soumis aux principes d'IAS 37 pour les contrats déficitaires. La décision de prendre de telles provisions pour contrats déficitaires est basée sur une estimation du niveau d'engagement attendu du tiers à honorer ses obligations contractuelles vis-à-vis d'Umicore (dans l'éventualité où le prix du métal à la clôture serait substantiellement supérieur (ou inférieur) au prix du métal contracté en cas d'achat (vente) d'Umicore). En 2018, la volatilité du prix du cobalt sur le marché a notamment engendré de telles évaluations des risques. Si, au lieu des principes d'IAS 37, la comptabilité en juste valeur d'IFRS 9 avait été appliquée, ces provisions seraient comptabilisées en mises au marché. Compte tenu de la croissance rapide des matériaux de batterie d'Umicore pour les moyens de transport, le Groupe est de plus en plus exposé au risque relatif au secteur automobile. Ce secteur a pour habitude d'appliquer des garanties et des possibilités de rappel des produits suite à des contrôles qualité (qu'il existe ou non une obligation légale). Afin d'en tenir compte, Umicore a mis en place un modèle de provisions pour couvrir ces coûts éventuels. Au 31 décembre 2018, le montant des provisions pour autres risques et charges était de € 119,9 millions (€49.4 millions en 2017).

F5 ENTREPRISES DU GROUPE

La liste ci-dessous reprend les principales sociétés opérationnelles incluses dans les états financiers consolidés:

		% INTÉRÊTS EN 2017	% INTÉRÊTS EN 2018
Activités continuées			
Argentine	Umicore Argentina S.A.	100,00	100,00
Australie	Umicore Marketing Services Australia Pty Ltd.	100,00	100,00
Autriche	Oegussa GmbH	91,29	91,29
Belgique	Todini (BE 0834.075.185)	100,00	100,00
	Umicore Financial Services (BE 0428.179.081)	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services Belgium (BE 0402.964.625)	100,00	100,00
	Umicore Specialty Materials Brugge (BE 0405.150.984)	100,00	100,00
Brésil	Coimpa Industrial Ltda	100,00	100,00
	Umicore Brasil Ltda	100,00	100,00
	Clarex	100,00	100,00
	Umicore Shokubai Brasil Industrial Ltda	60,00	60,00
	Umicore Catalisadores Ltda.	100,00	100,00
Canada	Umicore Canada Inc.	100,00	100,00
	Umicore Autocat Canada Corp.	100,00	100,00
	Umicore Precious Metals Canada Inc.	100,00	100,00
Chine	Umicore Marketing Services (Shanghai) Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services (Hong Kong) Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Autocat (China) Co. Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Technical Materials (Suzhou) Co., Ltd.	100,00	100,00
	Jiangmen Umicore Changxin New Materials Co., Ltd.	70,00	90,00
	Umicore Jubo Thin Film Products (Beijing) Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Shokubai (China) Co Ltd	60,00	60,00
Umicore Catalyst (China) Co., Ltd.	100,00	100,00	
Danemark	Umicore Denmark ApS	100,00	100,00
France	Umicore France S.A.S.	100,00	100,00
	Umicore IR Glass S.A.S.	100,00	100,00
	Umicore Autocat France S.A.S.	100,00	100,00
	Umicore Specialty Powders France S.A.S.	100,00	100,00
	Todini France S.A.S.	100,00	100,00
Allemagne	Umicore AG & Co. KG (*)	100,00	100,00
	Allgemeine Gold- und Silberscheideanstalt AG	91,21	91,21
	Umicore Galvanotechnik GmbH	91,21	91,21
	Todini Deutschland GmbH	100,00	100,00
	Umicore Shokubai Germany GmbH	60,00	60,00

		% INTÉRÊTS EN 2017	% INTÉRÊTS EN 2018
Italie	TODINI AND CO. S.P.A.	100,00	100,00
Inde	Umicore Autocat India Pvt LTD	100,00	100,00
	Umicore India Private Limited	100,00	100,00
Japon	Umicore Japan KK	100,00	100,00
	Umicore Shokubai Japan Co Ltd	60,00	60,00
Corée du Sud	Umicore Korea Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services Korea Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Materials Korea Ltd	100,00	100,00
	Ordeg Co.,Ltd.	100,00	100,00
Liechtenstein	Umicore Thin Film Products AG	100,00	100,00
Luxembourg	Umicore International	100,00	100,00
	Umicore Autocat Luxembourg	100,00	100,00
Mexique	Todini Atlántica S.A. de C.V.	70,00	70,00
Pays-Bas	Schöne Edelmetaal BV	91,21	91,21
Philippines	Umicore Specialty Chemicals Subic Inc.	78,20	78,20
Pologne	Umicore Autocat Poland sp. z.o.o.	100,00	100,00
	Todini Europe sp. z.o.o.	70,00	70,00
Portugal	Umicore Marketing Services Lusitana Metais Lda	100,00	100,00
Afrique du Sud	Umicore Marketing Services Africa (Pty) Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Catalyst South Africa (Pty) Ltd.	65,00	65,00
Espagne	Todini Quimica Ibérica, S.L.	100,00	100,00
Suède	Umicore Autocat Sweden AB	100,00	100,00
Suisse	Allgemeine Suisse SA	91,21	91,21
Taiwan	Umicore Thin Film Products Taiwan Co Ltd	100,00	100,00
Thaïlande	Umicore Precious Metals Thailand Ltd.	91,21	91,21
	Umicore Autocat (Thailand) Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Shokubai (Thailand) Co., Ltd.	60,00	60,00
Royaume-Uni	Umicore Coating Services Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services UK Ltd	100,00	100,00

		% INTÉRÊTS EN 2017	% INTÉRÊTS EN 2018
Etats-Unis	Umicore USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Autocat USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Precious Metals NJ LLC	100,00	100,00
	Umicore Precious Metal Chemistry USA LLC	100,00	100,00
	Umicore Precious Metals USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Optical Materials USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Shokubai USA Inc	60,00	60,00
	Palm Commodities International	100,00	100,00
	Umicore Technical Materials North America Inc.	100,00	100,00
	Umicore Thin Film Products USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Specialty Materials Recycling, LLC.	100,00	100,00
	Umicore Catalyst USA, LLC	100,00	100,00

(*) A la suite de l'intégration d'Umicore AG & Co. KG dans les comptes consolidés d'Umicore et de la publication des comptes annuels en conformité avec la Section 325 du Code Commercial allemand, cette société est exemptée de préparer, auditer et publier des états financiers consolidés et des rapports de gestion financière conformément à l'article 264b du Code Commercial allemand.

F6 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS LIBELLÉS EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Les principaux taux de change utilisés pour la conversion en euro des comptes des sociétés du Groupe rapportant en devises étrangères sont détaillés ci-dessous. Toutes les filiales, entreprises associées et joint-ventures ont pour devise fonctionnelle la devise du pays où elles sont situées, sauf Element Six Abrasives (Irlande) dont la devise fonctionnelle est le dollar américain.

		TAUX DE CLÔTURE		TAUX MOYENS	
		2017	2018	2017	2018
Dollar américain	USD	1,199	1,145	1,130	1,181
Livre sterling	GBP	0,887	0,895	0,877	0,885
Dollar canadien	CAD	1,504	1,561	1,465	1,529
Franc suisse	CHF	1,170	1,127	1,112	1,155
Yen japonais	JPY	135,010	125,850	126,711	130,396
Réal brésilien	BRL	3,967	4,437	3,606	4,316
Rand sud-africain	ZAR	14,805	16,459	15,049	15,619
Yuan chinois	CNY	7,804	7,875	7,629	7,808
Baht thaïlandais	THB	39,121	37,052	38,296	38,164
Won sud-coréen (100)	KRW	12,796	12,779	12,767	12,991



F7 INFORMATION SECTORIELLE

INFORMATION PAR BUSINESS GROUP 2017

Milliers d'euros	ANNEXE	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	CORPORATE & NON ALLOUÉ	ELIMINATIONS	TOTAL ACTIVITÉS CONTINUÉES	ACTIVITÉS NON CONTINUÉES	TOTAL
Chiffre d'affaires total		3.090.560	2.392.360	7.326.724	43.910	(906.290)	11.947.264	330.356	12.277.620
Chiffre d'affaires externe		3.068.320	2.333.680	6.501.354	43.910	-	11.947.264	330.356	12.277.620
Chiffre d'affaires intersectoriel		22.240	58.680	825.370	-	(906.290)	-	-	-
Revenus totaux (hors métal)		1.253.100	893.600	650.300	-	(6.420)	2.790.580	125.100	2.915.680
Revenus externes		1.251.820	893.250	645.510	-	-	2.790.580	125.100	2.915.680
Revenus intersectoriels		1.280	350	4.790	-	(6.420)	-	-	-
Résultat d'exploitation	F9	160.346	99.231	121.298	(68.784)	-	312.091	783	312.874
Résultat d'exploitation récurrent		165.132	130.217	127.899	(54.151)	-	369.098	11.537	380.634
Résultat d'exploitation non-récurrent		10	(14.804)	(2.718)	(14.927)	-	(32.440)	(13.042)	(45.482)
Effet IAS 39 sur le résultat d'exploitation		(4.796)	(16.182)	(3.883)	294	-	(24.567)	2.289	(22.278)
Entreprises mises en équivalence	F9	893	10.481	-	18.181	-	29.555	859	30.413
Récurrent		383	10.481	-	17.896	-	28.761	859	29.619
Non-récurrent		(376)	-	-	(392)	-	(768)	-	(768)
Effet IAS 39		885	-	-	676	-	1.562	-	1.562
EBIT	F9	161.239	109.713	121.298	(50.604)	-	341.646	1.642	343.287
EBIT récurrent		165.515	140.699	127.899	(36.255)	-	397.858	12.395	410.254
EBIT non-récurrent		(366)	(14.804)	(2.718)	(15.319)	-	(33.208)	(13.042)	(46.250)
Effet IAS 39 sur l'EBIT		(3.911)	(16.182)	(3.883)	970	-	(23.005)	2.289	(20.717)
Amortissements	F9	58.884	57.617	61.835	12.157	-	190.494	31	190.524
Amortissement récurrent		58.884	57.042	60.955	12.157	-	189.038	31	189.069
EBITDA	F9	220.122	167.330	183.134	(38.447)	-	532.139	1.672	533.811
EBITDA récurrent		224.399	197.741	188.855	(24.098)	-	586.897	12.426	599.323
Actif total consolidé		1.878.919	2.661.962	1.074.621	603.519	(1.103.360)	5.115.661	-	5.115.661
Actif des secteurs		1.878.919	2.626.474	1.074.621	485.999	(1.103.360)	4.962.653	-	4.962.653
Participations dans les entreprises associées		-	35.488	-	117.520	-	153.008	-	153.008
Passif total consolidé		772.775	1.442.307	618.204	1.523.095	(1.103.360)	3.253.021	-	3.253.021
Capitaux engagés au 31/12 de l'année précédente	F31	911.191	752.037	498.139	136.968	-	2.298.336	99.074	2.397.409
Capitaux engagés au 30/06	F31	998.299	976.951	503.565	148.061	-	2.626.877	92.497	2.719.374
Capitaux engagés au 31/12	F31	1.149.585	1.205.844	474.522	173.593	-	3.003.545	-	3.003.545
Capitaux engagés moyens au 1er semestre	F31	954.745	864.494	500.852	142.515	-	2.462.606	95.786	2.558.392
Capitaux engagés moyens au 2ème semestre	F31	1.073.942	1.091.397	489.044	160.827	-	2.815.211	46.249	2.861.459
Capitaux engagés moyens de l'année	F31	1.014.344	977.946	494.948	151.671	-	2.638.908	71.017	2.709.926
ROCE	F31	16,32%	14,39%	25,84%	(23,90)%	0,00%	15,08%	17,45%	15,14%
Investissements	F34	45.038	225.529	79.526	11.852	-	361.944	3.305	365.250
Total dépenses R&D	F9	119.824	30.351	18.618	4.766	-	173.558	1.599	175.157
R&D reconnu dans les charges d'exploitation	F9	107.764	27.485	18.618	4.766	-	158.632	1.599	160.232
R&D capitalisées en immobilisation incorporelle	F34	12.060	2.865	-	-	-	14.926	-	14.926



INFORMATION PAR BUSINESS GROUP 2018*

Milliers d'euros	ANNEXE	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	CORPORATE & NON ALLOUÉ	ELIMINATIONS	TOTAL ACTIVITÉS CONTINUÉES	TOTAL
Chiffre d'affaires total		3.310.960	3.650.170	7.625.440	46.067	(915.900)	13.716.737	13.716.737
Chiffre d'affaires externe		3.272.660	3.592.840	6.805.170	46.067	-	13.716.737	13.716.737
Chiffre d'affaires intersectoriel		38.300	57.330	820.270	-	(915.900)	-	-
Revenus totaux (hors métal)		1.360.400	1.289.300	626.200	-	(4.830)	3.271.070	3.271.070
Revenus externes		1.359.220	1.288.870	622.980	-	-	3.271.070	3.271.070
Revenus intersectoriels		1.180	430	3.220	-	(4.830)	-	-
Résultat d'exploitation	F9	162.329	250.423	125.802	(45.307)	-	493.247	493.247
Résultat d'exploitation récurrent		168.157	255.781	134.807	(50.539)	-	508.206	508.206
Résultat d'exploitation non-récurrent		(5.828)	(5.357)	(9.006)	5.232	-	(14.959)	(14.959)
Entreprises mises en équivalence	F9	-	855	-	5.865	-	6.720	6.720
Récurrent		-	855	-	4.503	-	5.358	5.358
Non-récurrent		-	-	-	1.362	-	1.362	1.362
EBIT	F9	162.329	251.279	125.802	(39.442)	-	499.967	499.967
EBIT récurrent		168.157	256.636	134.807	(46.036)	-	513.564	513.564
EBIT non-récurrent		(5.828)	(5.357)	(9.006)	6.594	-	(13.597)	(13.597)
Amortissements	F9	69.088	66.274	59.873	11.343	-	206.577	206.577
Amortissement récurrent		69.088	66.274	59.873	11.343	-	206.577	206.577
EBITDA	F9	231.417	317.552	185.674	(28.099)	-	706.544	706.544
EBITDA récurrent		237.245	322.910	194.680	(34.694)	-	720.141	720.141
Actif total consolidé		2.031.404	3.741.418	1.132.969	478.013	(1.330.495)	6,053,310	6,053,310
Actif des secteurs		2.031.404	3.706.334	1.132.969	361.725	(1.330.495)	5.901.938	5,901,938
Participations dans les entreprises associées		-	35.084	-	116.288	-	151.372	151.372
Passif total consolidé		814.036	1.948.071	593.408	1.368.954	(1.330.495)	3.393.974	3.393.974
Capitaux engagés au 31/12 de l'année précédente	F31	1.149.585	1.205.844	474.522	173.593	-	3.003.545	3.003.545
Capitaux engagés au 30/06	F31	1.193.144	1.451.330	455.680	185.221	-	3.285.375	3.285.374
Capitaux engagés au 31/12	F31	1.264.885	1.769.135	546.396	221.997	-	3.802.413	3.802.414
Capitaux engagés moyens au 1er semestre	F31	1.171.365	1.328.587	465.101	179.407	-	3.144.460	3.144.459
Capitaux engagés moyens au 2ème semestre	F31	1.229.015	1.610.233	501.038	203.609	-	3.543.894	3.543.894
Capitaux engagés moyens de l'année	F31	1.200.190	1.469.410	483.069	191.508	-	3.344.177	3.344.177
ROCE	F31	14.01%	17.47%	27.91%	(24.04%)	0.00%	15.36%	15.36%
Investissements	F34	78.797	316.063	68.431	14.298	-	477.589	477.589
Total dépenses R&D	F9	135.523	38.845	15.196	6.875	-	196.440	196.440
R&D reconnu dans les charges d'exploitation	F9	120.514	33.608	15.196	6.875	-	176.193	176.193
R&D capitalisées en immobilisation incorporelle	F34	15.010	5.237	-	-	-	20.247	20.247

* Les chiffres ajustés pour 2018 comparé à l'information financière préliminaire qui faisait partie du communiqué de presse du 8 février 2019, tel qu'expliqué dans la note en bas de page à la page 98.

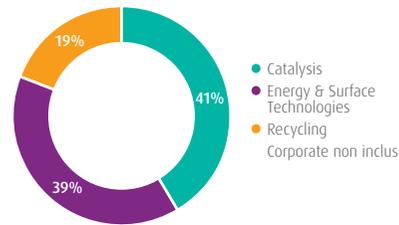
INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 2017

Milliers d'euros	ANNEXE	EUROPE	DONT BELGIQUE	ASIE- PACIFIQUE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	AFRIQUE	TOTAL
Chiffre d'affaires total		6.926.079	130.937	3.093.227	1.437.303	346.073	144.581	11.947.264
Actif long terme total		1.014.335	499.561	591.072	133.497	49.114	8.325	1.796.344
Investissements	F34	142.691	111.839	198.951	13.673	4.597	2.032	361.944

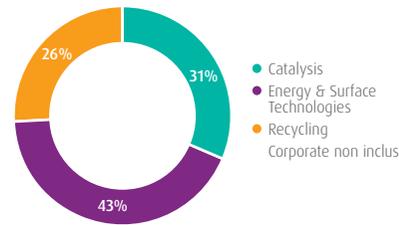
INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 2018

Milliers d'euros	ANNEXE	EUROPE	DONT BELGIQUE	ASIE- PACIFIQUE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	AFRIQUE	TOTAL
Chiffre d'affaires total		6.443.219	117.143	4.140.094	2.528.858	441.024	163.541	13.716.737
Actif long terme total		1.036.033	506.347	863.947	151.709	42.894	6.949	2.101.532
Investissements	F34	131.551	103.707	319.374	21.298	3.914	1.452	477.589

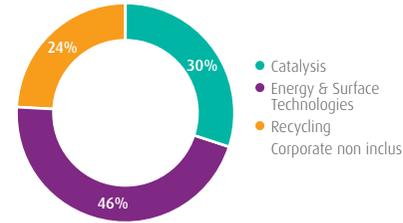
REVENUS (HORS MÉTAL) PAR BUSINESS GROUP



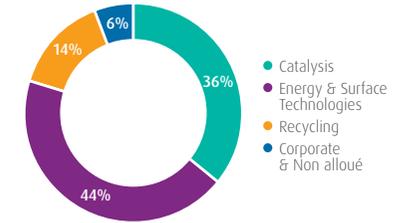
EBITDA RÉCURRENT PAR BUSINESS GROUP



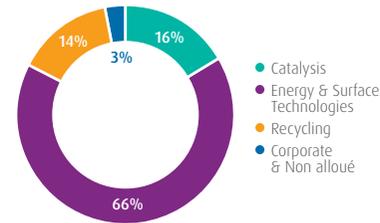
EBIT RÉCURRENT PAR BUSINESS GROUP



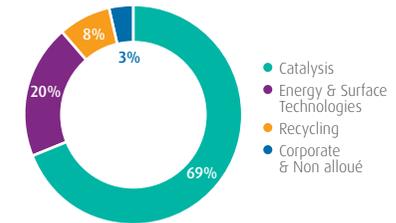
CAPITAUX ENGAGÉS, MOYENNE PAR BUSINESS GROUP



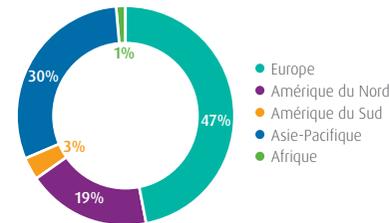
INVESTISSEMENTS PAR BUSINESS GROUP



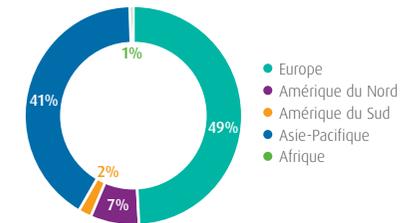
FRAIS DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT PAR BUSINESS GROUP



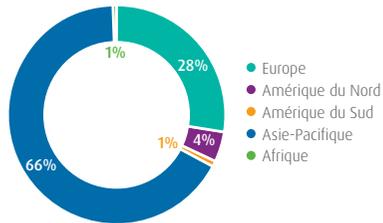
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR RÉGION



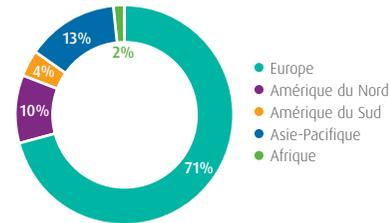
ACTIF LONG TERME PAR RÉGION



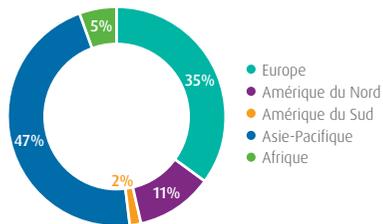
INVESTISSEMENTS PAR RÉGION



RÉMUNÉRATIONS & AVANTAGES SOCIAUX PAR RÉGION



IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT PAR RÉGION



Les informations sectorielles sont présentées selon une dimension de type “business” comme définie ci-dessous.

Les résultats d’un segment ainsi que ses actifs et passifs comprennent tous les éléments qui lui sont directement attribuables ainsi que les rubriques qui peuvent raisonnablement être allouées à celui-ci.

La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l’absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés. Le chiffre d’affaires et les revenus prennent en considération les opérations intra- groupe. Celles-ci sont principalement relatives aux activités de recyclage et aux ventes de métaux raffinés du secteur d’activités Recycling vers les autres secteurs d’activités et doivent être estimées afin de déterminer la performance du secteur d’activités concerné.

Vu que ces transactions ne peuvent pas être considérées comme externes, elles sont éliminées au niveau du Groupe afin de présenter une vue nette.

Les secteurs d’activités du Groupe n’ont pas de client unique externe qui représente 10 pourcent ou plus des revenus du Groupe.

BUSINESS GROUPS

Le Groupe s’articule autour des secteurs d’activité suivants :

CATALYSIS

Ce segment comprend les business units Automotive Catalysts et Precious Metals Chemistry. Catalysis fournit des catalyseurs automobiles pour les applications essence et diesel, y compris pour les moteurs diesel routiers et non-routiers. Le business group propose également des catalyseurs stationnaires pour le contrôle des émissions industrielles et fabrique des composés et des catalyseurs à base de métaux précieux, destinés aux industries de la pharmaceutique et de la chimie fine.

ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES

Ce segment comprend les business units Cobalt & Specialty Materials, Electro-Optic Materials, Electroplating et Rechargeable Battery Materials. Les produits d’Energy & Surface Technologies sont mis en œuvre dans des applications utilisées pour la production et le stockage d’énergie propre, et dans une gamme d’applications pour les technologies de traitement des surfaces qui confèrent des propriétés et des fonctionnalités spécifiques aux produits finis. Toutes les activités de ce segment proposent un service en boucle fermée aux clients. Ce segment inclut les sociétés mises en équivalence suivantes : Ganzhou Yi Hao Umicore Industries et Jiangmen Chancsun Umicore Industry.



RECYCLING

Ce segment comprend les business units Precious Metals Refining, Jewelry & Industrial Metals et Precious Metals Management. Les opérations Recycling traitent des déchets complexes contenant des métaux précieux et autres métaux spéciaux. Recycling est capable de récupérer 20 de ces métaux à partir d'un large éventail de matériaux, allant des résidus industriels aux matériaux en fin de vie. Les autres activités comprennent la production de matériaux à base de métaux précieux, matériaux qui sont essentiels pour des applications aussi diverses que la production de verre de haute technologie, l'électricité et l'électronique.

CORPORATE

Corporate couvre les activités corporate, les fonctions opérationnelles partagées ainsi que les activités Recherche et Développement du Groupe. La part minoritaire du Groupe dans Element Six Abrasives fait aussi partie de Corporate. La part d'Umicore dans Ieqsa, présentée jusqu'à juin 2017 sous les activités non-continué, a été transférée dans le segment Corporate à partir du 1er juillet 2017.

Les secteurs d'activités Building Products et Zinc Chemicals font partie des activités non-continué jusqu'à leur vente effective, à savoir 2017 (fin septembre) et 2016 respectivement.

Dans l'information selon la dimension géographique, les montants présentés sous la ligne "Actifs long terme" n'incluent pas les investissements long terme, les prêts octroyés à long terme, les créances long terme, les impôts différés actifs ainsi que les avantages sociaux comme stipulé par la norme IFRS 8. La performance des segments est revue par les décideurs opérationnels sur base de l'EBIT/résultat d'exploitation récurrent. Comme illustré dans le tableau ci-dessus, la différence entre le résultat d'exploitation récurrent et le résultat d'exploitation tel que présenté dans le compte de résultat, consiste en le résultat d'exploitation non récurrent et l'impact IAS 39 dont les définitions se trouvent dans le glossaire.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

F8 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

En juin 2017, Umicore a annoncé la conclusion d'un accord visant à acquérir les activités d'Haldor Topsoe dans le domaine des catalyseurs pour véhicules poids lourds au diesel et des catalyseurs stationnaires. L'opération a été conclue fin novembre 2017 et un bilan d'ouverture préliminaire avait été préparé en date du 1er décembre mais était toujours sujet à ajustements sur un certain nombre de points dans les 11 mois qui suivaient. Selon le bilan d'ouverture final à la fin novembre 2018, les actifs nets achetés valent € 132,1 millions (€ 129,2 millions en 2017) et le prix d'achat total a été ajusté à € 134,3 millions (€ 133,0 millions en 2017). Ceci résulte en un goodwill de € 2,2 millions (par rapport au goodwill calculé en 2017 de € 3,8 millions). Les principales lignes du bilan qui ont été corrigées dans le bilan d'ouverture depuis celui de 2017 sont les « immobilisations corporelles » (voir annexe F16), les « stocks », les « créances commerciales » et les « provisions pour autres risques et charges » (voir annexe F30). Ces changements du bilan d'ouverture sont reflétés sur la ligne « acquisition par regroupement d'entreprises » des notes correspondantes.

Umicore a annoncé en décembre 2017 la conclusion d'un accord avec Materia portant sur l'acquisition de la propriété intellectuelle et du portefeuille d'activités concernant ses catalyseurs de métathèse et ce pour un montant de USD 27 millions. Grâce à cette acquisition, Umicore a élargi sa gamme de technologies de catalyseurs et son offre de catalyseurs homogènes et a accès à un portefeuille client plus étendu. Les portefeuilles combinés de métathèses vont offrir aux clients d'Umicore un accès complet à une technologie exclusive et brevetée. Cette acquisition s'intègre dans le secteur d'activités Precious Metals Chemistry. La valeur nette des actifs acquis (principalement propriété intellectuelle et portefeuille client, comme reflété à l'annexe F14) est en ligne avec le prix payé et aucun goodwill n'a été reconnu. Les actifs nets acquis sont reflétés sur la ligne « acquisition par regroupement d'entreprises » des notes correspondantes.

**F9 RÉSULTAT D'EXPLOITATION**

Milliers d'euros	2017	2018
Ventes	11.822.362	13.602.160
Prestations de services	124.902	114.576
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	11.947.264	13.716.736
Autres produits d'exploitation ⁽²⁾	71.965	101.559
PRODUITS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS CONTINUÉES	12.019.229	13.818.295
Approvisionnements et matières premières ⁽³⁾	(10.324.429)	(11.855.284)
Rémunérations et avantages sociaux	(700.706)	(731.054)
Amortissements sur actifs immobilisés	(190.494)	(206.577)
Réductions de valeur sur actifs immobilisés	(3.417)	(6.780)
Réductions de valeur sur stocks et créances douteuses	(9.792)	(13.805)
Amortissements et réductions de valeur ⁽⁴⁾	(203.703)	(227.162)
Services, raffinage sous-traité et coûts de production	(404.818)	(412.970)
Royalties, licences, consulting et commissions	(36.330)	(33.808)
Autres charges d'exploitation	(3.354)	(6.664)
Augmentation (diminution) des provisions	(41.544)	(78.546)
Utilisations de provisions	19.992	17.131
Moins-values sur cessions d'actifs	(3.961)	(1.736)
Autres charges d'exploitation ⁽⁵⁾	(470.015)	(516.593)
CHARGES D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS CONTINUÉES	(11.698.854)	(13.330.093)
Produits d'exploitation des activités non continuées	334.291	-
Charges d'exploitation des activités non continuées	(319.358)	-

Le chiffre d'affaires est relatif aux produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients selon IFRS 15. La désagrégation du chiffre d'affaires est détaillée dans la note F7. Comme détaillé dans la règle comptable 2.20, le chiffre d'affaires d'Umicore est reconnu à une date précise dans le temps (at a point in time).

- (1) Les prestations de services comprennent principalement les produits de contrats de travail à façon.
- (2) Les autres produits d'exploitation des activités continuées comprennent la refacturation de coûts à des tiers pour € 44,9 millions (€27,7 millions en 2017), des subsides pour € 8,9 millions (€ 8,5 millions en 2017), des royalties et licences pour € 9,1 millions (€ 9,7 millions en 2017), des montants relatifs aux droits d'émission de CO₂ pour € 2,8 millions (€ 2,1 millions en 2017), des récupérations des assurances pour € 2,0 millions (€ 1,6 millions en 2017, divers intérêts et pénalités de retard pour € 6,9 millions et des gains sur vente d'actifs pour € 2,8 millions.
- (3) Les approvisionnements et matières premières contiennent de l'eau, du gaz et de l'électricité pour € 95,8 millions en 2018 (€ 83,3 millions en 2017) pour les activités continuées.
- (4) Des réductions de valeurs sur des immobilisés ont été prises et transférées en résultat non-récurrent. Celles-ci sont relatives à des ajustements de production dans un certain nombre d'entités.
- (5) Les impôts autres que les impôts sur le résultat s'élèvent à € 30,2 millions (€ 19,7 millions en 2017) pour les activités continuées.

DÉPENSES R&D

Milliers d'euros	ANNEXE	2017	2018
R&D reconnues dans "autres charges d'exploitation"		158.632	176.193
R&D capitalisées en immobilisation incorporelle	F14	14.926	20.247
Dépenses totales R&D des opérations continuées		173.558	196.440
Dépenses totales R&D des opérations non continuées		1.599	-

Les dépenses totales en R&D des activités continuées sont d'€ 196,4 millions pour les sociétés consolidées globalement desquelles € 176,2 millions sont reconnus dans les autres charges d'exploitation des activités continuées.



ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS ET EFFETS IAS 39 INCLUS DANS LES RÉSULTATS, Y COMPRIS LES ACTIVITÉS NON CONTINUÉES

Milliers d'euros	ANNEXE	2017				2018		
		TOTAL	RÉCURRENT	NON-RÉCURRENT	IMPACT IAS 39	TOTAL	RÉCURRENT	NON-RÉCURRENT
Chiffre d'affaires		12.277.619	12.277.312	307	-	13.716.737	13.716.737	-
Autres produits d'exploitation		75.900	60.262	16.655	(1.017)	101.559	93.759	7.800
Produits d'exploitation		12.353.519	12.337.574	16.962	(1.017)	13.818.296	13.810.496	7.800
Approvisionnements et matières premières		(10.550.782)	(10.543.983)	(8.735)	1.936	(11.855.284)	(11.851.572)	(3.712)
Rémunérations et avantages sociaux		(754.832)	(751.169)	(3.663)	-	(731.054)	(730.844)	(210)
Amortissements et réductions de valeur		(203.651)	(195.624)	(6.294)	(1.733)	(227.162)	(216.195)	(10.966)
dont amortissements		(190.524)	(189.069)	(1.455)	-	(206.577)	(206.577)	-
Autres charges d'exploitation		(508.946)	(467.419)	(20.063)	(21.464)	(516.593)	(503.826)	(12.767)
Charges d'exploitation		(12.018.211)	(11.958.195)	(38.755)	(21.261)	(13.330.094)	(13.302.438)	(27.655)
Produits des investissements financiers		(22.435)	1.254	(23.689)	-	5.044	147	4.896
Résultat d'exploitation		312.873	380.634	(45.482)	(22.278)	493.246	508.205	(14.959)
Contribution nette des entreprises mises en équivalence		30.413	29.619	(768)	1.562	6.720	5.358	1.362
EBIT		343.287	410.254	(46.250)	(20.717)	499.967	513.564	(13.597)
EBITDA		533.811	599.323	(44.795)	(20.717)	706.544	720.141	(13.597)
Coûts financiers	F11	(38.344)	(41.865)	-	3.519	(68.883)	(68.883)	-
Impôts sur le résultat	F13	(78.690)	(87.185)	4.525	3.971	(103.240)	(107.238)	3.998
Résultat net		226.253	281.202	(41.725)	(13.227)	327.843	337.442	(9.599)
dont part des minoritaires		14.308	14.431	119	(243)	10.860	11.012	(152)
dont part du Groupe		211.943	266.771	(41.844)	(12.984)	316.984	326.430	(9.447)

Les éléments non récurrents ont eu un impact négatif d'€ 13,6 millions sur l'EBIT. Les coûts de restructuration se sont élevés à € 14 millions et concernent principalement le plan de fermeture des activités industrielles à Guarulhos (Brésil) et le transfert de ces activités vers le site existant d'Americana (Brésil). Les réductions de valeur du stock métal permanent sont de € 6 millions et sont principalement liées à un prix du cobalt plus bas en fin de période. Ces charges sont partiellement compensées par des revenus non-récurrents relatifs à la vente des opérations européennes de Technical Materials. L'impact négatif des éléments non-récurrents sur le résultat net (part du Groupe) était de € 9,4 millions.

Le prix de marché du cobalt a diminué de manière considérable depuis la date de clôture du 31 décembre 2018. Le prix en vigueur du marché de cobalt est actuellement plus bas que le coût moyen des stocks permanents de cobalt, ce qui implique un risque de réduction de valeur futur.

Umicore a adopté IFRS 9 « Instruments financiers » à partir du 1er janvier 2018 qui remplace IAS 39 pour la comptabilisation et la classification des actifs et passifs financiers, les instruments financiers et de couverture. Par conséquent, Umicore n'applique plus IAS 39 et ne rapporte plus d'impact IAS 39.

F10 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX

Milliers d'euros	2017	2018
Salaires et avantages sociaux directs	(515.680)	(538,855)
Autres charges de personnel	(30.801)	(34,211)
Personnel temporaire	(13.132)	(13,058)
Paiement en actions	(6.129)	(11,150)
Rémunérations	(565.742)	(597,274)
Contributions de l'employeur à la sécurité sociale	(99.131)	(101,028)
Contributions à des avantages déterminés	(12.042)	(15,602)
Contribution à un régime de pension à cotisation déterminée	(18.699)	(15,781)
Contributions volontaires de l'employeur - autres	(2.553)	(3,956)
Pensions versées directement aux bénéficiaires	(4.342)	(3,598)
Provisions pour avantages sociaux (-dotation / +utilisation et reprises)	1.803	6,185
Pensions et autres avantages sociaux	(35.833)	(32,752)
RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX DES ACTIVITÉS CONTINUÉES	(700.706)	(731,054)
Rémunérations et avantages sociaux des activités non continuées	(54.126)	-

EFFECTIFS MOYENS DANS LES SOCIÉTÉS ENTIÈREMENT CONSOLIDÉES

	2017	2018
Cadres	1.819	1.816
Non-cadres	8.026	8.276
Total	9.845	10.092
Total des activités continuées	9.845	10.092

PAIEMENT EN ACTIONS

Milliers d'euros	ANNEXES	2017	2018
Nombre d'options octroyées	F28	1.170.000	1.182.625
Modèle de valorisation		Present Economic Value	
Volatilité estimée (% pa)		25,00	25,00
Taux sans risque (% pa)		(0,004)	0,120
Augmentation monétaire du dividende (% pa)		0,10	0,10
Probabilité de départ avant le droit d'exercer (% pa)		NA	NA
Probabilité de départ après avoir le droit d'exercer (% pa)		10,00	10,00
Seuil minimum de gain (% pa)		30,00	30,00
Proportion qui exerce étant donné que le seuil minimal de gain est atteint (% pa)		100,00	100,00
Juste valeur par option déterminée à la date d'octroi (€)		3,87	6,89
Juste valeur totale d'options octroyées		4.529	8.148
47.400 actions octroyées à 25,50 EUR		1.209	-
7.400 actions octroyées à 25,74 EUR		190	-
10.312 actions octroyées à 31,27 EUR		322	-
6.800 actions octroyées à 24,73 EUR		168	-
54.800 actions octroyées à 40,90 EUR		-	2.241
10.002 actions octroyées à 49,84 EUR		-	498
5.700 actions octroyées à 45,87 EUR		-	261
Juste valeur totale des actions octroyées		1.890	3.001
PAIEMENT EN ACTIONS		6.419	11.150
Paiements en actions vers activités non-continuées		(289)	-
Total des paiements en actions des activités continuées		6.129	11.150

Le Groupe a reconnu une charge pour les paiements fondés sur des actions d'€ 11,1 millions au cours de cette année pour les activités continuées.

La partie de ce montant liée à l'octroi d'options sur actions est calculée par un actuaire externe, en utilisant le modèle de Present Economic Value qui prend en compte l'ensemble des composantes du paiement fondé sur des actions ainsi que la volatilité des actions sous-jacentes. Cette volatilité a été déterminée en utilisant la volatilité historique du rendement des actionnaires du Groupe sur différentes périodes moyennes et sous différentes conditions. Aucune autre condition de marché n'a été prise en compte dans la base de calcul de la juste valeur.

La partie du coût liée à l'octroi d'actions est valorisée en tenant compte de la valeur réelle des actions octroyées, à la date de l'octroi. Courant 2018, des actions supplémentaires ont été proposées à la direction, résultant en une charge pour la période d'€ 3,0 millions pour les activités continuées.

Les remises sur les contributions de sécurité sociale octroyées par les autorités à Umicore Belgique relatives à des incitants liés entre autres à des primes d'équipe, des heures supplémentaires et des frais de R&D, sont publiés sous la rubrique "Sécurité sociale" dans les rémunérations et avantages sociaux.

F11 COÛTS FINANCIERS NETS

Milliers d'euros	2017	2018
Produits d'intérêts	4.057	5.842
Charges d'intérêts	(23.540)	(39.059)
Actualisation des provisions	(9.585)	(3.394)
Résultat de change	(6.864)	(26.840)
Autres produits financiers	298	-
Autres charges financières	(1.687)	(5.432)
Total des activités continuées	(37.323)	(68.883)
Total des activités non continuées	(1.023)	-

En 2018, la charge d'intérêts nette est d'€ 33,2 millions, en ligne avec le niveau d'endettement.

L'actualisation des provisions concerne principalement les provisions pour avantages sociaux et les provisions environnementales. Ce montant est influencé par la valeur actualisée de ces provisions dépendant elle-même de changements éventuels du taux d'actualisation, de l'échéance des sorties de liquidités futures et de la comptabilisation de nouvelles provisions long terme. La plupart de ces actualisations en 2018 ont été comptabilisées en Allemagne et dans une moindre mesure en Belgique et au Brésil. En 2018, la Belgique inclut un impact d'actualisation positif de € 1,2 millions lié à la réévaluation de l'earn-out relatif à l'acquisition en 2016 de trois familles de brevets portant sur des batteries NMC à 3M.

Les résultats de change comprennent les gains et pertes de change réalisés ainsi que les résultats non réalisés provenant de la conversion au taux de clôture de la période des éléments monétaires du bilan. La croissance accélérée en Asie entraîne des coûts de change plus élevés, y compris le coût des points à terme sur les instruments de couverture.

Ils comprennent également les gains et pertes liés aux ajustements de juste valeur des instruments financiers en devises étrangères (voir Annexe F33).

Les autres charges financières incluent des ristournes sur paiement comptant, des charges bancaires et des autres honoraires financiers.

F12 PRODUITS DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Milliers d'euros	2017	2018
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations financières	(1.301)	4.925
Dividendes	1.380	124
Produits d'intérêts sur immobilisations financières	(3)	(6)
Réductions de valeur sur investissements financiers	(8.361)	-
Total des activités continuées	(8.286)	5.044
Total des activités non continuées	(14.149)	-

Les gains réalisés sur la cession d'immobilisations financières sont principalement relatifs à la vente des opérations européennes de Technical Materials à Saxonia Edelmetalle GmbH.

F13 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Milliers d'euros	2017	2018
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		
REPRIS AU COMPTE DE RÉSULTATS		
Impôt courant	(76.714)	(112.599)
Charge d'impôts différés (produits)	1.535	9.359
Charge fiscale totale des activités continuées	(75.178)	(103.240)
Charge fiscale totale des activités non continuées	(3.512)	-
RELATION ENTRE CHARGE FISCALE ET RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		
Résultat d'exploitation	312.090	493.246
Coûts financiers nets	(37.323)	(68.883)
Résultat avant impôts des sociétés consolidées globalement	274.767	424.363
Taux d'imposition théorique moyen pondéré (%)	(27,47)	(24,13)
Impôt théorique au taux moyen pondéré des activités continuées	(75.470)	(102.385)
Ajustements :		
Dépenses non déductibles	(7.277)	(2.009)
Revenus exonérés	7.711	551
Dividendes des sociétés consolidées et associées	(3.071)	(1.798)
Profits et pertes taxés à taux réduit	4	-
Incitants fiscaux déductibles	10.210	17.383
Impôts calculés sur d'autres bases	(2.846)	(799)
Utilisation de pertes fiscales non reconnues précédemment	9.009	8.321
Réductions de valeur des actifs d'impôts différés	(533)	(14.579)
Changement de taux de taxation applicable	(14.360)	1.732
Exonérations fiscales	4.654	13.675
Autres crédits d'impôts (à l'exclusion des crédits R&D)	62	4.575
Précomptes mobiliers étrangers retenus à la source non imputables	(4.807)	(10.325)
Ajustements d'exercices précédents	2.617	(13.589)
Autres	(1.082)	(3.993)
Charge fiscale de l'année	(75.179)	(103.240)

Le taux d'imposition théorique moyen pondéré du groupe a légèrement évolué de 27,5% en 2017 à 24,1% en 2018, pour les activités continuées.

Si l'on exclut l'impact des éléments non récurrents et l'effet IAS 39 (jusqu'à 2017), le taux de taxation effectif récurrent pour l'année 2018 est de 24,4% pour les activités continuées. Celui-ci a diminué par rapport aux 25,8% de 2017 principalement en raison du changement de la répartition géographique des résultats générés.

F14 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AUTRES QUE GOODWILL

Milliers d'euros	FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, ETC.	LOGICIELS	DROITS D'ÉMISSION CO ₂	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL
Au début de l'exercice précédent						
Valeur d'acquisition	106.741	80.073	134.489	8.879	31.505	361.685
Amortissements cumulés	(62.120)	(16.896)	(99.955)	-	(9.967)	(188.938)
Valeur comptable nette au début de l'exercice précédent	44.621	63.177	34.534	8.879	21.538	172.748
Acquisition par regroupement d'entreprises	-	35.513	394	-	-	35.907
Acquisitions	14.926	4.578	1.069	231	4.817	25.621
Cessions	-	-	(247)	(1.695)	(266)	(2.207)
Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	(11.811)	(10.955)	(9.513)	-	(3.701)	(35.981)
Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	(1.644)	-	(522)	-	-	(2.166)
Droits d'émission	-	-	-	(33)	-	(33)
Ecart de conversion	(959)	(320)	(652)	(0)	(822)	(2.755)
Autres mouvements	(2.246)	(7.275)	4.688	0	(180)	(5.013)
Au terme de l'exercice précédent	42.886	84.718	29.751	7.382	21.386	186.122
Valeur d'acquisition	117.039	113.120	136.625	7.382	34.466	408.632
Amortissements cumulés	(74.152)	(28.402)	(106.874)	-	(13.081)	(222.509)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	42.887	84.718	29.751	7.382	21.385	186.122
Acquisition par regroupement d'entreprises	-	2.989	-	-	21.408	24.397
Acquisitions	20.247	5.007	1.997	2.929	1.577	31.758
Cessions	-	(12.324)	-	-	-	(12.324)
Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	(10.801)	(10.709)	(9.029)	-	(6.262)	(36.802)
Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	(376)	-	(371)	-	-	(747)
Droits d'émission	-	-	-	795	-	795
Ecart de conversion	637	(1)	(32)	-	464	1.069
Autres mouvements	(5.241)	-	3.611	-	2.252	621
Au terme de l'exercice	47.353	69.680	25.930	11.106	40.745	194.814
Valeur d'acquisition	131.273	107.319	140.054	11.106	60.584	450.336
Amortissements cumulés	(83.920)	(37.639)	(114.124)	-	(19.839)	(255.522)
Valeur comptable nette pour les activités continuées	47.353	69.680	25.930	11.106	40.745	194.814

Les "acquisitions" incluent principalement la capitalisation de frais relatifs à des logiciels et à de frais de développement générés en interne et l'acquisition. €22,6 millions constituent des charges internes dont € 19,1 millions sont liés aux frais de développement.

Les acquisitions relatives aux regroupements d'entreprises sont principalement relatives à l'acquisition du portefeuille client et de la propriété intellectuelle à Matera.

La ligne « Cessions » inclut la réévaluation de l'earn-out relatif à l'acquisition en 2016 de trois familles de brevets portant sur des batteries NMC à 3M.

La ligne "Autres mouvements" montre principalement la vente des activités européennes de Technical Materials et des transferts entre immobilisations incorporelles en cours (inclues dans les « Autres immobilisations incorporelles ») et les autres catégories d'immobilisations incorporelles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné dans l'annexe F35.

F15 GOODWILL

Milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2018
Au terme de l'exercice précédent		
Valeur d'acquisition	150.820	158.536
Réductions de valeur cumulées	(18.228)	(15.851)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	132.592	142.685
Acquisition par regroupement d'entreprises	14.535	-
Ajustement consécutif exercice complet de juste valeur	-	(1.701)
Ecart de conversion	(4.442)	1.507
Au terme de l'exercice	142.685	142.491
Valeur d'acquisition	158.536	158.457
Réductions de valeur cumulées	(15.851)	(15.966)
Valeur comptable nette des activités continuées	142.685	142.491

Ce tableau détaille le goodwill relatif aux sociétés consolidées globalement. Le goodwill relatif aux sociétés mises en équivalence est explicité dans l'annexe F17.

Les variations de la période sont liées aux variations du prix d'achat et du bilan d'ouverture des sociétés Haldor Topsoe (voir annexe F8) ainsi qu'aux différences de change.

Les goodwills ont été alloués aux segments primaires comme suit :

Milliers d'euros	ENERGY & SURFACE			TOTAL
	CATALYSIS	TECHNOLOGIES	RECYCLING	
31/12/2017	51.658	72.745	18.282	142.685
31/12/2018	50.012	74.232	18.247	142.491

La direction teste annuellement si les goodwills doivent être réduits de valeur conformément au principe comptable décrit dans l'annexe F2. Le montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwills ont été alloués est calculé sur base de leur valeur d'usage, et ce à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs, eux-mêmes basés sur les plans opérationnels du Groupe établis sur une période de 5 ans. Les indicateurs macro-économiques utilisés – tels que les taux de change des devises et le prix des métaux – sont basés sur les conditions de marché en vigueur. Les taux utilisés sont ceux observés sur les bourses internationales durant le dernier trimestre de l'année.

Le modèle de 2018 utilise des taux de taxation moyens de 25,5% (en 2017 des taux de taxation moyens de 28,5%) et un coût moyen pondéré du capital après taxes (wacc) de 8,5% (tel que 2017). Le taux de croissance de perpétuité utilisé pour déterminer la valeur terminale est de 2% en moyenne (tel que 2017). Les taux d'intérêts sont basés sur des informations fournies par des organismes internationaux tels que la BNB ou la BCE.

F16 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Milliers d'euros	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE	MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS	TOTAL
Au début de l'exercice précédent						
Valeur d'acquisition	780.351	1.660.666	202.829	15.727	157.599	2.817.172
Amortissements cumulés	(424.018)	(1.161.566)	(147.510)	(13.676)	-	(1.746.770)
Valeur comptable au début de l'exercice précédent	356.333	499.100	55.319	2.052	157.599	1.070.403
Acquisition par regroupement d'entreprises	57.981	29.214	711	64	1.226	89.196
Acquisitions	5.747	25.715	9.234	650	309.710	351.056
Cessions	(2.182)	(4.881)	(677)	(3)	(201)	(7.944)
Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	(29.892)	(108.446)	(15.880)	(161)	-	(154.379)
Réductions de valeur nettes (incluses dans "Amortissements et réductions de valeur")	(26)	(1.427)	(327)	-	-	(1.779)
Ecart de conversion	(9.715)	(14.941)	(1.538)	(119)	(4.477)	(30.790)
Autres mouvements	29.002	111.585	9.521	(1.475)	(162.984)	(14.351)
Au terme de l'exercice	407.247	535.919	56.363	1.007	300.874	1.301.411
Valeur d'acquisition	859.433	1.817.170	212.731	15.305	300.874	3.205.515
Amortissements cumulés	(452.186)	(1.281.251)	(156.368)	(14.298)	-	(1.904.103)
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	407.247	535.919	56.363	1.007	300.874	1.301.411
Acquisition par regroupement d'entreprises	16.282	8.840	20	548	149	25.838
Acquisitions	4.418	21.958	10.313	142	429.158	465.989
Cessions	(1.276)	(2.684)	(300)	(13)	(604)	(4.877)
Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	(32.772)	(120.434)	(16.082)	(163)	-	(169.452)
Réductions de valeur nettes (incluses dans "Amortissements et réductions de valeur")	(1.513)	(4.192)	(273)	(1)	-	(5.980)
Ecart de conversion	1.465	(1.196)	(158)	22	(1.060)	(928)
Autres mouvements	91.501	220.937	17.755	(577)	(339.726)	(10.111)
Au terme de l'exercice	485.351	659.148	67.638	964	388.791	1.601.891
Valeur d'acquisition	977.173	2.090.305	226.527	14.678	388.791	3.697.474
Amortissements cumulés	(491.822)	(1.431.157)	(158.888)	(13.715)	-	(2.095.582)
Valeur comptable nette pour activités continuées	485.351	659.148	67.638	964	388.791	1.601.892
dont leasing	2.901	23	-	-	-	2.924
Valeur d'acquisition	3.300	43	31	-	-	3.374
Amortissements cumulés	(399)	(20)	(31)	-	-	(450)
Valeur comptable nette pour activités continuées	2.901	23	-	-	-	2.924

Les investissements en immobilisations corporelles non liés à des travaux d'entretien sont principalement réalisés chez Energy & Surface Technologies. Ces investissements seront encore plus élevés en 2019, soutenus par l'ajout de nouvelles lignes de production qui a commencé chez Rechargeable Battery Materials, les expansions de capacité chez Catalysis et les investissements à réaliser pendant l'arrêt prolongé à Hoboken.

Les acquisitions relatives à des regroupements d'entreprises sont liées aux variations du bilan d'ouverture des sociétés Haldor Topsoe (voir annexe F8).

La ligne "Autres mouvements" comprend essentiellement la vente des opérations européennes de Technical Materials et des transferts entre les encours et les autres catégories d'immobilisations.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné à l'Annexe F35.

F17 PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les participations mises en équivalence sont constituées essentiellement des entreprises associées et joint ventures suivantes :

	PAYS	DEVISE FONCTIONNELLE	POURCENTAGES	POURCENTAGES
			2017	2018
Activités continuées				
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES				
IEQSA	Pérou	PEN	40,00	40,00
Ganzhou Yi Hao Umicore Industries	Chine	CNY	40,00	40,00
Element Six Abrasives	Royaume-Uni	USD	40,22	40,22
Jiangmen Chancsun Umicore Industry Co.,LTD	Chine	CNY	40,00	40,00

Les éléments reconnus dans les Autres Eléments du Résultat Global pour les sociétés mises en équivalence sont principalement relatifs à des provisions pour pension et des écarts de conversion.

Les investissements dans des sociétés associées sont comptabilisés en utilisant la méthode de mise en équivalence et représentent environ 2,5% du bilan consolidé total d'Umicore. Umicore n'a pas d'investissement matériel individuel dans des sociétés associées. En considérant les objectifs d'exigence de publication d'IFRS 12, la société associée la plus significative concerne Element Six Abrasives, dans la laquelle Umicore détient 40,22%. Element Six Abrasives est un groupe fabriquant des diamants synthétiques faisant partie du groupe De Beers, l'actionnaire principal. Le groupe opère de façon internationale avec des usines de production en Chine, en Irlande, en Allemagne, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en Afrique du Sud. Element Six est un groupe profitable, générant des flux de trésorerie positifs. La devise fonctionnelle de ce groupe est l'USD. Umicore est représenté au Conseil d'Administration et au comité audit d'Element Six Abrasives, ce qui permet à Umicore de protéger suffisamment ses intérêts dans cette société associée. En dehors de cette participation dans cette société, Umicore n'a pas d'autres engagements, garanties ou obligations provenant de son implication dans celle-ci. Les résultats non-récurrents et les passifs latents matériels, s'il y a, sont publiés spécifiquement dans les rubriques distinctes des comptes consolidés d'Umicore.

Milliers d'euros	VALEUR COMPTABLE		TOTAL
	NETTE	GOODWILL	
Au terme de l'exercice précédent	107.194	45.814	153.008
Résultat de l'exercice	6.720	-	6.720
Dividendes	(8.366)	-	(8.366)
Autres réserves	(1.504)	-	(1.504)
Ecarts de conversion	(85)	(21)	(106)
Autres mouvements	1.620	-	1.620
Au terme de l'exercice pour opérations continuées	105.580	45.793	151.372

La part d'Umicore dans les postes du bilan et de compte de résultats des sociétés associées et joint-ventures aurait été la suivante:

Milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2018
Actifs	239.481	249.274
Passifs	113.883	125.299
Chiffre d'affaires	325.655	279.920
Résultat net	29.555	6.720

Dans le tableau ci-dessus, il n'y a plus d'actifs et de dettes relatifs aux joint-ventures.

F18 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES PROFITS ET PERTES RECONNUS DIRECTEMENT DANS LES CAPITAUX PROPRES ET PRÊTS OCTROYÉS

Milliers d'euros	ACTIFS FINANCIERS A JUSTE VALEUR PAR AUTRES RESERVES	PRÊTS OCTROYÉS
IMMOBILISATIONS FINANCIERES LONG TERME		
Au début de l'exercice précédent	26.414	1.201
Acquisition par regroupement d'entreprises	3	432
Variations de périmètre	-	340
Augmentations	119	9.785
Diminutions	(570)	(93)
Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")	(7.229)	-
Ecart de conversion	(18)	(373)
Juste valeur reconnue dans les fonds propres	3.738	0
Autres mouvements	(122)	(8)
Au terme de l'exercice précédent	22.331	11.285
Acquisition par regroupement d'entreprises	233	0
Augmentations	2.481	1.738
Diminutions	(17.461)	(126)
Ecart de conversion	(7)	(7)
Juste valeur reconnue dans les fonds propres	(2.699)	-
Autres mouvements	3.150	(10.263)
Au terme de l'exercice	8.028	2.627
IMMOBILISATIONS FINANCIERES COURT TERME		
Au terme de l'exercice précédent	-	1.750
Augmentations	-	816
Diminutions	-	(3.538)
Ecart de conversion	-	9
Autres mouvements	-	7.233
Au terme de l'exercice	-	6.270

Les mouvements des actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres (autres réserves) sont principalement relatifs aux actions Nyrstar lesquelles ont été entièrement vendues en 2018.

Les mouvements des prêts octroyés à court terme sont principalement relatifs au remboursement d'un emprunt octroyé dans le contexte de la vente d'Umicore Vital Thin Film Technologies en Chine et au remboursement d'emprunts octroyés à des sociétés mises en

équivalence. Les mouvements des prêts octroyés à long terme sont principalement relatifs à un prêt convertible au Luxembourg.

Les autres mouvements sont principalement relatifs à un transfert entre le long-terme et le court-terme ainsi qu'à un prêt convertible au Luxembourg partiellement converti en actions.

F19 STOCKS

Milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2018
ANALYSE DES STOCKS		
Produits de base éligibles à des couvertures (valeur brute)	1.401.385	2.088.873
Produits de base sans couverture (valeur brute)	216.769	199.410
Consommables (valeur brute)	63.263	79.025
Réductions de valeur	(70.289)	(69.771)
Avances	15.024	7.983
Contrats en cours	2.272	2.573
Total des stocks	1.628.423	2.308.094
Total des activités non continuées	92.531	-

Les stocks ont augmenté d'€ 679,7 millions par rapport à 2017. Cette augmentation est principalement liée à un niveau d'activité plus élevé et à des prix des métaux plus élevés.

Des réductions de valeur ont été enregistrées sur le stock métal permanent pour un montant de € 6,0 millions. Le stock métal permanent est classifié dans les produits de base éligibles à des couvertures (valeur brute), et n'est pas couvert contre le risque de prix du métal (voir annexe 3.2.3).

Les charges reconnues dans les Approvisionnements et matières premières dans le compte de résultats s'élève à € 697,5 millions, avant les ajustements relatifs à IAS 39 et pour les activités continuées.

Sur base du prix des métaux et des taux de change en vigueur à la date de clôture, la valeur du stock métal serait supérieure à la valeur comptable actuelle de quelques € 1.009 millions. Toutefois, ces stocks ne peuvent être réalisés parce qu'ils sont nécessaires aux opérations commerciales et industrielles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les stocks.

**F20 CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES**

Milliers d'euros

ANNEXE 31/12/2017 31/12/2018

A LONG TERME

Dépôts et garanties en espèces		12.068	9.912
Autres créances à plus d'un an		1.048	1.049
Avantages sociaux		1.029	1.172
Total des activités continuées		14.145	12.133

A COURT TERME

Créances commerciales (brutes)		1.075.389	893.621
Créances commerciales (réduction de valeur)		(7.509)	(22.576)
Autres créances (brutes)		145.519	221.162
Autres créances (réductions de valeur)		(4.513)	(246)
Intérêts à recevoir		273	177
Juste valeur des créances - instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	F33	46.628	17.184
Juste valeur des créances - instruments financiers relatifs à la couverture de juste valeur	F33	11.169	18.844
Comptes de régularisation		68.705	17.813
Total des activités continuées		1.335.660	1.145.979

DÛ ENTRE

Milliers d'euros	TOTAL	NON DÛ	0-30 JOURS	30-60 JOURS	60-90 JOURS	> 90 JOURS
BALANCE AGÉE AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
Créances commerciales (hors créances douteuses et créances titrisées) - brutes	1.053.414	818.341	177.391	47.036	4.680	5.967
Autres créances (brutes)	145.519	139.350	1.785	(105)	237	4.251
Pertes attendues	10.782	4.656	818	747	1.477	3.084
Taux de perte attendu	0,90%	0,49%	0,46%	1,59%	30,04%	30,18%
BALANCE AGÉE DE L'EXERCICE						
Créances commerciales (hors créances douteuses et créances titrisées) - brutes	859.577	615.298	166.279	55.650	14.320	8.029
Autres créances (brutes)	221.162	216.234	51	3.147	67	1.663
Pertes attendues	13.948	8.076	1.195	685	-	3.992
Taux de perte attendu	1,29%	0,97%	0,72%	1,17%	0,00%	41,19%

Le Groupe applique l'approche simplifiée d'IFRS 9 pour mesurer les pertes sur créances attendues qui utilise une provision pour les pertes attendues sur la durée de vie de toutes les créances commerciales. Pour mesurer les pertes sur créances attendues, les créances commerciales ont été regroupées en fonction des caractéristiques de risque de crédit communes et des échéances. Les taux de perte attendus sont basés sur les profils de paiement des ventes sur une période de 60 mois avant le 31 décembre 2018 ou le 1er janvier 2018 et sur les pertes de crédit historiques enregistrées au cours de cette période. Le taux de pertes historiques sont ajustés pour refléter les informations actuelles et futures sur les facteurs macroéconomiques affectant la capacité des clients à payer les créances. Le Groupe a identifié des facteurs macroéconomiques, des probabilités de défaut (PD) et de perte par défaut (LGD) et a ajusté en conséquence les taux de perte historique en fonction des changements attendus de ces facteurs.

RISQUE DE CRÉDIT - CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES

Milliers d'euros	CRÉANCES COMMERCIALES (RÉDUCTIONS DE VALEUR)	AUTRES CRÉANCES (RÉDUCTIONS DE VALEUR)	TOTAL
AU DÉBUT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	(9.279)	(6.894)	(16.169)
Réductions de valeur reconnues en résultat	(5.140)	(608)	(5.748)
Reprises de réductions de valeur	5.951	2.981	8.932
Réductions de valeur nettes avec le montant brut	242	-	242
Autres mouvements	290	(0)	286
Ecart de conversion	427	7	433
Au terme de l'exercice précédent	(7.509)	(4.514)	(12.023)
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(7.509)	(4.514)	(12.023)
Modifications des règles comptables	(10.782)	-	(10.782)
Acquisition par regroupement d'entreprises	(814)	-	(814)
Changement de périmètre	(141)	-	(141)
Réductions de valeur reconnues en résultat	(4.515)	-	(4.515)
Reprises de réductions de valeur	168	1.324	1.492
Réductions de valeur nettes avec le montant brut	71	2.939	3.010
Autres mouvements	909	0	909
Ecart de conversion	35	5	40
Au terme de l'exercice pour les activités continuées	(22.577)	(247)	(22.823)



En principe, Umicore utilise l'assurance crédit comme moyen de limiter le risque crédit lié aux créances commerciales. En 2018, deux politiques de crédit sont en place avec deux assureurs différents. A la clôture, € 652 millions des créances commerciales du Groupe des activités continuées sont couverts par une politique pour laquelle l'indemnité en cas de non paiement s'élevé à 95% avec une limite annuelle établie par région ou par pays. L'autre politique couvrait € 144 millions des créances commerciales avec un déductible global annuel d'€ 5 millions et une indemnité maximum par année de € 70 millions.

Enfin, certains secteurs d'activité travaillent sans assurance crédit mais mettent en place des limites de crédit internes sur base de l'information financière et de la connaissance de l'entreprise qui sont revues et approuvées par le management.

F21 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2018
Impôts différés		
Impôts à recevoir	36.036	61.672
Impôts différés actifs	114.686	132.855
Impôts dus	(62.830)	(74.500)
Impôts différés passifs	(3.540)	(6.225)

Milliers d'euros	ACTIFS		PASSIFS		NET	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Au terme de l'exercice précédent	117.605	114.686	(6.924)	(3.540)	110.681	111.146
Modifications des règles comptables	-	1.313	-	(1.077)	-	236
Impôts différés reconnus dans le compte de résultats	371	15.722	1.164	(6.363)	1.535	9.359
Impôts différés reconnus dans les fonds propres	(10.009)	12.057	3.173	(1.201)	(6.836)	10.856
Acquisition par regroupement d'entreprises	7.821	(348)	852	(832)	8.673	(1.181)
Changement de périmètre	28	(3.605)	-	108	28	(3.496)
Ecart de conversion	(3.147)	(633)	158	(122)	(2.989)	(755)
Transferts	1.965	(5.896)	(1.964)	6.802	1	905
Autres mouvements	52	(440)	-	-	52	(440)
Au terme de l'exercice pour activités continuées	114.686	132.855	(3.541)	(6.225)	111.146	126.630

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR CATÉGORIES DE DIFFÉRENCES TEMPORELLES

Milliers d'euros	ACTIFS		PASSIFS		NET	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Immobilisations incorporelles	8.857	15.541	(16.139)	(16.425)	(7.282)	(884)
Goodwill des sociétés consolidées globalement	184	-	(394)	(605)	(210)	(605)
Immobilisations corporelles	8.032	7.793	(19.386)	(16.926)	(11.354)	(9.133)
Créances long terme	365	747	(129)	(135)	236	612
Stocks	36.452	47.629	(18.999)	(18.983)	17.453	28.646
Créances court terme	10.932	9.820	(15.549)	(10.163)	(4.617)	(343)
Fonds propres - part du Groupe	-	-	(3.557)	(4.234)	(3.557)	(4.234)
Dettes financières long terme et autres dettes	9.435	5.446	(1.364)	(1.446)	8.071	4.000
Provisions pour avantages sociaux long terme	68.226	60.121	(1.582)	(2.624)	66.644	57.497
Provisions pour environnement long terme	13.299	12.169	(535)	(461)	12.764	11.708
Provisions pour autres risques et charges long terme	3.836	12.062	(3.242)	(3.195)	594	8.867
Dettes financières court terme	37	1.039	-	(29)	37	1.010
Provisions pour environnement court terme	3.073	2.990	-	-	3.073	2.990
Provisions pour autres risques et charges court terme	8.340	12.247	(8)	(8)	8.332	12.239
Dettes commerciales et autres dettes	23.709	24.040	(8.769)	(9.906)	14.940	14.134
Impôts différés total liés aux différences temporaires	194.777	211.644	(89.653)	(85.140)	105.124	126.504
Pertes fiscales à reporter	53.464	40.323	-	-	53.464	40.323
Déductions pour investissements	1.541	1.889	-	-	1.541	1.889
Intérêts notionnels	719	-	-	-	719	-
Autres	5.959	2.957	-	-	5.959	2.957
Impôts différés actifs non reconnus	(55.662)	(45.043)	-	-	(55.662)	(45.043)
Total actif/passif d'impôts différés	200.798	211.770	(89.653)	(85.140)	111.146	126.630
Compensation d'actifs et de passifs au sein de mêmes entités fiscales	(86.112)	(78.915)	86.112	78.915		
Situation nette	114.686	132.855	(3.540)	(6.225)	111.146	126.630

	2017	2018	2017	2018
Milliers d'euros	BASE	BASE	TAXE	TAXE
Montant des différences temporelles déductibles, pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan				
Date d'expiration sans limite de temps	191.477	163.421	55.662	45.043

Les variations de différences temporaires de la période sont enregistrées en compte de résultats, sauf celles provenant d'éléments reconnus directement dans les autres éléments du résultat global.

Les mouvements principaux des impôts différés reconnus dans les autres éléments du résultat global sont des impôts différés générés par des différences temporaires incluses sous les lignes « créances commerciales et autres créances » pour un montant positif d'€ 7,3 millions, « immobilisations incorporelles » pour un montant positif d'€ 2,5 millions et "provisions pour avantages sociaux long terme" pour un montant positif d'€ 0,7 millions.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que si leur utilisation est probable c'est-à-dire si un résultat positif est prévu dans les périodes futures. Le Groupe estime que la période d'utilisation des impôts différés actifs est de 5 à 10 ans. L'impôt réel des périodes futures peut être différent des estimations faites lors de l'enregistrement des impôts différés.

Durant la période, un montant d'impôts différés actifs de € 45,0 millions n'a pas été reconnu et est essentiellement lié à des pertes fiscales (€ 39,2 millions), des déductions pour investissements (€ 1,9 millions) et à des différences temporaires sur les immobilisations corporelles (€ 1,0 million), sur les stocks (€ 1,5 millions) et sur les dettes commerciales (€1,9 millions).

En application de l'IAS 12, un impôt différé passif sur les réserves immunisées des sociétés belges, qui pourrait potentiellement s'élever à € 37,5 millions, n'a pas été reconnu car la direction confirme que ce passif ne sera pas encouru dans un avenir prévisible.

F22 LIQUIDITÉS ET QUASI-LIQUIDITÉS

Milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2018
LIQUIDITÉS ET QUASI-LIQUIDITÉS		
Dépôts à terme auprès des banques	16.948	13.687
Autres dépôts à terme	41	-
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	151.126	271.392
Total liquidités et quasi-liquidités	168.115	285.079
Découverts bancaires	12.218	27.965
Situation nette de trésorerie à la clôture pour activités continuées (voir tableau de financement consolidé)	155.897	257.114

Tous les montants de trésorerie sont entièrement disponibles pour le Groupe.

La gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien de dépôts monétaires et de titres négociables et l'accès au financement grâce à la disponibilité de lignes de crédit confirmées ainsi que par la possibilité de dénouer des positions de marché. Il est en effet impératif que – suite à la nature dynamique de ses opérations – le Groupe puisse disposer de la flexibilité en matière de sources de financement par l'existence de lignes de crédit confirmées.

Les liquidités excédentaires sont investies pour de très courtes périodes et sont réparties dans un nombre limité d'institutions financières disposant d'une notation de crédit satisfaisante.



F23 ÉCARTS DE CONVERSION ET AUTRES RÉSERVES

Le détail de la part du Groupe dans les écarts de conversion et autres réserves est repris ci-dessous :

Milliers d'euros	RÉSERVES POUR ACTIFS FINANCIERS A JUSTE VALEUR	RÉSERVES DE COUVERTURE STRATÉGIQUE - MATIÈRES	RÉSERVES DE COUVERTURE STRATÉGIQUE - DEVISES	RÉSERVES DE COUVERTURE STRATÉGIQUE - INSTRUMENTS DE TAUX D'INTÉRÊTS	IMPÔTS DIFFÉRÉS RECONNUS DIRECTEMENT DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI, DÉCOULANT DE CHANGEMENTS D'HYPOTHÈSES ACTUARIELLES	RÉSERVES POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	ECARTS DE CONVERSION	TOTAL
Solde au 1er janvier de l'exercice précédent	111	13.609	1.334	(715)	58.035	(231.993)	23.250	(7.830)	(144.199)
Profits et pertes reconnus dans les autres éléments du résultat global	3.738	2.796	19.781	89	(9.308)	2.369	6.418	-	25.884
Profits et pertes sortis des autres éléments du résultat global	-	(5.950)	(1.217)	-	2.749	14	-	-	(4.404)
Transferts de/vers réserves	-	-	-	-	-	-	(6.402)	-	(6.402)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(3.711)	5.769	166	1.954	4.178
Écarts de conversion	-	-	(221)	-	97	3.918	-	(81.366)	(77.572)
Solde au 31 décembre de l'exercice précédent	3.849	10.456	19.675	(625)	47.862	(219.923)	23.432	(87.242)	(202.517)
Solde au 1er janvier de l'exercice	3.849	10.456	19.675	(625)	47.862	(219.923)	23.432	(87.242)	(202.517)
Profits et pertes reconnus dans les autres éléments du résultat global	(2.699)	(18.395)	4.650	39	7.876	(6.390)	11.150	-	(3.769)
Profits et pertes sortis des autres éléments du résultat global	-	4.441	(20.736)	-	2.930	-	-	-	(13.365)
Transferts de/vers réserves	-	-	-	-	-	-	(2.981)	-	(2.981)
Variations de périmètre	-	(426)	-	-	(38)	697	-	-	233
Écarts de conversion	-	-	(179)	-	32	(1.268)	-	(3.831)	(5.245)
Solde au 31 décembre de l'exercice	1.150	(3.925)	3.411	(586)	58.663	(226.884)	31.600	(91.073)	(227.644)

Les profits et pertes reconnus en réserves pour les actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres (autres réserves) sont liés aux ajustements de juste valeur sur les actions Nyrstar (voir l'Annexe F18 sur les actifs financiers à la juste valeur par les autres réserves).

Les pertes reconnues en réserves de couverture stratégique (€ 13,7 millions) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique nouveaux ou présents à l'ouverture et pas encore parvenus à maturité à la fin de la période. Les gains nets sortis des réserves (€ 16,3 millions) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique présents à l'ouverture et parvenus à maturité durant la période et dont un gain d'€ 19,5 millions est passé en compte de résultats suite à l'expiration de couvertures stratégiques.

Des réévaluations relatives à des changements d'hypothèses actuarielles sur des plans à prestation définie postérieurs à la pension ont été reconnues en réserves pour avantages postérieurs à l'emploi pour € -6,4 millions.

En 2018, les plans d'actions et d'options sur actions ont généré un mouvement d'€ 11,1 millions sur la réserve pour paiements fondés sur des actions, y compris les activités non-continuées (voir l'Annexe F10 sur les rémunérations et avantages sociaux). Un montant de € 3,0 millions a été transféré vers les réserves suite à l'exercice d'options pendant la période et aux anciens plans d'action.

F24 DETTES FINANCIÈRES

Milliers d'euros	PRÊTS BANCAIRES À LONG TERME		AUTRES PRÊTS À LONG TERME	TOTAL
	TERME	LONG TERME		
LONG TERME				
Solde au début de l'exercice précédent	20.000	4.396		24.396
Augmentation	690.000	-		690.000
Diminution	-	(286)		(286)
Transferts	(20.000)	(4)		(20.004)
Solde au terme de l'exercice précédent	690.000	4.106		694.104
Augmentation	55.133	-		55.133
Diminution	-	(258)		(258)
Ecart de conversion	(129)	(2)		(130)
Transferts	(40.000)	(3)		(40.003)
Solde au terme de l'exercice pour les activités continuées	705.005	3.842		708.846
DETTES À LONG TERME ÉCHEANT DANS L'ANNÉE				
Au terme de l'exercice précédent	20.000	147		20.147
Augmentations / diminutions	(20.000)	(91)		(20.091)
Au terme de l'exercice	-	56		56

Milliers d'euros	PRÊTS BANCAIRES À COURT TERME		PAPIERS COMMERCIAUX	TOTAL
	TERME	DÉCOUVERTS BANCAIRES		
COURT TERME				
Au terme de l'exercice précédent	205.004	12.218	76.498	293.720
Augmentations / diminutions (y compris écarts de conversion)	162.719	15.747	(35.482)	142.984
Au terme de l'exercice pour les activités continuées	367.723	27.965	41.016	436.704

La dette nette au 31 décembre 2018 était de € 860,6 millions, en augmentation par rapport aux € 839,9 millions de 2017. Le montant de l'augmentation de capital de février 2018 pour un montant de € 892 millions a été largement utilisé pour les dépenses en investissement d'Umicore et les besoins en fond de roulement.

Les emprunts bancaires consistent principalement en:

- deux placements privés de dette à long terme pour un montant d'€ 690 millions (juste valeur d'€ 696 millions)

- des emprunts court-terme d'€ 368 millions reflétant les besoins en fond de roulement et faisant partie de la gestion quotidienne de la trésorerie.
- des papiers commerciaux avec un terme à moins d'un an pour € 41 millions
- des découverts bancaires d'€ 28 millions assimilés à l'utilisation d'une ligne de crédit « overnight »

Au 31 décembre 2018, il n'y avait pas d'avances en cours relatives aux EUR 300 millions de l'emprunt bancaire syndiqué échéant en octobre 2022 et aucune avance relative aux € 352 millions de l'emprunt bancaire syndiqué échéant en avril 2023.

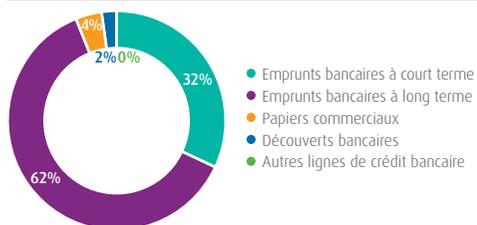
Les emprunts bancaires syndiqués ainsi que les deux placements privés à long terme mentionnés ci-dessus requièrent que la société se conforme à certaines conventions. Umicore n'a dû faire face à aucune violation de ces conventions d'emprunt que ce soit en 2018 ou lors des années précédentes.

Les dettes à long-terme incluent principalement des dettes en EUR.

La ligne « Nouveaux emprunts et remboursement » du tableau de financement consolidé ne contient pas les mouvements sur les découverts bancaires ainsi que les écarts de conversion.

Le ratio d'endettement net de 24,4% à fin 2018 (31,1% à fin 2017) est bien en deçà des limites de structure de capital visées par le Groupe.

Milliers d'euros	EUROS	OTHER	TOTAL
Analyse des dettes à long terme par devises, en ce compris la tranche échéant à moins d'un an			
Prêts bancaires	690.000	15.005	705.005
Autres prêts	3.897	-	3.897
Dettes financières à long terme, en ce compris la tranche échéant à moins d'un an	693.897	15.005	708.902
Milliers d'euros			
	2017	2018	
Dettes financières à long terme	694.104	708.846	
Dettes financières à long terme échéant dans l'année	20.147	56	
Dettes financières à court terme	293.720	436.704	
Liquidités et quasi-liquidités	(168.115)	(285.079)	
Dettes financières nettes	839.856	860.527	

DETTE BRUTE


Million d'euros	2017	2018
Dette financière nette	839,9	860,5
Fonds propres	1.862,6	2.659,3
Total	2.702,5	3.519,9
Ratio d'endettement (%)	31,1	24,4

F25 DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

Milliers d'euros	ANNEXE	31/12/2017	31/12/2018
LONG TERME			
Dettes commerciales à plus d'un an		26.205	9.653
Autres dettes à plus d'un an		3.681	3.768
Subsides en capital		10.555	10.971
Total des activités continuées		40.442	24.392
COURT TERME			
Dettes commerciales à un an au plus		1.209.684	1.102.383
Acomptes reçus sur commandes		31.947	46.383
Impôts dus autres que les impôts de société		27.742	37.005
Dettes salariales et sociales		122.250	122.762
Autres dettes		44.244	80.845
Dividendes dus		11.696	11.655
Intérêts dus		5.355	6.497
Juste valeur des dettes - instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	F33	17.122	16.844
Juste valeur des dettes - instruments financiers relatifs à la couverture de juste valeur	F33	12.035	11.844
Comptes de régularisation		157.740	153.140
Total des activités continuées		1.639.815	1.589.360

Les dettes commerciales et autres dettes ont diminué de € 50,5 millions.

Les dettes fiscales autres que les impôts de société sont principalement relatives à la TVA.

F26 LIQUIDITÉ DES DETTES FINANCIÈRES
EXERCICE PRÉCÉDENT

Milliers d'euros	MATURITÉ CONTRACTUELLE					TOTAL
	< 1 MOIS	1 À 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 À 5 ANS	> 5 ANS	
DETTES FINANCIÈRES	116.741	64.273	132.853	684.104	-	1.007.972
Court terme	116.741	64.273	132.853	-	-	313.868
Prêts bancaires à court terme	115.545	64.249	25.210	-	-	205.004
Découverts bancaires	1.184	-	11.034	-	-	12.218
Papiers commerciaux	-	-	76.498	-	-	76.498
Prêts bancaires long terme échéant dans l'année	-	-	20.000	-	-	20.000
Autres prêts long terme échéant dans l'année	12	25	111	-	-	147
Long terme	-	-	-	694.104	-	694.104
Prêts bancaires long terme	-	-	-	690.000	-	690.000
Autres prêts long terme	-	-	-	4.104	-	4.104
DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES	1.078.419	393.214	162.297	12.405	33.921	1.680.256
Court terme	1.078.419	393.214	162.297	5.884	-	1.639.814
Dettes commerciales à un an au plus	848.563	309.995	51.128	-	-	1.209.684
Acomptes reçus sur commandes	10.889	7.866	13.192	-	-	31.947
Impôts dus autres que les impôts de société	20.343	6.805	593	-	-	27.742
Dettes salariales et sociales	36.308	35.221	50.721	-	-	122.250
Autres dettes	16.591	7.297	20.356	-	-	44.244
Dividendes dus	11.696	-	-	-	-	11.696
Intérêts dus	4.255	1.087	14	-	-	5.355
Juste valeur des dettes - instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	641	2.353	8.244	5.884	-	17.122
Juste valeur des dettes - instruments financiers relatifs à la couverture de juste valeur	3.156	7.439	1.440	-	-	12.035
Comptes de régularisation	125.978	15.151	16.610	-	-	157.740
Long terme	-	-	-	6.521	33.921	40.442
Dettes commerciales à plus d'un an	-	-	-	1.311	24.894	26.205
Autres dettes à plus d'un an	-	-	-	-	3.681	3.681
Subsides en capital	-	-	-	5.210	5.345	10.555



EXERCICE ACTUEL

Milliers d'euros	MATURITÉ CONTRACTUELLE					TOTAL
	< 1 MOIS	1 À 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 À 5 ANS	> 5 ANS	
DETTES FINANCIÈRES	288.938	46.566	101.256	708.828	18	1.145.607
Court terme	288.938	46.566	101.256	-	-	436.760
Prêts bancaires à court terme	265.390	46.541	55.791	-	-	367.723
Découverts bancaires	23.535	-	4.430	-	-	27.965
Papiers commerciaux	-	-	41.016	-	-	41.016
Autres prêts long terme échéant dans l'année	13	25	18	-	-	56
Long terme	-	-	-	708.828	18	708.846
Prêts bancaires long terme	-	-	-	705.005	-	705.005
Autres prêts long terme	-	-	-	3.823	18	3.841
DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES	1.028.453	384.302	168.779	13.008	19.211	1.613.754
Court terme	1.028.453	384.302	168.779	7.828	-	1.589.362
Dettes commerciales à un an au plus	767.995	295.217	39.172	-	-	1.102.383
Acomptes reçus sur commandes	10.885	19.292	16.206	-	-	46.383
Impôts dus autres que les impôts de société	24.756	4.151	8.098	-	-	37.005
Dettes salariales et sociales	35.653	30.823	56.286	-	-	122.762
Autres dettes	52.150	9.869	18.826	-	-	80.845
Dividendes dus	11.655	-	-	-	-	11.655
Intérêts dus	5.095	1.166	235	-	-	6.497
Juste valeur des dettes - instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	434	1.951	6.631	7.828	-	16.844
Juste valeur des dettes - instruments financiers relatifs à la couverture de juste valeur	4.695	4.698	2.452	-	-	11.844
Comptes de régularisation	115.133	17.134	20.873	-	-	153.140
Long terme	-	-	-	5.180	19.211	24.392
Dettes commerciales à plus d'un an	-	-	-	-	9.653	9.653
Autres dettes à plus d'un an	-	-	-	-	3.768	3.768
Subsides en capital	-	-	-	5.180	5.791	10.971

F27 PROVISIONS POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le Groupe a diverses obligations légales et implicites de buts à atteindre, dont la majorité se situe dans les activités belges et allemandes, la plupart étant des régimes de fin de carrière.

Milliers d'euros	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI - PENSIONS ET AUTRES	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI - AUTRES	PRESTATIONS DE PRÉRETRAITE ET AUTRES	AUTRES AVANTAGES SOCIAUX À LONG TERME	TOTAL
	Au terme de l'exercice précédent	295.861	3.840	26.177	16.934
Dotations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	22.242	260	5.914	888	29.304
Reprises (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	21	-	-	(1.619)	(1.598)
Utilisations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	(25.342)	(70)	(8.026)	(453)	(33.891)
Impact taux d'intérêt et actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	5.017	26	114	198	5.354
Ecart de conversion	141	(223)	57	10	(15)
Transferts	(1.119)	22	3.241	(145)	2.000
Reconnus dans les autres éléments du résultat global	6.226	-	-	-	6.225
Autres mouvements	(13.924)	(66)	(153)	(2.258)	(16.401)
Au terme de l'exercice pour les activités continuées	289.124	3.788	27.324	13.554	333.790

Milliers d'euros	MOUVEMENTS		
	31/12/2017	2018	31/12/2018
Belgique	53.638	9.326	62.964
Allemagne	266.551	(21.003)	245.548
Sous-total	320.189	(11.677)	308.512
Autres entités	22.623	2.655	25.278
Total des activités continuées	342.812	(9.022)	333.790

Le premier tableau indique les soldes et les mouvements sur les provisions pour avantages sociaux uniquement pour les entreprises consolidées. Il existe une différence entre la ligne "Reconnus en autres réserves" et ce qui est indiqué dans l'annexe F23 étant donné que cette dernière inclut également les entreprises associées et joint-ventures qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. La ligne « Autres mouvements » inclut principalement la vente des activités européennes de Technical Materials.

Le tableau suivant, présenté en vertu de la version amendée d'IAS 19, a été établi sur base des rapports d'actaires externes pour quasi la totalité des plans.

Les plans à prestations définies pour les deux principaux pays sont les suivants :

BELGIQUE Caractéristiques des plans à prestations définies

Les sociétés Umicore en Belgique opèrent avec des plans à prestations définies qui octroient à la pension des prestations relatives au salaire et à l'âge ou aux années de service. Ces plans de pension représentent une obligation à titre de prestations définies de € 237,7 millions et des actifs pour € 174,7 millions. Ceux-ci prévoient le paiement d'une somme forfaitaire à la pension et des avantages en cas de décès ou d'invalidité avant la pension.

Financement

Les plans sont financés de façon externe soit par des sociétés d'assurances soit par des fonds privés indépendants qui gèrent des plans de pension ("IORP"). Pour ces IORP, les processus de gouvernance nécessaires pour la gestion des risques sont mis en place. Une des mesures consiste à réaliser régulièrement un "test de continuité" lors duquel les politiques d'investissements stratégiques sont analysées sur le plan des profils risques-rendements et de la solvabilité. Un relevé des principes d'investissements et de la politique de financement en est dérivé.

Juste valeur des actifs du régime

La juste valeur des actions et parts et des instruments de dettes est déterminée sur base des prix de marchés cotés sur des marchés actifs (classification niveau 1). Les plans ne contiennent aucune position directe dans des actions Umicore ou obligations et ne disposent pas d'actes de propriété dans une entité d'Umicore. Les investissements sont diversifiés de manière à ce que la faillite d'un seul investissement n'ait pas d'impact matériel sur le niveau global des actifs.

ALLEMAGNE Caractéristiques des plans à prestations définies

Les bénéficiaires postérieurs à l'emploi sont principalement des plans de pension non financés à titre de prestations définies octroyant des avantages à la pension, en cas d'invalidité et de décès. Tous les plans sont basés sur le salaire final ou sur la moyenne finale à côté des plans à compensation différée. Les avantages des plans à compensation différée sont basés sur le salaire annuel converti et procure un intérêt garanti de 3,0% p.a. (6,0% p.a. pour les conversions de salaire avant 2014). Tous les plans de pension représentent une obligation à titre de prestations définies d'€ 252,5 millions et des actifs d'€ 6,9 millions.

Financement

Comme mentionné ci-dessus, les avantages postérieurs à l'emploi sont principalement des plans non financés. Une toute petite partie est financée par des contrats de réassurance mis en gage.

Juste valeur des actifs du régime

Tous les actifs du plan sont des contrats d'assurance gagé et n'ont pas de prix de marchés cotés.

Les risques les plus significatifs relatifs aux plans à prestations définies sont:

- **Volatilité des actifs:** l'obligation est calculée en utilisant le taux d'actualisation en référence au taux d'obligations des sociétés. Si l'actif sous-performe ce taux, ceci engendrera un déficit.
- **Changement du taux obligataire:** une diminution du taux obligataire des sociétés entraînerait une augmentation de l'obligation. Cependant, celle-ci ceci sera partiellement compensée par une augmentation de la valeur des avoirs obligataires du plan.
- **Risque lié au salaire:** la plupart des plans à prestations définies sont calculés par rapport au salaire des membres du plan. Dès lors, une augmentation salariale des membres du plan plus importante que prévue engendrerait une obligation plus importante.
- **Risque de longévité:** tous les plans à côté du nouveau plan à compensations différées à partir de 2014 engendrent des annuités de vie qui impliquent une risque de longévité c'est-à-dire le risque que la période de paiement s'allonge en raison de l'amélioration de l'espérance de vie. La société utilise des taux de mortalité qui dépendent de l'année de naissance pour inclure le risque dans l'obligation.
- **Risque de sortie de liquidités:** en raison des cas de décès pendant la période active de l'employé ainsi que des cas d'invalidité, un risque de sortie de liquidité avant la pension existe.
- **Risque légal:** si la loi qui détermine les avantages à prestations définies change, une modification de l'obligation pourrait avoir lieu.



Certains risques supplémentaires sont relatifs à l'Allemagne uniquement:

- Il existe un risque que les ajustements des pensions payées par "Pensionskasse Degussa" ne soient plus supportés par la caisse de pension "Pensionskasse" et que dès lors une obligation supplémentaire non financée en résulte et ce en raison d'un rendement d'intérêts garanti de 3,5%. Etant donné qu'il n'est pas possible d'appliquer totalement la méthode de calcul d'IAS 19, le fond a été évalué comme un plan à contribution définie. Le risque a été évalué et une obligation supplémentaire estimée jusque fin 2022 a été incluse dans l'obligation de pension.
- L'ancien plan à compensations différées engendre un taux d'intérêts garanti de 6% qui augmente le risque lié aux coûts de la pension en plus du salaire converti. Le plan a été clôturé au 31 décembre 2013 et est remplacé par un plan sans risque similaire significatif.

Certains risques sont relatifs à la Belgique uniquement:

- En raison de la législation belge s'appliquant à tous les plans de pension du 2ème pilier (loi Vandebroucke), tous les plans à titre de contributions définies doivent être considérés sous IFRS comme des plans à titre de prestations définies. La loi Vandebroucke établit que dans un contexte de plans à titre de contributions définies, l'employeur doit garantir un rendement minimum garanti de 3,75% sur les contributions des employés et de 3,25% sur les contributions des employeurs. Cependant, peu avant fin 2015, une modification de la loi belge a été promulguée. Celle-ci entraîne une diminution du rendement minimum garanti de 3,25% à un taux d'intérêt minimum défini basé sur le taux d'intérêt belge à 10 ans, endéans l'intervalle 1,75%-3,25%. Le nouveau taux (actuellement 1,75%) s'applique pour les années postérieures à 2015 pour les contributions futures et aussi aux contributions passées accumulées au 31 décembre 2015 si l'organisme de financement ne garantit pas un certain résultat sur les contributions jusqu'à l'âge de la retraite. Si l'organisme ne garantit pas de tels résultats, les taux 3,25/3,75% sont toujours d'application.

De par ce rendement minimum garanti, l'employeur est exposé à un risque financier : des contributions supplémentaires pourraient être nécessaires si le rendement de l'actif n'est pas suffisant pour atteindre la prestation minimum à payer. Le groupe a des plans qui sont financés par des contrats d'assurance ainsi qu'un plan financé par un IORP.

Les obligations à prestations définies y relatives ont été agrégées avec les autres obligations à prestations définies. La méthode PUC (Projected Unit Credit) a été utilisée.

L'obligation à prestations définies totale relative à ces plans est d'€ 105,6 millions à fin décembre 2018 et l'actif correspondant d'€ 97,5 millions.

Milliers d'euros	2017	2018
VARIATION DES OBLIGATIONS AU TITRE DE PRESTATIONS DÉFINIES		
Obligations au titre de prestations définies au début de l'exercice	521.153	552.021
Coût des services rendus	29.236	28.920
Charge d'intérêts	9.612	9.359
Cotisations des participants au régime	843	861
Pertes (Gains) actuariels – dus aux actualisations des hypothèses démographiques	(2.233)	4.678
Pertes (Gains) actuariels – dus aux actualisations des hypothèses financières	2.964	(7.727)
Pertes (Gains) actuariels – dus aux ajustements d'expériences du passé	4.611	5.967
Prestations versées par le régime/l'entreprise	(22.994)	(28.913)
Charges payées	(2.080)	(2.101)
Combinaisons de plans	13.277	(14.915)
Variation de taux de change	(2.368)	902
Obligations au titre de prestations définies en fin d'exercice	552.021	549.052

Milliers d'euros	2017	2018
VARIATION DES ACTIFS DU RÉGIME		
Juste valeur des actifs au début de l'exercice	183.246	209.774
Rendement attendu des actifs du régime	3.403	3.668
Gains/(Pertes) actuariels générés sur les actifs	5.286	(4.410)
Cotisations versées par l'entreprise	32.265	34.671
Cotisations versées par les participants au régime	843	861
Prestations versées par le régime/l'entreprise	(22.994)	(28.913)
Charges payées	(2.145)	(2.151)
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)	11.836	1.630
Ecart de conversion	(1.966)	971
Juste valeur des actifs en fin d'exercice	209.774	216.101

Les régimes de retraite en Belgique, en Corée, au Liechtenstein, en Allemagne et au Japon sont partiellement ou totalement financés par des actifs couvrant une part importante des obligations. Tous les autres régimes sont peu financés ou non financés.



Milliers d'euros	2017	2018
MONTANTS COMPTABILISÉS AU BILAN		
Valeur actualisée des obligations	552.021	549.052
Juste valeur des actifs de couverture	209.774	216.101
Déficit (surplus) résultant des régimes	342.247	332.951
Effets des plafonnements d'actifs / obligations à titre onéreux	-	-
Passif (actif) net	342.247	332.951
COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES		
Montants comptabilisés dans le compte de résultats		
Coût des services rendus	29.236	28.920
Charge d'intérêts	9.612	9.359
Rendement des actifs du régime	(3.403)	(3.668)
Actualisations des autres avantages à long termes	1.176	1.099
Frais administratifs et taxes	36	50
Charge totale du régime reconnue dans le compte de résultats	36.657	35.760
Total des activités non continuées	2.662	-
Charges comptabilisées dans les autres éléments du résultat global		
Montant cumulé des gains et pertes actuariels comptabilisés à l'ouverture	195.689	194.314
Variations de périmètre	-	(697)
Gains et pertes actuariels de la période	(1.212)	6.225
Minorités	151	57
Recyclé en résultat	(81)	-
Ecart de conversion	(233)	50
Charge totale du régime reconnue dans le SoCI des filiales consolidées globalement	194.314	199.949
Gains et pertes actuariels de la période, sociétés associées et joint-ventures	25.606	26.932
Total reconnu dans le SoCI	219.921	226.882
Effets des actualisations reconnues dans les autres éléments du résultat global		
Effets des actualisations des hypothèses démographiques	(2.147)	4.358
Effets des actualisations des hypothèses financières	2.758	(7.579)
Effets des ajustements d'expériences du passé	3.465	5.121
Revenus des actifs du régime (hors intérêts)	(5.167)	4.329
Total des actualisations incluses dans les autres éléments du résultat global	(1.091)	6.229
Total des activités non continuées	830	-

La charge d'intérêts et le rendement de l'actif de régime de retraite ainsi que l'impact du taux d'actualisation sur les régimes non relatifs à des avantages postérieures à l'emploi sont enregistrés au compte de résultats dans la rubrique "Coûts financiers" (cf. Annexe F11). Tous les autres éléments des dépenses de l'année sont repris en résultat d'exploitation, plus particulièrement sous la rubrique "Salaires et avantages sociaux directs".

Les réévaluations relatives à des changements d'hypothèses actuarielles de l'année reconnues dans les capitaux propres (OCI) sont expliquées principalement par une variation du taux d'actualisation sur les plans de pensions ainsi que par la différence entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs du régime.

	2017	2018
HYPOTHÈSES ACTUARIELLES PRINCIPALES		
Hypothèses moyennes pondérées pour déterminer le coût des services à la fin de l'année		
Taux d'actualisation (%)	1,73	1,85
Taux d'augmentation des salaires (%)	2,81	2,85
Taux d'inflation (%)	1,79	1,78
Taux d'augmentation des pensions (%)	1,38	1,36
Hypothèses moyenne-pondérées utilisées pour déterminer le coût net		
Taux d'actualisation (%)	1,66	1,73
Taux d'augmentation des salaires (%)	2,76	2,81
Taux d'inflation (%)	1,78	1,79
Taux d'augmentation des pensions (%)	1,48	1,38
		2018
	JUSTE VALEUR DE TOUS LES ACTIFS DU RÉGIME	JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME CÔTÉS EN BOURSE
Milliers d'euros		
Actifs du régime		
Valeurs disponibles et autres liquidités	14.452	14.447
Actions et parts	35.773	35.763
Titres de créance	83.849	83.595
Titres immobiliers	7.091	5.506
Actifs détenus par des sociétés d'assurance	72.299	60.736
Autres	2.636	972
Total des actifs	216.100	201.019

Les hypothèses utilisées sont recommandées par les actuaires locaux. La référence pour la zone Euro est l'indice IBOXX AA. Des indices similaires sont utilisés dans les autres pays. Les tables de mortalité utilisées sont spécifiques aux pays concernés.

Les autres actifs de régime sont principalement investis dans des contrats d'assurance et dans des dépôts bancaires à terme. Le rendement à long terme attendu sur les hypothèses d'actifs est documenté pour les régimes individuels comme recommandé par les actuaires locaux.

Milliers d'euros	2018	
	SENSIBILITÉ +0,25%	SENSIBILITÉ -0,25%
Sensibilité aux variations d'hypothèses du taux d'actualisation		
Valeur des obligations au titre de prestations définies	519.074	554.981
Durée moyenne pondérée de la dette nette (en année)	12.86	13.92
Sensibilité aux variations d'hypothèses du taux d'inflation		
Valeur des obligations au titre de prestations définies	538.190	515.733
Sensibilité aux variations d'hypothèses d'augmentation salariale		
Valeur des obligations au titre de prestations définies	541.935	529.357
Milliers d'euros	2017	2018
RÉCONCILIATION DES ÉLÉMENTS DE BILAN		
Passif (actif) au bilan à l'ouverture	337.907	342.247
Charge comptabilisée dans le compte de résultats	36.657	35.760
Montants comptabilisés directement en capitaux propres au cours de l'exercice	(1.091)	6.229
Cotisations de l'employeur versées à des fonds au cours de l'exercice	(20.712)	(23.174)
Cotisations de l'employeur versées directement au cours de l'exercice	(11.553)	(11.497)
Montants reconnus suite à la combinaison de plans	1.441	(16.545)
Ajustement de taux de change - (gains)/pertes	(402)	(69)
Passif / (actif) à la clôture du bilan	342.247	332.951

AU 31 DÉCEMBRE

Milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018
Valeur des obligations au titre de prestations définies	527.028	469.027	521.153	552.021	549.052
Juste valeur des actifs du régime	195.326	156.670	183.246	209.774	216.101
Déficit (surplus) du régime	331.702	312.357	337.907	342.247	332.951
Ajustement expérience actifs du régime	(10.444)	(3.320)	(16.036)	(5.286)	4.410
Ajustement expérience obligations du régime	(4.543)	5.399	14.861	4.611	5.967

Milliers d'euros	2018
DÉCAISEMENTS ESTIMÉS POUR PROCHAINS EXERCICES	
Estimation des contributions de l'employeur	33.344
Estimation des paiements aux bénéficiaires des droits	
Année 1	22.001
Année 2	23.409
Année 3	28.387
Année 4	24.973
Année 5	25.644
Les 5 années suivantes	123.196

F28 PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS ACCORDÉS PAR LA SOCIÉTÉ

PLAN	ÉCHÉANCE	EXERCICE	PRIX D'EXERCICE (EUROS) (LE PRIX D'EXERCICE PEUT ÊTRE PLUS ÉLEVÉ DANS CERTAINS PAYS)	NOMBRE D'OPTIONS À EXERCER
ISOP 2012	12/02/2019	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	17.66	63.574
			18.84	-
			18.00	10.000
				73.574
ISOP 2013	12/02/2020	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	18.19	309.905
			19.34	25.000
			334.905	
ISOP 2014	10/02/2021	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	16.14	451.750
			15.80	25.375
			16.49	15.000
				492.125
ISOP 2015	09/02/2022	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	17.29	828.625
			18.90	27.000
			19.50	30.250
				885.875
ISOP 2016	04/02/2023	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	16.63	1.217.750
			1.217.750	
ISOP 2017	13/02/2024	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	25.50	1.122.250
			27.04	47.750
			1.170.000	
ISOP 2018	08/02/2025	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	40.90	1.182.625
			1.182.625	
Total				5.356.854

ISOP signifie "Incentive Stock Option Plan" (plan international pour les cadres).

Les plans d'options sur actions accordés sont octroyés immédiatement sans conditions. Au moment où l'action est exercée, des actions détenues en propre sont utilisées. Les options non exercées à la date d'expiration expirent automatiquement.

	2017		2018	
	NOMBRE D'OPTIONS SUR ACTIONS	MOYENNE PONDÉRÉE DU PRIX D'EXERCICE	NOMBRE D'OPTIONS SUR ACTIONS	MOYENNE PONDÉRÉE DU PRIX D'EXERCICE
DÉTAILS DES OPTIONS EN CIRCULATION				
Au début de l'année	5.645.750	16,94	5.218.199	18,98
Octroyées dans l'année	1.170.000	25,56	1.182.625	40,90
Exercées dans l'année	1.597.551	17,39	1.037.470	17,31
Expirées dans l'année	-	-	6.500	-
Fin de la période	5.218.199	18,98	5.356.854	24,14
Exercibles fin d'année	5.218.199	18,98	5.356.854	24,14

Les options en circulation fin de l'année ont une durée de vie résiduelle moyenne pondérée se terminant en mars 2023.

Les détails concernant le calcul des juste-valeurs des options octroyées se trouvent dans la note F10 sur les Rémunérations et Avantages Sociaux.

F29 PROVISIONS ENVIRONNEMENTALES

Milliers d'euros	PROVISIONS POUR ASSAINISSEMENT DU SOL ET RÉHABILITATION DU SITE		TOTAL
	AUTRES PROVISIONS ENVIRONNEMENTALES		
Au terme de l'exercice précédent	66.086	3.107	69.193
Variations de périmètre	(150)	-	(150)
Dotations	62	2.544	2.606
Reprises	(1.810)	(548)	(2.359)
Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	(2.180)	(1.607)	(3.787)
Actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	(785)	-	(785)
Ecart de conversion	(467)	(15)	(482)
Au terme de l'exercice pour les activités continuées	60.755	3.481	64.236
Dont: - A long terme	49.960	1.077	51.037
- A court terme	10.795	2.404	13.199

Les provisions environnementales légales et constructives sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions pour environnement ont diminué de € 5,0 millions, les nouvelles dotations étant inférieures aux utilisations et reprises de provisions existantes.

La plupart des utilisations de provisions pour l'assainissement des sols et des eaux de la période sont liées à la réalisation de programmes de réhabilitation de sites au Brésil, aux USA et en Belgique.

En 2018, aucun mouvement majeur n'est à relever en ce qui concerne les provisions relatives aux déchets radioactifs en Belgique (Olen). Cependant, les négociations continuent avec les autorités compétentes afin de trouver une solution de stockage durable et acceptable mais à un rythme modéré.

Le mouvement des autres provisions environnementales est principalement lié au besoin et à l'utilisation des droits d'émission CO₂ en Belgique.

La direction s'attend à ce que la sortie de liquidités découlant de la mise en œuvre de ces projets à long terme se produise essentiellement endéans les 10 prochaines années.

F30 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Milliers d'euros	PROVISIONS POUR RESTRUCTURATION ET RÉORGANISATION	PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES	TOTAL
Au terme de l'exercice précédent	37.051	49.369	86.416
Modifications des règles comptables	-	(4.973)	(4.973)
Variations de périmètre	(128)	(409)	(537)
Acquisition par regroupement d'entreprises	-	11.507	11.507
Dotations	8.536	75.249	83.785
Reprises	(1.470)	(3.458)	(4.928)
Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	(5.875)	(8.109)	(13.985)
Ecart de conversion	(247)	267	20
Transferts	(1.938)	673	(1.265)
Charges financières	0	(146)	(146)
Autres mouvements	0	(35)	(35)
Au terme de l'exercice pour les activités continuées	35.928	119.936	155.859
Dont: - A long terme	19.737	41.353	61.090
- A court terme	16.190	78.583	94.773

Les provisions pour restructuration et réorganisation, impôts, garanties, litiges, contrats déficitaires et retours de produits sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions ont augmenté d'€ 69,4 millions.

Les acquisitions par regroupement d'entreprises sont relatives à l'acquisition Halder Topsoe (Brésil et Danemark)

De nouvelles provisions pour réorganisation et restructuration ont été prises principalement au Brésil suite à l'arrêt de certaines activités. Les utilisations de provisions pour réorganisation et restructuration ont été prises principalement au Brésil, aux USA et en Allemagne. Des reprises de provisions ont été enregistrées en Allemagne et en France.



L'impact des changements de règles comptables est relatif du changement d'IAS 39 vers IFRS 9 sur la comptabilité de couverture et le traitement des instruments de couverture et les éléments couverts.

L'augmentation des provisions pour autres risques et charges est principalement liée à l'introduction d'IFRS 9 pour les couvertures à juste valeur pour lesquelles selon la nouvelle norme, pour certaines matières premières, aucune comptabilité de couverture à juste valeur n'est possible. Dès lors, les principes IAS 37 pour les contrats déficitaires sont appliqués dans ces circonstances (voir Note F4.5).

Les autres augmentations concernent l'augmentation des risques de garanties et litiges en Belgique, Corée et Chine (voir Note F4.5).

Aucune estimation ne peut être réalisée en ce qui concerne la période de sortie de liquidités relative aux provisions pour autres risques et charges à long terme.

F31 CAPITAUX ENGAGÉS

Milliers d'euros	ANNEXE	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	F14, F15	328.808	342.213	337.305
Immobilisations corporelles	F16	1.301.411	1.420.698	1.601.892
Participations mises en équivalence	F17	153.008	160.702	151.372
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres	F18	22.331	4.870	8.028
Stocks	F19	1.628.423	1.886.298	2.308.094
Créances commerciales et autres créances à long terme (hors avantages sociaux)	F20	13.118	10.590	10.962
Créances commerciales et autres créances à court terme ajustées		1.282.173	1.492.030	1.123.503
Impôts à récupérer		36.036	35.856	61.672
Actifs inclus dans les capitaux engagés		4.765.307	5.353.256	5.602.829
Dettes commerciales et autres dettes à long terme	F25	40.442	41.997	24.391
Dettes commerciales et autres dettes à court terme ajustées		1.622.720	1.859.413	1.572.515
Ecart de conversion	F23	(87.244)	(98.010)	(91.075)
Provisions à long terme	F29, F30	87.853	129.889	112.128
Provisions à court terme	F29, F30	67.759	75.691	107.973
Impôts à payer		62.830	59.575	74.500
Passifs inclus dans les capitaux engagés		1.794.359	2.068.556	1.800.432
Capitaux engagés		2.970.947	3.284.700	3.802.397
IAS 39 et éliminations		32.596	674	16
Capitaux engagés tels que publiés		3.003.544	3.285.374	3.802.413
Capitaux engagés moyens 2eme semestre		2.861.459		3.543.894
Capitaux engagés moyens de l'année		2.709.925		3.344.176
EBIT récurrent	F9	410.254		513.564
ROCE		15.14%		15.36%

Les créances et dettes commerciales court terme incluses dans les capitaux engagés ne prennent pas en compte les margin calls ainsi que les gains et pertes de mises au marché des instruments financiers de couverture stratégique.

Les capitaux engagés moyens des semestres sont calculés par la moyenne des capitaux engagés fin de période et fin de la période précédente. Les capitaux engagés moyens de l'année sont calculés par la moyenne des moyennes des capitaux engagés des deux semestres.

F32 INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

A LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Milliers d'euros	NIVEAU	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE			
			HELD FOR TRADING – SANS COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	CASH FLOW HEDGE – AVEC COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES COMMERCIALES	ACTIF FINANCIER A JUSTE VALEUR PAR AUTRES RESERVES
ACTIFS						
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres		22.331	-	-	-	22.331
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres – Actions		22.331	-	-	-	22.331
Prêts octroyés par l'entreprise		13.035	-	-	13.035	-
Prêts octroyés par l'entreprise		13.035	-	-	13.035	-
Créances commerciales et autres créances		1.349.805	11.169	46.628	1.292.009	-
Long terme						
Dépôts et garanties en espèces		12.068	-	-	12.068	-
Autres créances à plus d'un an		1.048	-	-	1.048	-
Avantages sociaux		1.029	-	-	1.029	-
Court terme						
Créances commerciales (brutes)		1.075.389	-	-	1.075.389	-
Créances commerciales (réduction de valeur)		(7.509)	-	-	(7.509)	-
Autres créances (brutes)		145.519	-	-	145.519	-
Autres créances (réductions de valeur)		(4.513)	-	-	(4.513)	-
Intérêts à recevoir		273	-	-	273	-
Juste valeur des créances – instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"		46.628	-	46.628	-	-
Juste valeur des créances – instruments financiers relatifs à la couverture de juste valeur		11.169	11.169	-	-	-
Comptes de régularisation		68.705	-	-	68.705	-
Liquidités et quasi-liquidités		168.115	-	-	168.115	-
Dépôts à terme auprès des banques		16.948	-	-	16.948	-
Autres dépôts à terme		41	-	-	41	-
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités		151.126	-	-	151.126	-
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS (ACTIFS)		1.553.286	11.169	46.628	1.473.159	22.331

A LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Milliers d'euros	NIVEAU	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE			
			HELD FOR TRADING – SANS COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	CASH FLOW HEDGE – AVEC COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES COMMERCIALES	ACTIF FINANCIER A JUSTE VALEUR PAR AUTRES RESERVES
PASSIFS						
Dettes financières		1.004.013	-	-	1.007.974	-
Long terme						
Prêts bancaires		686.000	-	-	690.000	-
Autres prêts		4.106	-	-	4.106	-
Court terme						
Prêts bancaires court terme		225.044	-	-	225.004	-
Découverts bancaires		12.218	-	-	12.218	-
Papiers commerciaux		76.498	-	-	76.498	-
Autres prêts		148	-	-	148	-
Dettes commerciales et autres dettes		1.680.256	12.035	17.122	1.651.099	-
Long terme						
Dettes commerciales à plus d'un an		26.205	-	-	26.205	-
Autres dettes à plus d'un an		3.681	-	-	3.681	-
Subsides en capital		10.555	-	-	10.555	-
Court terme						
Dettes commerciales à un an au plus		1.209.684	-	-	1.209.684	-
Acomptes reçus sur commandes		31.947	-	-	31.947	-
Impôts dus autres que les impôts de société		27.742	-	-	27.742	-
Dettes salariales et sociales		122.250	-	-	122.250	-
Autres dettes		44.244	-	-	44.244	-
Dividendes dus		11.696	-	-	11.696	-
Intérêts dus		5.355	-	-	5.355	-
Juste valeur des dettes – instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	2	17.122	-	17.122	-	-
Juste valeur des dettes – instruments financiers relatifs à la couverture de juste valeur	2	12.035	12.035	-	-	-
Comptes de régularisation		157.740	-	-	157.740	-
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS (PASSIFS)		2.684.269	12.035	17.122	2.659.073	-

continued



A LA FIN DE L'EXERCICE

Milliers d'euros	NIVEAU	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE			
			HELD FOR TRADING – SANS COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	CASH FLOW HEDGE – AVEC COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES COMMERCIALES	ACTIF FINANCIER A JUSTE VALEUR PAR AUTRES RESERVES
ACTIFS						
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres		8.028	-	-	-	8.028
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres – Actions	1	8.028	-	-	-	8.028
Prêts octroyés par l'entreprise		8.897	-	-	8.897	-
Prêts octroyés par l'entreprise		8.897	-	-	8.897	-
Créances commerciales et autres créances		1.158.112	18.844	17.184	1.122.084	-
Long terme						
Dépôts et garanties en espèces		9.912	-	-	9.912	-
Autres créances à plus d'un an		1.049	-	-	1.049	-
Avantages sociaux		1.172	-	-	1.172	-
Court terme						
Créances commerciales (brutes)		893.621	-	-	893.621	-
Créances commerciales (réduction de valeur)		(22.576)	-	-	(22.576)	-
Autres créances (brutes)		221.162	-	-	221.162	-
Autres créances (réductions de valeur)		(246)	-	-	(246)	-
Intérêts à recevoir	2	177	-	-	177	-
Juste valeur des créances - instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	2	17.184	-	17.184	-	-
Juste valeur des créances- instruments financiers relatifs à la couverture de juste valeur		18.844	18.844	-	-	-
Comptes de régularisation		17.813	-	-	17.813	-
Liquidités et quasi-liquidités		285.079	-	-	285.079	-
Dépôts à terme auprès des banques		13.687	-	-	13.687	-
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités		271.392	-	-	271.392	-
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS (ACTIFS)		1.460.116	18.844	17.184	1.416.060	8.028

A LA FIN DE L'EXERCICE

Milliers d'euros	NIVEAU	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE			
			HELD FOR TRADING – SANS COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	CASH FLOW HEDGE – AVEC COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES COMMERCIALES	ACTIF FINANCIER A JUSTE VALEUR PAR AUTRES RESERVES
PASSIFS						
Dettes financières		1.151.608	-	-	1.145.607	-
Long terme						
Prêts bancaires		711.005	-	-	705.005	-
Autres prêts		3.842	-	-	3.842	-
Court terme						
Prêts bancaires court terme		367.723	-	-	367.723	-
Découverts bancaires		27.965	-	-	27.965	-
Papiers commerciaux		41.016	-	-	41.016	-
Autres prêts		56	-	-	56	-
Dettes commerciales et autres dettes		1.613.750	11.844	16.844	1.585.062	-
Long terme						
Dettes commerciales à plus d'un an		9.653	-	-	9.653	-
Autres dettes à plus d'un an		3.768	-	-	3.768	-
Subsides en capital		10.971	-	-	10.971	-
Court terme						
Dettes commerciales à un an au plus		1.102.383	-	-	1.102.383	-
Acomptes reçus sur commandes		46.383	-	-	46.383	-
Impôts dus autres que les impôts de société		37.005	-	-	37.005	-
Dettes salariales et sociales		122.762	-	-	122.762	-
Autres dettes		80.845	-	-	80.845	-
Dividendes dus		11.655	-	-	11.655	-
Intérêts dus		6.497	-	-	6.497	-
Juste valeur des dettes - instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	2	16.844	-	16.844	-	-
Juste valeur des dettes- instruments financiers relatifs à la couverture de juste valeur	2	11.844	11.844	-	-	-
Comptes de régularisation		153.140	-	-	153.140	-
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS (PASSIFS)		2.765.358	11.844	16.844	2.730.669	-

Les emprunts et les dettes ont été émises au taux du marché ce qui ne crée pas de différences majeures avec les dépenses effectives d'intérêt. Toutes les catégories d'instruments financiers d'Umicore sont à la juste valeur à l'exception des prêts bancaires et autres prêts à long terme pour lesquels la valeur comptable est différente de la juste valeur (voir l'Annexe F24).

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs est basée sur la cotation de ces instruments à la date du bilan.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur un marché actif est déterminée en utilisant des méthodes d'estimation, principalement les flux de trésorerie actualisés, sur base d'hypothèses de marché existant à la date du bilan.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. La juste valeur des contrats à terme de risques de change et de contrats métaux et énergie est déterminée en utilisant les valeurs de change et de prix des métaux et de l'énergie à terme à la date du bilan.

La juste valeur des actifs financiers cotés détenus par le groupe est le prix du marché. La juste valeur des passifs financiers est estimée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt du marché disponible pour des instruments financiers similaires.

La valeur comptable diminuée des réductions de valeur des créances commerciales et des dettes commerciales doit donner une valeur proche de la juste valeur.

32.1 HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Le Groupe a adopté l'amendement IFRS 7 sur les instruments financiers qui sont mesurés au bilan à leur juste valeur, avec effet au 1er janvier 2009. Cet amendement requiert la publication des mesures de juste valeur par niveau, basée sur la hiérarchie de mesure suivante :

- Niveau 1 : juste valeur basée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs semblables.
- Niveau 2 : juste valeur basée sur d'autres éléments que des prix cotés et observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : juste valeur des actifs et passifs non basée sur des données observables.

Dans le Groupe, les justes valeurs des actifs financiers à la juste valeur par le biais des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres sont mesurées sur base du niveau 1. Les instruments dérivés métal, énergie et devises sont mesurés sur base du niveau 2.

32.2 ANALYSE DE SENSITIVITÉ SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Umicore est exposé au prix des marchandises, aux devises étrangères et risque de taux d'intérêt.

32.2.1 PRIX DES MARCHANDISES

La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique liés aux ventes aurait été € 2,8 millions plus basse/élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%.

La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique liés aux achats aurait été € 1,9 millions plus basse/ élevée si le prix de l'énergie avait augmenté/diminué de 10%. La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique liés aux achats aurait été € 8,4 millions plus basse/ élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%.

La juste valeur des autres instruments financiers liés aux ventes aurait été de € 20,6 millions plus basse/élevée et la juste valeur des autres instruments financiers liés aux achats aurait été € 20,7 millions plus basse/élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%.

32.2.2 DEVICES ÉTRANGÈRES

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été € 3,2 millions plus basse si l'EUR avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été € 4,0 millions plus élevée si l'EUR avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été € 2,5 millions plus basse si l'EUR avait augmenté de 10% par rapport au ZAR et aurait été € 3,0 millions plus élevée si l'EUR avait diminué de 10% par rapport au ZAR.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été € 10,5 millions plus basse si l'USD avait augmenté de 10% par rapport au KRW et aurait été € 12,5 millions plus élevée si l'USD avait diminué de 10% par rapport au KRW.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été € 3,2 millions plus basse si l'EUR avait augmenté de 10% par rapport au CNY et aurait été € 3,9 millions plus élevée si l'EUR avait diminué de 10% par rapport au CNY.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été € 3,2 millions plus basse si l'USD avait augmenté de 10% par rapport au CNY et aurait été € 3,4 millions plus élevée si l'USD avait diminué de 10% par rapport au CNY.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendus liés aux autres instruments financiers aurait été € 57,6 millions plus élevée si l'EUR avait augmenté de 10% par rapport à l'USD et aurait été € 70,4 millions plus basse si l'EUR avait diminué de 10% par rapport à l'USD.

La juste valeur des contrats à terme de devises achetés liés aux autres instruments financiers aurait été € 18,8 millions plus basse si l'EUR avait augmenté de 10% par rapport à l'USD et aurait été € 22,9 millions plus élevée si l'EUR avait diminué de 10% par rapport à l'USD.

La juste valeur de la position nette des actifs et passifs court-terme exposés à l'USD aurait été € 22,3 millions plus basse si l'EUR avait augmenté de 10% par rapport à l'USD et aurait été € 27,2 millions plus élevée si l'EUR avait diminué de 10% par rapport à l'USD.

F33 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Umicore couvre ses risques structurels et transactionnels sur les matières premières (métaux et énergie), les devises et les taux d'intérêts en utilisant respectivement des instruments dérivés sur les matières premières (cotés principalement au London Metal Exchange), des instruments dérivés sur devises et sur les swaps de taux d'intérêts avec des brokers réputés et des banques.

33.1 INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE STRATÉGIQUE

Milliers d'euros	MONTANT CONTRACTUEL OU NOTIONNEL		JUSTE VALEUR	
	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018
Contrat à terme : marchandises vendues	59.314	22.498	(10.571)	(5.779)
Contrat à terme : marchandises achetées	(135.996)	(101.452)	21.027	1.854
Contrats à terme: devises vendues	431.038	486.796	21.013	1.060
Contrats à terme: devises achetées	(103.090)	(89.545)	(1.337)	3.790
Contrats de swap d'intérêts	23.006	64.290	(625)	(586)
Impact total juste valeur (sociétés consolidées globalement)			29.505	340
Reconnu en créances commerciales et autres créances			46.628	17.184
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			(17.122)	(16.844)
Impact juste valeur sociétés associées et joint ventures				(1.440)
Total			29.505	(1.100)

Les principes et documentation des risques couverts ainsi que le timing lié aux opérations de couverture stratégique sont détaillés dans l'annexe F3 Gestion des risques financiers.

La juste valeur des instruments de couverture effectifs est tout d'abord reconnue dans les réserves pour juste valeur dans les fonds propres et sont sortis des fonds propres dès que la transaction prévue ou conclue a lieu (voir l'annexe F23).

Les contrats à terme de marchandises vendues sont établis pour couvrir les métaux suivants : or, argent, palladium, platine, nickel, plomb et cuivre. Les contrats à terme de marchandises achetées sont établis pour couvrir principalement les risques liés au prix de l'électricité, du gaz et du mazout et au nickel.

Les contrats à terme de devises sont établis pour couvrir entre autres l'USD vis-à-vis de l'EUR, du KRW, du BRL, du CAD et du ZAR.

Les termes et conditions des contrats à terme sont les conditions habituelles du marché.

Dans les cas où une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par IFRS 9 n'est pas disponible, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques structurels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des futurs flux de trésorerie probables et ne sont pas spéculatifs par nature.

Umicore n'a dû faire face à aucune inefficacité sur les couvertures stratégiques dans le compte de résultat tant en 2017 qu'en 2018.

Les justes valeurs des instruments de couverture ne sont pas significatives. Les contrats de vente à terme de marchandises sont établis pour couvrir principalement les matières suivantes : or, argent, palladium, platine, nickel, plomb et cuivre. Les contrats d'achat à terme de marchandises sont établis pour couvrir les risques liés aux prix de l'électricité, du gaz, du mazout et du nickel. Les contrats de change à terme sont établis de manière à couvrir les USD par rapport à l'EUR, le KRW, le BRL et le CAD ainsi que l'EUR vis-à-vis du ZAR.



33.2 INSTRUMENTS FINANCIERS RELATIFS AUX COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Milliers d'euros	MONTANT CONTRACTUEL OU NOTIONNEL		JUSTE VALEUR	
	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018
Contrat à terme : marchandises vendues	140,686	194,909	(7,030)	3,101
Contrat à terme : marchandises achetées	(131,626)	(234,618)	3,714	4,861
Contrats à terme : devises vendues	629,862	1,350,314	6,364	(3,741)
Contrats à terme : devises achetées	(254,281)	(669,549)	(3,915)	2,779
Impact total juste valeur (sociétés consolidées globalement)			(867)	7,000
Reconnu en créances commerciales et autres créances			11,169	18,844
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			(12,035)	(11,844)
Total			(867)	7,000

Les justes valeurs des instruments de couverture ne sont pas significatives car les taux de clôture ne diffèrent pas de manière importante des taux d'exercice. Les contrats de vente à terme de marchandises sont établis pour couvrir principalement les matières suivantes : or, argent, palladium, platine, rhodium, nickel, plomb et cuivre. Les contrats d'achat à terme de marchandises sont établis pour couvrir les risques liés à l'or et au cuivre. Les contrats de change à terme sont établis de manière à couvrir les USD par rapport à l'EUR, le KRW, le CNY, le BRL et le CAD et les EUR par rapport au CNY, ZAR, CAD, CHF, JPY, THB, DKK et NOK.

Les principes et la documentation liés aux couvertures transactionnelles du Groupe sont inclus dans l'annexe F3 Gestion des risques financiers. Les couvertures de juste valeur du Groupe pour les devises et les matières sont en ligne avec les règles de comptabilité de couverture de juste valeur d'IFRS 9 (voir annexe F2.21.1). En l'absence d'une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par IFRS 9, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques transactionnels sur les matières et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des transactions existantes et des engagements qui ne sont pas spéculatifs par nature.

La juste valeur est immédiatement reconnue dans le compte de résultats dans les "Autres produits d'exploitation" pour les instruments de couverture des marchandises et dans les "Coûts financiers nets" pour les instruments de couverture des devises.

A LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Milliers d'euros	MATURITÉ CONTRACTUELLE					TOTAL
	< 1 MOIS	1 À 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 À 5 ANS		
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS (JUSTE VALEUR)						
Risque lié au prix des métaux						
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	-	98	295	-		393
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	534	1.073	7.313	12.107		21.027
Contrat à terme : marchandises vendues (couverture juste valeur)	578	2.751	401	-		3.730
Risques liés aux devises						
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	1.807	3.630	19.181	590		25.208
Contrats à terme : devises vendues (couverture juste valeur)	4.890	1.506	1.019	-		7.415
Contrats à terme : devises achetées (couverture juste valeur)	23	-	-	-		23
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS (JUSTE VALEUR)						
Risque lié au taux d'intérêts						
Swap d'intérêts	-	-	-	(626)		(626)
Risque lié au prix des métaux						
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	(359)	(1.839)	(6.028)	(2.738)		(10.964)
Contrat à terme : marchandises vendues (couverture juste valeur)	(1.883)	(4.386)	(761)	-		(7.030)
Contrat à terme : marchandises achetées (couverture juste valeur)	(88)	71	-	-		(16)
Risques liés aux devises						
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	(276)	(508)	(2.079)	(1.332)		(4.195)
Contrats à terme : devises achetées (CFH)	(6)	(6)	(137)	(1.187)		(1.337)
Contrats à terme : devises vendues (couverture juste valeur)	(362)	(678)	(11)	-		(1.051)
Contrats à terme : devises achetées (couverture juste valeur)	(823)	(2.446)	(669)	-		(3.939)



A LA FIN DE L'EXERCICE

Milliers d'euros	MATURITÉ CONTRACTUELLE – MONTANT NOTIONNEL					MATURITÉ CONTRACTUELLE – JUSTE VALEUR				
	< 1 MOIS	1 À 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 À 5 ANS	TOTAL	< 1 MOIS	1 À 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 À 5 ANS	TOTAL
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS										
Risque lié au prix des métaux										
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	373	384	2.177	-	2.934	21	42	162	-	225
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	-	-	11.907	-	11.907	-	-	7.244	-	7.244
Contrat à terme : marchandises vendues (Couverture juste valeur)	29.812	53.330	32.724	-	115.866	2.867	4.066	1.035	-	7.968
Contrat à terme : marchandises achetées (Couverture juste valeur)	7.939	188.556	175	-	196.670	417	5.202	5	-	5.624
Risques liés aux devises										
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	20.905	42.216	187.937	-	251.058	404	867	4.654	-	5.925
Contrats à terme : devises achetées (CFH)	276	610	5.460	83.199	89.545	15	33	264	3.478	3.790
Contrats à terme : devises vendues (Couverture juste valeur)	643.282	64.923	60.945	2.162	771.312	1.540	(104)	142	-	1.578
Contrats à terme : devises achetées (Couverture juste valeur)	427.440	158.318	39.515	-	625.273	1.960	1.524	190	-	3.674
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS										
Risque lié au taux d'intérêts										
Swap d'intérêts	24.290	-	-	40.000	64.290	(277)	-	-	(309)	(586)
Risque lié au prix des métaux										
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	-	3.660	15.904	-	19.564	-	(1.546)	(4.457)	-	(6.003)
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	276	610	5.460	83.199	89.545	2	5	60	(5.458)	(5.391)
Contrat à terme : marchandises vendues (Couverture juste valeur)	7.252	53.095	18.697	-	79.044	(312)	(4.147)	(408)	-	(4.867)
Contrat à terme : marchandises achetées (Couverture juste)	20.319	10.188	7.441	-	37.948	(415)	(188)	(160)	-	(763)
Risques liés aux devises										
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	9.505	19.010	85.933	121.290	235.738	(159)	(410)	(2.234)	(2.061)	(4.864)
Contrats à terme : devises vendues (Couverture juste valeur)	397.094	78.235	103.674	-	579.003	(3.494)	11	(1.837)	-	(5.320)
Contrats à terme : devises achetées (Couverture juste valeur)	25.086	15.541	3.649	-	44.276	(475)	(374)	(47)	-	(896)

F34 ANNEXES AU TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

34.1 DÉFINITIONS

Le tableau de financement identifie les activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour la période. La méthode indirecte a été utilisée pour les cash-flows d'exploitation.

Le résultat net est corrigé en fonction des éléments suivants :

- l'impact d'opérations sans effet sur la trésorerie telles que les provisions, les amortissements, les mises au marché, etc. et la variation du besoin en fonds de roulement ;
- des éléments reclassés en cash-flows d'investissement ou de financement.

Milliers d'euros	2017	2018
Ajustements pour transactions non-cash		
Amortissements	190.494	206.577
Ajustements IAS 39	21.048	-
Goodwill négatif pris en résultats	(10.900)	-
(Reprises de) Pertes de valeur	11.779	6.780
Mises au marché des stocks et engagements	(37.465)	53.081
Différence de change sur prêts long terme	(3.602)	(395)
Réductions de valeurs sur stock et créances	8.488	13.805
Amortissements des subsides en capital	(671)	(1.236)
Paievements en actions	6.129	11.150
Variation des provisions	5.417	58.518
Total	190.714	348.280
AJUSTEMENTS POUR ÉLÉMENTS À PRÉSENTER SÉPARÉMENT OU À RECLASSER EN TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT OU EN TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		
Impôts sur le résultat de la période	74.670	103.240
Charges (produits) d'intérêts	19.483	33.217
(Plus) moins-values sur cession d'actifs immobilisés	5.504	(5.963)
Dividendes reçus	(1.380)	(124)
Total	98.274	130.369
ANALYSE DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		
Stocks	(439.601)	(679.671)
Créances commerciales et autres créances	(497.337)	166.200
Dettes commerciales et autres dettes	482.394	(54.837)
Variation selon le bilan consolidé	(454.544)	(568.308)
Transactions non cash (*)	47.791	(133.286)
Transactions publiées sous une autre rubrique (**)	(4.489)	12.451
Impact des regroupements d'entreprises	195.485	(6.885)
Écarts de conversion	(59.754)	(11.991)
Variation selon le tableau de financement consolidé	(275.509)	(708.017)

(*) Les transactions non cash sont essentiellement liées aux mises au marché des stocks et des engagements, aux couvertures stratégiques et transactionnelles et aux réductions de valeurs sur stocks et créances.

(**) Les transactions publiées sous une autre rubrique sont liées aux variations des soldes de dividendes, intérêts et taxes à recevoir et à payer et subsides.

Milliers d'euros	LIQUIDITÉS ET QUASI-LIQUIDITÉS NETTES	EMPRUNTS (SANS DÉCOUVERTS BANCAIRES)	DETTE FINANCIÈRE NETTE
Au terme de l'exercice précédent	155.897	995.754	839.857
Cash flow de la période	101.217	121.887	20.670
Au terme de l'exercice	257.114	1.117.641	860.527

34.2 VARIATION DE LA TRÉSORERIE D'EXPLOITATION

La variation de la trésorerie d'exploitation après impôts des activités continuées est négative de € 27,3 millions. Les variations des besoins en fonds de roulement des activités continuées est de € -708,0 millions, en ligne avec l'évolution des volumes et des prix des métaux.

34.3 VARIATION DE LA TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT

Les liquidités utilisées à des fins d'investissement des activités continuées ont augmenté d'€ 80,3 millions en 2018. Les investissements des activités continuées atteignent € 477,6 millions si les frais de R&D capitalisés sont exclus comme le stipule la nouvelle définition des investissements d'Umicore (voir Glossaire). Les investissements seront encore plus élevés en 2019, soutenus par l'ajout de nouvelles lignes de production qui a commencé chez Rechargeable Battery Materials, les expansions de capacité chez Catalysis et les investissements à réaliser pendant l'arrêt prolongé à Hoboken.

Les prises de participations complémentaires dans les sociétés du Groupe pour € 123,5 millions sont liées à l'augmentation du pourcentage d'intérêt de 70% à 90% dans l'entité chinoise de production de matériaux cathodiques. Les acquisitions de nouvelles participations consolidées incluent principalement l'acquisition de la propriété intellectuelle relative aux catalyseurs de métathèse de Matera ainsi que du portefeuille clients (voir annexe F8). La vente des participations consolidées pour € 35,7 millions inclut principalement € 35,7 millions relatifs à la vente des activités européennes de Technical Materials à Saxonia Edelmetalle GmbH.

34.4 VARIATION DE LA TRÉSORERIE DE FINANCEMENT

Les liquidités générées dans des activités de financement sont principalement la conséquence de l'augmentation de capital social opérée pendant le premier semestre est le résultat d'une opération d'appel de fonds accélérée « bookbuild » pour un montant brut de € 891,5 millions (€ 881,4 millions net des coûts de transactions), de l'augmentation de capital des minoritaires (€10,8 millions) et de l'endettement (€ 120,3 millions). Les liquidités utilisées dans les activités de financement sont relatives à l'utilisation des actions propres pour couvrir l'exercice d'options (€ 79,3 millions) et du paiement de dividendes (€ 195,4 millions) et d'intérêts nets (€ 31,7 millions).

Milliers d'euros	2017	2018
Acquisition d'immobilisations corporelles	351.249	466.078
Acquisition d'immobilisations incorporelles	25.621	31.758
Acquisition d'immobilisations	376.870	497.836
Investissements en R&D	14.926	20.247
Investissements des activités continuées	361.944	477.589
Acquisition d'immobilisations des activités non continuées	3.305	-
Investissements, y compris les activités non continuées	365.250	477.589

F35 DROITS ET ENGAGEMENTS

Milliers d'euros	2017	2018
Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe	57.329	85.289
Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers	937	551
Garanties reçues	109.735	127.423
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais au risque du Groupe	383.582	474.563
Engagement d'acquisition et de cession d'immobilisations	3.754	3.130
Engagements commerciaux pour marchandises achetées (à recevoir)	574.203	582.971
Engagement commerciaux pour marchandises vendues (à livrer)	1.082.347	1.112.482
Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe	1.902.691	2.650.255
Droits et engagements divers	2.522	1.684
Total	4.117.100	5.038.348

35.1 GARANTIES CONSTITUÉES PAR DES TIERS POUR LE COMPTE DU GROUPE

sont des garanties sécurisées ou non, données par des tiers à des créanciers du Groupe, garantissant la décharge des dettes et engagements du Groupe, actuelles ou potentielles.

35.2 GARANTIES CONSTITUÉES PAR LE GROUPE POUR LE COMPTE DE TIERS

sont des garanties ou des engagements irrévocables constitués par le Groupe ou par ses filiales pour compte de tiers afin de garantir la décharge satisfaisante de dettes ou d'engagements existants ou potentiels d'un tiers à un créateur.

Aucun engagement de prêt n'a été fait vis-à-vis de tiers.

35.3 GARANTIES REÇUES

sont des gages ou des garanties reçus garantissant la décharge satisfaisante de dettes et d'engagements existants ou potentiels de tiers vis-à-vis du Groupe ou ses filiales, à l'exception des garanties ou des valeurs en cash.

Les garanties reçues sont liées à des garanties de fournisseurs couvertes par des institutions bancaires. Ces garanties sont établies afin de couvrir la bonne exécution du travail effectué par ces fournisseurs. D'autres parties de ces garanties reçues sont aussi liées à des garanties de clients reçues des maisons mères au nom de l'une de leurs filiales. Un montant non matériel de ces garanties est lié aux garanties locatives.

Ces garanties sont prises aux conditions normales du marché et la juste valeur est égale à la valeur comptable. Aucune garantie n'a été remise en gage.

35.4 BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES DU GROUPE

sont les biens et les valeurs inclus dans le bilan du Groupe, qui ne sont pas présents sur les sites du Groupe mais pour lesquels le Groupe ou ses filiales prennent les risques mais aussi le bénéfice. Il s'agit essentiellement de prêts de métaux et de stocks en consignation ou détenus sous forme de travail à façon par des tiers.

35.5 ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

sont des engagements de livraison ou de réception à des clients ou à des fournisseurs de métaux à prix fixe.

35.6 BIENS ET VALEURS DE TIERS DÉTENUS PAR LE GROUPE

sont des biens et des valeurs temporairement détenus par le Groupe et ses filiales, qui ne sont pas la propriété du Groupe. Il s'agit essentiellement d'inventaires de tiers pris en leasing, en consignation ou pour travail à façon par le Groupe. Cette rubrique inclut aussi dans une moindre mesure des leasings opérationnels non liés au métal.

Les lignes concernant les engagements pour marchandises achetées et vendues ont été mises à jour pour 2013, incluant maintenant l'ensemble des entités.

Le Groupe a des contrats de leasing métal (surtout or, argent, platine et palladium) vis-à-vis de banques (in/out) et de tiers pour des périodes déterminées, généralement à court terme, et pour lesquels le Groupe paye ou reçoit des droits. En date du 31 décembre 2018, le Groupe a une position de leasing nette d'€ 1.121 millions (€ 715 millions en 2017). Cette augmentation est principalement due à des volumes et prix des métaux plus importants.

F36 PASSIFS LATENTS

Le Groupe est confronté à une série d'actions et procédures connexes à son exploitation normale. De l'avis de la direction, ces actions et procédures ne risquent pas globalement d'entamer la situation financière d'Umicore.

F37 PARTIES LIÉES

Milliers d'euros	2017	2018
TRANSACTIONS AVEC SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET JOINT-VENTURES		
Produits d'exploitation	208.385	263.197
Produits financiers	(223.437)	(290.356)
Charges financières	213	180
Dividendes reçus	(12.331)	(8.366)

Milliers d'euros	2017	2017
BALANCES AVEC SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET JOINT-VENTURES		
Créances commerciales et autres court terme	43.090	48.939
Dettes commerciales et autres court terme	67.394	78.493
Prêts octroyés court terme	1.538	-

Les transactions avec les sociétés mises en équivalence sont principalement des transactions commerciales, des ventes et des achats de biens et de services.

Il n'y a pas de transactions avec des sociétés détenues par le key management.

Milliers d'euros	2017	2018
CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Salaires et autres compensations	910.256	1.036.151
Partie fixe	289.433	296.088
Partie variable (jetons de présence)	275.000	239.000
Valeur des actions octroyées	322.456	498.500
Avantage en nature voiture de société du président	2.767	2.563
Contribution à la sécurité sociale Suisse	20.600	-

Aucun élément variable ou autre avantage (excepté les jetons de présence) ne sont associés aux postes d'administrateur. La société n'a accordé aucun prêt ni garantie aux membres du conseil d'administration.

Milliers d'euros	2017	2018
COMITÉ DE DIRECTION		
Salaires et autres avantages	9.466.215	10.996.814
Avantages sociaux à court terme	4.312.306	3.766.440
Autres avantages postérieurs à la pension	1.202.590	1.167.807
Autres avantages à long terme	983.562	1.260.250
Rémunération en actions ou liée aux actions	2.967.757	4.802.317

Les chiffres liés aux rémunérations et autres avantages du conseil d'administration et du comité de direction repris ci-dessus sont présentés suivant les normes comptables et par conséquent diffèrent de l'information communiquée dans le rapport de rémunération inclus dans la section de déclaration de gouvernance.

Les cotisations patronales de sécurité sociale, si d'application, sont reprises ci-dessus dans la rubrique avantages à court terme. Cette information ne figure pas dans le rapport de rémunération.

En ce qui concerne les intéressements liés aux actions, les chiffres relatifs aux actions octroyées figurent dans la rubrique rémunérations en actions ou liées aux actions et représentent la valeur des actions octroyées en 2018 pour les services rendus en 2017. Par contre, dans le Rapport de Rémunération figure la valeur des actions octroyées en 2019 pour les services rendus dans l'année sous revue c'est à dire 2018.

Les chiffres comptabilisés pour la partie non différée du bonus variable en espèce liés aux performances individuelles 2018 sont repris dans la rubrique « autres avantages sociaux à court terme » et représentent la partie provisionnée à la date du bilan. Le Rapport de rémunération présente les montants effectivement payés.

Les provisions enregistrées pour la partie différée du bonus en espèces de 2018 sont repris sous la rubrique « autres avantages sociaux à long terme ». Les montants à payer en 2021 dépendront des mesures de performance à long terme et les montants exacts payés seront inclus dans le Rapport de rémunération 2020.

F38 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE

Après la réunion du Conseil d'administration du 7 février 2019, Umicore a annoncé qu'un dividende brut d'€ 0,75 par action serait proposé à l'Assemblée annuelle des actionnaires (dont € 0,35 par action ont déjà été payés à titre de dividende intermédiaire en aout 2018).

F39 BÉNÉFICE PAR ACTION

Euros	2017	2018
Hors activités non continuées		
Bénéfice par action, de base	0,98	1,33
Bénéfice par action, dilué	0,97	1,31
Y compris activités non continuées		
Bénéfice par action, de base	0,97	1,33
Bénéfice par action, dilué	0,96	1,31
Résultat par action récurrent	1,22	1,36

Les chiffres suivants ont servi de numérateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué :

ÉLÉMENTS DANS LE NUMÉRATEUR

Milliers d'euros	ANNEXE	2017	2018
Bénéfice net consolidé, part du Groupe	F9		
Hors activités non continuées		214.836	316.984
Y compris activités non continuées		211.943	316.984
Bénéfice net consolidé récurrent, part du Groupe	F9	266.771	326.430

Les nombres d'actions suivants ont servi de dénominateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué :

ÉLÉMENTS DANS LE DÉNOMINATEUR

	2017	2018
Nombre d'actions émises au 31 décembre	224.000.000	246.400.000
dont actions propres	4.505.567	5.356.583
dont actions en circulation	219.494.433	241.043.417
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation	219.079.587	239.202.537
Dilution potentielle due aux plans d'options sur actions	2.069.303	2.484.056
Nombre pondéré moyen ajusté d'actions ordinaires	221.148.890	241.686.593

Les actions détenues en propre en vue de couvrir les plans d'options sur actions, ou disponibles à la revente, ne sont pas comprises dans le nombre d'actions en circulation. Le dénominateur utilisé pour le calcul du bénéfice par action dilué tient compte de l'ajustement pour plans d'options sur actions.

En 2018, aucune nouvelle action n'a été émise dans le cadre de l'exercice d'options sur actions avec droits de souscription. Pendant l'année, Umicore a utilisé 1.037.470 actions propres dans le cadre de l'exercice d'options sur actions et 70.502 pour l'octroi d'actions. Umicore a racheté 1.958.988 actions propres. Fin décembre 2018, Umicore détenait 5.356.583 de ses actions propres représentant 2,17% du nombre total d'actions émises à cette date.

En date du 8 février 2018, Umicore a placé 22.400.000 nouvelles actions auprès d'investisseurs institutionnels et d'autres investisseurs par un accelerated bookbuild (constitution accélérée de livre d'ordres) réalisé en vertu des exemptions pour placements privés. Les nouvelles actions représentent 10% du nombre d'actions existantes avant l'opération (224.000.000). Le 12 février 2018, les nouvelles actions ont été admises à la négociation sur Euronext Brussels. Par conséquent, à dater de ce jour, le nombre total d'actions et de droit de vote s'élève à 246.400.000. Le montant net de cette constitution (€ 881 millions) sera utilisé pour financer les investissements de croissance d'Umicore et va permettre à Umicore d'avoir plus de flexibilités pour poursuivre ses potentiels acquisitions et partenariats.



F40 ÉVOLUTION DES NORMES IFRS

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivants ont été publiés et sont obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2018 et ont été adoptés par l'Union Européenne :

- **IFRS 9** 'Instruments financiers, (date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2018) : La norme traite de la classification, l'évaluation et la décomptabilisation d'actifs et passifs financiers et la comptabilité générale de couverture.

IFRS 9 remplace IAS 39 relatif à la comptabilité, classification des actifs et passifs financiers, les instruments financiers et de couverture. Umicore a adopté IFRS 9 depuis le 1er janvier 2018, résultant en un certain nombre de changements des règles comptables et ajustements des états financiers (voir annexe F2).

- **IFRS 15** 'Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients'. A partir du 1er janvier 2018, IFRS 15 'Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients' remplace IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits d'activités ordinaires. Umicore a analysé l'ensemble des flux de produits de chaque secteur d'activités en utilisant le modèle à 5 étapes d'IFRS 15 et en a conclu que cette nouvelle norme n'avait pas d'impact matériel sur la manière dont elle reconnaît actuellement ses produits. En conséquence, le Groupe n'a pas dû adapter ses règles comptables ni ajuster rétrospectivement ses chiffres.

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivants ont été publiés et sont obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2019. Elles ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne :

- **IFRS 16** 'Leasings'. Cette norme remplace les orientations actuelles de l'IAS 17 et constitue une modification de grande portée de la comptabilité par les locataires. Selon IAS 17, les locataires étaient tenus de faire une distinction entre un contrat de location-financement (au bilan) et un contrat de leasing opérationnel (hors bilan). IFRS 16 exige des preneurs de bail qu'ils comptabilisent un passif au titre du contrat de location reflétant les paiements de location futurs et un « droit d'utilisation » pour la quasi-totalité des contrats de location. Pour les bailleurs, la comptabilité reste pratiquement la même. Cependant, comme l'IASB a mis à jour les lignes directrices sur la définition d'un bail (ainsi que les directives sur la combinaison et la séparation des contrats), les bailleurs seront également touchés par la nouvelle norme. En vertu de la norme IFRS 16, un contrat est, ou contient, un contrat de location si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une période de temps en échange d'un paiement.

Un projet a été initié en 2017 lors duquel la phase préparatoire, consistant à faire l'inventaire des contrats et de l'information IFRS 16, a débuté. En 2018, la direction du groupe, en étroite collaboration avec les équipes locales, a continué à évaluer l'impact d'IFRS 16. IFRS 16 comprend certaines exemptions relatives à la comptabilisation pour les contrats de location portant sur la prospection ou l'utilisation de ressources minérales, de pétrole, de gaz naturel et autres ressources similaires non renouvelables. Par conséquent, les contrats de location de métal d'Umicore ne sont pas soumis à IFRS 16. Umicore a des leasings pour les voitures, des chariots élévateurs et quelques bâtiments et bureaux. Comme inclus dans la note F35 sur les droits et engagements, les leasings opérationnels (non-métal) sont évalués à € 45 millions, desquels € 7 millions représentent des leasings à court-terme et de faible valeur qui vont être reconnus des les charges opérationnelles du compte de résultats. L'impact attendu au bilan pour les droits d'utilisation à l'actif et pour les dettes de leasing est d'environ € 37 millions. L'impact sur l'EBIT d'Umicore n'est pas matériel.

- **IFRIC 23** « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux ». L'interprétation clarifie la comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le revenu. L'interprétation doit être appliquée pour la détermination du profit taxable (perte fiscale), les bases d'impôt, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'imposition lorsqu'il y a des incertitudes relatives aux traitements fiscaux sous IAS 12. Umicore analyse les incertitudes fiscales du Groupe et l'impact que cette clarification pourrait avoir. Umicore estime que l'impact d'IFRIC 23 ne sera pas matériel par rapport aux capitaux propres.

Pour toutes les autres nouvelles interprétations et normes pas encore obligatoires au 1^{er} janvier 2018, la direction les évalue activement et s'attend pour l'instant à aucun impact matériel.

F41 RÉMUNÉRATION DU COMMISSAIRE RÉVISEUR

La rémunération globale du commissaire liée à ses tâches d'audit des comptes statutaires et des filiales s'est élevée à €2,3 millions, dont € 1,7 millions pour la révision des comptes statutaires (€ 0,5 million pour la société mère) et € 0,6 million pour des missions d'audit non statutaires. Ce dernier montant comprend € 0,3 million pour des services d'audit et autres services d'attestation et € 0,3 million pour d'autres services non relatifs à l'audit.



COMPTES ANNUELS ABRÉGÉS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Les comptes annuels d'Umicore sont présentés ci-après dans un schéma abrégé.

Conformément au code des sociétés, les comptes annuels d'Umicore et le rapport de gestion ainsi que le rapport du commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles sur demande à :

UMICORE

Rue du Marais 31

B-1000 Bruxelles (Belgique)

Le commissaire a exprimé une opinion sans réserve sur les comptes annuels d'Umicore.

La réserve légale d'€ 55,0 millions qui est incluse dans les réserves n'est pas distribuable.

Milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
BILAN ABRÉGÉ AU 31 DÉCEMBRE			
1. ACTIF			
Actifs immobilisés	3.847.718	4.117.701	2.121.852
I. Frais d'établissement	0	0	8.256
II. Immobilisations incorporelles	117.183	110.018	114.447
III. Immobilisations corporelles	365.507	398.464	425.814
IV. Immobilisations financières	3.365.028	3.609.219	1.573.335
Actifs circulants	752.880	950.746	1.696.083
V. Créances à plus d'un an	373	373	362.679
VI. Stocks	351.864	339.484	641.452
VII. Créances à un an au plus	216.042	381.570	502.354
VIII. Placements de trésorerie	164.809	200.213	158.103
IX. Valeurs disponibles	1.901	780	3.937
X. Comptes de régularisation	17.891	28.326	27.558
Total de l'actif	4.600.598	5.068.447	3.817.935
2. PASSIF			
Capitaux propres	1.222.013	1.210.824	2.148.647
I. Capital	500.000	500.000	550.000
II. Primes d'émission	6.610	6.610	848.130
III. Plus-value de Réévaluation	91	91	91
IV. Réserves	289.770	281.908	363.257
V. Résultat reporté	270.367	264.486	152.177
Vbis. Resultat de la période	148.537	149.816	227.001
VI. Subsidés en capital	6.638	7.913	7.991
Provisions et impôts différés			
VII.A. Prov. Pour Risques Et Charges	111.775	117.426	125.326
Dettes	3.266.810	3.740.197	1.543.962
VIII. Dettes à plus d'un an	1.981.249	1.693.125	692.996
IX. Dettes à un an au plus	1.193.761	1.973.777	758.953
X. Comptes de régularisation	91.800	73.295	92.013
Total du passif	4.600.598	5.068.447	3.817.935



Milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
COMPTE DE RÉSULTATS			
I. Ventes et prestations	2.415.676	2.960.635	3.628.486
II. Coût des ventes et des prestations	(2.412.640)	(2.900.861)	(3.532.944)
III. Résultat d'exploitation	3.036	59.774	95.542
IV. Produits financiers	258.002	161.063	193.305
V. Charges financières	(113.178)	(69.747)	(59.393)
VI. Résultat courant avant impôts	147.860	151.090	229.454
X. Impôts sur le résultat	677	(1.274)	(2.453)
XI. Résultat de l'exercice	148.537	149.816	227.001
XIII. Résultat de l'exercice à affecter	148.537	149.816	227.001

Milliers d'euros	2016	2017	2018
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS			
A. Résultat à affecter	520.620	568.719	641.302
1. Bénéfice - Perte de l'exercice	148.537	149.816	227.001
2. Bénéfice - Perte reportée	372.083	418.903	414.301
C. Affectations aux capitaux propres	40.296	7.862	(81.349)
3. A la réserve pour actions détenues en propre	40.296	7.862	(76.349)
4. A la réserve légale			(5.000)
D. Résultat à reporter⁽¹⁾	418.903	414.301	379.178
2. Bénéfice - Perte (-) à reporter	418.903	414.301	379.178
F. Bénéfice à distribuer⁽¹⁾	(142.013)	(162.280)	(180.775)
1. Dividendes			
actions ordinaires	(142.013)	(162.280)	(180.775)

(1) Le montant total de ces deux postes sera adapté pour tenir compte du nombre d'actions propres détenues par Umicore à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2019, le dividende de EUR 0,75 brut par action restant inchangé.

	MILLIERS D'EUROS	NOMBRE D' ACTIONS
ÉTAT DU CAPITAL		
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
Au terme de l'exercice précédent	500.000	224.000.000
Au terme de l'exercice	550.000	246.400.000
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Actions ordinaires	550.000	246.400.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives		46.912.818
Au porteur		199.487.182
E. Capital autorisé non souscrit	55.000	

	% CAPITAL	NOMBRE D' ACTIONS	DATE DE NOTIFICATION
G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT ⁽¹⁾			
Family Trust Desmarais, Albert Frère and Groupe Bruxelles Lambert S.A.	17,50	43.110.052	07/12/2018
BlackRock Investment Management	4,32	10.641.933	27/02/2018
Norges Bank	3,11	7.663.845	08/08/2018
Autres	72,90	179.627.587	31/12/2018
Actions propres détenues par Umicore	2,17	5.356.583	31/12/2018
	100,00	246.400.000	
dont flottant	100,00	246.400.000	

(1) Au 31 décembre 2018, 5.356.854 options sur actions Umicore sont encore à exercer. Ces options incluent 5.356.854 droits d'acquisition sur les actions existantes détenues par Umicore.



DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Par la présente, nous attestons qu'à notre connaissance, les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2018, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales applicables en Belgique, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe et des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

8 mars 2019,

Marc Grynberg
Chief Executive Officer



RAPPORT D'ACTIVITÉ ENVIRONNEMENTAL

Chiffres clés environnementaux	164
Annexes aux chiffres clés environnementaux	
E1 Périmètre du rapport d'activité environnemental	164
E2 Rejets dans l'eau et dans l'air	165
E3 Gaz à effet de serre	167
E4 Énergie	168
E5 Utilisation de l'eau	169
E6 Déchets	170
E7 Pollution liée aux activités du passé	170
E8 Conformité aux réglementations et système de management	172

CHIFFRES CLÉS ENVIRONNEMENTAUX*

	UNITÉ	ANNEXE	2014	2015	2016	2017	2018
Métaux rejetés dans l'eau (charge)	kg	E2	5.639	4.459	3.738	1.437	1.861
Métaux rejetés dans l'eau (unités d'impact)		E2	543.332	328.013	339.001	125.688	144.657
Métaux rejetés dans l'air (charge)	kg	E2	13.309	14.544	1.761	1.829	1.564
Métaux rejetés dans l'air (unités d'impact)		E2	128.465	135.660	86.098	84.463	88.044
Emissions de SO _x	tonnes	E2	1,189	1,197	892	661	657
Emissions de NO _x	tonnes	E2	425	452	365	320	304
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2) - méthode basée sur le marché**	tonnes	E3	664.568	710.143	662.059	633.704	765.756
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2) - méthode basée sur la localisation**	tonnes	E3	-	-	735.065	663.307	783.843
Consommation d'énergie	térajoules	E4	7.304	7.742	6.737	6.532	7.447
Utilisation de l'eau	milliers m ³	E5	4.645	4.904	4.851	4.755	5.885
Production totale de déchets	tonnes	E7	76.810	72.663	77.625	72.804	78.777
Déchets dangereux	tonnes	E7	54.824	51.525	59.437	55.442	58.758
dont recyclés	%	E7	7,5	7,8	3,8	4,3	5,3
Déchets non dangereux	tonnes	E7	21.986	21.138	18.188	17.373	20.018
dont recyclés	%	E7	60,4	56,3	57,8	58,2	62,2
Taux de non-conformité	%	E9	0,9	0,8	0,9	0,1	0,1
Plaintes environnementales	nombre	E9	31	25	19	34	29
Sites certifiés ISO 14001	%	E9	97	92	88	92	91

* Les données pour 2015 et 2014 tiennent compte de la business unit cédée Zinc Chemicals, alors que les données récoltées à partir de 2016 ne l'incluent pas. Les données pour 2016 et les années précédentes tiennent compte de la business unit cédée Building Products, alors que celles de 2017 et de 2018 ne l'incluent pas.

** Les données relatives aux émissions de CO₂ pour 2014 et 2015 représentent la somme des émissions selon les méthodes basées sur le marché et sur la localisation du champ d'application 2. Une comparaison directe aux données de 2016-2018 n'est pas possible. S'il fallait en faire une, le chiffre fondé sur les émissions selon la méthode basée sur le marché de 2016-2018 donnerait l'approximation la plus fidèle (cf. chapitre E3 pour plus de détails).

**ANNEXES AUX CHIFFRES CLÉS ENVIRONNEMENTAUX
E1 PÉRIMÈTRE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ENVIRONNEMENTAL**

Les chiffres environnementaux clés intègrent les données des sites industriels consolidés dont Umicore a la maîtrise opérationnelle. Les sites suivants ne sont plus déclarés par rapport à 2017 : Amsterdam (Pays-Bas ; Jewelry and Industrial Metals), Providence (États-Unis) et Vicenza (Italie) (les deux Technical Materials). En raison de l'acquisition des activités de catalyseurs stationnaires et diesel pour poids lourds de Haldor Topsøe, de l'acquisition d'Eurotungstène d'Eramet et de l'acquisition de la pleine propriété de la coentreprise Ordeg, les sites suivants ont été ajoutés au périmètre du rapport : Bayport (États-Unis ; Automotive Catalysts), Frederikssund (Danemark ; Automotive Catalysts), Grenoble (France ; Cobalt and Specialty Materials), Joinville (Brésil ; Automotive Catalysts), Lyngby (Danemark ; Automotive Catalysts), Onsan, Songdo (les deux en Corée ; Automotive Catalysts) et Tianjin (Chine ; Automotive Catalysts). Le nombre total des sites industriels consolidés qui déclarent des données environnementales est donc passé à 54, contre 49 en 2017. (Veuillez noter que les anciennes activités de la business unit Technical Materials du site de Hanau (Allemagne) ont été cédées et ne sont plus déclarées en 2018.)

Dans le cadre de la procédure de reporting en vigueur chez Umicore, la plupart des sites rapportent leurs données environnementales réelles à la fin du troisième trimestre avec une prévision pour le quatrième trimestre. En janvier, les sites procèdent à la vérification des valeurs prévisionnelles en vue d'identifier des divergences significatives et y apportent des corrections, le cas échéant. Les 6 sites les plus importants du point de vue de l'impact environnemental en 2018 sont les suivants : Hanau (Allemagne ; Catalysis, Recycling), Olen (Belgique ; Energy & Surface Technologies, Group R&D), Hoboken (Belgique ; Recycling), Jiangmen (Chine ; Energy & Surface Technologies), Cheonan UMK et Cheonan UMAK (tous les deux en Corée ; Energy & Surface Technologies). Ces sites publient leurs résultats pour l'année entière. Une analyse de sensibilité réalisée en 2018 sur la consommation d'énergie révèle que la déviation potentielle de la performance environnementale du Groupe serait inférieure à 2% si l'on avait une erreur de 20% dans les données prévisionnelles.

Notez qu'en raison de l'optimisation des méthodes d'analyse et de reporting, certaines données publiées dans le rapport annuel 2017 ont été ajustées dans le rapport 2018. Sauf mention contraire, les indicateurs clés environnementaux pour 2015 et 2014 tiennent compte de la business unit Zinc Chemicals, cédée dans le courant de 2016, tandis que ceux de 2016-2018 ne la comprennent pas. De même, les indicateurs clés environnementaux pour 2016 et les années précédentes tiennent compte de la business unit Building Products, cédée dans le courant de 2017, tandis que ceux de 2017 et 2018 ne la comprennent pas.

Pour en savoir plus sur l'approche managériale d'Umicore, voir p. 73.

E2 REJETS DANS L'EAU ET DANS L'AIR

Les facteurs d'impact pour les rejets dans l'eau sont basés sur des données scientifiques créées dans le cadre de REACH (concentrations prévisibles sans effet pour les organismes vivants ou PNEC). Un facteur d'impact de 1 a été attribué au PNEC de l'antimoine de 113 µg/l. Les facteurs d'impact des rejets dans l'air sont basés sur les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE) (références : American Conference of Industrial and Governmental Hygienists, 2011). Un facteur d'impact de 1 a été attribué au VLE du zinc (ou son oxyde) de 2 mg/m³. Un facteur d'impact pour tous les métaux pertinents a ensuite été calculé en fonction de ces références. L'impact des métaux dans l'air et l'eau est exprimé en « unités d'impact/an ».

Nous avons identifié les sites dont la contribution cumulée équivaut au moins à 95% en termes de charge (pour le SOx et le NOx) ou d'unités d'impact (pour les rejets de métaux dans l'eau et dans l'air) du total des résultats du Groupe en 2015 (hors business unit cédée Zinc Chemicals). Pour les rejets dans l'eau et dans l'air, la collecte de données pour 2018 s'est limitée aux sites importants identifiés (moins de 10). Tous les autres sites ont été invités à ne soumettre leurs données qu'en cas de nettes variations à la hausse par rapport à la base de référence 2015 pour le site. Les sites ayant rejoint Umicore en 2018 ont été évalués au regard de leurs rejets dans l'air et l'eau antérieurs. Si leurs rejets étaient équivalents à ceux des 95% des principaux émetteurs d'Umicore en 2015, ces nouveaux sites étaient également tenus de présenter des données et inclus dans les chiffres en valeur absolue.

L'objectif consistant à améliorer les niveaux 2015 de rejets de métaux dans l'eau et dans l'air est mesuré en comparant les rejets de l'année de déclaration en cours (c.-à-d. 2018) à ceux de l'année de référence 2015, en considérant le périmètre d'activités de 2015 pour les sites importants.

Pour calculer la variation des rejets de métaux dans l'eau et dans l'air par rapport à l'année de référence 2015, une base de référence a été établie pour chaque site du périmètre. La base de référence est établie en multipliant le niveau d'activité effectif de l'année de déclaration en cours (c.-à-d. 2018) par l'intensité des rejets de 2015 (voir exemple ci-dessous). La base de référence 2015 est ensuite calculée en faisant la somme des bases de référence de tous les sites repris dans le périmètre. Exemples de paramètres d'activité sur des sites : tonnes produites par an, heures machine par an, tonnes d'intrants dans le procédé de recyclage par an.

Exemple

En 2015, le site A avait fabriqué 20 tonnes de produit X et rejeté 5 kilos de métal Y dans l'air (facteur d'impact de Y = 8 unités d'impact/kg), soit une intensité des rejets de métaux de 2 unités d'impact par tonne de produit X. En 2018, le site A fabriqué 22 tonnes de produit X et rejeté 5 kilos de métal Y, soit une intensité des rejets de métaux de 1,8 unité d'impact par tonne de produit X.

Base de référence 2015 rapportée en 2018 : niveau d'activité de 2018 (22 tonnes) x intensité des rejets en 2015 (2 unités d'impact/t) = 44 unités d'impact.

Dès lors, les 5 kilos, soit 40 unités d'impact, mesurés en 2018 représentent une réduction de 10% comparativement au tonnage qui aurait été émis dans les conditions d'exploitation de 2015.

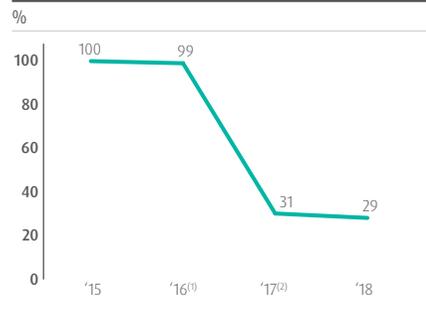
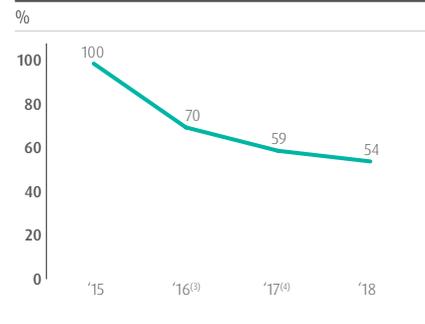
La base de référence 2015 est recalculée chaque année (2016-2018 et les années suivantes). Elle se définit comme les rejets de métaux escomptés en tenant compte des volumes d'activité de l'année rapportée (c.-à-d. 2018), mais avec l'intensité des rejets de métaux de l'année de référence 2015. Les résultats de chaque année sont exprimés en pourcentage par rapport à la base de référence 2015 calculée pour le groupe et applicable à chaque exercice.

Le calcul des rejets de métaux dans l'eau et dans l'air concerne les activités et les sites entièrement consolidés qui font partie du Groupe durant l'exercice en question (2016-2018 et les années suivantes) et qui en faisaient également partie en 2015. Le résultat déclaré ne porte que sur les sites importants pour chaque indicateur clé.

Les rejets de SOx et de NOx sont exprimés en tonnes par an en valeur absolue.

DONNÉES DU GROUPE – PÉRIMÈTRE DES REJETS DE MÉTAUX DANS L'AIR ET L'EAU

	UNITÉ	LIGNE DE BASE 2015	2016	2017	2018
Métaux rejetés dans l'eau	unités d'impact	453.075	339.001	125.688	131.723
Métaux rejetés dans l'air	unités d'impact	163.101	86.098	84.463	87.664

PERFORMANCE DE RÉDUCTION DES REJETS DE MÉTAUX DANS L'EAU

PERFORMANCE DE RÉDUCTION DES REJETS DE MÉTAUX DANS L'AIR


- (1) La base de référence 2015 par rapport à 2016 était de 343.649, soit une réduction de 1% en 2016 comparativement à 2015.
- (2) La base de référence 2015 par rapport à 2017 était de 409.691, soit une réduction de 69% en 2017 comparativement à 2015.
- (3) La base de référence 2015 par rapport à 2016 était de 123.831, soit une réduction de 30% en 2016 comparativement à 2015.
- (4) La base de référence 2015 par rapport à 2017 était de 144.049, soit une réduction de 41% en 2017 comparativement à 2015.

REJETS DE MÉTAUX DANS L'EAU

En 2018, les rejets de métaux dans l'eau selon le périmètre défini ont atteint 131.723 unités d'impact. En 2015, les rejets de métaux dans l'eau selon le périmètre défini avaient atteint 290.714 unités d'impact. Afin d'évaluer les progrès réalisés par rapport à notre engagement, ce niveau de rejets de métaux 2015 normalisé pour les activités de 2018 était de 453.075 unités d'impact. En 2018, nous avons donc réalisé une réduction de 71% des rejets de métaux dans l'eau en termes d'impact pour le périmètre défini par rapport à 2015.

Cette évolution est principalement due aux efforts de notre usine de Hoboken (Belgique, Recycling). L'amélioration de l'efficacité de la station d'épuration des eaux usées du site grâce aux investissements dans les projets d'optimisation au cours de ces dernières années porte ses fruits. Certaines améliorations de l'efficacité et des avantages d'échelle dégagés à la suite de l'augmentation supplémentaire de la capacité de la production de précurseurs sur notre nouveau site de Cheonan UMAK (Corée, Energy & Surface Technologies) ont également contribué à diminuer l'intensité des rejets de métaux dans l'eau en termes d'impact. Cette tendance positive continue a été dans une certaine mesure contrebalancée par une hausse en glissement annuel des rejets de métaux dans l'eau sur notre site de Subic (Philippines, Energy & Surface Technologies), où la hausse de la production a donné lieu à des rejets dans l'eau plus élevés.

De plus, dans son entreprise de réduction significative des rejets de métaux dans l'eau par charge, notre site d'Olen (Belgique, Energy & Surface Technologies) a été confronté à une hausse de l'impact des rejets dans l'eau, en raison d'une augmentation de certains métaux rejetés assortis d'un impact environnemental plus important, liée à des variations dans la composition des intrants et l'efficacité du traitement des eaux usées.

REJETS DE MÉTAUX DANS L'AIR

En 2018, les rejets de métaux dans l'air selon le périmètre défini ont atteint 87.664 unités d'impact. En 2015, les rejets de métaux dans l'air selon le périmètre défini ont atteint 117.918 unités d'impact. Afin d'évaluer les progrès réalisés par rapport à notre engagement, ce niveau de rejets de métaux 2015 normalisé pour les activités de 2018 était de 163.101 unités d'impact. En 2018, nous avons donc réalisé une réduction de 46% des rejets de métaux dans l'air en termes d'impact pour le périmètre défini.

Les réductions s'observent sur de nombreux sites du périmètre, à des degrés variables, mais ce sont particulièrement nos efforts de réduction des rejets dans l'air sur notre site de Hoboken (Belgique, Recycling) qui ont porté leurs fruits en 2018 et sont dues, pour la plupart, à la poursuite des efforts engagés pour améliorer l'efficacité des filtres à air et la performance globale des procédés. Cette tendance positive continue a été dans une certaine mesure contrebalancée par une hausse en glissement annuel sur certains de nos sites Rechargeable Battery Materials en Chine et en Corée, où une rapide montée de la production s'est accompagnée d'une hausse des rejets dans l'air.

REJETS DE PLOMB À HOBOKEN (BELGIQUE, RECYCLING)

En 2015, les travaux d'infrastructure menés sur le toit de la raffinerie de plomb ont entraîné une hausse des retombées de plomb dans le quartier résidentiel riverain de Moretusburg. Par conséquent, les résultats du contrôle biologique ont démontré une augmentation du nombre d'enfants présentant une concentration de plomb dans le sang supérieure au niveau de référence recommandé de 5 µg/dl de sang (valeur fixée par le Center for Disease Control and Prevention, États-Unis). Cette campagne de biosurveillance est menée deux fois par an par les instances provinciales.

En 2018, le site a poursuivi son plan d'action, incluant l'installation d'un système de ventilation amélioré dans la raffinerie de plomb, qui a contribué en large mesure à la réduction du plomb dans les valeurs de dépôt de particules fines.

Si la concentration moyenne du plomb dans le sang chez les enfants du voisinage a diminué, il sera nécessaire de poursuivre les actions et les contrôles pour réduire davantage le nombre d'enfants présentant des taux de plomb dans le sang dépassant la valeur de référence. Lors de la campagne de biosurveillance de l'automne 2018, 23% des enfants présentaient encore une



concentration de plomb dans le sang supérieure à la valeur de référence de 5 µg/dl, contre 32% en 2017.

AUTRES REJETS

	UNITÉ	2014	2015	2016	2017	2018
Emissions de SO _x	tonnes	1.189	1.197	892	661	657
Emissions de NO _x	tonnes	425	452	365	320	304

Les rejets de SO_x à l'échelle du Groupe ont diminué, passant de 892 t en 2016 (hors business unit cédée Building Products) à 661 t en 2017, soit une réduction de 26%.

Les rejets de NO_x ont eux aussi baissé, passant de 349 t en 2016 (hors business unit cédée Building Products) à 320 t en 2017, soit une réduction de 8%.

E3 GAZ À EFFET DE SERRE

L'instauration de notre politique de performance énergétique et d'empreinte carbone en 2011 s'est traduite, d'une part, par une réduction de 26% des émissions d'équivalents CO₂ au périmètre défini dans Vision 2015 et, d'autre part, par une attention et une sensibilisation permanentes à la performance énergétique au niveau des sites et dans les procédures de gestion des business units.

Dans le cadre d'Horizon 2020, la priorité d'Umicore va à l'amélioration de la performance énergétique. Les efforts visant à accroître la performance énergétique devraient se traduire par une réduction supplémentaire de notre empreinte carbone.

Umicore rend également compte de ses émissions de CO₂e en valeur absolue conformément à la portée décrite au champ d'application E1. Les volumes d'émissions d'équivalents CO₂ (CO₂e) en valeur absolue sont calculés conformément à la définition et à la méthodologie de déclaration du Protocole des gaz à effet de serre pour les champs d'application 1 et 2 (WBCSD et WRI 2004 et modification pour le champ d'application 2 de 2015). Pour Umicore, le champ d'application 2 comprend non seulement les achats d'électricité, mais aussi les achats de vapeur et d'air comprimé à des tiers (p. ex. au sein de parcs industriels). Le CO₂e comprend les gaz à effet de serre (GES) CO₂, CH₄ et N₂O pour le champ d'application 1 et les émissions attribuables aux procédés industriels. D'autres GES ne sont pas pertinents dans les activités d'Umicore. Les émissions du champ d'application 2 ne tiennent compte que du CO₂.

Le calcul des émissions du champ d'application 2 pour chaque site s'effectue selon deux méthodes : en utilisant les facteurs d'émissions de CO₂ fondés d'une part sur le marché et d'autre part sur la localisation. Les facteurs d'émission selon la méthode basée sur le marché permettent de calculer les émissions de CO₂ sur la base des contrats particuliers passés par les sites avec des fournisseurs d'énergie, en tenant compte du mix énergétique pertinent dans ces contrats (y compris les composantes d'énergie verte, le cas échéant). Les facteurs

d'émissions de CO₂ selon la méthode basée sur la localisation facilitent le calcul des émissions de CO₂ sur la base du mix énergétique résiduel dans un pays/une région (quand ces données sont disponibles), c'est-à-dire sans tenir explicitement compte des composantes d'énergie verte vendues par les producteurs d'électricité dans des contrats de fourniture particuliers. Les émissions totales de CO₂ pour le Groupe sont alors présentées sous la forme de deux valeurs distinctes fondées sur cette différenciation. Les mesures sont abrégées comme suit : CO₂e selon la méthode basée sur le marché et CO₂e selon la méthode basée sur la localisation.

Le groupe de travail « Chemical Sector Working Group on GHG Measurement and Reporting » du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development) a établi des principes directeurs supplémentaires en vue de remédier aux anomalies observées dans le reporting des GES, principes qu'Umicore applique déjà depuis son rapport 2012. La publication des directives du secteur est disponible sur le site Internet du WBCSD.

DONNÉES DU GROUPE

	UNITÉ	2014	2015	2016	2017	2018
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2) - méthode basée sur le marché	tonnes	664.568	710.143	662.059	633.704	765.756
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2) - méthode basée sur la localisation	tonnes	-	-	735.065	663.307	783.843

Le total des émissions de CO₂ selon la méthode basée sur le marché en 2018 était de 765.756 tonnes. Le total des émissions de CO₂ selon la méthode basée sur la localisation était quant à lui de 783.843 tonnes. La différence entre ces deux valeurs, soit 18.087 tonnes, s'explique par certains contrats énergétiques au mix énergétique favorable que nos sites ont passés, ce qui se traduit par une empreinte carbone inférieure au mix énergétique résiduel pour le pays/la région où est implanté le site.

Le total des émissions de CO₂ selon la méthode basée sur le marché en 2017 était de 633.704 tonnes. Le total des émissions de CO₂ selon la méthode basée sur la localisation était quant à lui de 663.307 tonnes.

La comparaison entre les émissions de CO₂ selon la méthode basée sur le marché entre 2017 et 2018 donne une hausse de 21%. Elle s'explique principalement par l'ajout de capacité et la hausse des niveaux d'activité de certains sites de la business unit Rechargeable Battery Materials et du site de Hoboken (Belgique, Recycling), ainsi que par de nouvelles acquisitions, principalement dans la business unit Automotive Catalysts.

DONNÉES PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	UMICORE GROUP
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2) - méthode basée sur le marché	tonnes	131.469	308.167	325.672	765.756
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2) - méthode basée sur la localisation	tonnes	148.541	315.114	319.802	783.843

E4 ÉNERGIE

Dans le cadre d'Horizon 2020, Umicore s'engage en faveur d'une performance énergétique encore plus grande sur ses sites. En pratique, nous tenons à augmenter encore le niveau de performance énergétique atteint dans le cadre de Vision 2015.

Le groupe de travail « Chemical Sector Working Group on GHG Measurement and Reporting » du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development) a établi des principes directeurs en vue de remédier aux anomalies observées dans le reporting des GES et de l'énergie, principes qu'Umicore applique déjà depuis son rapport 2012. La publication des directives du secteur est disponible sur le site Internet du WBCSD.

Dans le cadre d'Horizon 2020, la priorité va aux sites qui contribuent le plus à la consommation d'énergie totale d'Umicore. Certains paramètres, tels que les indicateurs d'activité, ont été passés au crible pour ces sites et actualisés si nécessaire. La consommation énergétique fait l'objet d'un suivi et d'une déclaration sur tous les sites. Les plus gros consommateurs sont en outre invités à rendre compte de leurs projets en matière de performance énergétique.

Une analyse des contributions des sites à la consommation d'énergie au niveau du groupe a identifié 28 sites ayant participé ensemble à concurrence de plus de 95% du chiffre 2018.

DONNÉES DU GROUPE – DANS LE CADRE DE L'OBJECTIF DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

L'objectif consistant à améliorer les niveaux 2015 de performance énergétique est mesuré en comparant la consommation énergétique de l'année de déclaration en cours (c.-à-d. 2018) à celle de l'année de référence 2015, en tenant compte du même périmètre d'activités qu'en 2015.

Pour calculer la variation de la consommation énergétique par rapport à l'année de référence 2015, une base de référence a été établie pour chaque site du périmètre. La base de référence est établie en multipliant le niveau d'activité effectif de l'année de déclaration en cours (c.-à-d. 2018) par l'intensité énergétique de 2015 (voir l'exemple ci-dessous). La base de référence 2015 est ensuite calculée en faisant la somme des bases de référence de tous les sites repris dans le périmètre. Exemples de paramètres d'activité sur des sites : tonnes produites par an, heures machine par an, tonnes d'intrants dans le procédé de recyclage par an.

Exemple

En 2015, le site A avait fabriqué 200 tonnes de produit X et consommé 80.000 GJ, soit une intensité énergétique de 400 GJ par tonne de produit X. En 2018, le site A fabriqué 220 tonnes de produit X et consommé 80.000 GJ, soit une intensité énergétique de 364 GJ par tonne de produit X.

La base de référence 2015 rapportée en 2018 équivaut donc au niveau d'activité de 2018 (220 tonnes) multiplié par l'intensité énergétique de 2015 (400 GJ/tonne) = 88.000 GJ.

Dès lors, les 80.000 GJ consommés en 2018 représentent une amélioration de 10% comparativement à la consommation qui aurait eu cours dans les conditions d'exploitation de 2015.

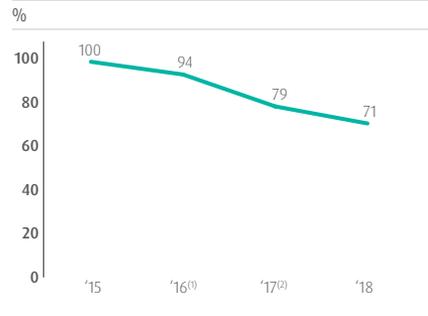
La base de référence 2015 est recalculée chaque année (2016-2018 et années suivantes). Elle se définit comme la consommation énergétique escomptée en tenant compte des volumes d'activité de l'année rapportée (c.-à-d. 2018), mais avec l'intensité énergétique de l'année de référence 2015. Les résultats de chaque année sont exprimés en pourcentage par rapport à la base de référence 2015 calculée pour le groupe et applicable à chaque exercice.

Le calcul de cet indicateur clé couvre les activités et les sites entièrement consolidés qui font partie du Groupe pendant l'exercice en question (2016-2018 et les années suivantes) et qui en faisaient aussi partie en 2015. Dès lors, les sites des anciennes business units Zinc Chemicals et Building Products ainsi que quelques autres sites individuels ne relevant pas tous d'Umicore ne font plus partie du périmètre du rapport. Tout comme certains sites ayant rejoint Umicore en 2016-2018 ne relèvent dès lors pas du champ d'application ce KPI. Les données relatives à la consommation énergétique comprennent également les sièges du groupe à Bruxelles (Belgique).

OBJECTIF DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

	UNITÉ	LIGNE DE BASE 2015	2016	2017	2018
Consommation d'énergie	térajoules	8.692	6.241	6.082	6.183

CONSUMMATION D'ÉNERGIE NORMALISÉE



- (1) La base de référence 2015 par rapport à 2016 était de 6.664 TJ, soit une réduction de 6% en 2016 comparativement à 2015.
- (2) La base de référence 2015 par rapport à 2017 était de 7.720 TJ, soit une réduction de 21% en 2017 comparativement à 2015

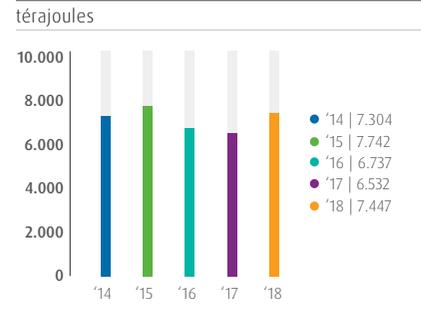
La consommation énergétique 2018 calculée à l'aide du périmètre défini s'est établie à 6.183 TJ. La consommation énergétique 2015 calculée à l'aide du périmètre défini s'est établie à 5.487 TJ. Afin d'évaluer les progrès réalisés par rapport à notre engagement, ce niveau de consommation énergétique 2015 normalisé pour les activités de 2018 était de 8.692 TJ, c'est-à-dire qu'à niveaux de production équivalents, nous avons consommé 29% d'énergie en moins. En d'autres termes, la performance énergétique s'est améliorée de 29% en 2018 par rapport à l'année de référence 2015.

Cette amélioration s'explique principalement par des avantages d'échelle liés à l'augmentation continue de la capacité sur nos sites Rechargeable Battery Materials en Corée et en Chine. Des améliorations et consolidations de l'efficacité supplémentaires sur d'autres sites ont également contribué à la réduction générale de l'intensité énergétique.

En outre, des projets visant à améliorer la performance énergétique ont été mis en place sur les principaux sites, conformément aux objectifs de développement durable définis depuis 2006. En 2018, 28 sites représentaient plus de 95% de la consommation énergétique du Groupe. Sur 12 de ces sites, 42 projets de performance énergétique ont été déclarés comme ayant été mis en œuvre en 2018. Ils ont débouché sur d'importantes économies d'énergie.

CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE EN VALEUR ABSOLUE

CONSUMMATION D'ÉNERGIE (ABSOLUE)



La consommation totale d'énergie est passée de 6.532 TJ en 2017 à 7.447 TJ en 2018, soit une augmentation de 14% en glissement annuel. On l'explique principalement par l'ajout de capacité et la hausse des niveaux d'activité de certains sites de la business unit Rechargeable Battery Materials et du site de Hoboken (Belgique, Recycling), ainsi que par de nouvelles acquisitions, principalement dans la business unit Automotive Catalysts.

La consommation d'énergie indirecte de sources d'énergie primaire (achats d'électricité, de vapeur et d'air comprimé) pour les sites de production et les bureaux s'est chiffrée à 3.405 TJ en 2018. La consommation d'énergie directe de sources d'énergie primaire (essence, mazout, gaz naturel, GPL, charbon et coke) s'est élevée à 4.042 TJ.

DONNÉES PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	UMICORE GROUP ⁽¹⁾
Consommation d'énergie	térajoules	1.328	3.272	2.839	7.447

(1) Les données pour le Groupe Umicore incluent les données pour le siège social à Bruxelles, Belgique

E5 UTILISATION DE L'EAU

DONNÉES DU GROUPE

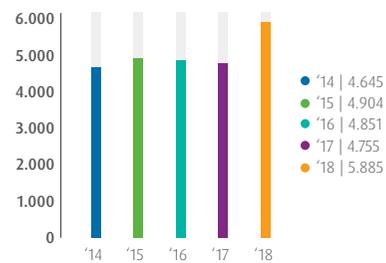
L'utilisation de l'eau se définit comme le volume total d'eau exprimé en milliers de m3/an provenant du réseau de distribution, des nappes souterraines, des eaux de surface et des eaux pluviales. Ces résultats ne tiennent pas compte du pompage d'eaux souterraines à des fins d'assainissement ni de l'eau de refroidissement restituée à son plan d'eau d'origine.

La consommation d'eau totale du Groupe a augmenté, passant de 4.755 milliers de m3 en 2017 à 5.885 milliers de m3 en 2018, soit une progression de 24%. L'augmentation de la consommation

d'eau s'explique par une combinaison entre une nouvelle station d'épuration des eaux usées sur un grand site, des nouveaux sites et l'ajout d'une nouvelle capacité et une hausse de la production, principalement dans Energy & Surface Technologies.

UTILISATION DE L'EAU

milliers m³



DONNÉES PAR BUSINESS GROUP

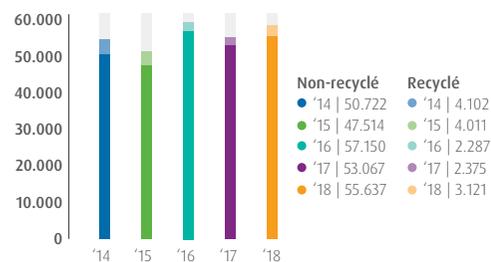
	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	UMICORE GROUP
Utilisation de l'eau	milliers m ³	512	3.640	1.733	5.885

E6 DÉCHETS

DONNÉES DU GROUPE

DÉCHETS DANGEREUX

tonnes



Les déchets se définissent comme le volume total de déchets, exprimé en tonnes/an. Le taux de recyclage des déchets s'entend comme le rapport entre la part de déchets récupérés par des tiers (y compris les déchets récupérés sous forme d'énergie par incinération) et le volume total des déchets.

La distinction entre déchets dangereux et non dangereux s'effectue en fonction des réglementations de la région où l'entité déclarante est installée.

En 2018, 78.777 tonnes de déchets ont été générées, contre 72.815 tonnes en 2017, soit une hausse de 8%. Le volume total de déchets dangereux a augmenté, passant de 55.442 tonnes en 2017 à 58.758 tonnes en 2018, soit une hausse de 6%. Le taux de recyclage des déchets dangereux est resté stable, passant de 4% en 2017 à 5% en 2018. Le volume total de déchets non dangereux a augmenté, passant de 17.373 tonnes en 2017 à 20.018 tonnes en 2018, soit une hausse de 15%.

DONNÉES PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	UMICORE GROUP
Production totale de déchets	tonnes	8.182	28.591	42.004	78.777
Déchets dangereux	tonnes	5.456	18.006	32.296	58.758
dont recyclés	%	18,71	3,99	3,92	5,31
Déchets non dangereux	tonnes	2.726	10.584	6.708	20.018
dont recyclés	%	50,27	45,40	93,72	62,25

E7 POLLUTION LIÉE AUX ACTIVITÉS DU PASSÉ

L'histoire d'Umicore remonte à plus de 200 ans. Tout a commencé avec la fusion de plusieurs entreprises minières et fonderies, qui sont progressivement devenues l'entreprise de la technologie des matériaux et du recyclage qu'Umicore est aujourd'hui. Au milieu des années 1990, Umicore a entamé la cession de ses derniers droits d'exploitation minière dans le cadre de sa réorientation stratégique vers les matériaux à haute valeur ajoutée et le recyclage.

Les sociétés antérieures à Umicore opéraient dans le cadre des codes miniers nationaux et en conformité avec les normes environnementales en vigueur à l'époque où ces mines étaient exploitées. La fermeture des mines et la restitution des concessions minières aux pouvoirs publics concernés ont été menées systématiquement en collaboration avec les autorités compétentes et les intervenants locaux. Ce processus tient compte des conditions spécifiques de chaque site. En ce qui concerne les installations industrielles de raffinage et de fonderie en aval, des projets de réhabilitation sont mis en œuvre en étroite concertation avec d'autres intervenants pour ramener tout risque à un niveau acceptable, tel que prescrit par les autorités.

La participation active à la gestion et à l'assainissement des risques résultant des activités du passé fait partie intégrante de The Umicore Way. Le programme proactif d'Umicore servant à évaluer la pollution des sols et de la nappe phréatique et à y remédier, si nécessaire, a fait des avancées importantes. Le chapitre suivant commente les principaux programmes en cours, ainsi que les progrès accomplis en 2018.



BELGIQUE

Les sites d'exploitation minière de Belgique ont posé les fondements de notre plus ancien prédécesseur, Vieille Montagne. La concession minière du même nom a été octroyée par l'Empereur Napoléon Bonaparte en 1805 et rejointe au fil du temps par 5 autres concessions, toutes situées dans l'est de la Wallonie. Les activités minières en Belgique ont cessé dans les années 1950 et des travaux de réhabilitation et de sécurisation de grande envergure ont été réalisés sur toutes les concessions en étroite consultation avec les autorités compétentes. Une concession a été officiellement rétrocédée au Gouvernement, tandis que les demandes de rétrocession des autres sont toujours en cours de traitement.

En outre, la production de métaux non-ferreux à Hoboken, Olen, Balen et Overpelt pendant plus d'un siècle a affecté le sol et la nappe phréatique des sites industriels et des terrains avoisinants. En novembre 1997, Umicore a conclu un accord volontaire avec la Région flamande de Belgique pour s'attaquer au problème de cette contamination liée aux activités du passé. Le 23 avril 2004, Umicore a signé, avec l'agence régionale flamande des déchets (OVAM) et le ministre de l'Environnement de la Région flamande de Belgique, un addendum à la convention de 1997, dans lequel Umicore s'engageait, au cours des 15 années suivantes, à consacrer 62 millions d'euros à la dépollution de quatre sites historiques, deux d'entre eux, Balen et Overpelt, appartenant désormais à Nyrstar depuis leur vente par Umicore en 2007. En outre, OVAM et Umicore ont uni leurs forces pour remédier à la pollution liée aux activités du passé dans les zones entourant les sites industriels sur un périmètre de 9 km, ce pendant 10 ans. Les deux parties ont attribué 15 millions d'euros à un nouveau fonds dédié aux travaux d'assainissement. En 2014, OVAM et Umicore ont accepté de prolonger le programme de 5 années supplémentaires. Cet accord comporte également une clause importante prévoyant qu'Umicore et les autorités s'attelleront à l'assainissement du site de Bocholt, une ancienne usine d'arsenic fermée et désaffectée au début des années 1970. Des travaux préparatoires ont été entamés en 2018 pour mieux définir l'étendue et le risque de la contamination. En attendant les travaux d'assainissement, des restrictions d'usage de la nappe phréatique ont été mises en place.

À Hoboken, l'activité de raffinage d'argent et de plomb commencée en 1887 s'est transformée en usine industrielle dédiée à l'extraction de métaux précieux à partir de déchets. Au fil des années, Umicore a assaini la terre superficielle fortement contaminée et dépollué le quartier résidentiel voisin. En 2017, un accord a été conclu avec les autorités locales en vue d'étendre la capacité de stockage de déchets sur site, afin que les travaux d'assainissement de la terre superficielle puissent redémarrer. Un nouveau système d'assainissement des eaux souterraines est prévu pour 2019.

À Olen, la pollution au sein du site et dans ses environs est la conséquence d'anciennes activités de production, principalement de cuivre et de cobalt. Les travaux d'assainissement du site d'Olen ont démarré dès la signature de la convention. Un programme d'assainissement des eaux souterraines sur site démarré en 2007 est toujours en cours. En 2018, des sols contaminés

et des déchets enfouis ont été excavés à divers endroits où des travaux d'infrastructure étaient nécessaires, par exemple pour la construction du nouvel entrepôt.

Entre 1922 et 1980, Olen produisait également du radium et de l'uranium. Le radium produit sur ce site à des fins de traitement du cancer a été offert à la lauréate du prix Nobel, Marie Curie, pour ses premières expériences avec ce matériau radioactif. Ce site de production de radium a été démolé au cours des années 1970 et les déchets de production de radium ont été confinés dans une installation de stockage en surface, suivant la norme de l'époque. Comme aucune législation spécifique n'est en place pour l'élimination finale de ces déchets, Umicore mène des travaux de sécurisation et de surveillance pour s'assurer qu'aucun risque n'émane de ces restes, ni pour les ouvriers sur le site, ni pour la population des alentours.

FRANCE

Les sociétés qui ont précédé Umicore exploitaient des mines en France depuis le milieu du XIXe siècle. Les dernières activités d'exploitation minière ont été abandonnées entre la fin des années 1960 et le début des années 1970. Durant les années 1990, des chantiers de réhabilitation de grande ampleur ont été menés sur les anciens sites miniers, tous situés dans le sud de la France. Toutes les anciennes concessions minières en France ont été restituées au gouvernement français, la dernière restitution ayant été actée par décret ministériel en 2005.

L'activité minière de Saint-Félix-de-Pallières a débuté au XIXe siècle pour exploiter un sous-sol riche en zinc et métaux dérivés du zinc. Cette ancienne concession minière a été fermée en 1971 et sécurisée en toute conformité avec la législation en vigueur. La renonciation à cette concession a été acceptée en 2004 suite à la reconnaissance par les autorités françaises que toutes les mesures prescrites avaient été respectées. Malgré l'arrêt de cette activité minière, Umicore n'a jamais quitté la zone et contrôle régulièrement l'état d'un site de dépôt de résidus de flottation dont Umicore est toujours propriétaire. Pour garantir à long terme la sécurité et la stabilité de ce site, Umicore entamera des travaux de maintenance de grande ampleur. Ces dernières années, certains groupes d'intervenants se sont penchés sur les risques sanitaires des activités minières passées. Bien qu'elle ait respecté toutes les exigences de l'administration à l'époque de la cessation des activités minières, Umicore a proposé sur base volontaire son soutien aux autorités pour répondre aux préoccupations de la population locale.

À Viviez, la pollution au sein du site et dans ses environs est la conséquence des anciennes activités de production de zinc qui ont débuté en 1855. Umicore a investi 40 millions d'euros dans la réalisation d'un programme de dépollution à grande échelle de 2011 à fin 2016 et a transféré à un tiers les obligations de gestion du site après dépollution. Bien que la contamination des sols ait des origines multiples, Umicore a rejoint en 2017, avec d'autres partenaires, un programme volontaire pour remédier à la pollution des sols dans les jardins privés autour du site de Viviez. Une collecte de données a été réalisée en 2017 et 2018 et des mesures appropriées sont en cours de définition par un panel dédié d'experts le tout sous le contrôle des autorités compétentes.

ÉTATS-UNIS

En 1980, une des sociétés antérieures à Umicore a acquis une mine d'or et d'argent abandonnée à Platoro dans les montagnes Rocheuses du Colorado. Les forages exploratoires qui ont suivi ont été infructueux et toute tentative d'exploitation de la mine a été arrêtée.

Démarrés dans les années 1990, les travaux d'assainissement comprenaient le recouvrement et l'aménagement d'amas de stériles et l'installation d'une usine d'épuration pour capturer et traiter les eaux d'exhaure acides qui s'écoulaient continuellement de la mine. Le site minier se trouve dans une zone de loisirs naturelle. Umicore poursuit la gestion du site et le traitement des eaux d'exhaure pour répondre à des exigences environnementales sévères. Umicore a construit une nouvelle station moderne d'épuration des eaux en 2018 en vue d'abaisser davantage la teneur en métaux dans les effluents et de réduire ainsi le volume de déchets solides.

BRÉSIL

Umicore a acquis des unités industrielles dans les villes d'Americana (SP), Guarulhos (SP) et Manaus (AM) au Brésil en 2003. Lors d'une évaluation des risques environnementaux menée à la suite de l'acquisition, une pollution des eaux souterraines a été détectée sur le site de Guarulhos. Cette pollution ancienne était antérieure à l'acquisition du site par Umicore. Umicore a immédiatement pris des mesures pour arrêter la propagation de la contamination aux zones environnantes en installant une barrière hydraulique, en service depuis 2011. Des systèmes d'extraction ciblée ont été mis en place sur le site afin d'accélérer l'assainissement. Umicore continue d'étudier des systèmes de dépollution plus rentables, tels que des applications in situ.

E8 CONFORMITÉ AUX RÉGLEMENTATIONS ET SYSTÈME DE MANAGEMENT

Le taux de non-respect est exprimé par le rapport entre le nombre total de non-conformités et de conformités. Une non-conformité correspond à un résultat de surveillance qui enfreint une valeur limite définie dans un permis, une réglementation ou tout autre cadre réglementaire pertinent.

Le nombre total de mesures est le nombre total de mesures de l'impact environnemental exigées par le permis d'exploitation, le permis d'environnement ou un cadre comparable dans la région où l'entité déclarante déploie ses activités. Le nombre total correspond au nombre de mesures multiplié par le nombre de paramètres par mesure.

En 2018, quelque 48.000 mesures environnementales ont été effectuées sur l'ensemble des sites industriels d'Umicore, contre environ 55.000 l'année précédente.

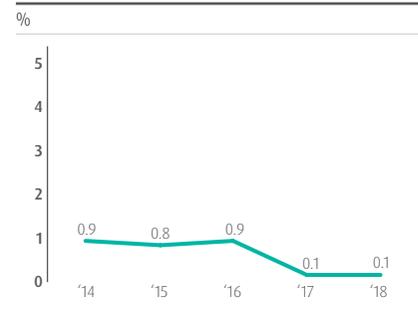
La proportion de mesures non conformes aux réglementations ou seuils permis est très faible, à raison de 0,14% à l'échelle du Groupe, contre 0,10% en 2017.

Sur les 54 sites industriels consolidés, 49 ont mis en place un système de gestion environnementale certifié ISO 14001. Les cinq sites restants sont des acquisitions et nouveaux sites qui ont participé au rapport d'Umicore entre 2015 et 2018. Ces cinq sites prévoient tous le déploiement d'un système de gestion environnementale en 2019. Tous les grands sites exerçant une incidence notable sur l'environnement sont déjà certifiés ISO 14001.

Au total, il y a eu 29 dépôts de plaintes pour atteinte à l'environnement en 2018, la plupart étant liées à des nuisances sonores et olfactives. 12 de ces plaintes sont toujours en cours.

DONNÉES DU GROUPE

TAUX DE NON-CONFORMITÉ



En 2017, quelque 55.000 mesures environnementales ont été effectuées sur l'ensemble des sites industriels d'Umicore, contre environ 43.000 l'année précédente (en excluant la business unit cédée Building Products).

La proportion de mesures non conformes aux réglementations ou seuils permis est très faible, à raison de 0,1% à l'échelle du Groupe, contre 0,9% en 2016. Cette réduction d'une année à l'autre s'explique principalement par la cession d'un site où un taux de dépassement plus élevé a été rapporté en 2016 et au cours des années précédentes.

Sur les 49 sites industriels consolidés, 45 ont mis en place un système de gestion environnementale certifié ISO 14001. Les quatre sites restants sont des acquisitions qui ont participé au rapport d'Umicore entre 2015-2017. Ces quatre sites prévoient tous le déploiement d'un système de gestion environnementale en 2018/2019. À l'exception du plus récent des deux sites de Cheonan (Corée, Energy & Surface Technologies), les cinq autres sites majeurs ayant des impacts environnementaux notables sont certifiés ISO 14001 depuis de nombreuses années. Le dernier des deux sites de Cheonan, ajouté aux rapports d'Umicore en 2015, a prévu le déploiement d'un système de gestion environnementale certifié au cours de 2018.

Au total, il y a eu 34 dépôts de plaintes pour atteinte à l'environnement en 2017, la plupart étant liées à des nuisances sonores et olfactives. Vingt-et-une de ces plaintes sont toujours en cours.



RAPPORT D'ACTIVITÉ SOCIAL

Chiffres clés sociaux	174
Annexes aux chiffres clés sociaux	
S1 Périmètre du rapport d'activité social	174
S2 Effectifs	174
S3 Engagement de tous	177
S4 Relations avec les travailleurs	179
S5 Code de conduite	179
S6 Santé au travail	179
S7 Sécurité au travail	182
S8 Sécurité des procédés	184



CHIFFRES CLÉS SOCIAUX

	UNITÉ	ANNEXE	2014	2015	2016	2017	2018
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	S2	10.368	10.429	9.921	9.769	10.420
Contrats temporaires	% de l'effectif	S2	3,62	3,91	3,45	3,86	3,13
Femmes parmi l'ensemble de l'effectif	% de l'effectif	S2	21,68	21,72	21,6	21,92	21,30
Femmes parmi l'ensemble des cadres	% de l'effectif	S2	21,25	22,18	22,11	22,37	22,98
Femmes parmi le senior management	% de l'effectif	S2	8,33	9,49	9,09	6,77	9,70
Femmes parmi les cadres dans les fonctions opérationnelles	%	S2	-	-	14,27	15,55	15,08
Ressortissants non-européens parmi le senior management	%	S2	-	-	16,67	18,05	17,91
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	S3	45,59	45,06	41,49	45,33	43,10
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	S3	95,82	95,97	96,03	98,29	96,15
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	S3	3,42	3,35	4,10	5,03	7,18
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	S4	71,44	71,11	69,41	65,41	64,49
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' ⁽¹⁾	%	S6	1,8	2,3	3,2	2,7	2,8
Nombre de maladies professionnelles	nombre	S6	21	12	12	11,0	12
Travailleurs avec sensibilisation aux sels de platine	nombre	S6	4	0	1	1	3
Accidents mortels	nombre	S7	2	0	1	0	0
Accidents mortels sous-traitants	nombre	S7	0	0	0	0	1
Accidents avec arrêt de travail	nombre	S7	37	47	59	51	61
Accidents avec arrêt de travail sous-traitants	nombre	S7	11	9	15	22	21
Taux de fréquence	accident/million d'heures de travail	S7	2,16	2,66	3,34	3,01	3,36
Taux de sévérité	jour perdus/milliers d'heures de travail	S7	0,94	0,12	0,56	0,09	0,10

(1) Rapport entre le nombre de résultats de contrôle biologique dépassant la valeur cible, fixée par Umicore pour chaque substance dangereuse, et le total de contrôles biologiques effectués.

ANNEXES AUX CHIFFRES CLÉS SOCIAUX

S1 PÉRIMÈTRE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ SOCIAL

Globalement, 89 sites consolidés sont inclus dans les annexes du rapport social relatives aux ressources humaines (S2 à S5). Soit 3 de moins qu'en 2017 en raison de la fermeture du site Thin Film Products à Providence, de la cession de Technical Materials en Europe et de la vente des sites de Vicenza et Jordbro. De plus, il convient de noter que même si la cession de Technical Materials en Europe a également eu un impact sur l'effectif du site de Hanau, aucune fermeture du site n'en a découlé.

Pour les indicateurs sociaux, les sites rapportent les données sur l'année entière. Les indicateurs présentés se basent sur les données de sociétés entièrement consolidées, sauf mention contraire.

Les effectifs et les autres indicateurs pour les sites cédés de Technical Materials en Europe ne sont pas inclus.

Les données antérieures (2017 et avant) n'ont pas été ajustées.

S2 EFFECTIFS

DONNÉES DU GROUPE

	UNITÉ	2014	2015	2016	2017	2018
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	10.368	10.429	9.921	9.769	10.420
Effectif des sociétés associées	nombre	3.706	3.301	3.196	3.360	3.180
Employés masculins	nombre	8.120	8.164	7.778	7.628	8.201
Employés féminins	nombre	2.248	2.265	2.143	2.141	2.219
Equivalent temps plein	nombre	-	-	9.716	9.574	10.224
Employés de < 30 ans	nombre	-	-	1.620	1.697	1.980
Employés entre 30 et 50 ans	nombre	-	-	5.605	5.504	5.939
Employés de > 50 ans	nombre	-	-	2.696	2.568	2.501
Contrats temporaires	% de l'effectif	3,62	3,91	3,45	3,86	3,13
Femmes parmi l'ensemble de l'effectif	% de l'effectif	21,68	21,72	21,60	21,92	21,30
Femmes parmi l'ensemble des cadres	% de l'effectif	21,25	22,18	22,11	22,37	22,98
Femmes parmi le senior management	% de l'effectif	8,33	9,49	9,09	6,77	9,70
Femmes parmi les cadres dans les fonctions opérationnelles	%	-	-	14,27	15,55	15,08
Ressortissants non-européens parmi le senior management	%	-	-	16,67	18,05	17,91

Effectifs : nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel d'Umicore à la fin de la période dans les sociétés entièrement consolidées.

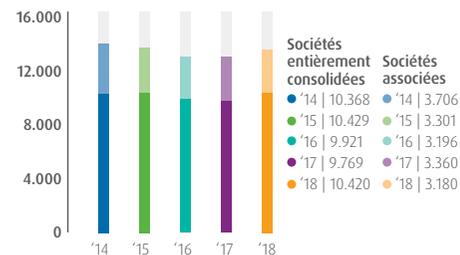
Ces statistiques tiennent compte des travailleurs à temps partiel et sous contrat temporaire, mais pas des contrats passifs, des travailleurs en congé maladie de longue durée et des sous-traitants.

Contrats temporaires : travailleurs d'Umicore employés sous contrat à durée déterminée, inclus dans les effectifs des entreprises entièrement consolidées.

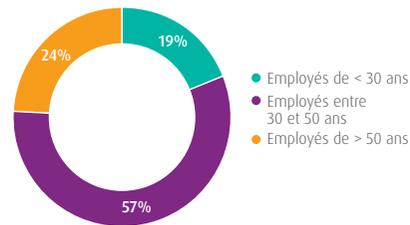
Équivalent temps plein : l'ETP d'un travailleur est calculé en divisant le régime de travail, les heures travaillées et le travail posté réels par le régime, les heures travaillées et le travail posté d'un travailleur à temps plein à la fin de la période dans les sociétés entièrement consolidées.

Ce principe s'applique à tout le personnel payé au salaire horaire, au personnel payé au salaire mensuel, aux cadres et aux stagiaires inscrits au registre du personnel d'Umicore à la fin du semestre de référence, y compris les travailleurs à temps partiel et sous contrat temporaire, mais à l'exclusion des contrats passifs (interruption de carrière, congé de maternité, congé parental, etc.), des travailleurs en congé maladie de longue durée (durée d'absence continue spécifique au pays) et des travailleurs en retraite anticipée.

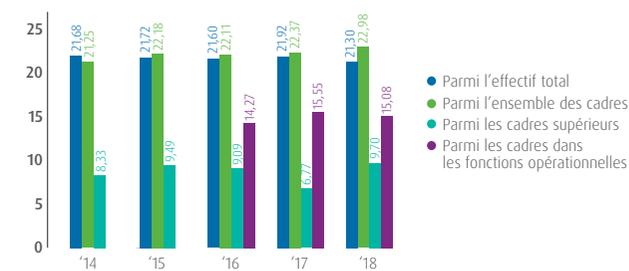
EFFECTIF TOTAL



EFFECTIF – RÉPARTITION DES ÂGES



RÉPRÉSENTATION DES FEMMES



EFFECTIF TOTAL

L'effectif total a augmenté de 471 salariés pour atteindre 13.600. Dans les sociétés entièrement consolidées, l'effectif a augmenté de 651 personnes pour atteindre 10.420, suite principalement à une croissance dans les pays suivants : Chine, Corée du Sud, Belgique et Pologne dans les Business Groups Catalysis, Energy & Surface Technologies et Corporate.

Parmi les sociétés associées, on a observé une diminution de 180 salariés, principalement motivée par le transfert de l'équipement de production, des activités liées et du personnel de Jiangmen JCU à Umicore et des réductions du personnel dans Element Six sur plusieurs sites en Allemagne et Afrique du Sud.

Le chiffre de 10.224 ETP (consolidés) est très proche des effectifs déclarés (10.420), démontrant que la plupart des travailleurs d'Umicore sont employés à temps plein.

CONTRATS TEMPORAIRES

Les contrats temporaires en tant que pourcentage des effectifs des sociétés entièrement consolidées ont légèrement diminué pour atteindre 3,13% en 2018.

RÉPARTITION PAR GENRE

La proportion de femmes dans les effectifs des sociétés entièrement consolidées était de 21,30%, soit un pourcentage qui reste compris dans une fourchette étroite de 21% à 22 % depuis les cinq dernières années. Les femmes sont plus représentées dans les fonctions commerciales et administratives que dans les fonctions industrielles.

RÉPARTITION PAR GENRE DES MANAGERS

Si le pourcentage total des femmes salariées est resté relativement stable (cf. ci-dessus), la proportion de femmes cadres est en augmentation constante, passant de 18,65 % en 2010 à 22,98% en 2018. Le pourcentage de femmes au sein de l'encadrement supérieur a fortement



augmenté, passant de 6,4% en 2017 à 9,70% en 2018. Nous nous sommes fixé un objectif de 15% de femmes aux fonctions d'encadrement supérieur d'ici à 2020.

CADRES FÉMININS DANS DES FONCTIONS OPÉRATIONNELLES

Afin de suivre l'évolution des carrières, nous avons défini la notion de cadre dans les « fonctions opérationnelles » pour désigner les activités de terrain, les fonctions commerciales et de gestion. Au sein de l'encadrement supérieur, ces fonctions représentent 55% du Groupe, contre 45% pour les fonctions de support.

Depuis 2016, nous avons commencé à suivre le pourcentage de femmes parmi les cadres dans ces « fonctions opérationnelles », étant donné que ces fonctions semblent présenter une plus grande probabilité d'évolution vers des fonctions dirigeantes. En 2018, le pourcentage de femmes exerçant des fonctions dirigeantes opérationnelles a légèrement diminué pour atteindre 15,08%, contre 15,55% en 2017. Même si une hausse du nombre de femmes dans ces fonctions opérationnelles a été observée, la croissance de la société a accentué la progression de la fourchette de collègues masculins dans ces fonctions.

REPRÉSENTATION NON EUROPÉENNE À DES POSTES DE SENIOR MANAGEMENT

Depuis 2016, nous avons aussi commencé à suivre le pourcentage de représentation des ressortissants non européens à des fonctions d'encadrement supérieur, en guise d'indicateur de la diversité. En 2018, ce pourcentage est tombé à 17,91%, soit un léger repli par rapport à 2017 (18,05%), mais reste supérieur à 2016 (16,67%).

DONNÉES PAR RÉGION

	UNITÉ	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	ASIE- PACIFIQUE	AFRIQUE	UMICORE GROUP
Effectif total	nombre	6.776	855	1.156	3.805	1.008	13.600
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	5.723	838	678	2.922	259	10.420
Effectif des sociétés associées	nombre	1.053	17	478	883	749	3.180
Employés masculins	nombre	4.563	652	502	2.325	159	8.201
Employés féminins	nombre	1.160	186	176	597	100	2.219
Equivalent temps plein	nombre	5.531,84	834,60	678,00	2.920,60	259,00	10.224,04
Contrats temporaires	% de l'effectif	3,83	0,84	1,18	3,15	0,00	3,13

DONNÉES PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	CORPORATE	UMICORE GROUP
Effectif total	nombre	3.070	4.229	2.832	3.469	13.600
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	3.070	3.447	2.832	1.071	10.420
Effectif des sociétés associées	nombre	0	782	0	2.398	3.180
Employés masculins	nombre	2.433	2.777	2.362	629	8.201
Employés féminins	nombre	637	670	470	442	2.219
Equivalent temps plein	nombre	3.057,32	3.427,85	2.779,03	959,84	10.224,04
Contrats temporaires	% de l'effectif	5,11	2,67	2,33	1,03	3,13

VUE D'ENSEMBLE DES SITES ET DES EFFECTIFS

	SITES DE PRODUCTION	CENTRES R&D TECHNIQUES	AUTRES SITES	EFFECTIFS
Europe				
Autriche	1			144
Belgique	3	1	1	3.102
Danemark	1	1		112
France	3		2	254
Allemagne	5 (1)	2	1	1.730 (306)
Irlande	(1)			(563)
Italie			2	32
Liechtenstein	1	1		80
Luxembourg			1	9
Pays-Bas			1	10
Pologne	1		1	150
Portugal			1	6
Russie			1	7
Espagne			1	4
Suède	1		(1)	36 (4)
Suisse			1	2
Royaume-Uni	1	(1)	3 (1)	45 (180)
Asie-Pacifique				
Australie			1	8
Chine	5 (3)	1	5 (1)	1.351 (871)
Inde	1		1	80
Japon	2	3	2 (1)	172 (8)
Philippines	1			83
Corée du Sud	3	2	2	1.024
Taiwan			2	22
Thaïlande	2		1	182
Émirats arabes unis			(1)	(4)
Amérique du Nord				
Canada	3			238
Mexique			1	5
Etats-Unis	8	2	3 (1)	595 (17)
Amérique du Sud				
Argentine	1			61
Brésil	4	1		617
Pérou	(1)			(478)

	SITES DE PRODUCTION	CENTRES R&D TECHNIQUES	AUTRES SITES	EFFECTIFS
Afrique				
Afrique du Sud	1 (1)		1	259 (749)
Total	48 (7)	14 (1)	35 (6)	10.420 (3.180)

Les chiffres entre parenthèses font référence aux "sociétés associées et coentreprises". Quand un site dispose à la fois de sites de production et de bureaux (p. ex. Hanau, Allemagne), il est uniquement repris dans les sites de production. Certains sites de production et centres R&D | techniques se situent sur le même site mais sont comptabilisés séparément.

S3 ENGAGEMENT DE TOUS

DONNÉES DU GROUPE

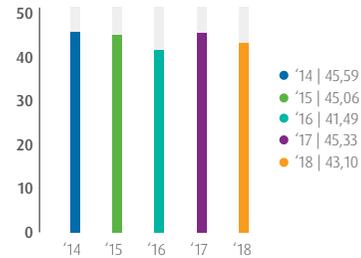
	UNITÉ	2014	2015	2016	2017	2018
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	95,82	95,97	96,03	98,39	96,15
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	45,59	45,06	41,49	45,33	43,10
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Hommes	heures/employé	48,09	45,32	42,38	46,53	44,68
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Femmes	heures/employé	39,76	47,39	38,28	41,01	37,29
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Cadre	heures/employé	37,18	34,24	41,03	38,54	37,59
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Autre catégorie du personnel	heures/employé	46,29	46,09	41,52	46,44	42,94
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	3,42	3,35	4,10	5,03	7,18
Départs volontaires - hommes	nombre	273	280	309	404	619
Départs volontaires - femmes	nombre	80	69	97	70	110

Heures de formation : nombre moyen d'heures de formation par travailleur, incluant tous les types de formation (formelle, sur le terrain, apprentissage en ligne, etc.) auxquels l'entreprise apporte un appui et qui sont pertinents pour la business unit ou l'entreprise. Le nombre total d'heures de formation est divisé par le total des effectifs des sociétés entièrement consolidées.

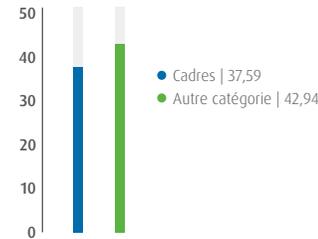
Départs volontaires : nombre de travailleurs qui quittent l'entreprise de leur plein gré (hors retraite et échéance d'un contrat à durée déterminée). Ce chiffre concerne les effectifs des sociétés entièrement consolidées.

NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR EMPLOYÉ

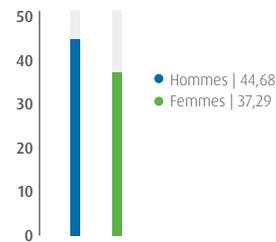
heures/employé


NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR CATEGORIE DE PERSONNEL

heures/employé


NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR EMPLOYÉ – HOMME/FEMME

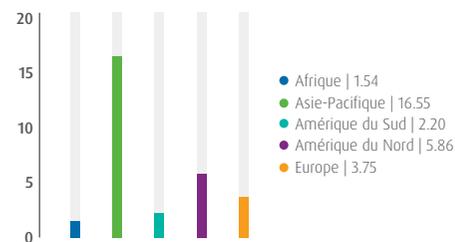
heures/employé


TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES

%


TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES, PAR RÉGION

% de l'effectif


DONNÉES PAR RÉGION

UNITÉ	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	ASIE-PACIFIQUE	AFRIQUE	UMICORE GROUP	
Nombre d'heures moyen de formation par employé	heures / employé	39,81	40,25	57,05	48,17	34,36	43,10
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	98,32	92,72	100,00	91,75	98,84	96,15
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	3,75	5,86	2,20	16,55	1,54	7,18

DONNÉES PAR BUSINESS GROUP

UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	CORPORATE	UMICORE GROUP	
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures / employé	40,06	49,07	41,79	37,19	43,10
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	91,89	95,97	99,86	99,16	96,15
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	5,68	13,21	3,45	3,16	7,18

HEURES DE FORMATION

En 2018, le nombre d'heures de formation moyen par travailleur a diminué à 43,10 heures par rapport à l'année précédente. Les heures de formation pour la « formation sur le terrain » ne sont pas enregistrées ni capturées de manière systématique sur tous les sites.

Les données indiquent que les heures de formation des cadres (37,59 heures) sont inférieures à celles des autres catégories de personnel (42,94 heures).

ÉVALUATION ANNUELLE

En 2018, la quasi-totalité des travailleurs (96,15%) des sociétés entièrement consolidées ont passé au moins une fois dans l'année un entretien d'évaluation pour évoquer leur développement.

DÉPARTS VOLONTAIRES

Ces 3 dernières années, le pourcentage de départs volontaires a progressé pour atteindre 7,18% en 2018. Comme les deux années précédentes, des différences régionales significatives sont observables, la zone Asie-Pacifique affichant le taux de rotation le plus élevé (16,55%) et l'Amérique du Sud (2,20%) et l'Afrique (1,54%), le taux le plus faible. Le taux de rotation élevé en Asie-Pacifique n'est pas en soi propre à Umicore. Il s'explique notamment par la grande compétitivité et souplesse du marché de l'emploi dans certains secteurs en croissance. Nous avons également observé une tendance selon laquelle environ 39% des départs volontaires

mondiaux sont intervenus lors des 6 premiers mois d'emploi et concernent principalement les grands sites d'APAC, qui ont enregistré une croissance notable.

DÉPARTS VOLONTAIRES – PAR GENRE

15,09% des départs volontaires concernent des femmes, soit un pourcentage inférieur à leur représentation (22,98%) dans les effectifs des sociétés entièrement consolidées.

S4 RELATIONS AVEC LES TRAVAILLEURS

DONNÉES DU GROUPE

	UNITÉ	2014	2015	2016	2017	2018
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	71,44	71,11	69,41	65,41	64,49

EMPLOYÉS REPRÉSENTÉS PAR UN SYNDICAT OU COUVERTS PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

% de l'effectif



DONNÉES PAR RÉGION

	UNITÉ	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	ASIE-PACIFIQUE	AFRIQUE	UMICORE GROUP
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	84,15	8,59	92,63	38,26	33,20	64,49

DONNÉES PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	CORPORATE	UMICORE GROUP
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	47,88	56,28	87,43	77,87	64,49

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL ET SYNDICATS

Au total, 64,49% des travailleurs d'Umicore sont syndiqués et/ou le niveau de leurs salaires est négocié dans le cadre d'une convention collective de travail. À l'échelon régional, on observe des disparités notables en termes de représentation syndicale, la représentation la plus élevée revenant à l'Amérique du Sud et à l'Europe, la plus faible à l'Amérique du Nord. La baisse de 2018 est principalement attribuée à la cession de Technical Materials en Europe.

CONVENTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2007, Umicore a signé un Accord-cadre mondial de développement durable avec le syndicat international IndustriALL, qui a encore été renouvelé en 2015 pour une période de quatre ans. Dans ce cadre, Umicore s'engage à respecter une série de principes, dont l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, la liberté d'association des travailleurs et le droit de négocier des conventions collectives de travail.

Tous les sites font l'objet d'un contrôle annuel interne. Selon ce dernier, aucun des sites d'Umicore ne présente un risque particulier de non-respect des principes dudit accord.

S5 CODE DE CONDUITE

Depuis 2011, Umicore a établi pour la première fois un rapport interne systématique à l'échelle du Groupe, concernant les principes du Code de conduite. Au total, 20 cas ont été signalés en 2018, impliquant 28 travailleurs au total. Le type d'action prise varie d'une lettre d'avertissement au licenciement.

S6 SANTÉ AU TRAVAIL

Tous les sites industriels consolidés dont Umicore a le contrôle opérationnel sont inclus dans le périmètre du rapport sur la santé au travail. Par rapport à 2017, les données de 3 sites ne figurent plus dans le rapport : Amsterdam (Pays-Bas, Jewelry and Industrial Materials), Providence (États-Unis, Thin Film Products) et Vicenza (Italie, Technical Materials). Huit sites ont été ajoutés au périmètre du rapport : Bayport (États-Unis, Automotive Catalyts), Frederikssund et Lyngby (Danemark, Automotive Catalyts), Joinville (Brésil, Automotive Catalyts), Songdo et Onsan (Corée du Sud, Automotive Catalyts), Tianjin (Chine, Automotive Catalyts) et Grenoble (France, Cobalt and Specialty Materials). La portée globale du reporting concerne donc 55 sites.

Les informations figurant dans cette annexe ne concernent que les travailleurs d'Umicore. Les données relatives à la santé au travail des sous-traitants n'y figurent pas. Pour en savoir plus sur l'approche managériale d'Umicore en matière de santé au travail, rendez-vous au chapitre correspondant à la page 73.

DONNÉES DU GROUPE

	UNITÉ	2014	2015	2016	2017	2018
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' ⁽¹⁾	%	1,8	2,3	3,2	2,7	2,8
Taux d'exposition plomb (sang) ⁽²⁾	%	1,0	0,8	0,5	0,5	2,0
Taux d'exposition arsenic (urine) ⁽²⁾	%	1,1	1,3	2,0	1,0	1,2
Taux d'exposition cobalt (urine) ⁽²⁾	%	7,3	8,7	9,0	6,0	5,0
Taux d'exposition cadmium (urine) ⁽²⁾	%	0,6	1,1	1,4	0,7	0,5
Taux d'exposition nickel (urine) ⁽²⁾	%	0,3	1,3	2,0	1,4	2,6
Taux d'exposition indium (sang) ⁽²⁾	%	-	-	11,3	14,2	2,8
Travailleurs avec sensibilisation aux sels de platine	nombre	4	0	1	1	3
Travailleurs avec une perte auditive due au bruit	nombre	5	2	4	0	0
Travailleurs avec dermatites de contact	nombre	2	3	0	2	3
Travailleurs avec asthme professionnel dû à d'autres substances	nombre	0	1	0	0	0
Travailleurs avec troubles musculosquelettiques	nombre	14	7	7	8	6

(1) Rapport entre le nombre de résultats de contrôle biologique dépassant la valeur limite, fixée par Umicore pour chaque substance dangereuse, et le nombre total de contrôles biologiques effectués.

(2) Le taux d'exposition à un métal spécifique s'entend comme le rapport entre le nombre de travailleurs dont le résultat de contrôle biologique dépasse la valeur limite fixée par Umicore pour ce métal et le nombre de travailleurs exposés à ce métal. Les valeurs limites d'Umicore se basent sur des données scientifiques récentes examinées par des pairs et régulièrement réévaluées en cas de nouveaux éléments.

L'objectif d'Umicore à l'horizon 2020 est de n'enregistrer aucun dépassement des biomarqueurs d'exposition pour les métaux ci-dessous. Les valeurs limites suivantes ont été définies :

- **Cadmium** : 2 microgrammes par gramme de créatinine dans les urines.
- **Plomb** : 30 microgrammes par 100 millilitres de sang.
- **Cobalt** : 15 microgrammes par gramme de créatinine.
- **Indium** : 1 microgramme par litre de plasma sanguin.
- **Arsenic et nickel** : 30 microgrammes par gramme de créatinine.
- **Sels de platine** : aucun nouveaux cas de sensibilisation.

Le nombre de maladies professionnelles correspond au nombre de travailleurs chez qui, pendant la période de reporting, on a diagnostiqué une nouvelle maladie professionnelle ou des symptômes liés au travail.

En 2018, 6 939 procédures d'échantillonnages biologiques ont été réalisées chez des travailleurs exposés à au moins un des métaux susmentionnés (à l'exception des sels de platine). 195 relevés ont révélé un résultat dépassant la valeur limite interne, ce qui porte le taux de dépassement total à 2,8%, contre 2,7% en 2017. Tous les travailleurs exposés professionnellement font l'objet d'un suivi régulier par un médecin du travail.

PLOMB

L'exposition professionnelle au plomb représente un risque sanitaire potentiel principalement au sein du business group Recycling. Au total, 26 des 1.315 travailleurs exposés professionnellement ont dépassé la valeur limite de 30 µg/100 ml, ce qui porte le taux de dépassement pour le plomb à 2,0%, contre 0,5% en 2017.

La majorité des dépassements ont été enregistrés à la raffinerie de plomb sur le site de Hoboken (Belgique, Precious Metal Recycling). La hausse s'explique par le nombre élevé de nouveaux employés, entraînant des manques de conformité avec les politiques locales en matière d'équipement de protection individuelle. Des programmes de formation ont été mis en place pour réduire l'exposition au plomb. Le site a également poursuivi l'amélioration de ses systèmes de ventilation.

ARSENIC

L'exposition professionnelle à l'arsenic est possible dans les business groups Energy & Surface Technologies et Recycling. Au total, 11 employés, soit 1,2% des 951 travailleurs exposés professionnellement, ont dépassé la valeur limite en 2018, contre 1,0% en 2017.

Tous les travailleurs exposés professionnellement à l'arsenic sont soumis à un programme de suivi médical pour contrôler de près leur état de santé.

COBALT

Au total, 1.834 travailleurs sont exposés professionnellement au cobalt, principalement au sein du business group Energy & Surface Technologies. Le nombre de travailleurs dépassant la valeur limite a atteint 92, soit un taux de dépassement de 5,0%, contre 6,0% en 2017.

Au sein de la business unit Rechargeable Battery Materials, le nombre de personnes exposées a augmenté de plus de 127%. Malgré cette hausse, nous avons enregistré une diminution notable des dépassements dans cette business unit, passant de 3,6% en 2017 à 2,6 en 2018.

Les dépassements dans les business units Cobalt & Specialty Materials ont augmenté en passant de 11,1% en 2017 à 12,7% en 2018.



Au cours de l'année, les sites de Cheonan (Corée, Rechargeable Battery Materials) et Jiangmen (Chine, Rechargeable Battery Materials) ont mis au point un programme de gestion des poussières détaillé dans le cadre de leur approche de l'excellence opérationnelle. Ce programme « zéro poussière » se concentre sur des améliorations de l'équipement et le comportement des travailleurs. Citons parmi les actions concrètes des programmes de sensibilisation, des campagnes régulières sur l'hygiène industrielle, un excellent entretien ménager et une amélioration de la maintenance de l'équipement critique.

Le nombre plus élevé de dépassements dans les business units Cobalt & Specialty Materials s'explique principalement par les expositions accrues sur les sites à Olen (Belgique, Energy & Surface Technologies), Fort Saskatchewan (Canada, Energy & Surface Technologies) et Grenoble (France, Energy & Surface Technologies). La business unit est en train d'élaborer un plan d'action axé sur les améliorations techniques, l'entretien et le comportement personnel des travailleurs afin de diminuer à nouveau les expositions. Des ateliers sont régulièrement organisés pour évaluer l'avancement et partager des idées et expériences.

Pour les travailleurs exposés au cobalt, les business units Cobalt & Specialty Materials et Rechargeable Battery Materials ont mis en place les principes directeurs d'Umicore en matière de santé au travail pour le cobalt, y compris un contrôle biologique et un suivi médical.

CADMIUM

L'exposition professionnelle au cadmium représente un risque sanitaire potentiel dans les business groups Energy & Surface Technologies et Recycling. La concentration de cadmium dans les urines est un excellent biomarqueur de l'exposition à long terme. En 2018, 433 travailleurs ont été professionnellement exposés au cadmium.

Seuls 2 travailleurs ont présenté un dépassement de la valeur limite de cadmium dans les urines, contre 3 en 2017. Cela revient donc à un taux de dépassement de 0,5% contre 0,7% en 2017.

NICKEL

Les business groups Energy & Surface Technologies et Recycling présentent une exposition professionnelle au nickel. En 2018, 2.157 travailleurs ont été exposés au nickel, soit une hausse d'environ 50% par rapport à 2017. En 2018, 57 des travailleurs exposés ont dépassé la valeur limite, ce qui a donné un taux de dépassement de 2,6% contre 1,4% en 2017.

Au sein de la business unit Rechargeable Battery Materials, nous avons enregistré une hausse des dépassements de 0,7% en 2017 à 2,2% en 2018, qui s'explique principalement par l'exposition accrue sur le site de Jiangmen (Chine, Energy & Surface Materials). Les mesures adoptées en vue de réduire l'exposition au cobalt (voir ci-dessus) s'appliquent évidemment également au nickel.

Les dépassements au sein de la business unit Cobalt & Specialty Materials ont augmenté de 6,7% en 2017 à 11,1% en 2018, en raison d'un nombre accru de dépassements à Wickliffe (États-Unis, Energy & Surface Technologies) et Subic (Philippines, Energy & Surface Technologies). Ces sites sont encore en train de mettre en œuvre leurs programmes de gestion des poussières comprenant des améliorations aux systèmes de ventilation et des programmes d'équipements de protection individuelle.

Pour les travailleurs exposés au nickel, les business units Cobalt & Specialty Materials et Rechargeable Battery Materials ont toutes les deux mis en place les principes directeurs d'Umicore en matière de santé au travail pour le nickel, en incluant un contrôle biologique et un suivi médical.

INDIUM

Les publications évaluées par des pairs ont démontré clairement que l'exposition professionnelle à l'indium et à l'oxyde d'étain-indium peut avoir des effets nocifs sur la santé, principalement au niveau des voies respiratoires. Umicore a contribué à l'amélioration des connaissances scientifiques grâce à sa collaboration avec le National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH, États-Unis), qui a mené un programme d'évaluation des risques sanitaires (2012-2016) sur le site de Providence (États-Unis, Energy & Surface Technologies). Sur base de ces données scientifiques, Umicore a défini un niveau cible pour la concentration d'indium dans le plasma sanguin à raison de 1 microgramme par litre de plasma. La concentration d'indium dans le plasma sanguin est un biomarqueur de l'exposition pendant toute la durée de la vie.

En 2018, 249 employés ont été exposés à l'indium, contre 324 en 2018. Cette diminution s'explique par la cessation des activités sur le site de Providence (États-Unis, Energy & Surface Technologies). Le taux de dépassement est dès lors tombé de 14,8% en 2017 à 2,8% en 2018. Les dépassements pour l'indium dans le plasma ont principalement été enregistrés sur le site de Balzers (Liechtenstein, Energy & Surface Technologies). Suite à ces résultats, les conditions de travail sur les postes de soudure ont été améliorées et un programme de surveillance médicale poussé a été mis en place.

SELS DE PLATINE

Les business groups Catalysis et Recycling ont des postes de travail qui présentent une exposition aux sels de platine.

En 2018, trois nouveaux diagnostics de sensibilisation aux sels de platine ont été faits, 2 sur le site de Hoboken (Belgique, Recycling) et un sur le site de Hanau (Allemagne, Catalysis). Tous les travailleurs exposés aux sels de platine font l'objet d'une surveillance dans le cadre d'un programme de santé au travail suivant les principes directeurs d'Umicore et passent régulièrement des examens pour détecter la sensibilisation aux sels de platine.

AUTRES MALADIES LIÉES À L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

En 2018, 3 travailleurs ont reçu un diagnostic de dermatite de contact provoquée par leur travail et 6 autres ont développé des troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle. Toutes les personnes concernées font l'objet d'un suivi par le médecin du travail.

En 2018, les départements médicaux des sites d'Umicore en Belgique, en collaboration avec l'organisation des ressources humaines, ont poursuivi un programme de sensibilisation et de levée du tabou sur le burn-out. Au cours des dernières années, Umicore a été confrontée à plusieurs cas de burn-out qui ont entraîné des congés de maladie de longue durée ayant des impacts autant sur l'individu que sur l'organisation. Le programme comprend une prévention primaire du burn-out conjuguée à un diagnostic précoce des symptômes et à une assistance pour la gestion des cas. Les actions concrètes se sont traduites par des campagnes de sensibilisation via des dépliants, des ateliers très suivis et la formation des superviseurs. Des programmes similaires ont été mis en place sur les sites d'Umicore dans d'autres pays, comme l'Allemagne.

S7 SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dans l'ensemble, pour 2018, 90 sites consolidés, dont 57 sites industriels, sont inclus dans le rapport sur la sécurité. Ce chiffre inclut également les bureaux commerciaux.

Pour en savoir plus sur l'approche managériale d'Umicore en matière de sécurité, rendez-vous au chapitre correspondant à la page 73.

Les informations figurant dans cette annexe ne concernent que les travailleurs d'Umicore. Les données relatives à la santé au travail des sous-traitants sont communiquées séparément. L'objectif d'Umicore est de parvenir à zéro accident avec arrêt de travail à l'horizon 2020.

DONNÉES DU GROUPE

	UNITÉ	2014	2015	2016	2017	2018
Accidents mortels	nombre	2	0	1	0	0
Accidents mortels sous-traitants	nombre	0	0	0	0	1
Accidents avec arrêt de travail	nombre	37	47	59	51	61
Accidents avec arrêt de travail sous-traitants	nombre	11	9	15	22	21
Taux de fréquence		2,16	2,66	3,34	3,01	3,36
Jours calendriers perdus	nombre	16.122	2.134	9.848	1.590	1.830
Taux de sévérité		0,94	0,12	0,56	0,09	0,10
Blessures déclarables (RI)	nombre	112	148	127	138	158
Taux de fréquence RI		6,53	8,38	6,78	8,15	8,70
Taux des sites sans accidents avec arrêt de travail/total des sites ayant rapporté	%	84	84	84	84	84
Sites certifiés OHSAS 18001	%	40,0	36,6	41,7	51,0	51,9

Travailleur d'Umicore : individu qui fait partie de l'effectif total d'Umicore. Un travailleur d'Umicore peut être employé à temps plein, à temps partiel ou sous contrat à durée déterminée.

Sous-traitant : personne ne faisant pas partie de l'effectif total d'Umicore, qui fournit des services à cette dernière sur un de ses sites, conformément à un contrat.

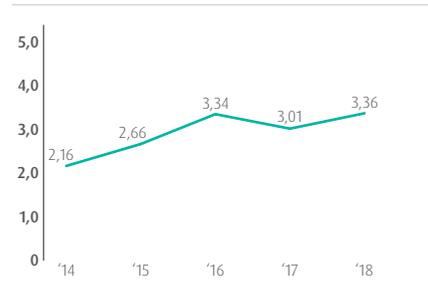
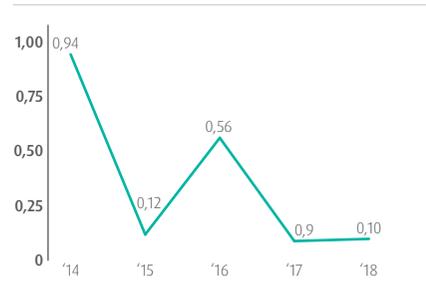
Accident mortel : accident du travail ayant entraîné la mort.

Accident avec arrêt de travail : accident du travail entraînant plusieurs jours d'incapacité de travail.

Accident à déclarer : accident du travail nécessitant plusieurs interventions de premiers soins ou un programme de travail adapté, à l'exclusion des accidents avec arrêt de travail.

Taux de fréquence : nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées.

Taux de gravité : nombre de jours calendriers d'incapacité découlant d'un accident avec arrêt de travail par millier d'heures travaillées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

TAUX DE FRÉQUENCE

TAUX DE SÉVÉRITÉ

DONNÉES PAR RÉGION

	UNITÉ	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	ASIE-PACIFIQUE	AFRIQUE	UMICORE GROUP
Accidents avec arrêt de travail	nombre	53	1	0	7	0	61

DONNÉES PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING CORPORATE	UMICORE GROUP
Accidents mortels	nombre	0	0	0	0
Accidents avec arrêt de travail	nombre	10	8	41	2
Jours calendriers perdus	nombre	340	368	983	139

En 2018, nous avons enregistré un nombre total de 61 accidents avec arrêt de travail, contre 51 en 2017, soit un taux de fréquence de 3,36, en hausse par rapport à 3,01 en 2017, et un taux de gravité de 0,10. Le nombre d'accidents déclarables signalés a augmenté, passant de 138 en 2017 à 158 en 2018. Le taux de fréquence des accidents déclarables a atteint 8,70 en 2018, contre 8,15 en 2017. Au total, 21 accidents avec arrêt de travail ont été enregistrés pour les sous-traitants, contre 22 en 2017.

Un accident sur le site d'Arab (États-Unis, Energy & Surface Materials) a coûté la vie d'un employé de sous-traitant. L'accident a été provoqué par une accumulation inattendue d'hydrogène dans une ancienne citerne de stockage où le travailleur effectuait des travaux de réparation à chaud.

En 2018, 84% des sites déclarants n'ont recensé aucun accident avec arrêt de travail, soit le même pourcentage qu'en 2017. 52% des sites sont certifiés OHSAS 18001, le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail, contre 51% en 2017.

53 accidents avec arrêt de travail, soit 86% du total des accidents avec arrêt de travail, se sont produits en Europe. Sur ce total, 41 ont eu lieu sur des sites belges et 10 sur des sites allemands. Les sites Asie-Pacifique ont connu 7 accidents, aucun n'étant à déplorer aux Amériques.

En 2018, le business group Catalysis a enregistré 10 accidents avec arrêt de travail, contre 4 en 2017. Parallèlement à ses efforts continus d'amélioration technique, la business unit Automotive Catalysts poursuit le programme de sécurité comportementale SafeStart® sur tous ses sites d'exploitation. Certains sites ont également mis en place un programme de formation sur les comportements à risque pour superviseurs et opérateurs. Tous les sites de production d'Automotive Catalysts doivent être certifiés par le système de management OHSAS 18001. À la fin de l'année, les sites de Port Elizabeth (Afrique du Sud), Tsukuba et Himeji (Japon) n'avaient connu aucun accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel Umicore et aucun accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants depuis plus de 5 ans. Le site de Rayong (Thaïlande) a enregistré plus de 3 ans (y compris la durée de la construction du site) sans connaître d'accident avec arrêt de travail ni d'accident déclarable impliquant du personnel Umicore, ni d'accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants.

Le business group Energy & Surface Technologies a enregistré 8 accidents avec arrêt de travail, contre 12 en 2017. Les business units ont poursuivi leurs actions afin de renforcer leurs programmes de leadership en matière de sécurité mis au point en interne en se basant sur une observation des comportements et des techniques d'intervention en cas de risque. Le site de Dundee (Royaume-Uni) s'est distingué par des résultats excellents et constants en matière de sécurité, puisqu'il affiche au moins 10 ans sans accident avec arrêt de travail ni accident déclarable impliquant du personnel Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants. Beijing (Chine), Balzers (Liechtenstein) et Tsukuba (Japon) n'ont plus connu d'accident avec arrêt de travail ni d'accident déclarable impliquant du personnel Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants depuis plus de 5 ans.

Le business group Recycling a enregistré 41 accidents avec arrêt de travail. La business unit Precious Metals Refining a enregistré un résultat de sécurité décevant, avec 35 accidents avec arrêt de travail. Pour renverser les faibles performances en matière de sécurité, la direction du site a lancé la campagne Safety@ Precious Metals Refining. Elle repose principalement sur les principes de la passion pour la sécurité, de l'attention portée les uns aux autres et du travail d'équipe. Son objectif est de développer et de maintenir une culture de sécurité où chacun et chacune s'occupe spontanément de sa propre sécurité et de celle de ses collègues. Cette campagne s'appuie sur des actions pratiques auxquelles tous les travailleurs participent.

2 accidents avec arrêt de travail ont eu lieu dans les services généraux et dans les bureaux, dont Group Research & Development.



S8 SÉCURITÉ DES PROCÉDÉS

En 2018, les activités de sécurité des processus du Groupe Umicore se sont concentrées sur l'exécution d'études d'évaluation des risques des processus afin de s'assurer que l'ensemble de nos processus se situent dans la zone de risque acceptable. À la fin de l'année, plus de 50% des processus de production avaient fait l'objet d'une évaluation spécifique des risques et dangers des processus, conformément aux normes Umicore. De plus, un calendrier détaillé a été établi pour la réalisation des études restantes dans les années à venir, la priorité étant accordée aux processus assortis de profils de risque élevés.

Pour assurer une qualité suffisante des études d'évaluation des risques des processus, les experts ont mené des évaluations détaillées des risques des processus techniques pour les processus ayant des scénarios de risque majeurs. Ces évaluations complètent le programme d'audit environnement, santé et sécurité du Groupe destiné à déterminer la conformité des sites avec le système de gestion de la sécurité des processus.

Une formation HAZOP interne destinée aux encadrants a accru les connaissances en sécurité des processus au sein de l'entreprise.



RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

V1	Périmètre du rapport sur la chaîne de valeur	186
V2	Matières premières critiques	186
V3	Minerais issus de zones de conflit	187
V4	Approvisionnement indirect	188
V5	Produits et services durables	189
V6	Dons	190



V1 PÉRIMÈTRE DU RAPPORT SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

La thématique Chaîne de valeur et société se concentre sur les impacts potentiels de notre entreprise sur la société au travers de ses activités, de ses produits et de ses services. Toutes les entités du groupe sont prises en compte pour le reporting.

V2 MATIÈRES PREMIÈRES CRITIQUES

La garantie d'un volume suffisant de matières premières est un facteur essentiel à la viabilité de notre offre de produits et de services et à notre capacité à réaliser nos objectifs de croissance Horizon 2020. Comme les risques et les opportunités varient considérablement d'une business unit à l'autre, nous avons adopté une approche décentralisée à la gestion des risques et opportunités. En ce qui concerne l'accès aux matières premières critiques et notre capacité à garantir leur approvisionnement de manière éthique et durable, nous voulons en faire un avantage concurrentiel.

PÉRIMÈTRE

L'indicateur présenté concerne toutes les activités qui faisaient toujours partie d'Umicore le 31 décembre 2018.

Le reporting se fait suivant les business units indiquées dans la structure du groupe à la page 3.

IDENTIFICATION DES MATIÈRES PREMIÈRES CRITIQUES

En 2016, chaque business unit a été invitée à suivre un processus en trois étapes pour identifier les matières premières critiques en vue de la réalisation des objectifs Horizon 2020.

Ce processus se composait des éléments suivants :

- Définition des critères applicables à la matière première propre à l'activité de la business unit ;
- Identification des matières premières très exposées à une restriction des approvisionnements, compte tenu des critères choisis ;
- Calcul de l'impact du risque d'approvisionnement identifié sur les objectifs Horizon 2020.

21 critères d'approvisionnement, couvrant divers aspects du développement durable, ont été soumis aux business units comme base pour l'inventaire. Ces critères peuvent être regroupés sous les thèmes suivants :

- Aspects EHS ou réglementaires de la matière première ;
- Concentration sur le marché ou restrictions dans le pays d'origine ;
- Aspects éthiques et conflits potentiels avec le code de conduite en lien avec la matière première ;

- Indisponibilité due à l'épuisement du minerai ;
- Contraintes physiques au point d'origine.

Les risques et les opportunités en matière d'approvisionnement étant susceptibles de changer, l'identification des matières premières critiques est un processus dynamique. En 2018, toutes les business units ont actualisé leur inventaire.

MESURES D'ATTÉNUATION

La définition d'actions destinées à atténuer le risque d'interruption d'approvisionnement des matériaux critiques revêt une importance particulière.

Les mesures d'atténuation peuvent varier selon les matériaux et la position de la business unit sur le marché. Les plans d'action et les mesures d'atténuation spécifiques doivent correspondre aux risques et opportunités identifiés, et sont donc régulièrement mis à jour. La fréquence et le processus de révision varient d'une business unit à l'autre en fonction des conditions d'approvisionnement relatives à chacune.

Umicore utilise du cobalt dans les matériaux destinés aux batteries rechargeables, aux outils, aux catalyseurs et à plusieurs autres applications. L'approche de l'approvisionnement en cobalt a encore évolué en 2018.

La Charte d'approvisionnement durable du cobalt régit les achats de cobalt d'Umicore à l'échelle mondiale. Elle est totalement alignée sur le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. En 2018, et pour la quatrième année consécutive, Umicore a obtenu de PwC l'assurance que ses achats de cobalt ont été réalisés conformément aux conditions énoncées dans la Charte. La part de cobalt issu du recyclage a également été examinée par PwC dans le cadre de la procédure d'assurance, et était de 6,1% en 2018. Le chiffre est repris dans le rapport de conformité.

Le rapport de conformité est disponible ici : <https://www.umicore.com/en/cases/sustainable-procurement-framework-for-cobalt/compliance-report>

Umicore a participé au développement de la Charte d'évaluation responsable dans le secteur du cobalt (CIRAF) au sein du Cobalt Institute. La CIRAF est un cadre de gestion pour l'évaluation et l'atténuation des risques, dans le but d'assurer une production et un approvisionnement du cobalt responsables.

Au sein de la « Global Battery Alliance » du Forum économique mondial, Umicore a endossé un rôle majeur dans le groupe de travail consacré à l'économie circulaire qui, en 2018, a concentré ses efforts sur l'analyse des écarts pour fermer la boucle de la batterie. Nous avons en outre contribué à un autre projet important au sein de la Global Battery Alliance visant à développer une norme destinée à l'activité minière artisanale à petite échelle.



En plus de son engagement continu pour l'approvisionnement de cobalt durable, Umicore a mis en œuvre en 2018 le devoir de diligence dans l'approvisionnement des autres matières premières pour batteries, c'est-à-dire le nickel, le manganèse et le lithium. L'approche adoptée dans cette évaluation des risques est directement inspirée de l'expérience avec le cobalt et suit les étapes de base de la Charte d'approvisionnement durable du cobalt. Des actions d'atténuation spécifiques ont été définies pour ces métaux en fonction du risque identifié.

V3 MINÉRAIS ISSUS DE ZONES DE CONFLIT

Le 1^{er} janvier 2021, le Règlement sur les minerais provenant de zones de conflit entrera en vigueur dans l'UE. Dans sa portée, il est semblable à la loi Dodd-Frank adoptée par les États-Unis en 2010. Ce nouveau règlement doit contribuer à harmoniser le commerce de quatre minéraux, l'étain, le tantale, le tungstène et l'or, qui servent parfois à financer des conflits armés ou dont l'extraction repose sur le travail forcé.

Parallèlement aux politiques et chartes existantes, telles que le Code de conduite d'Umicore, la politique des droits de l'Homme et la Charte d'approvisionnement durable, Umicore dispose aussi d'une politique spécifique en matière de « Chaîne d'approvisionnement mondial responsable en minerais issus de zones de conflit ou à haut risque » (<https://www.umicore.com/en/media/toppic-of-interest/conflict-minerals/>)

En 2018, Umicore a continué de faire en sorte que ses activités avec une production d'or soient certifiées comme étant exemptes de lien avec un conflit. Les clients d'Umicore demandent de plus en plus cette garantie et nous leur fournissons les documents qui confirment le statut « sans lien avec un conflit » de nos produits. Le groupe de travail « Metals and minerals » interne à Umicore rationalise et optimise les efforts à consentir face à cette demande croissante de la part des clients. L'échange des meilleures pratiques est au cœur de sa démarche.

Les sites de Precious Metals Refining de Hoboken et de Guarulhos ont été certifiés « fonderie n'utilisant pas de matériaux provenant de zones de conflit » pour l'or, un titre décerné par la LBMA (London Bullion Market Association). En 2018, UPMR Hoboken s'est soumis pour la première fois et avec succès à un audit de la LBMA afin de confirmer le statut « sans lien avec un conflit » de l'argent utilisé dans ses activités en 2017. En 2017, de tels audits se faisaient sur une base volontaire, mais à l'avenir, ils seront obligatoires pour les raffineries d'argent agréées par la LBMA. En 2019, UPMR Hoboken fera l'objet d'un audit de la LBMA afin de vérifier sa conformité avec le guide pour l'exploitation responsable de platine/palladium.

Les sites de Jewelry & Industrial Metals à Pforzheim, Vienne et Bangkok sont certifiés en tant que participant au programme Chain of Custody du RJC (Responsible Jewelry Council). Le site de Jewelry & Industrial Metals à Pforzheim figure désormais parmi les raffineurs Good Delivery de la LBMA. Bien que le platine ne soit pas repris sur la liste des minerais de conflit, la business unit Jewelry & Industrial Metals a réussi l'audit du RJC relatif à l'approvisionnement responsable du platine. Les sites de Pforzheim et Vienne sont également certifiés pour le palladium et le rhodium. Les sites titulaires des homologations Chain of Custody du RJC et Good Delivery de la LBMA sont habilités à figurer sur la liste des fonderies et raffineurs de la Responsible Minerals Initiative (RMI). En 2019, les sites de Jewelry & Industrial Metals à Pforzheim seront soumis à un audit de la LBMA pour vérifier leur conformité avec le guide pour l'exploitation responsable d'argent.

Pour un aperçu des certificats d'Umicore, voir <https://pmm.umicore.com/en/sustainability/#certificates>

Les business units achetant un des quatre 'minerais de conflit' pour la fabrication de leurs produits finis utilisent le document type « Conflit Mineral reporting Template » (modèle de reporting pour les 'minerais de conflit') émis par la Responsible Minerals Initiative pour accomplir leur devoir de diligence à propos de l'achat de matières premières.

Dans les chaînes d'approvisionnement complexes, de nombreux clients ont recours à la Responsible Minerals Initiative à l'heure de rationaliser la procédure garantissant que les produits sont exempts de lien avec un conflit. Citons l'exemple du secteur automobile, qui a vu la création d'une structure certifiant que toutes les pièces détachées d'une voiture sont exemptes de minerais provenant de zones de conflit d'origine non certifiée. Cette procédure ne se traduit pas par une interdiction de ces minerais (étain, tantale, tungstène et or), mais cherche à créer la transparence dans la chaîne d'approvisionnement, l'objectif étant de s'assurer de la capacité à s'approvisionner en minerais sans lien avec un conflit. D'autres secteurs, comme l'électronique, mettent en œuvre des procédures identiques ou similaires.

Dans les chaînes d'approvisionnement complexes, de nombreux clients ont recours à la Responsible Minerals Initiative à l'heure de rationaliser la procédure garantissant que les produits sont exempts de lien avec un conflit. Citons l'exemple du secteur automobile, qui a vu la création d'une structure certifiant que toutes les pièces détachées d'une voiture sont exemptes de minerais provenant de zones de conflit d'origine non certifiée. Cette procédure ne se traduit pas par une interdiction de ces minerais (étain, tantale, tungstène et or), mais cherche à créer la transparence dans la chaîne d'approvisionnement, l'objectif étant de s'assurer de la capacité à s'approvisionner en minerais sans lien avec un conflit. D'autres secteurs, comme l'électronique, mettent en œuvre des procédures identiques ou similaires.

V4 APPROVISIONNEMENT INDIRECT

Les business units achètent directement les matières premières métallifères (achats directs, voir annexes V2 et V3 pour des mesures spécifiques liées à l'approvisionnement durable). Les équipes d'Umicore responsables au niveau mondial des achats et du transport s'occupent quant à elles des achats d'énergie et d'autres biens et services (achats indirects). Les achats indirects représentent environ 10% des dépenses totales, la moitié d'entre eux étant gérés par les équipes Procurement & Transportation en Belgique et en Allemagne.

PÉRIMÈTRE

Les indicateurs présentés reposent sur les données 2018 de nos équipes Procurement & Transportation en Belgique et en Allemagne. EcoVadis est désormais également utilisé par l'équipe locale d'approvisionnement au Brésil.

ÉVALUATION DES FOURNISSEURS

Depuis 2017, un outil d'analyse rapide basé sur des critères tels que la taille, la situation géographique et le type de produit ou service fourni est systématiquement utilisé pour évaluer les nouveaux fournisseurs. Cet outil détermine la nécessité d'une analyse EcoVadis. Cet outil a d'abord été mis en œuvre par les équipes en Belgique et en Allemagne. En 2018, la première année de mise en œuvre complète, 249 analyses rapides ont été réalisées. Le but est d'assurer à l'avenir un déploiement à d'autres équipes partout dans le monde.

La performance en matière de développement durable de fournisseurs spécifiques est évaluée par EcoVadis, une plate-forme collaborative reconnue qui fournit une notation du profil de développement durable des fournisseurs.

62 scores ont été mis à la disposition des équipes en 2018, dont les demandes de l'équipe d'approvisionnement brésilienne. Le nombre total de scores obtenus depuis le début de la collaboration avec EcoVadis s'élève à 355. Ce chiffre correspond au nombre de fournisseurs uniques qui ont été évalués et ne tient pas compte de la réévaluation régulière d'un fournisseur. Le chiffre est relativement stable depuis 3 ans et indique que tous les fournisseurs critiques ont maintenant été traités.

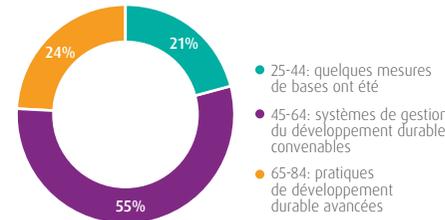
SCORE MOYEN DES FOURNISSEURS PAR THÈME

75% des fournisseurs évalués en 2018 obtiennent un score de 45 ou plus, et sont qualifiés de fournisseurs « engagés en RSE » (Responsabilité sociale des entreprises).

Aucun des scores obtenus en 2018 ne traduit un « risque élevé ».

En novembre 2018, le Groupe Umicore a été réévalué par EcoVadis et a obtenu un score de 70, confirmant son « Gold Recognition Level ». Ce résultat classe notre entreprise parmi les 5% d'entreprises les plus performantes évaluées par EcoVadis.

SCORE DES FOURNISSEURS À L'ÉVALUATION ECOVADIS



	SCORE MOYEN
Environnement	56,0
Relations sociales	52,2
Intégrité	50,2
Chaîne d'approvisionnement	48,0
Total	52,7

Pour en savoir plus sur la relation d'Umicore avec ses fournisseurs, consultez le chapitre « Engagement envers les parties prenantes » en page 63 et l'analyse de la performance, p.24.

V5 PRODUITS ET SERVICES DURABLES

EFFICACITÉ DES RESSOURCES

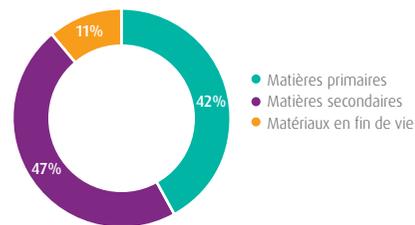
Matières premières primaires : matériaux qui ont une relation directe avec leur première durée de vie, ce qui exclut les flux de sous-produits.

Matières premières secondaires : sous-produits issus des flux de matières premières primaires.

Matériaux en fin de vie : matériaux qui ont achevé au moins leur premier cycle de vie et feront l'objet d'un recyclage pour entamer un deuxième ou un troisième cycle de vie.

Par défaut, les approvisionnements dont l'origine est inconnue sont considérés comme des matières premières. Les données collectées s'expriment en termes de tonnage total d'approvisionnement.

APPROVISIONNEMENTS D'UMICORE



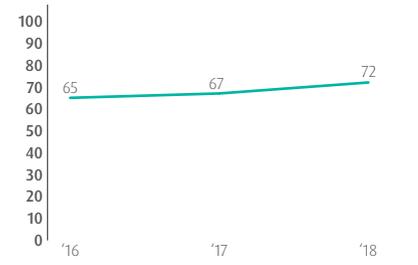
En 2018, 58% des matières étaient d'origine secondaire ou des matériaux en fin de vie et 42% étaient d'origine primaire, comparativement aux taux respectifs de 62% et de 38% en 2017. La transition vers une plus grande quantité de matières premières d'origine primaire s'explique principalement par l'expansion de capacité pour les matériaux de batteries rechargeables.

PRODUITS ET SERVICES PARTICIPANT À CERTAINS ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En termes de produits et services durables, notre priorité va aux activités qui proposent des solutions aux grands défis posés par la mobilité propre et la raréfaction des ressources. Pour de plus amples informations, consultez Chaîne de valeur et société, p.24.

Nous avons élaboré un indicateur pour souligner notre volonté de nous concentrer sur la mobilité propre et le recyclage. En 2018, les critères d'inclusion dans cette catégorie ont été réévalués et les chiffres des années précédentes recalculés sur la base des nouveaux critères. En 2018, la part des revenus des activités générant des produits ou des services en lien direct avec l'une de ces deux grandes tendances s'est établie à 71,8% des revenus du Groupe, contre 67,2% en 2017. Cette augmentation est le fruit d'un niveau d'activité supérieur tant au niveau du recyclage que de la mobilité propre. À l'heure où nous œuvrons à la réalisation de nos objectifs Horizon 2020 et où nous ciblons davantage nos activités, nous pourrions nous attendre à un accroissement continu de ce pourcentage. Notons que de nombreux matériaux et services représentant les 28,2% restants des revenus proviennent de produits répondant à des besoins sociétaux spécifiques tels qu'une connectivité améliorée (matériaux destinés au verre de haute qualité, écrans) ou une réduction de la consommation d'énergie (matériaux utilisés pour l'éclairage à faible consommation d'énergie comme les LED).

REVENUS ISSUS DES ACTIVITÉS LIÉES À LA MOBILITÉ PROPRE ET AU RECYCLAGE



Les business units poursuivent la mise au point de solutions spécifiques pour les aspects durables de nos produits et de leurs applications, en étroite collaboration avec les clients. Parmi les aspects traditionnellement abordés dans ce cadre, citons la réduction des risques liés à l'utilisation des produits, l'atténuation du danger des produits ou une utilisation plus efficace des matériaux dans la livraison ou l'utilisation de nos produits.

GESTION DES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES DES PRODUITS

Dans le monde entier, les modifications apportées aux législations relatives aux produits existants ainsi que l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations sont susceptibles d'avoir des conséquences sur nos activités.

Umicore surveille attentivement tous les changements d'interprétation ainsi que les guides techniques susceptibles d'avoir une incidence sur sa stratégie de déploiement REACH. Umicore est activement impliquée dans des groupes de travail au sein de fédérations sectorielles afin de garantir la cohérence de l'approche et la compréhension de la spécificité des métaux par les instances réglementaires et les entreprises.

Umicore soutient l'engagement du secteur des métaux avec l'ECHA dans le cadre de l'approche sectorielle pour les métaux et les substances inorganiques (Metals and Inorganics sectorial approach (MISA)).

Umicore s'est engagé avec l'industrie du cobalt dans la gestion de deux processus spécifiques dans le cadre de REACH : la classification et l'étiquetage harmonisés du cobalt métallique et la proposition d'Annexe XV sur la restriction de cinq sels de cobalt. Ces processus ne sont pas encore terminés et se poursuivront en 2019.

Umicore a accompli avec succès le troisième et dernier délai d'enregistrement REACH le 31.05.2018. Nous avons soumis un total de 216 enregistrements pour ce délai. La nécessité d'enregistrer des substances additionnelles est liée au développement de nouvelles pistes commerciales.

En 2018, Umicore a soumis un total de 112 enregistrements.

Dans le cadre du suivi régulier, 40 dossiers REACH ont été actualisés, notamment pour augmenter la fourchette de tonnage, répondre aux demandes de l'ECHA et inclure de nouvelles informations sur, par exemple, la composition ou les usages.

La version coréenne de REACH a été profondément modifiée en 2018 et a introduit une phase de notification préalable obligatoire, qui prendra fin le 30.06.2019 pour la notification préalable de substances existantes > 1 t/a afin de bénéficier des phases de transition pour l'enregistrement. Les délais dépendent de la fourchette de tonnage et de la classification CRM et varie entre fin 2021 et fin 2030. Umicore va se préparer en conséquence.

Umicore a soumis 4 enregistrements en Corée pour le délai de juin 2018 concernant les substances chimiques d'intérêt prioritaire et a soumis 2 nouveaux enregistrements de substance. Trois autres enregistrements sont en cours.

V6 DONS
PÉRIMÈTRE

Les indicateurs présentés se basent sur les données de sociétés entièrement consolidées.

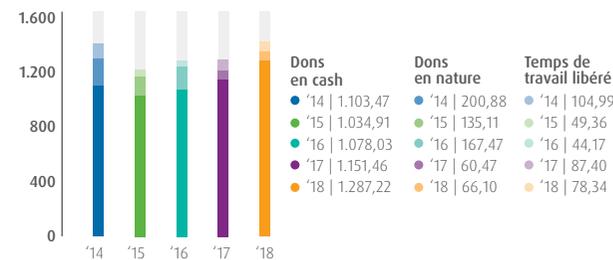
Les données antérieures (2016 et avant) n'ont pas été ajustées.

DONNÉES DU GROUPE

	UNIT	2014	2015	2016	2017	2018
Dons en espèces	Milliers d'euros	1.103,47	1.034,91	1.078,03	1.151,46	1.287,22
Dons en nature	Milliers d'euros	200,88	135,11	167,47	60,47	66,10
Temps de travail libéré	Milliers d'euros	104,99	49,36	44,17	87,40	78,34
Total des dons	Milliers d'euros	1.409,35	1.219,38	1.289,68	1.299,34	1.431,66

DONS

Milliers d'euros



Les dons sont subdivisés en dons en espèces, dons en nature et bénévolat (temps de travail libéré). Les dons à l'échelle du Groupe sont coordonnés par un comité, qui rend compte au CEO.

Chaque business unit est invitée à allouer un budget annuel aux dons et aux parrainages consentis dans le cadre du programme de relations avec la collectivité de chaque site. A titre indicatif, ce budget est censé correspondre à un montant égal à un tiers d'un pour cent de l'EBIT récurrent consolidé moyen annuel de la business unit (hors sociétés associées) des trois années précédentes.

DONNÉES PAR RÉGION

	UNITÉ	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	ASIE-PACIFIQUE	AFRIQUE	UMICORE GROUP
Total des dons	Milliers d'euros	1.195,50	118,08	47,61	55,11	15,36	1.431,66



DONNÉES PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	CORPORATE	UMICORE GROUP
Total	Milliers	142,39	321,38	244,50	723,39	1.431,66
des dons	d'euros					

En 2018, Umicore a effectué des dons pour un montant total de 1,432 milliers d'euros. Au niveau des business units, le montant total de 708 milliers d'euros est conforme à la recommandation de donner l'équivalent d'environ un tiers d'un pour cent de leur EBIT récurrent consolidé annuel calculé sur une moyenne des trois dernières années. Les dons complémentaires à l'échelle du Groupe ont atteint € 724 mille.

La plupart des dons effectués par les business units servent à financer des manifestations caritatives à proximité des sites, en appui aux collectivités locales. Cependant, les sièges de certaines business units soutiennent aussi des projets philanthropiques sur d'autres continents. À l'échelle du Groupe, les dons ont une portée mondiale. En 2018, les dons du Groupe sont allés notamment à deux grands projets pédagogiques de l'UNICEF à Madagascar et en Inde, à trois projets coordonnés par Entrepreneurs pour Entrepreneurs (au Mali, en Équateur et en Bolivie), ainsi qu'à des projets en faveur de la mobilité durable menés par des étudiants.

Pour en apprendre davantage sur la politique de mécénat d'Umicore, voir p. 28.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE UMICORE SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés d'Umicore (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 avril 2017, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés d'Umicore antérieurement 1993.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats consolidé et l'état consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres, l'état consolidé de l'évolution des capitaux propres et un tableau de financement consolidé de l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces comptes consolidés font état d'un total du bilan consolidé qui s'élève à EUR 6.053,3 millions et d'un compte de résultats consolidé qui se solde par un bénéfice de l'exercice (part du Groupe) d'EUR 316,9 millions

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

FONDEMENT DE L'OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit rendues applicables par l'IAASB aux exercices clôturés à partir du 31 décembre 2018 non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes

sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

POINTS CLÉS DE L'AUDIT

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

TRAITEMENT COMPTABLE DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE

DESCRIPTION DU POINT CLÉ DE L'AUDIT

Les sociétés du Groupe Umicore utilisent différents instruments financiers dérivés pour couvrir les risques de change et de prix des métaux liés aux activités commerciales courantes. La politique de couverture du management est documentée dans des directives internes correspondantes et elle sert de base à ces opérations. Le risque de change ainsi que les risques liés aux prix des métaux découlent essentiellement d'opérations de ventes et d'achats (en particulier les métaux).

Les couvertures de flux de trésorerie (également dénommées couvertures stratégiques dans le rapport annuel) respectent les critères de la comptabilité de couverture selon la norme IFRS 9; par conséquent, la quote-part effective des modifications de la juste valeur des instruments financiers dérivés sous-jacents est comptabilisée directement dans les capitaux propres jusqu'au moment que les flux de trésorerie couverts se réalisent. À la date de clôture, un montant cumulé d'EUR 0,3 millions a été comptabilisé en réserves de juste valeur au sein des capitaux propres, comme communiqué dans la note F 33.1.



Une partie des couvertures de juste valeur (également dénommées couvertures transactionnelles dans le rapport annuel) respectent les critères de la comptabilité de couverture de juste valeur selon la norme IFRS 9, tel qu'il ressort des principes comptables reprises à l'annexe F2.21.1. L'élément couvert et les instruments sous-jacents sont comptabilisés à leur juste valeur dans le compte de résultats.

Il reste une partie de la couverture transactionnelle relative aux risques de prix des métaux pour laquelle la comptabilité de couverture de juste valeur selon la norme IFRS 9 ne peut pas être appliquée. Il s'agit principalement de relations de couverture physique réciproques n'impliquant aucun instrument financier dérivé. Comme l'illustre la note F 2.21.1, une approche de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur du marché est appliquée aux obligations d'opérations futures de vente et d'achat physiques avec les clients et les fournisseurs.

Le traitement comptable des opérations de couverture est un point particulièrement important en raison des changements induits par la mise en œuvre de la norme IFRS 9, notamment les nombreuses exigences en matière de comptabilité et d'informations à fournir, leur grande complexité et l'augmentation du nombre d'opérations de couverture.

NOS PROCÉDURES D'AUDIT RELATIVES AU POINT CLÉ DE L'AUDIT

Dans le cadre de notre audit et avec l'aide de nos experts internes en trésorerie, nous avons évalué les paramètres contractuels et financiers et avons examiné le traitement comptable, y compris l'impact sur les capitaux propres et le compte de résultats, des différentes opérations de couverture. Avec ces experts, nous avons également évalué le système de contrôle interne du Groupe en ce qui concerne les instruments financiers dérivés, y compris les activités internes afin de surveiller la conformité avec la politique de couverture. Nous avons en outre utilisé des données de marché pour valider la méthode appliquée afin d'évaluer la juste valeur des instruments financiers. De plus, nous avons obtenu des confirmations des banques et courtiers afin d'évaluer le caractère complet et correct des justes valeurs des opérations de couverture enregistrées. Concernant les flux de trésorerie prévus et l'évaluation de l'efficacité des couvertures, nous avons essentiellement réexaminé les tests prospectifs. Nous nous sommes assuré que les couvertures ont effectivement été comptabilisées et évaluées conformément à la norme IFRS 9. Quant aux couvertures transactionnelles, nous avons vérifié l'exactitude et le caractère complet des instruments financiers dérivés via des confirmations externes et la méthode appliquée afin de déterminer la juste valeur était examinée via des données de marché. En outre, en ce qui concerne la partie pour laquelle la comptabilité de couverture de juste valeur ne peut pas être appliquée, l'approche de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché, appliquée aux obligations d'opérations futures de vente et d'achat physiques avec les clients et les fournisseurs, a été vérifiée sur base d'un échantillon.

NOS RÉSULTATS

Les principales hypothèses et la documentation comptable de couverture étaient étayées par des documents probants. Les méthodes d'évaluation appliquées pour déterminer la juste valeur ont été jugées acceptables et les communications dans les notes F 33.1 et F. 33.2 sont adéquates.

POSITIONS FISCALES (DIFFÉRÉES) INCERTAINES

DESCRIPTION DU POINT CLÉ DE L'AUDIT

La Société a des activités internationales étendues et est présente dans de nombreuses juridictions fiscales et juridiques où la fixation des prix de transfert pourrait faire l'objet de remises en question par les administrations fiscales concernées. La comptabilité de ces positions fiscales incertaines comprend des évaluations importantes faites par le management, essentiellement dans la nécessité de reconnaître ces positions fiscales incertaines et le mode de calcul correct des actifs et passifs d'impôts (différés). En référence à la note F 3.6., le management a évalué de manière détaillée les positions fiscales incertaines, ce qui a donné lieu à l'enregistrement de provisions pour ces positions.

Le poste « impôt sur le résultat » était important pour notre audit, vu la complexité du processus d'évaluation et l'importance des montants concernés pour les comptes consolidés dans leur ensemble.

NOS PROCÉDURES D'AUDIT RELATIVES AU POINT CLÉ DE L'AUDIT

Nous avons vérifié le caractère complet et l'exactitude des montants repris au titre d'impôts courants et différés, y compris l'évaluation de contentieux avec l'administration fiscale, sur la base des développements survenus en 2018. Dans ce domaine, nos procédures d'audit comprenaient notamment l'évaluation de la correspondance avec les autorités fiscales compétentes. Nous avons également évalué les avis fiscaux des experts du management qui ont été obtenus par Umicore sur les cas respectifs. Nous avons en outre impliqué nos commissaires aux comptes locaux, y compris leurs spécialistes fiscaux de ces filiales identifiées comme étant des régions à risques fiscaux plus élevés. En ce qui concerne les actifs d'impôts différés, nous avons analysé et vérifié les hypothèses du management utilisées pour déterminer la probabilité que ces actifs d'impôts différés comptabilisés au bilan soient récupérés via les revenus imposables dans les pays d'où ces actifs nets fiscaux proviennent et pendant les périodes où les actifs nets reportés deviennent déductibles.

NOS RÉSULTATS

Les évaluations relatives à la position du Groupe concernant des postes fiscaux incertains sont cohérentes et conformes à nos attentes. Les incertitudes ont été prises en compte correctement lors de l'évaluation des positions relatives aux actifs et passifs d'impôts (différés) dans les comptes consolidés.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS DE RETRAITES

DESCRIPTION DU POINT CLÉ DE L'AUDIT

Comme décrit dans la note F 2.16 (principes comptables, avantages sociaux) et la note F27 (provisions relatives aux avantages postérieurs à l'emploi – pensions et autres) des comptes consolidés, les avantages accordés aux employés sont scindés en quatre catégories distinctes, dont les régimes à prestation définies. En se référant à la note F4 (Hypothèses clés et estimations comptables), l'obligation liée aux régimes à prestations définies est considérée par le management



comme une estimation comptable cruciale. Le groupe a instauré plusieurs plans de retraite à prestations définies, représentant un passif net d'EUR 289,1 millions en date du 31 décembre 2018.

Les procédures afférentes aux provisions de régimes à prestations définies étaient importantes pour nos vérifications comptables car le processus d'évaluation est complexe, il implique une évaluation importante du management et se fonde sur des hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation, les augmentations salariales, les prévisions en termes d'inflation ainsi que les hypothèses liées au taux d'augmentation de l'âge de la pension, comme cela a été communiqué dans la note F27 des comptes consolidés.

NOS PROCÉDURES D'AUDIT RELATIVES AU POINT CLÉ DE L'AUDIT

Lorsque nous avons testé la provision de régimes à prestations définies, nous avons évalué, avec l'aide de nos experts actuaires, les hypothèses actuarielles du management et les méthodologies d'évaluation ainsi que l'objectivité et la compétence des actuaires externes utilisés par la société pour calculer les provisions relatives aux engagements de retraite. Nous avons testé de manière indépendante les hypothèses utilisées par le management et préparées par les actuaires externes de la société et nous les avons notamment comparées aux tableaux actuariels publics. Nous avons également évalué l'adéquation des communications de la Société sur les hypothèses reprises dans la note F27 des comptes consolidés.

NOS RÉSULTATS

À la lumière des documents probants obtenus, les hypothèses utilisées par le management pour l'évaluation de la provision liée aux avantages de retraite se situent, à notre avis, dans une fourchette jugée raisonnable, en utilisant une fourchette d'hypothèses acceptables mises au point en interne pour évaluer les dettes de pension, sur la base de notre aperçu des divers indicateurs macroéconomiques.

RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes



tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés ainsi que de faire rapport sur cet élément.

ASPECTS RELATIFS AU RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice, et a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 119, §2 du Code des sociétés a été reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés. Pour l'établissement de cette information non-financière, la Société s'est basée sur le référentiel Global Reporting Initiative Standards (GRI). Conformément à l'article 148, §1, 5° du Code des sociétés, dans le présent rapport, nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément au Global Reporting Initiative Standards (GRI).

MENTIONS RELATIVES À L'INDÉPENDANCE

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

AUTRES MENTIONS

Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 526 bis §6 4° du Code des sociétés, faisant référence à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

SINT-STEVENS-WOLUWE,

le 20 mars 2019

Le commissaire PwC Reviseurs d'Entreprises scrl représentée par

KURT CAPPOEN

Réviseur d'Entreprises



RAPPORT D'ASSURANCE LIMITEE DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET SUR LA CHAÎNE DE VALEUR DU RAPPORT ANNUEL INTEGRE 2018 D'UMICORE ET DE SES FILIALES

Ce rapport a été établi conformément aux termes de notre lettre de mission datée du 29 juin 2017. Cette dernière stipule que nous avons été engagés afin de fournir un rapport indépendant d'assurance limitée sur le rapport d'activité environnemental, social et sur la chaîne de valeur pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 dans le Rapport Annuel Intégré 2018 d'Umicore et de ses filiales (le "Rapport").

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'établissement des informations et des données incluses dans le rapport d'activité environnemental, social et sur la chaîne de valeur ainsi que la déclaration que le Rapport d'Umicore et de ses filiales, adhère aux lignes directrices de l'initiative "Global Reporting Initiative" ("GRI") Standards - Core, telles qu'énoncées aux pages 163 à 191 (l'"Information Sur Le Sujet Considéré"), en conformité avec les critères cités dans le rapport d'activité environnemental, social et sur la chaîne de valeur (les "Critères"), relève de la responsabilité du Conseil d'Administration d'Umicore ("la Société").

Cette responsabilité comprend la sélection et l'utilisation de méthodes appropriées par rapport à l'établissement de l'"Information Sur Le Sujet Considéré", la fiabilité des informations sous-jacentes ainsi que l'utilisation d'hypothèses et d'estimations pour l'établissement d'informations particulières à fournir, qui sont raisonnables dans les circonstances, sur le développement durable. En outre, la responsabilité du Conseil d'Administration comprend également la définition, la mise en place et le suivi de systèmes et procédures appropriés permettant l'établissement de l'"Information Sur Le Sujet Considéré", qui est exempt d'anomalies significatives, provenant de fraudes ou résultant d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de nos travaux et les éléments probants obtenus, un avis indépendant sur l'"Information Sur Le Sujet Considéré". Nos travaux ont été réalisés conformément aux principes de la Norme Internationale de Mission d'Assurance (ISAE) 3000 (Revised) "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information". Cette norme requiert que nous nous soumettions aux règles d'éthiques et de planifier et d'exécuter nos procédures afin d'obtenir l'assurance limitée qu'aucun élément n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que l'"Information Sur Le Sujet Considéré" n'ait pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux Critères déterminés par la Société.

L'objectif d'une mission d'assurance limitée est de mettre en œuvre des procédures que nous jugeons nécessaires afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés fournissant une base raisonnable à l'expression d'une conclusion sous forme négative sur l'"Information Sur Le Sujet Considéré".

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée diffèrent en termes de nature et calendrier, et ont une étendue moins large, en comparaison avec une mission d'assurance raisonnable. Par conséquent, le niveau d'assurance obtenue dans une mission d'assurance limitée est sensiblement inférieur au niveau d'assurance qui serait obtenue dans le cadre de la mise en œuvre d'une mission d'assurance raisonnable.

Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les assertions du Conseil d'Administration contiennent des anomalies significatives. L'ensemble des procédures que nous avons mises en œuvre comprend les procédures suivantes:

- Evaluer et tester la conception et le fonctionnement des systèmes et des processus utilisés pour la collecte de données, le classement, la consolidation et la validation, y compris les méthodes utilisées pour le calcul et l'estimation des informations et des données incluses dans le Rapport pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 et présentées aux pages 163 à 191 du Rapport ;
- Mener des entretiens avec les personnes responsables, y compris les visites de sites;
- Inspecter les documents internes et externes.

Nous avons évalué l' "Information Sur Le Sujet Considéré" par rapport aux Critères. L'exactitude et l'exhaustivité de l' "Information Sur Le Sujet Considéré" sont soumises à des limitations inhérentes, compte tenu de leur nature et des modalités de détermination, de calcul ou d'estimation de telles informations. Notre rapport d'assurance limitée doit donc être lu en relation avec les Critères.

NOTRE INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Nous avons respecté les règles d'indépendance et les autres règles d'éthique du Code of Ethics for Professional Accountants émis par l'International Ethics Standards Boards for Accountants (IESBA). Celles-ci se basent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de vigilance, de confidentialité et de conduite professionnelle. Notre cabinet de révision applique l'International Standard on Quality Control (ISQC) n°1 et maintient un système élaboré de contrôle qualité, y inclus des politiques et procédures documentées concernant les règles d'éthique, les normes professionnelles et les dispositions légales et réglementaires applicables.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, tel que décrits dans le présent rapport indépendant d'assurance limitée, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que les informations et les données dans le rapport d'activité environnemental, social et sur la chaîne de valeur pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 présentées aux pages 163 à 191 du Rapport Annuel Intégré d'Umicore et de ses filiales, ainsi que les affirmations d'Umicore selon lesquelles le rapport répond aux exigences GRI Standards – Core, n'ont pas été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Critères.

RESTRICTION SUR L'UTILISATION ET LA DISTRIBUTION DE NOTRE RAPPORT

Notre rapport a été conçu conformément aux termes décrits dans notre lettre de mission. Notre rapport est uniquement destiné à l'usage de la société Umicore dans le cadre de leur rapport d'activité environnemental, social et sur la chaîne de valeur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 et ne peut être utilisé à d'autres fins. Nous n'acceptons aucune responsabilité ou obligation pour dommage à l'égard de tiers pour ce rapport ou les conclusions faites dans celui-ci.

SINT-STEVENS-WOLUWE,

le 20 mars 2019

PwC Reviseurs d'Entreprises scrl

Représentée par

MARC DAELMAN*

Réviseur d'Entreprises

*Marc Daelman SPRL

Membre du Conseil d'Administration, représenté par son représentant permanent, Marc Daelman

 VOIR.ANNUALREPORT.UMICORE.COM



RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2018
GRI 102: INFORMATIONS GÉNÉRALES		
PROFIL DE L'ORGANISATION		
102-1	Nom de l'organisation	Couverture
102-2	Activités, marques, produits et services	2-3 (A propos d'Umicore); 12 (Modèle d'entreprise)
102-3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	Intérieur de couverture arrière; couverture arrière
102-4	Lieux dans lesquels l'organisation est implantée	6 (Umicore en un coup d'oeil); 174 (Rapport d'activité social: S2)
102-5	Mode de propriété et forme juridique	Couverture arrière
102-6	Marchés desservis	6 (Umicore en un coup d'oeil); 14 (Performance économique)
102-7	Taille de l'organisation	6 (Umicore en un coup d'oeil); 174 (Rapport d'activité social: S2); 98 (États financiers: bilan consolidé)
102-8	Information concernant les employés et autres travailleurs	174 (Rapport d'activité social: S2)
102-9	Chaîne d'approvisionnement	24 (Chaîne de valeur et société), 186-188 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4)
102-10	"Changements substantiels au niveau de de l'organisation ou de sa chaîned'approvisionnement "	14 (Performance économique), 189 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V5)
102-11	Démarche ou principe de précaution	43 (Gestion des risques et contrôle interne); 44-50 (Principaux risques et opportunités)
102-12	Initiatives externes	COSO; Guide OCDE; ILO Human Rights; SRI, FTSE; PACI; GRI; IIRC
102-13	Affiliation à des associations	66 (Engagement envers les parties prenantes)
STRATÉGIE		
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	7 (Revue du CEO et du Président)
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	44-50 (Principaux risques et opportunités)

RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2018
ETHIQUE ET INTÉGRITÉ		
102-16	Valeurs, principes, normes et règles en matière de comportement	The Umicore Way; Code de conduite; 43 (Gestion des risques et contrôle interne); 63 (Engagement envers les parties prenantes); 79 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G1); 84 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise:G9); 179 (Rapport d'activité social: S5)
102-17	Mécanismes pour obtenir des conseils et utilisés pour faire part des réclamations relatifs à l'éthique	Code de conduite; 179 (Rapport d'activité social: S5)
GOVERNANCE		
102-18	Structure de la gouvernance	79-82 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G2, G4, G5); 73 (Approche managériale)
102-19	Délégation des pouvoirs	73 (Approche managériale)
102-20	Cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux	56 (Comité de direction); 73 (Approche managériale)
102-21	Consultation des parties prenantes concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	63 (Engagement envers les parties prenantes); 69 (Matérialité)
102-22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	56 (Comité de direction); 79 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G2)
102-23	Présidence de l'instance supérieure de gouvernance	56 (Comité de direction); 79 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G2)
102-24	Nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance	80 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G4)
102-25	Conflits d'intérêts	83-84 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise : G7, G9-G11); Charte de gouvernance d'entreprise; Code de conduite
102-26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance en vue de la mise en place des objectifs, des valeurs et de la stratégie	79 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G2)

RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2018
GOVERNANCE (SUITE)		
102-27	Connaissances collectives de l'instance supérieure de gouvernance	80 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G4)
102-28	Evaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance	80 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G4)
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	43 (Gestion des risques et contrôle interne); 44-50 (Principaux risques et opportunités); 63 (Engagement envers les parties prenantes); 69 (Matérialité); 73 (Approche managériale)
102-30	Efficacité des processus de gestion des risques	43 (Gestion des risques et contrôle interne)
102-31	Examen des sujets économiques, environnementaux et sociaux	43 (Gestion des risques et contrôle interne); 73 (Approche managériale); 80 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G4)
102-32	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance concernant le rapport de développement durable	73 (Approche managériale)
102-33	Communication des réclamations majeures	63 (Engagement envers les parties prenantes); 79, 80 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G1, G3, G9, G10, G11); Charte de gouvernance d'entreprise; Code de conduite
102-34	Nature et nombre total de réclamations majeures	non rapporté
102-35	Politiques de rémunération	85 (Rapport de rémunération); Charte de gouvernance d'entreprise; Code de conduite
102-36	Processus de détermination de la rémunération	85 (Rapport de rémunération); Charte de gouvernance d'entreprise; Code de conduite
102-37	Implication des parties prenantes en matière de rémunération	85 (Rapport de rémunération); Charte de gouvernance d'entreprise; Code de conduite
102-38	Ratio de la rémunération annuelle totale	non rapporté
102-39	Pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle	non rapporté

RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2018
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES		
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	63 (Engagement envers les parties prenantes)
102-41	Conventions collectives de travail	179 (Rapport d'activité social: S4)
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	63 (Engagement envers les parties prenantes)
102-43	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes	63 (Engagement envers les parties prenantes)
102-44	Thèmes et préoccupations clés soulevés	63 (Engagement envers les parties prenantes); 69 (Matérialité)
PRATIQUES DE REPORTING		
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	6 (Umicore en un coup d'oeil); 14 (Performance); 79 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G2); 116, 131 (Rapport d'activité économique & États financiers: F5, F17)
102-46	Définition du processus de contenu et du Périmètre des Aspects	69 (Matérialité); 73 (Approche managériale)
102-47	Liste des Aspects pertinents	69 (Matérialité); 73 (Approche managériale)
102-48	Reformulation d'informations	73 (Approche managériale); 164 (Rapport d'activité environnemental: E1); 174, 179-182 (Rapport d'activité social: S1, S6, S7); 188 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V4); 203 (À propos du rapport)
102-49	"Changements par rapport aux précédentes périodes de reporting"	174, 179-182 (Rapport d'activité social: S1, S6, S7); 164-167 (Rapport d'activité environnemental: E1, E2, E3); 184, 188-189 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V1, V4, V6); 203 (À propos du rapport)
102-50	Période de reporting	Couverture; intérieur de couverture; 203 (À propos du rapport)
102-51	Date du dernier rapport publié	Site internet du rapport annuel
102-52	Cycle de reporting	Couverture; intérieur de couverture; Site internet du rapport annuel

RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2018
PRATIQUES DE REPORTING (SUITE)		
102-53	Personne à contacter pour toute question sur le rapport	Intérieur de couverture arrière; Général: annualreport@eu.umicore.com; A propos du rapport: natalia.agueros@eu.umicore.com; Financière: evelien.goovaerts@eu.umicore.com; Ressources humaines: celine.vanhaute@eu.umicore.com; Environnemental: bert.swennen@umicore.com; Chaîne de valeur: wouter.ghyoot@eu.umicore.com
102-54	Indication de l'option de « conformité » pour les GRI Standards	Intérieur de couverture; 203 (À propos du rapport)
102-55	Index du contenu GRI	Cette section; 203 (À propos du rapport)
102-56	Vérification externe	192 (Déclarations d'assurance)
GRI 103 : APPROCHE MANAGÉRIALE		
103-1	"Explication du sujet repris dans la matrice de matérialité et son périmètre"	73 (Approche managériale)
103-2	Description de l'approche managériale	73 (Approche managériale)
103-3	Evaluation de l'approche managériale	65-70 (Approche managériale) 73 (Approche managériale)
GRI 201: ASPECTS ÉCONOMIQUES		
201-1	Valeur économique directe créée et distribuée	62 (Chiffres clés); 6 (Umicore en un coup d'oeil); 68 (Engagement envers les parties prenantes); 122-123,158 (Rapport d'activité économique & États financiers: F8, F9, F39)
201-3	Etendue de la couverture des régimes de retraite à prestations définies	139 (Rapport d'activité économique & États financiers: F27)
201-4	Subventions et aides publiques reçues	63 (Engagement envers les parties prenantes)
GRI 202: MARKET PRESENCE 2017		
202-2	Proportion des cadres dirigeants embauchés localement	Périmètre similaire aux pages 174 (Rapport d'activité social: S2)

RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2018
GRI 203: IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS		
203-1	Investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	62 (Chiffres clés); 63 (Engagement envers les parties prenantes); 170 (Rapport d'activité environnemental: E7); 190 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V6)
GRI 205: LUTTE CONTRE LA CORRUPTION		
205-1	Sites ayant fait l'objet d'une évaluation des risques de corruption	43 (Gestion des risques et contrôle interne); 63 (Engagement envers les parties prenantes); Umicore est signataire du Partenariat contre la corruption
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	Tous les travailleurs reçoivent une formation informelle sur le Code de conduite lors de leur entrée en service
GRI 206: COMPORTEMENT ANTICOMPÉTITIF		
206-1	Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistique	157 (Rapport d'activité économique & États financiers: F36)
GRI 301: MATÉRIAUX		
301-2	Matériaux consommés provenant de matières recyclées	6 (Umicore en un coup d'oeil); 189 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V5)
GRI 302: ÉNERGIE		
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	168 (Rapport d'activité environnemental: E4)
302-3	Intensité énergétique	168 (Rapport d'activité environnemental: E4)
302-4	Réduction de la consommation énergétique	168 (Rapport d'activité environnemental: E4)
GRI 305: ÉMISSIONS		
305-1	Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	167 (Rapport d'activité environnemental: E3)
305-2	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2)	167 (Rapport d'activité environnemental: E3)
305-7	NO _x , SO _x , et autres émissions atmosphériques substantielles	165 (Rapport d'activité environnemental: E2)

RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2018
GRI 308: ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS		
308-2	Impacts négatifs sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	24 (Chaîne de valeur et société); 186-188 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4)
GRI 401: EMPLOI		
401-1	Nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel	6 (Umicore en un coup d'oeil); 69 (Chiffres clés); 34 (Une entreprise où il fait bon travailler); 174-177 (Rapport d'activité social: S2; S3)
GRI 403: SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
403-1	Salariés représentés dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail	174 (Rapport d'activité social: S4)
403-2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées de travail perdues et d'absentéisme, et nombre total de décès liés au travail	63 (Chiffres clés); 34 (Une entreprise où il fait bon travailler); 179-182 (Rapport d'activité social: S6, S7)
403-4	Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	179 (Rapport d'activité social: S4); Accord-cadre mondial sur le développement durable
GRI 404: FORMATION ET ÉDUCATION		
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	63 (Chiffres clés); 34 (Une entreprise où il fait bon travailler); 177 (Rapport d'activité social: S3)
404-2	Programmes de développement des compétences des salariés et programmes d'aide à la transition	34 (Une entreprise où il fait bon travailler); 177 (Rapport d'activité social: S3)
404-3	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution	177 (Rapport d'activité social: S3)
GRI 405: DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES		
405-1	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés	34 (Une entreprise où il fait bon travailler); 80 (Rapport sur la gouvernance d'entreprise: G4); 174 (Rapport d'activité social: S2)

RÉFÉRENCE DU STANDARD GRI	INDICATEUR	PAGES DE RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT ANNUEL 2018
GRI 408: TRAVAIL DES ENFANTS		
408-1	Sites et fournisseurs présentant un risque substantiel d'incidents liés au travail des enfants	Cet élément fait partie de l'objectif 'Approvisionnements durable'. Voir 24 (Chaîne de valeur et société); 186-188 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4);
GRI 409: TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE		
409-1	"Sites et fournisseurs présentant un risque substantiel d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire"	Cet élément fait partie de l'objectif 'Approvisionnements durable'. Voir 24 (Chaîne de valeur et société); 186-188 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4);
GRI 414: ÉVALUATION SOCIALE AND SOCIÉTALE DES FOURNISSEURS		
414-2	Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	24 (Chaîne de valeur et société); 186-188 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4)
GRI 416: SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS		
416-1	Evaluation des impacts sur la santé et la sécurité des catégories de produits et services	189 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V5)
GRI 417: MARKETING ET ÉTIQUETAGE		
417-1	Procédures relatives à l'information et l'étiquetage des produits et services	189 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V5)
AUTRES ASPECTS MATÉRIEL RAPPORTÉS		
	Criticité des matières première	En complément du GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs et du GRI 414: Évaluation sociale and sociétale des fournisseur. Voir 24 (Chaîne de valeur et société); 186-188 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V2-V4)
	Produits et services doubles	En complément du GRI 301: Matériaux. Voir 34 (Chaîne de valeur et société); 189 (Rapport d'activité sur la chaîne de valeur: V5)
	Sécurité des procédés	En complément du GRI 403: Santé et sécurité au travail. Voir 184 (Rapport d'activité social: S8)
	Rejets de métaux dans l'eau et dans l'air	En complément du GRI 305: Émissions. Voir 165 (Rapport d'activité environnemental: E2)



UMICORE www.umicore.com

ANNUAL REPORT annualreport.umicore.com

ANNUAL REPORT GLOSSARY annualreport.umicore.com/glossary

THE UMICORE WAY www.umicore.com/en/about/values/#materialsforabetterlife

CODE OF CONDUCT www.umicore.com/en/governance/code-of-conduct

HORIZON 2020 www.umicore.com/en/cases/horizon-2020

GLOBAL FRAMEWORK AGREEMENT ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT
www.industrialall-union.org/sites/default/files/uploads/documents/2015/Belgium/industrialall_umicore_gfa_2015.pdf

SUSTAINABLE PROCUREMENT CHARTER
www.umicore.com/storage/main/umicore-sustainable-procurement-charter-2017.pdf

RESPONSIBLE GLOBAL SUPPLY CHAIN OF MINERALS FROM CONFLICT-AFFECTED AND HIGH-RISK AREAS www.umicore.com/storage/main/responsiblesupplychainpolicy.pdf

SUSTAINABLE PROCUREMENT FRAMEWORK FOR COBALT
www.umicore.com/storage/main/sustainablecobaltsupplybrochurefinal.pdf

DUE DILIGENCE COMPLIANCE REPORT COBALT PROCUREMENT
www.umicore.com/en/cases/sustainable-procurement-framework-for-cobalt/compliance-report

CORPORATE GOVERNANCE CHARTER
www.umicore.com/en/governance/corporate-governance-charter

UMICORE CAREERS www.umicore.com/en/careers

INVESTOR RELATIONS www.umicore.com/en/investors

SHAREHOLDER RIGHTS www.umicore.com/en/governance/shareholder-rights

UMICORE NEWS www.umicore.com/en/investors/news-results/press-releases

AUTRES RÉFÉRENCES & LIENS

CORPORATE GOVERNANCE COMMITTEE www.corporategovernancecommittee.be/en

ECOVADIS www.ecovadis.com

FINANCIAL SERVICES AND MARKETS AUTHORITY www.fsma.be/en

OECD DUE DILIGENCE GUIDANCE FOR RESPONSIBLE SUPPLY CHAINS OF MINERALS FROM CONFLICT-AFFECTED AND HIGH-RISK AREAS
www.oecd.org/daf/inv/mne/OECD-Due-Diligence-Guidance-Minerals-Edition3.pdf

RESPONSIBLE MINERALS INITIATIVE, FORMERLY CONFLICT-FREE SOURCING INITIATIVE
www.responsiblemineralsinitiative.org

WBCSD GUIDANCE FOR ACCOUNTING AND REPORTING CORPORATE GHG EMISSIONS IN THE CHEMICAL SECTOR VALUE CHAIN
www.wbcds.org/contentwbc/download/2831/35596



Ce Rapport annuel offre une vue complète et intégrée des performances économiques, financières, environnementales, de la chaîne de valeur et sociales d'Umicore en 2018

Ce rapport se présente en deux parties : une revue annuelle et un rapport de gouvernance et d'activité, disponibles en livrets séparés. La revue annuelle (premier livret, pages 1 à 62) fournit une vue générale d'Umicore et se concentre sur les aspects clés de 2018 en fonction de notre stratégie Horizon 2020. Le rapport de gouvernance et d'activité (second livret, pages 63 à 203) détaille l'analyse de matérialité et de notre approche en matière de gestion économique, environnementale, de la chaîne de valeur et sociale, et inclut les états financiers, socio-environnementaux, de la chaîne de valeur et de gouvernance, ainsi que des annexes. Tous les éléments du Rapport annuel 2018 sont consultables sur <http://annualreport.umicore.com/>.

APPROCHE INTÉGRÉE

Ce rapport annuel a pour principale mission d'illustrer notre approche stratégique intégrée, qui réunit des objectifs économiques, de la chaîne de valeur et socio-environnementaux. Cette approche est axée sur les éléments du cadre de référence international portant sur le reporting intégré développé par l'International Integrated Reporting Council (IIRC), exigeant une publication et analyse plus détaillée des facteurs importants qui influencent nos activités, ainsi que les risques et possibilités liées à notre stratégie Horizon 2020.

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Ce rapport rend compte de nos activités pour l'exercice financier correspondant à l'année civile 2018, faisant état des progrès à l'aune des objectifs de notre stratégie Horizon 2020. Les chapitres dans le rapport de gouvernance et d'activité décrivent l'envergure de l'ensemble des objectifs et la méthodologie utilisée dans la formulation des indicateurs de performance. Quand les données sont disponibles, les indicateurs de performance sont présentés avec un historique de 5 ans.

Au niveau économique, le rapport porte sur les activités intégralement consolidées. Les états financiers tiennent aussi compte des contributions financières de l'ensemble des sociétés associées et des co-entreprises.

Au niveau socio-environnemental, le rapport se limite aux entités entièrement consolidées et exclut les activités Building Products. Les écarts éventuels sont commentés dans le chapitre correspondant ou dans les annexes.

DONNÉES

Les données économiques et financières sont recueillies dans le cadre de notre processus de gestion et consolidation financière. Les données socio-environnementales sont recueillies par des systèmes de gestion de ces données et intégrées dans un outil de reporting centralisé, avec les données économiques et financières.

CERTIFICATION

Ce rapport a été vérifié en toute indépendance par PwC Réviseurs d'Entreprises (PwC). L'audit des informations financières réalisé par PwC se fonde sur l'ensemble des états financiers consolidés IFRS, sur lesquels elle a émis une opinion sans réserve. Ces états financiers consolidés IFRS et le rapport du commissaire aux comptes figurent respectivement en pages 98 à 162 et 192 de ce rapport.

Les données sociales, de la chaîne de valeur et environnementales reprises dans ce document sont préparées sur base des mêmes principes de celles qui ont été utilisées pour préparer les rapports d'activité environnemental, de la chaîne de valeur et social consultables aux pages 163 à 191. Le rapport du commissaire indépendant établi par PwC sur les rapports sociaux et environnementaux figure en page 196 de ce rapport.

Le Rapport fait l'objet d'une vérification externe et a été établi en conformité avec les normes GRI Standards : critères essentiels. Un index GRI peut être consulté en pages 198 à 201. La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation en réseau, pionnière dans l'élaboration du cadre de reporting socio-environnemental le plus utilisé au monde. Les normes GRI Standards, lancées en octobre 2016, sont les premières normes mondiales pour le reporting socio-environnemental.

Umicore a aligné son reporting aux normes de reporting non financier reprises dans le Code des sociétés belge

PRÉSENTATION ET FEEDBACK

Umicore souhaite améliorer son reporting moyennant l'implication et le dialogue continu avec les parties prenantes. Les principaux éléments sociaux du rapport sont présentés aux syndicats internationaux lors du comité de contrôle commun organisé en mars. Le document complet est présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale annuelle, fin avril. Umicore s'engage aussi à tenir compte, dans ses cycles de reporting à venir, de tous les points d'amélioration relevés par le commissaire indépendant (PwC). Nous encourageons les lecteurs à nous faire part de leurs commentaires à propos des versions imprimées et électroniques du rapport (coordonnées sur la page ci-contre). Les commentaires reçus concernant nos rapports antérieurs ont été pris en compte dans la préparation de ce rapport.

CALENDRIER FINANCIER¹

25 AVRIL 2019

Assemblée générale ordinaire
des actionnaires (exercice 2018)

29 AVRIL 2019

Ex-date (dividende)

30 AVRIL 2019

Record date (dividende)

2 MAI 2019

Mise en paiement du dividende

31 JUILLET 2019

Résultats semestriels 2019

7 FÉVRIER 2020

Résultats annuels 2019

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

COTATION EN BOURSE

Euronext Brussels

À PROPOS DE CE RAPPORT

Natalia Agüeros-Macario
+32 2 227 71 02
natalia.agueros@eu.unicore.com

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Evelien Goovaerts
+32 2 227 78 38
evelien.goovaerts@eu.unicore.com

INFORMATIONS RESSOURCES HUMAINES

Céline Van Haute
+32 2 227 72 67
celine.vanhaute@eu.unicore.com

INFORMATIONS ENVIRONNEMENT, SANTÉ & SÉCURITÉ

Bert Swennen
+32 2 227 74 45
bert.swennen@eu.unicore.com

INFORMATIONS CHAÎNE DE VALEUR

Wouter Ghyoot
+32 2 227 75 41
wouter.ghyoot@eu.unicore.com

LANGUES

Ce rapport est également disponible
en Anglais et Néerlandais.

INTERNET

Téléchargez ce rapport:
<http://annualreport.unicore.com/>

SIÈGE SOCIAL

Umicore
Rue du Marais 31 Broekstraat
B-1000 Bruxelles
Belgique
Téléphone: +32 2 227 71 11
Fax: +32 2 227 79 00
Internet: unicore.com
Numéro d'entreprise : 0401574852
Numéro de TVA : BE 0401 574 852

ÉDITEUR RESPONSABLE

Umicore Group Communications
Christopher Smith
Phone: +32 2 227 72 21
christopher.smith@eu.unicore.com

CONCEPTION & RÉALISATION

Radley Yeldar – ry.com

PHOTOS

Jean-Michel Byl; Umicore

Pour toute demande ou information
complémentaire veuillez contacter

Umicore

Rue du Marais 31 Broekstraat
B-1000 Bruxelles
Belgique

Téléphone : +32 2 227 71 11
www.unicore.com/en/contact

FEEDBACK

Donnez-nous votre avis sur ce rapport.

Envoyez-nous un e-mail à annualreport@eu.unicore.com

¹ Dates sous réserve de modification. Pour les mises à jour, veuillez consulter le site internet d'Umicore